



AGNICO EAGLE

RAPPORT ANNUEL 2016

Tournés
vers
l'avenir

Fiers
de notre
passé





Profil de la société

Mines Agnico Eagle Limitée est une grande société canadienne d'exploitation aurifère qui produit des métaux précieux depuis 1957. Nos huit mines sont situées au Canada, en Finlande et au Mexique, et nous exerçons nos activités d'exploration et de mise en valeur dans chacune de ces régions ainsi qu'aux États-Unis et en Suède. La société emploie plus de 8 300 personnes.

Agnico Eagle et ses actionnaires sont exposés aux fluctuations du cours de l'or en raison de leur décision de longue date de ne pas vendre d'or à terme. Nous avons déclaré un dividende en espèces chaque année depuis 1983.



60 ans d'excellence

Au cours des 60 dernières années, Agnico Eagle a subi une véritable transformation : de petit producteur d'argent à ses débuts, elle est devenue l'une des plus importantes sociétés aurifères du monde et exerce ses activités sur deux continents. Pour plus d'information sur nos antécédents miniers, rendez-vous à l'adresse www.agnicoeagle.com/French/60e-anniversaire/default.aspx.



Rapport annuel en ligne

Nous nous efforçons de fournir à nos parties prenantes de l'information pertinente, précise et accessible sur nos activités. Pour en savoir plus sur nos engagements, nos réalisations et nos progrès, consultez notre rapport annuel en ligne à l'adresse www.agnicoeagle.com/French/relations-avec-les-investisseurs/default.aspx.

Photo sur la page couverture : Tournés vers l'avenir – Natasha Nagyougalik est conductrice d'équipement lourd à notre mine Meadowbank. Le Nunavut pourrait constituer, pour Agnico Eagle, une plateforme opérationnelle stratégique susceptible de fournir une production élevée et de générer d'importants flux de trésorerie pendant plusieurs décennies.

Fiers de notre passé – Agnico Eagle voit le jour à Cobalt, en Ontario, lorsque la société Cobalt Consolidated Mining Company se restructure et change de nom pour prendre celui de « Agnico Mines Limited », ainsi désignée pour représenter l'argent (Ag), le nickel (Ni) et le cobalt (Co).

Table des matières

Notre histoire (1957 – 2017)	2
Faits saillants financiers et opérationnels	4
Message du chef de la direction	5
Cibles et objectifs	7
Aperçu des activités	8
– Rendement	11
– Filière de projets	15
– Employés	18
Réserves minérales	20
Ressources minérales	21
Gouvernance d'entreprise	23
Conseil d'administration et dirigeants	24
Énoncés prospectifs	25
Renseignements pour les actionnaires	TDC

Agnico Eagle s'apprête à entrer dans une des périodes de croissance les plus stimulantes de son histoire. À compter de 2020, nous prévoyons extraire de nos mines actuelles plus de 2 millions d'onces d'or par année. Occupant une place centrale dans cette prochaine phase de croissance, le Nunavut constitue pour Agnico Eagle une nouvelle plateforme de production durable et de grande qualité. Au cours des deux prochaines années, nous prévoyons achever la construction d'une nouvelle mine à Meliadine et mettre en valeur le gisement satellite Amaruq à la mine Meadowbank.



Agnico Eagle

a 60 ans

Agnico Eagle célèbre son 60^e anniversaire. Le moment est venu pour nous de faire le point sur la société que nous avons bâtie avec le soutien de nos employés, des collectivités et de nos partenaires d'affaires.

1957

Les débuts

Cobalt Consolidated Mining Company se restructure et change de nom pour prendre celui de « Agnico Mines Limited », ainsi désignée pour représenter l'argent (Ag), le nickel (Ni) et le cobalt (Co).



1988

La production d'or s'amorce aux mines Dumagami avec une première coulée d'or en juin.



1990

Les activités minières cessent à la division de l'argent à Cobalt en raison de la faiblesse des prix de l'argent.



2005 – 2007

Agnico Eagle fait l'acquisition de Riddarhyttan Resources AB, propriétaire du gisement aurifère Suurikuusikko en Finlande.

Le symbole d'Agnico Eagle à la Bourse de Toronto, AGE, est remplacé par le symbole AEM.

Agnico Eagle fait l'acquisition du projet Pinos Altos au Mexique.

Agnico Eagle fait l'acquisition de Cumberland Resources et du projet aurifère Meadowbank, au Nunavut, dans le nord du Canada.



1957

1972

Agnico Mines Limited fusionne avec Eagle Mines Limited pour créer Mines Agnico Eagle Limitée.

Les actions de la nouvelle société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole boursier AGE, puis à la Bourse NASDAQ aux États-Unis sous le symbole AEAGF.

TSE

1994

Agnico Eagle fait son entrée à la Bourse de New York sous le symbole AEM.

NYSE

2000

Agnico Eagle fait l'acquisition du gisement aurifère à forte teneur Lapa, qui se trouve près de LaRonde dans le nord-ouest du Québec.



Pour en savoir plus sur les principaux jalons qui ont marqué nos 60 ans d'existence, visitez www.agnicoeagle.com/French/a-propos-d-agnico/histoire/default.aspx



Fiers de notre passé :

M. Paul Penna (au centre) entouré des employés Fidel Dubuc (à gauche) et Roger Boulanger (à droite), à la mine Eagle, à Joutel, au Québec.

Nous avons constamment dégagé des rendements supérieurs pour nos actionnaires tout en demeurant fidèles aux valeurs de base que sont pour nous la confiance, le respect, l'égalité, la famille et la responsabilité.

2008 – 2010

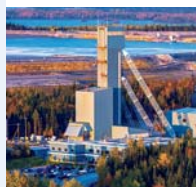
La production d'or s'amorce aux mines Goldex au Canada, Kittila en Finlande, Lapa au Canada, Pinos Altos au Mexique et Meadowbank au Nunavut, dans le nord du Canada.

Agnico Eagle fait l'acquisition de Complex Minerals et du projet aurifère Meliadine, près de Rankin Inlet, au Nunavut.



2016

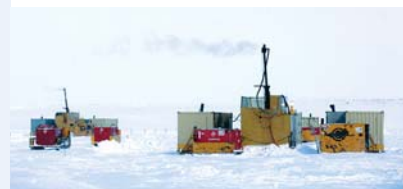
En avril, la mine LaRonde célèbre la coulée de sa cinq millionième once d'or depuis le début de ses activités en 1988.



2017

En février, Agnico Eagle approuve la mise en valeur du gisement satellite Amaruq à la mine Meadowbank et les travaux de construction du projet Meliadine au Nunavut. La production aux deux mines devrait commencer au troisième trimestre de 2019.

Agnico Eagle célèbre son 60^e anniversaire le 25 octobre!



2011

Agnico Eagle fait l'acquisition de Grayd Resource Corporation et des propriétés La India et Tarachi dans l'État de Sonora, au nord du Mexique.



2012

Pour la première fois de son histoire, Agnico Eagle produit plus de un million d'onces d'or en un an.



2014

Agnico Eagle et Yamana Gold Inc. acquièrent Corporation minière Osisko et créent un partenariat à parts égales pour gérer et exploiter la mine Canadian Malartic au Québec.

Agnico Eagle fait l'acquisition de Cayden Resources Inc. et obtient le projet aurifère avancé El Barqueño situé dans le district aurifère de Guachinango, dans l'État de Jalisco, au Mexique.



Tournés vers l'avenir :

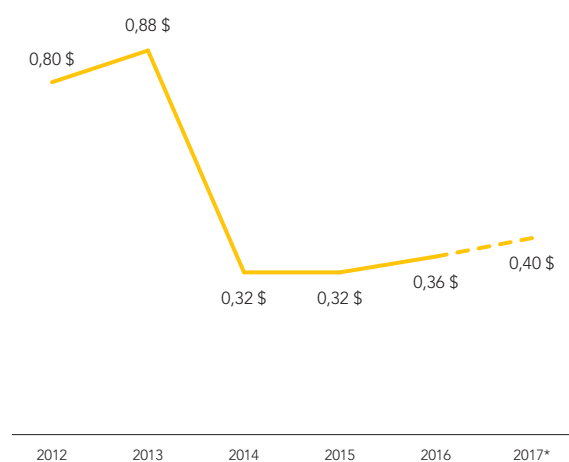
Norman Eecherk est le deuxième employé Inuit à la mine Meadowbank à terminer avec succès le programme d'apprentissage et a obtenu une certification Sceau rouge en tant que mécanicien industriel.

2017



Solide rendement

Dividende annualisé déclaré (par action)

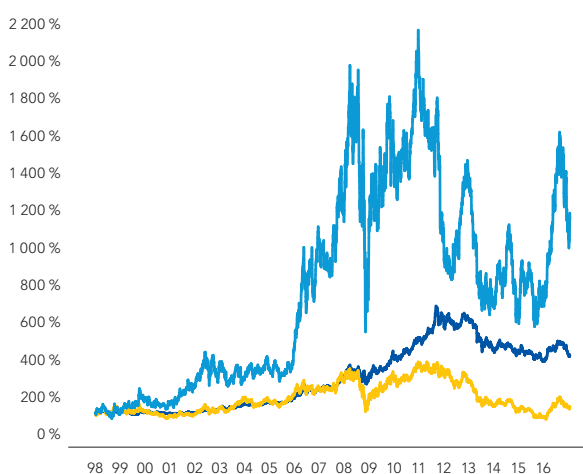


Agnico Eagle déclare un dividende en espèces à chaque exercice depuis 1983.

*En supposant que le conseil d'administration continue de déclarer des dividendes de 0,10 \$ par trimestre.

Le prix de l'or demeure solide dans nos monnaies d'exploitation

■ Cours de l'action américaine d'Agnico Eagle
■ Indice XAU
■ Prix au comptant de l'or



Source : Bloomberg

Tous les montants en dollars dans ce rapport sont en dollars américains, sauf indication contraire

	2016	2015	2014
Données d'exploitation			
Production d'or payable (onces)	1 662 888	1 671 340	1 429 288
Total des coûts au comptant par once ¹	573 \$	567 \$	637 \$
Prix moyen obtenu pour l'or par once	1 249	1 156	1 261
Données financières (en millions, sauf les montants par action)			
Produits tirés des activités minières	2 138,2 \$	1 985,4 \$	1 896,8 \$
Résultat net de l'exercice	158,8	24,6	83,0
Résultat net par action – de base	0,71	0,11	0,43
Dividendes annualisés déclarés par action	0,36	0,32	0,32

¹ Le total des coûts au comptant par once n'est pas une mesure conforme aux PCGR et, sauf indication contraire, est présenté en fonction des sous-produits. Pour en savoir plus, voir la rubrique « Remarque concernant certaines mesures du rendement ».

**SEAN BOYD**

Vice-président du conseil
et chef de la direction

Chers actionnaires,

Pour la cinquième année de suite, Agnico Eagle a dépassé ses prévisions tant sur le plan de la production que des coûts, ce qui nous place en bonne position pour réaliser nos projets de croissance au cours des deux prochaines années.

L'année 2017 en est une de célébration et de réflexion pour Agnico Eagle, puisqu'elle marque 60 ans de croissance rentable, d'expansion mondiale et de création de valeur pour notre société. Tout au long de ces années, nous avons constamment dégagé des rendements supérieurs pour nos actionnaires, tout en améliorant l'expérience des employés et en contribuant de manière significative au bien-être des collectivités où nous exerçons nos activités.

L'année 2017 marque aussi la fin d'un chapitre de notre histoire et le début d'un nouveau. Après cinq années de planification et de préparation, nous sommes prêts à entreprendre la prochaine étape de croissance pour Agnico Eagle. Cette croissance sera principalement autofinancée et nous permettra d'atteindre notre objectif de production de 2 millions d'onces d'or par année en 2020.

À quoi Agnico Eagle attribue-t-elle ses 60 ans de succès?

Nous devons notre succès à notre rigueur et à notre résilience. Notre rigueur nous a aidés à maintenir un solide bilan, à faire croître la production par action et à dégager des rendements supérieurs à la moyenne. Elle nous a aussi permis de rester flexibles et de saisir les occasions lorsqu'elles se présentent, tout en gérant le risque avec prudence. Notre résilience nous distingue également de nos pairs. Si nous sommes résilients, c'est parce qu'au fil du temps notre conseil d'administration nous a fait confiance pour l'aider à bâtir une société meilleure et plus solide, et que nos employés sont demeurés fidèles et sont toujours prêts à se dépasser pour assurer notre réussite.

Au cours des 20 dernières années, avec leur soutien, Agnico Eagle a évolué pour passer d'une société affichant des produits de 50 millions de dollars, un cours de l'action de 5 \$, un BAIIA de 4 millions de dollars et une capitalisation boursière de 200 millions de dollars, à une société qui enregistre aujourd'hui des produits dépassant les 2 milliards de dollars, un cours de l'action de 55 \$ et un BAIIA de 956 millions de dollars, et dont la capitalisation boursière atteint 12 milliards de dollars.

De simple entreprise régionale d'extraction de l'or, nous nous sommes transformés au fil des ans en une entreprise de premier plan de renommée internationale. Depuis longtemps, notre objectif est de bâtir une grande entreprise, pas seulement une grande entreprise aurifère, une entreprise qui dégage des rendements supérieurs tout en demeurant fidèle à ses valeurs de base que sont la confiance, le respect, l'égalité, la famille et la responsabilité.

Il y a sept ans environ, nous n'avions qu'une mine aurifère au Québec avec un effectif de 350 employés. Aujourd'hui, nous exploitons huit mines au Mexique, au Canada et en Finlande et comptons quelque 8 300 employés. Notre capacité de générer une croissance durable et rentable est digne de mention puisque la *Harvard Business Review* nous a classés au 55^e rang de sa liste des 100 entreprises les plus performantes du monde en 2016, en se basant sur notre rendement au fil du temps et sur nos classements sur le plan financier ainsi qu'en matière environnementale, sociale et de gouvernance – nous sommes au premier rang des quatre sociétés canadiennes au classement et parmi les quatre sociétés minières figurant sur la liste.

À l'occasion de nos 60 ans de succès, je voudrais remercier nos employés et notre conseil d'administration pour leurs conseils, leur engagement et leur soutien. Ensemble, nous sommes fiers de notre passé et nous sommes tournés vers l'avenir.

Fiers de notre passé

Depuis que nous avons franchi la dernière étape de notre croissance en 2011, notre volume de production a augmenté de près de 60 % et nous avons réduit nos coûts, augmenté nos marges et investi dans l'avenir de notre entreprise. Ces investissements se sont concrétisés par des achats d'actifs, la réduction de notre dette nette, l'expansion de nos programmes de forage, des activités d'exploration primaire, la poursuite de nos projets clés et des investissements dans notre personnel.

En 2016, nous avons atteint nos objectifs d'exploitation et franchi les principales étapes de notre développement. Pour une cinquième année d'affilée, nos activités ont dépassé leurs cibles de production. En mai, nous avons reçu les permis nécessaires pour poursuivre la mise en valeur de notre propriété Meliadine au Nunavut, et avons continué d'étendre la zone d'exploration et de mettre en valeur les ressources aurifères à notre gisement Amaruq. Les travaux d'exploration aux sites de Barsele, Sisar et El Barqueño, et à la zone Odyssey de Canadian Malartic ont généré de solides résultats. Financièrement, nos coûts d'exploitation ont été inférieurs à nos prévisions et nous avons continué de réduire notre dette nette.

Notre solide rendement entre 2012 et 2016 a jeté les bases de la prochaine phase de croissance d'Agnico Eagle. Au cours des trois prochaines années, nous prévoyons accroître notre production pour la faire passer de 1,6 million à 2 millions d'onces d'or par année.

Nous atteindrons cet objectif en demeurant centrés sur la stratégie de croissance à faible risque et de haute qualité d'Agnico Eagle. Notre croissance viendra des propriétés que nous possédons et des mines qui produisent déjà, et en mettant à profit les compétences des leaders chevronnés déjà en place dans notre entreprise.

Occupant une place centrale dans cette prochaine phase de croissance, le Nunavut constitue une nouvelle plateforme de production de grande qualité et de longue durée pour Agnico Eagle. Les avantages logistiques et l'expertise unique d'Agnico Eagle font que nous demeurons le principal joueur dans le nord du Canada.

Tournés vers l'avenir

Que réserve l'avenir à Agnico Eagle? Compte tenu de l'incertitude persistante dans le monde, tant sur les plans économique que politique, il sera difficile de prédire les marchés au cours des prochaines années, mais nous sommes convaincus de ce qui suit :

- Notre part de marché au Nunavut continuera de s'étendre. En 2016 seulement, les ressources minérales d'Amaruq ont affiché une croissance de 29 %, tandis que le gisement de Meliadine devrait produire plus de 5 millions d'onces d'or au cours de la durée de vie estimative de 14 ans de la mine. Dans les deux cas, les plans actuels prévoient l'exploitation d'environ la moitié de la minéralisation aurifère connue. Il y a donc des possibilités de développement. Dans les années à venir, nous prévoyons qu'Agnico Eagle aura des bases d'exploitation additionnelles et que nous pourrions tirer profit de nos compétences pour trouver et développer de nouveaux actifs et générer des rendements supérieurs pour nos actionnaires.
- Nous continuerons d'établir des liens de confiance avec nos collectivités hôtes en établissant des normes de rendement

élevées en ce qui a trait aux collectivités et au développement durable. Cela est particulièrement important dans l'environnement fragile du Nunavut, mais s'applique à toutes nos activités. Nous aspirons à être un bon voisin et à recevoir l'acceptation sociale de nos parties prenantes dans toutes les collectivités où nous sommes présents afin de faire avancer nos projets de mise en valeur.

- Nos gens sont sans aucun doute la clé de notre avenir. En préparant la voie à la prochaine génération de dirigeants pour notre société, nous demeurons déterminés à nous doter des meilleurs talents, des gens aptes à développer la prochaine génération de mines. Il nous faudra des dirigeants chevronnés et à l'esprit novateur, et capables de gérer le risque et d'entrevoir le potentiel de nouveaux gisements ou d'une région minière émergente. Ce sont les gens qui, en fin de compte, créeront de la valeur pour notre société dans les années à venir.

Pour 2017, nous anticipons un autre exercice marqué par une solide production et l'avancement de nos grands projets de mise en valeur. Nous veillerons à mettre à exécution notre prochaine phase de croissance et à maintenir notre filière de projets bien garnie, tout en faisant preuve d'innovation pour optimiser nos actifs actuels et demeurer ainsi concurrentiels.

Pour terminer, j'aimerais souligner la contribution de M. Tim Haldane, vice-président principal, Exploitation – États-Unis et Amérique latine, qui a pris sa retraite en février de cette année. Sous sa direction, le Mexique est devenu une région stratégique pour nous, qui a contribué de manière importante à l'excellent rendement de l'exploitation de la société. Au nom de tous les gens d'Agnico Eagle, nous remercions M. Haldane pour son leadership, son dévouement et, avant tout, son amitié.

Au cours des 60 dernières années, nous avons créé une entreprise de calibre mondial pour nos actionnaires. Et nous nous réjouissons, avec nos nouveaux plans de croissance, de pouvoir poursuivre sur la lancée de notre succès tout en continuant de créer de la valeur à long terme pour les actionnaires.



SEAN BOYD

Vice-président du conseil et chef de la direction

Le 13 mars 2017

Si nous sommes résilients, c'est parce que notre conseil d'administration nous a fait confiance pour l'aider à bâtir une société meilleure et plus solide, et que nos employés sont demeurés fidèles et sont toujours prêts à se dépasser pour assurer notre réussite.

Sean Boyd, chef de la direction, s'est joint à Agnico Eagle en 1985.



Satisfaire aux attentes

CIBLES DE 2016	RÉALISATIONS	CIBLES DE 2017
Production de 1 525 000 onces d'or (Prévisions révisées à la hausse à deux reprises en 2016)	✓ Cible atteinte Production annuelle de 1 662 888 onces d'or	Production de 1 555 000 onces d'or
Maintenir les réserves aurifères à un niveau correspondant à environ 10 à 15 fois le taux de production d'or annuelle	✓ Cible atteinte Les réserves aurifères ont augmenté de 5 % pour s'établir à 19,9 millions d'onces, ce qui demeure dans la fourchette d'environ 10 à 15 fois le taux de production d'or annuelle	Maintenir les réserves aurifères à un niveau correspondant à environ 10 à 15 fois le taux de production d'or annuelle
Total des coûts au comptant par once d'or produite de 590 \$ à 630 \$	✓ Cible atteinte Total des coûts au comptant par once d'or produite de 573 \$	Total des coûts au comptant par once d'or produite de 595 \$ à 625 \$
Coûts de maintien tout compris par once d'or produite de 850 \$ à 890 \$	✓ Cible atteinte Coûts de maintien tout compris par once d'or produite pour les sous-produits de 824 \$ l'once	Coûts de maintien tout compris par once d'or produite pour les sous-produits de 850 \$ à 900 \$ l'once
Augmenter les flux de trésorerie d'exploitation par action	✓ Cible atteinte Flux de trésorerie d'exploitation annuels de 3,50 \$ l'action contre 2,85 \$ l'action en 2015	Augmenter les flux de trésorerie d'exploitation par action
Rechercher des occasions dans des régions à faible risque qui correspondent bien à nos compétences et à nos capacités	✓ Cible atteinte Nous avons fait des investissements dans Cartier Resources Inc., G4G Capital Corp., Pershimco/Orla et Belo Sun	Rechercher des occasions dans des régions à faible risque qui correspondent bien à nos compétences et à nos capacités
Fréquence totale des accidents (perte de temps et travail restreint) en deçà de 1,40 pour la main-d'œuvre d'Agnico Eagle; cibler l'objectif idéal de « zéro blessure » et recourir à des indicateurs de rendement de premier ordre	✓ Cible atteinte Fréquence totale des accidents de 1,04, en baisse de 15 % par rapport au taux de 2015	Fréquence totale des accidents en deçà de 1,25 pour la main-d'œuvre d'Agnico Eagle; cibler l'objectif idéal de « zéro blessure » et recourir à des indicateurs de rendement de premier ordre
Aucune amende ni pénalité pour des manquements en matière d'environnement	✗ Cible non atteinte¹	Aucune amende ni pénalité pour des manquements en matière d'environnement
Aucun incident environnemental de catégorie 3, 4 ou 5	✗ Cible non atteinte²	Aucun incident environnemental de catégorie 3, 4 ou 5

1 La mine LaRonde a reçu un avis d'infraction du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour avoir omis de signaler un incident dans les 24 heures. L'incident est survenu en soirée le samedi de la fin de semaine de la fête du Travail et n'a pas été signalé avant le mardi suivant.

2 Deux incidents de catégorie 3 sont survenus au cours de l'exercice : 1) Environ 1 190 litres de carburant se sont répandus sur le site du projet Meliadine au Nunavut lorsqu'un sous-traitant exploitant remplissait un camion-citerne. En raison du froid, le conducteur est allé s'abriter un moment dans la cabine du camion, laissant l'opération de remplissage sans surveillance, de là le déversement sur le site. Des mesures ont aussitôt été prises pour arrêter la pompe et circonscrire le déversement. Tout le sol et les matières contaminées ont été ramassés et transportés à la station d'épandage sous licence de Meliadine. L'incident a été signalé aux autorités et une formation d'appoint sur la marche à suivre a été dispensée à l'employé. 2) Un sous-traitant qui conduisait une semi-remorque transportant des conteneurs vers la mine Meadowbank a fait une sortie de route en essayant de monter une côte, et a soudainement été ralenti par la circulation. La remorque s'est renversée sur le flanc, entraînant le déversement de quelque 300 litres de diesel sur le sol gelé, ainsi que l'ouverture et le déversement de quelques sacs de nitrate d'ammonium qui se trouvaient dans les conteneurs. Des mesures ont été prises sur-le-champ pour circonscrire le déversement. Toutes les matières contaminées ont été ramassées et transportées à la mine Meadowbank afin d'être éliminées de manière appropriée. L'enquête qui a eu lieu a révélé que l'accident était dû à un manque d'entretien de la semi-remorque, laquelle a donc été réparée. L'incident a été signalé aux autorités.



Aperçu des activités

Faits saillants de 2016

Production
de 1,66 million
d'onces d'or

Production
de 4,8 millions
d'onces d'argent

Augmentation
de 25 % de notre
dividende trimestriel

Pour un aperçu complet de nos activités, visitez www.agnicoeagle.com/French/exploitations-et-projets-de-mise-en-valeur/default.



À LaRonde, mine phare d'Agnico Eagle, on estime qu'en 2017, environ 87 % du minerai proviendra de la partie plus profonde de la mine (en-dessous du niveau 248) où les teneurs sont plus élevées.

Agnico Eagle a pour mission d'être une entreprise de haut calibre avec une stratégie d'affaires simple et cohérente qui, à long terme, génère des rendements supérieurs pour ses actionnaires, et qui crée un excellent milieu de travail pour ses employés tout en contribuant au bien-être des communautés où elle exerce ses activités.

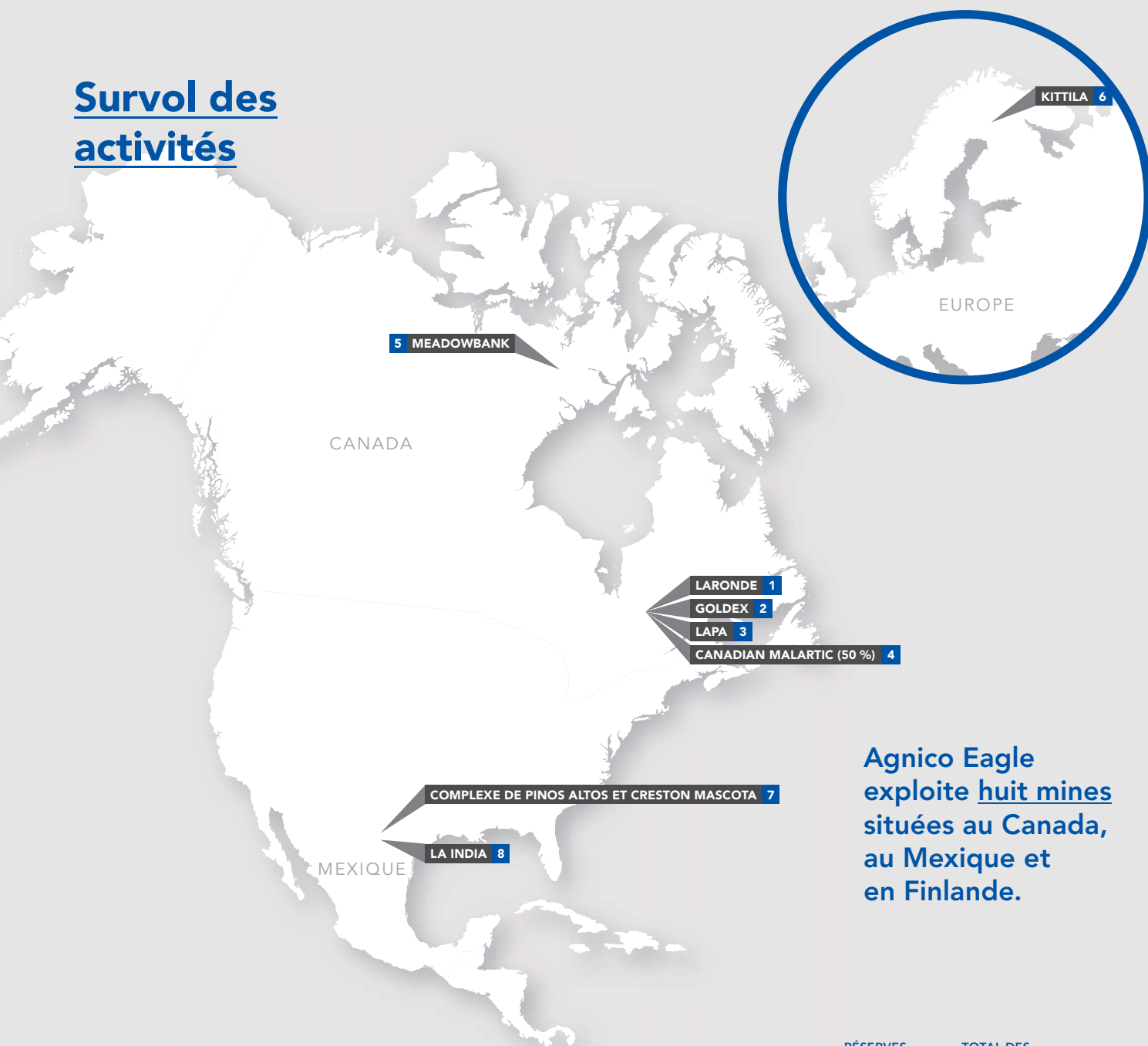
Nos activités ont dépassé leurs cibles de production en 2016, nos coûts ayant été moins élevés que prévu, ce qui nous a permis de réviser nos prévisions à la hausse pour le cinquième exercice d'affilée.

En 2016, la production d'or payable a totalisé 1 662 888 onces d'or, le total des coûts au comptant par once s'établissant à 573 \$. En 2017, la production d'or payable devrait se situer aux environs de 1 555 000 onces, tandis que le total des coûts au comptant par once devrait s'établir entre 595 \$ et 625 \$.

Dans cette section

Rendement	11
Filière de projets	15
Employés	18

Survol des activités



Agnico Eagle exploite huit mines situées au Canada, au Mexique et en Finlande.

				PRODUCTION EN 2016 (ONCES D'OR)	RÉSERVES D'OR (EN MILLIERS D'ONCES D'OR)	TOTAL DES COÛTS AU COMPTANT (\$/OZ)	DURÉE DE VIE DE LA MINE*
EMPLACEMENT		TYPE DE MINE					
CANADA							
1	LaRonde	Rouyn-Noranda /Val-d'or, Québec	Souterraine	305 788	3 053	501	8 ans
2	Goldex	Val-d'or, Québec	Souterraine	120 704	886	532	9 ans
3	Lapa	Région de l'Abitibi, Québec	Souterraine	73 930	38	732	1 an
4	Canadian Malartic (50 %)	Malartic, Québec	À ciel ouvert	292 514	3 548	606	10 ans
5	Meadowbank	Région de Kivalliq, Nunavut	À ciel ouvert	312 214	711	715	8 ans**
EUROPE							
6	Kittila	Kittila, Finlande	Souterraine	202 508	4 479	699	18 ans
MEXIQUE							
7	Complexe de Pinos Altos et Creston Mascota	État du Chihuahua, nord du Mexique	Souterraine et à ciel ouvert	192 772 + 47 296	1 424 + 102	356 + 516	7 ans
8	La India	Sonoro, Mexique	À ciel ouvert	115 162	1 020	395	6 ans

*D'après les plans portant sur la durée de vie actuelle de la mine.

**Comprend la production provenant du gisement Whale Tail à Amaruaq.

Rendement

La mine Goldex a maintenu un solide rendement de l'exploitation en 2016.

Agnico Eagle est résolue à satisfaire aux attentes de croissance et à maintenir des normes de rendement élevées, tout en assurant à son personnel un milieu de travail sain et sécuritaire, avec le minimum d'impacts environnementaux, et au sein de collectivités ouvertes.

LaRonde, avec ses teneurs en or plus élevées, affiche une excellente production et de solides résultats au chapitre des coûts

En 2016, la mine LaRonde a produit 305 788 onces d'or, moyennant un total des coûts au comptant par once de 501 \$, comparativement à 267 921 onces d'or, moyennant un total des coûts au comptant par once de 590 \$ en 2015. Le total des coûts au comptant par once a diminué en raison des teneurs en or plus élevées trouvées dans la partie plus profonde de la mine et de la hausse des produits tirés des sous-produits des métaux.

Canadian Malartic établit des records au chapitre de la production et du débit du broyeur

La mine Canadian Malartic a établi un nouveau record de production en 2016. La quote-part de la production d'Agnico Eagle a été de 292 514 onces d'or, moyennant un total des coûts au comptant par once de 606 \$, comparativement à 285 809 onces d'or, moyennant un total des coûts au comptant par once de 596 \$ en 2015. Le total des coûts au comptant par once a augmenté en raison de l'accroissement du débit du broyeur et de l'entretien non planifié des composantes des cuves de lixiviation, du broyeur à boulets et du concasseur de l'usine de traitement, ainsi que de la hausse des coûts de sous-traitance et des coûts des redevances découlant des niveaux de production accrus.

La mine Lapa prolonge ses activités de production jusqu'en 2017

On s'attendait à ce que la mine accuse une baisse graduelle de sa production vers le quatrième trimestre de 2016, mais celle-ci s'est maintenue jusqu'à la fin de l'exercice. Lapa a produit 73 930 onces d'or en 2016, moyennant un total des coûts au comptant par once de 732 \$, comparativement à 90 967 onces d'or, moyennant un total des coûts au comptant par once de 590 \$ en 2015. Le total des coûts au comptant par once

a augmenté en raison d'une baisse de la production et d'un accroissement des coûts de mise en valeur associés aux nouvelles zones d'extraction.

La mine Lapa devrait demeurer en exploitation jusqu'à la fin du premier trimestre de 2017 au moyen de la production provenant de la zone Deep Est et de la zone 7 Deep. La société évalue actuellement les possibilités de poursuivre la production au deuxième trimestre de 2017.

Goldex augmente sa production et maintient le cap en vue de la mise en valeur de la zone Deep 1

En 2016, la mine Goldex a produit 120 704 onces d'or, moyennant un total des coûts au comptant par once de 532 \$, comparativement à 115 426 onces d'or, moyennant un total des coûts au comptant par once de 538 \$ en 2015. Le total des coûts au comptant par once a diminué sous l'effet d'une hausse de la production.

La mise en service du projet de la zone Deep 1 continue de respecter le budget et demeure prévue pour le début de 2018. L'excavation souterraine aux fins du système Rail-Veyor est presque terminée, et l'installation progresse comme prévu. L'aménagement souterrain des sous-niveaux nécessaires à l'extraction minière se poursuit et l'infrastructure en surface a été installée.

Agnico Eagle a fait l'acquisition du gisement de cuivre-or Akasaba Ouest en janvier 2014. Situé à moins de 30 km de la mine Goldex, ce gisement pourrait créer de la souplesse et des synergies pour les activités de la société dans la région de l'Abitibi en permettant l'utilisation de la capacité de broyage excédentaire aux mines Goldex et LaRonde, tout en réduisant les coûts en général. Le projet fait actuellement l'objet d'une évaluation environnementale des gouvernements provincial et fédéral, et le processus d'obtention des permis

Le solide rendement de la mine est attribuable à une hausse de la production d'or et à une production d'argent record pour l'exercice.

devrait se poursuivre jusqu'en 2018. La société prévoit commencer à extraire du minerai du gisement à ciel ouvert Akasaba Ouest en 2019.

Meadowbank évalue les possibilités de prolonger la production jusqu'en 2018

En 2016, la mine Meadowbank a produit 312 214 onces d'or, moyennant un total des coûts au comptant par once de 715 \$, comparativement à 381 804 onces d'or, moyennant un total des coûts au comptant par once de 613 \$ en 2015. Le total des coûts au comptant par once a augmenté en raison d'une baisse de la production et du débit à l'approche de l'épuisement de la mine. Au puits Vault, on évalue actuellement les possibilités d'accroître la production jusqu'à la clôture de l'exercice 2018. De plus, la production provenant du nouveau gisement Whale Tail devrait commencer en 2019.

Kittila établit des records pour ce qui est de la production et du débit du broyeur

La mine Kittila affiche toujours d'excellents résultats au chapitre de la production et du débit du broyeur, résultat essentiellement de travaux de mise en valeur accrus qui ont facilité l'accès au minerai et d'une solide productivité minière. En 2016, Kittila a produit 202 508 onces d'or, moyennant un total des coûts au comptant par once de 699 \$, comparativement à 177 374 onces d'or, moyennant un total des coûts au comptant par once de 709 \$ en 2015. Le total des coûts au comptant par once a diminué en raison d'une hausse de la production sur un an à la mine.

Pinos Altos enregistre une production d'argent record

Le solide rendement de la mine est attribuable à une hausse de la production d'or et à une production d'argent record pour l'exercice. En 2016, Pinos Altos a produit 192 772 onces d'or, moyennant un total des coûts au comptant par once de 356 \$, comparativement à 192 974 onces d'or, moyennant un total des coûts au comptant par once de 387 \$

en 2015. Le total des coûts au comptant par once a diminué en raison d'une hausse de la production d'or et d'argent, ainsi que taux de change favorables.

Le projet du puits Pinos Altos est terminé et l'installation a été mise en service à la mi-juin, et la capacité nominale de 6 000 tonnes par jour sera atteinte en juillet, ce qui permettra de mieux harmoniser la capacité d'extraction et la capacité du broyeur. Les travaux de mise en valeur ont également commencé au remblai de lixiviation en tas de la phase III.

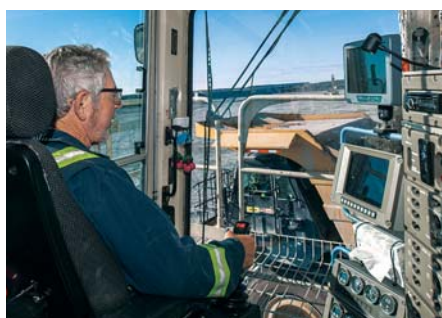
Creston Mascota pourrait potentiellement prolonger sa durée de vie

Le gisement de Creston Mascota a produit 47 296 onces d'or en 2016, moyennant un total des coûts au comptant par once de 516 \$, comparativement à 54 703 onces d'or, moyennant un total des coûts au comptant par once de 430 \$ en 2015. Le total des coûts au comptant par once a augmenté surtout en raison d'une baisse de la production.

Les travaux réalisés au remblai de lixiviation en tas de la phase IV se sont terminés à la fin de 2016, et l'empilage des matières devrait commencer au début de 2017. De plus, le forage d'exploration a donné des résultats favorables dans les zones Bravo, Madrono et Cubiro, qui ont le potentiel de prolonger la durée de vie du remblai de lixiviation en tas du gisement de Creston Mascota et de fournir un volume de minerai supplémentaire au broyeur de la mine Pinos Altos.

La India accroît ses réserves et ressources minérales

La mine La India a affiché un solide rendement au cours de l'exercice, produisant 115 162 onces d'or, moyennant un total des coûts au comptant par once de 395 \$, comparativement à 104 362 onces d'or, moyennant un total des coûts au comptant par once de 436 \$ en 2015. Le total des coûts au comptant par once a diminué en raison d'une hausse de la production d'or et d'argent.



La mine Meadowbank explore des possibilités de prolonger la production au puits Vault jusqu'à la fin de 2018.



La mine Kittila d'Agnico Eagle en Finlande est le principal producteur d'or primaire d'Europe et renferme les plus importantes réserves minérales de la société.

Gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement

Nous avons été ébranlés au cours de l'exercice par le décès d'un employé d'un sous-traitant à la mine Kittila. Malgré cette tragédie, nous avons enregistré des résultats record au chapitre de la sécurité, soit le moins grand nombre d'accidents avec perte de temps (APT) depuis que nous avons commencé à compiler des statistiques mondiales il y a 10 ans, et trois de nos sites (Creston Mascota, La India et Lapa) ont obtenu un triple zéro, soit zéro APT, zéro affectation à des travaux légers et zéro accident mortel.

Le taux de fréquence combiné des accidents entraînant une perte de temps et une restriction des activités s'est établi à 1,04, ce qui représente une baisse de 15 % par rapport à notre rendement de 2015 et un taux inférieur au taux cible de 1,40. C'est la sixième année d'affilée où la fréquence totale d'APT atteint le niveau le plus bas jamais enregistré.

En 2016, les émissions globales de gaz à effet de serre (GES) d'Agnico Eagle ont totalisé 400 410 tonnes équivalent CO₂, soit une baisse de 2 % par rapport à 2015 (407 471 tonnes équivalent CO₂), ce qui est attribuable principalement à une réduction de l'utilisation du diesel à la mine La India où deux projets de construction (une nouvelle route et l'agrandissement du remblai de lixiviation) ont pris fin en 2015. L'intensité globale moyenne des émissions de GES a baissé de 6 % pour s'établir à 0,0189 équivalent CO₂ (0,0200 en 2015) par tonne de minerai traité, baisse également liée à l'utilisation réduite de diesel à la mine La India.

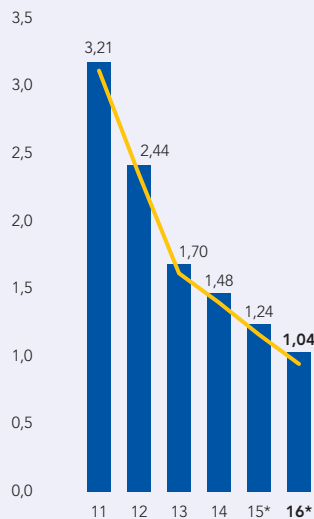
En 2016, nous avons entrepris l'audit interne du système de gestion des pratiques minières responsables d'Agnico Eagle et la mise en œuvre de chacun de ses 17 éléments.

Les résultats des audits ont révélé une importante amélioration dans la mise en œuvre du système de gestion des pratiques minières responsables dans l'ensemble des sites. Au total, 168 points ont été relevés, et les sites ont déjà commencé à prendre des mesures pour les corriger. Tout au long de ces audits, tous les sites ont échangé sur les pratiques exemplaires et innovations.



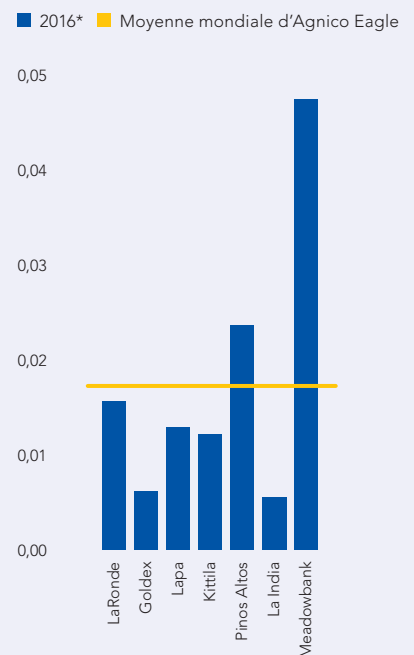
Nous sommes déterminés à maintenir les normes les plus élevées possibles en matière de santé et de sécurité, et à atteindre notre objectif ultime de créer un milieu de travail sans accident.

Fréquence totale des accidents (perte de temps et travail restreint)



*Comprend la mine Canadian Malartic.

Intensité des émissions de GES (2016)



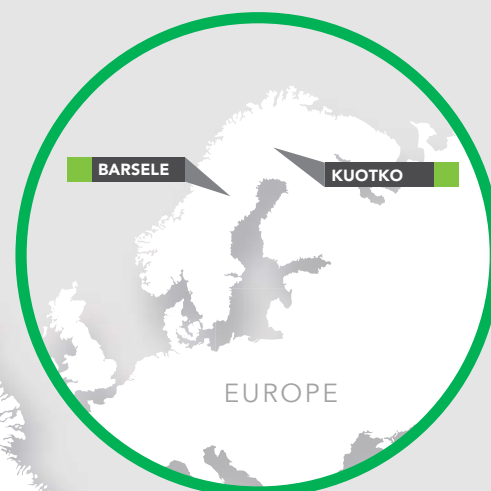
*Ne comprend pas la mine Canadian Malartic.

Pour en apprendre davantage, visitez www.agnicoeagle.com/French/developpement-durable.

Survol des projets de mise en valeur et d'exploration

■ Projets de mise en valeur

■ Projets d'exploration



CANADA

MEXIQUE

HAMMOND REEF (50 %)

AMARUQ 1

MELIADINE 2

AKASABA OUEST

ELLISON & BOUSQUET

PANDORA/WOOD-PANDORA

KIRKLAND LAKE (50 %)

EL BARQUEÑO

Les projets Amaruq et Meliadine au Nunavut, dans le nord du Canada, devraient faire augmenter la production de manière considérable dès 2019.

								
		EMPLACEMENT	ÉTAPE	TAILLE DE LA PROPRIÉTÉ	PARTICIPATION	TYPE DE MINE POSSIBLE	RÉSERVES D'OR (EN MILLIERS D'ONCES D'OR)	RESSOURCES (EN MILLIERS D'ONCES D'OR)
1	Amaruq	District de Kivalliq, Territoire du Nunavut	Mise en valeur nouvellement autorisée	116 717 ha	100 %	À ciel ouvert Souterraine	–	Ressources minérales indiquées de 16,9 millions de tonnes titrant 3,88 g/t d'or (2,1 millions d'onces)
								Ressources minérales présumées de 4,9 millions de tonnes titrant 4,81 g/t d'or (763 000 onces)
2	Meliadine	District de Kivalliq, Territoire du Nunavut	Mise en valeur nouvellement autorisée	111 757 ha	100 %	Souterraine	14,5 millions de tonnes titrant 7,32 g/t d'or (3,4 millions d'onces)	Ressources minérales mesurées et indiquées de 20,8 millions de tonnes titrant 4,95 g/t d'or (3,3 millions d'onces)
								Ressources minérales présumées de 14,7 millions de tonnes titrant 7,51 g/t d'or (3,6 millions d'onces)



Filière de projets

Le dépôt satellite Amaruq permettra de prolonger la durée de vie de la mine Meadowbank jusqu'en 2024. La société disposera donc de plus de temps pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'exploration en vue de prolonger le dépôt Amaruq.

Les investissements d'Agnico Eagle dans l'établissement d'une filière de projets exemplaires de grande qualité ont produit d'importants résultats en 2016. Outre les projets d'Amaruq et de Meliadine nouvellement approuvés, nos projets clés de LaRonde, Goldex, Kittila, Barsele et El Barqueño continuent de progresser.

Les ressources aurifères d'Amaruq continuent de s'accroître

La mise en valeur d'Amaruq a été approuvée. La mine, qui attend de recevoir les permis requis, contribuera de manière importante à la prochaine phase de croissance de notre société.

En tant que gisement satellite de la mine Meadowbank, Amaruq utilisera l'infrastructure existante à la mine (matériel d'exploitation minière, broyeur, résidus, camp et piste d'atterrissage) pour commencer l'exploitation à ciel ouvert au gisement Whale Tail, dont la mise en production est prévue au troisième trimestre de 2019.

Le plan initial prévoit la production d'environ 2,0 millions d'onces d'or entre 2019 et 2024, ce qui représente moins de 50 % des ressources minérales actuellement connues du gisement Amaruq.

En 2016, la construction de la route d'exploration de 64 km pouvant être empruntée dans toutes les conditions climatiques était rendue comme prévu au kilomètre 27,5. En 2017, une tranche d'environ 73 M\$ sera dépensée pour l'achèvement de la route, la réalisation d'autres études techniques et l'approvisionnement en matériaux et en matériel pour la période de construction de 2018.

L'expansion des ressources aurifères à Amaruq se poursuit, ce qui prolonge la durée de vie de la mine Meadowbank et nous donne plus de temps pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'exploration afin d'étendre le gisement Amaruq et d'évaluer d'autres possibilités pour la propriété.

Première production de la mine Meliadine prévue un an d'avance sur le calendrier

La mise en valeur du projet Meliadine a été approuvée et la production devrait commencer au troisième trimestre de 2019, soit environ un an plus tôt que prévu.

Nous prévoyons qu'au cours de sa durée de vie estimative de 14 ans, la mine Meliadine produira environ 5,3 millions d'onces d'or, ce qui représente environ 50 % des réserves minérales et des ressources minérales actuellement connues.

Tout au long de 2016, les activités suivantes se sont poursuivies : travaux d'aménagement souterrains, réalisation d'études techniques détaillées et approvisionnement, construction des infrastructures de surface essentielles et acquisition d'installations de campement usagées.

En 2017, quelque 360 millions de dollars seront investis dans la poursuite des travaux d'aménagement souterrain, la construction d'une deuxième entrée pour la rampe, la construction du camp dans son intégralité, l'installation d'un système de chauffage et de ventilation souterrain, l'aménagement complet du parc de stockage de carburant à Rankin Inlet et l'achèvement des travaux de construction des installations de traitement et des centrales.

La mise en valeur du projet Meliadine a été approuvée et la production devrait commencer au troisième trimestre de 2019, soit environ un an plus tôt que prévu.



Les travaux additionnels menés au site Meliadine en 2016 ont positionné le projet en vue d'une mise en production prévue pour 2019, soit un an plus tôt que prévu.



Le programme de forage de 2017 à El Barqueño vise à étendre les zones connues et à évaluer d'autres secteurs cibles.

La région de l'Abitibi continue de dégager de la valeur

À la mine Goldex, nous avons continué d'évaluer les possibilités d'accroître le débit en provenance de la zone Deep 1, ainsi que la possibilité d'exploiter une partie de la zone Deep 2, ce qui pourrait nous permettre d'accroître les niveaux de production ou de prolonger la durée de vie actuelle de la mine Goldex et de réduire les coûts d'exploitation.

À la propriété Odyssey (détenue à 50 %), qui est adjacente à la mine Canadian Malartic, des ressources minérales présumées initiales ont été déclarées et estimées à 0,7 million d'onces d'or (10,3 millions de tonnes titrant 2,15 g/t d'or). On prévoit que ces ressources minérales déclarées augmenteront en 2017.

Kittila évalue la possibilité d'accroître sa production et Barsele déclare des ressources minérales présumées initiales

Il est possible, à la mine Kittila, de hausser la production à 2 millions de tonnes par année, par rapport à 1,6 million de tonnes actuellement. Des études sont actuellement en cours afin d'évaluer s'il serait rentable d'accroître le débit de production, que l'on pourrait soutenir par la suite avec la mise en valeur des zones Rimpi et Sisar. Des travaux de forage sont en cours afin d'évaluer plus à fond la zone Sisar où une minéralisation a maintenant été délimitée à une profondeur de 2,0 km sous la surface.

Au projet Barsele en Suède (participation à 55 %, pouvant aller jusqu'à 70 %), le total des ressources minérales présumées (sur une base de 100 %) est estimé à 1,2 million d'onces (21,7 millions de tonnes titrant 1,72 g/t d'or). Le gisement semble présenter un tonnage en vrac et un potentiel souterrain, et ses possibilités de production future sont actuellement évaluées. On prévoit une augmentation des ressources minérales en 2017.

Relancement des activités d'exploration minière au Mexique

Les travaux d'exploration au Mexique demeurent centrés sur la mise en valeur de gisements satellites rentables à Pinos Altos et Creston Mascota, la découverte de nouvelles zones de minéralisation à La India et la poursuite du projet El Barqueño. À Pinos Altos, les travaux d'exploration dans la zone Cerro Colorado ont permis de délimiter une zone de minéralisation additionnelle, et des travaux de forage seront effectués en 2017. À La India, des travaux de forage d'exploration ont permis d'accroître les réserves minérales de 18 % et les ressources minérales de 5 %, et des études ont été entreprises afin d'examiner les possibilités d'expansion de la mine.

Au projet El Barqueño, le forage de conversion a permis de mettre au jour des ressources minérales indiquées initiales estimées à 301 000 onces d'or et 1,2 million d'onces d'argent (8,5 millions de tonnes titrant 1,11 g/t d'or et 4,35 g/t d'argent). Différentes options sont à l'étude afin d'optimiser les coûts de traitement potentiels du projet et de récupération de l'or.

Questions en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de réglementation

Nous prévoyons recevoir les permis requis pour la mise en valeur d'Amaruq au cours du deuxième trimestre de 2018.

À l'heure actuelle, nous travaillons étroitement avec la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER) et l'Office des eaux du Nunavut (OEN) dans le cadre du processus d'autorisation conjoint de la fosse Whale Tail, qui progresse selon l'échéancier et la démarche prévus par la CNER en novembre 2016.

Le 27 janvier 2017, la CNER et l'OEN ont annoncé le début de l'examen technique du projet, qui débouchera sur des audiences publiques à la fin du troisième trimestre de 2017. La société s'attend à obtenir le certificat du projet et le permis d'utilisation des eaux (phase 1 – fosse Whale Tail) au troisième trimestre de 2018.

Le 15 avril 2016, la CNER a approuvé le permis d'utilisation des eaux de type A du projet Meliadine, qui a été délivré le 19 mai 2016. C'était le dernier permis requis avant le début des travaux de construction à Meliadine.



Des travaux de forage sont en cours à la mine Kittila afin d'évaluer plus en profondeur la zone Sisar, où la minéralisation a été délimitée à une profondeur de 2,0 km sous la surface.

La mine phare LaRonde continue d'ajouter de la valeur

La mine LaRonde et le complexe de traitement ont produit plus de 5 millions d'onces d'or depuis leur entrée en production en 1988. De nouveaux résultats de forage au gisement LaRonde 3 – la portion qui se trouve sous une profondeur de 3,1 kilomètres – et dans la Zone 5 révèlent que la mine permettra de produire une quantité considérable d'or pendant de nombreuses années encore.

La zone 5 de LaRonde (auparavant appelée zone 5 de Bousquet) a reçu les approbations nécessaires en vue de sa mise en valeur en tant que mine satellite souterraine, sous réserve de l'obtention des permis. Son exploitation devrait commencer au milieu de 2018, et on prévoit une production moyenne de 45 000 onces par année jusqu'en 2026. Les dépenses en immobilisations totales pour la mise en production de la zone 5 de LaRonde sont estimées à environ 80 millions de dollars.

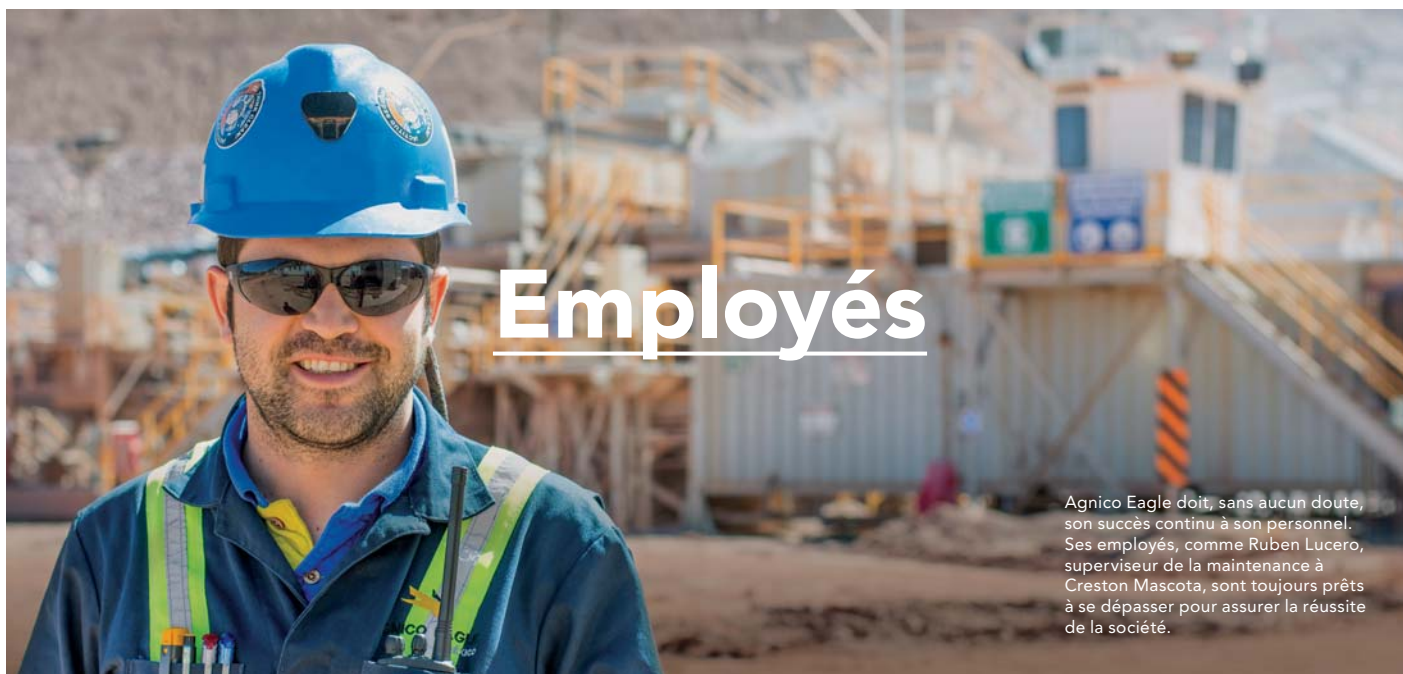
En 2016, les travaux de forage dans la portion est du gisement de LaRonde 3 ont permis l'ajout de réserves de 200 000 onces d'or (1,2 million de tonnes titrant 5,15 g/t d'or) – les premières réserves minérales déclarées sous le niveau 311. Pendant ce temps, les travaux de forage dans la portion ouest de LaRonde 3 ont révélé une minéralisation à teneur plus élevée. D'autres travaux de forage sont prévus en 2017.



Au projet LaRonde 3, des études se poursuivent afin d'évaluer le potentiel d'accroissement des réserves minérales et la possibilité de mener des activités d'extraction à une profondeur allant de 3,1 km à 3,7 km.

La mine LaRonde et le complexe de traitement ont produit plus de 5 millions d'onces d'or depuis leur entrée en production en 1988.

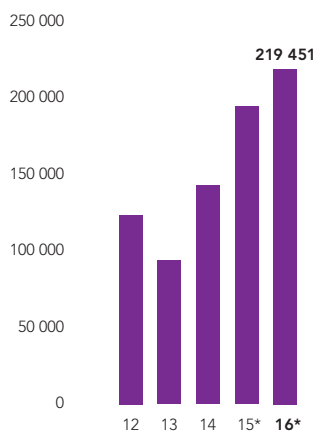
Pour en apprendre davantage, visitez www.agnicoeagle.com/French/exploitations-et-projets-de-mise-en-valeur/exploitations/laronde.



Agnico Eagle doit, sans aucun doute, son succès continu à son personnel. Ses employés, comme Ruben Lucero, superviseur de la maintenance à Creston Mascota, sont toujours prêts à se dépasser pour assurer la réussite de la société.

Au cours des 60 ans d'existence de la société, les employés d'Agnico Eagle ont pris une part active dans le développement de notre entreprise, toujours prêts à se dépasser pour assurer notre succès. Alors que nous préparons la voie à la prochaine génération de leaders, nous demeurons fidèles à notre culture, une composante essentielle de notre longévité et de notre succès.

Nombre total d'heures de formation



*Comprend la mine Canadian Malartic.

Les employés sont sans aucun doute la clé du succès continu d'Agnico Eagle. Il nous faudra des dirigeants chevronnés et à l'esprit novateur, capables de gérer le risque et d'entrevoir le potentiel de nouveaux gisements ou d'une région minière émergente. Ce sont les employés qui, en fin de compte, créeront de la valeur pour notre société dans les années à venir.

Nous préparons notre croissance future

Alors que nous entrons dans notre prochaine phase de croissance, nous nous sommes attachés à établir de solides plans de relève afin de garantir notre croissance à long terme. La croissance créera des occasions de développement pour nos leaders de demain, qui seront prêts à reprendre le flambeau le moment venu.

Pour bien nous préparer à la croissance, nous coordonnons nos activités de planification de la main-d'œuvre avec le processus de planification de la durée de vie de nos mines. Nous sommes également déterminés à maintenir un effectif réduit, ce qui nous aidera à demeurer efficaces et à mieux gérer toute instabilité dans la taille de notre effectif pendant les périodes de fluctuations des prix de l'or. Une structure allégée s'impose également pour assurer que nos gens sont exposés à de nouvelles expériences et à de nouvelles occasions dans leur cheminement de carrière chez Agnico Eagle.

Les défis de l'avenir dans le secteur minier

Nous avons acquis une vaste expertise en matière d'extraction et de traitement et de solides compétences dans de multiples domaines d'activité et dans lesquels nous offrons de nombreuses possibilités de carrière, tant pour notre portefeuille d'actifs existants que pour nos projets futurs. En 2016, nous avons lancé un plan de développement individuel prévoyant des activités de formation et de perfectionnement

continus. Pour les hauts dirigeants, nous y avons ajouté du coaching et du mentorat axés sur la communication, et des affectations de coaching externe. En 2017, nous lancerons un programme de formation visant à aider nos gens à développer leur sens des affaires, à élargir leurs perspectives et à les doter des outils nécessaires pour pouvoir relever les défis de demain dans le secteur minier.

Au cours des prochaines années, notre effectif augmentera considérablement avec l'ajout prévu de plus de 1 000 travailleurs spécialisés au Nunavut seulement. Nos équipes du Nunavut et de l'Abitibi travaillent actuellement à l'élaboration d'un plan de main-d'œuvre afin de coordonner les activités de recrutement, de sélection, de formation et de mutation interne.

Promouvoir nos valeurs

L'arrivée de nouveaux venus au sein de notre effectif incitera Agnico Eagle à promouvoir et à protéger notre culture et nos valeurs traditionnelles. Nous avons élaboré un ensemble clair et bien défini de principes directeurs afin de nous assurer de renforcer notre approche en matière de gestion et notre identité culturelle à l'échelle de la société, des principes qui ont contribué au succès d'Agnico Eagle depuis 60 ans.

Fier de faire partie de l'équipe

Chaque jour, plus de 8 300 employés nous aident à atteindre notre objectif, qui est de poursuivre une croissance progressive, responsable et durable. Parmi les milliers de personnes qui travaillent pour Agnico Eagle, nous avons demandé à Pujjuut Kusugak, coordonnateur principal, Affaires communautaires, au Nunavut, de nous dire, dans ses mots, pourquoi il est fier de faire partie de l'équipe d'Agnico Eagle.

« Ce dont je suis le plus fier, c'est d'aller à Meliadine ou Meadowbank et de voir des gens pour qui, dans le passé, il n'y avait pas de débouchés, et qui maintenant travaillent au camp ou à la mine. Et ces emplois, qui sont vraiment bien payés, ont contribué à stimuler nos communautés.

Juste à Rankin, 30 personnes ont obtenu leur diplôme d'études secondaires l'année dernière, et chaque année leur nombre augmente dans toutes les communautés. Donc, ce que nous devons faire maintenant, c'est nous occuper des étudiants qui ont terminé leur secondaire et qui poursuivent leurs études dans différents domaines.

Prenons le cas des ouvriers.

L'an dernier, nous avons eu trois apprentis qui sont devenus ouvriers au sein de la société. Ce sont des Inuits de nos communautés; nous sommes vraiment fiers d'eux.

Maintenant, comment faire pour améliorer les choses? Comment trouver les étudiants appelés à devenir ingénieurs, biologistes, formateurs, infirmiers, tous ces différents postes qui seront à combler dans la société? C'est étonnant parce qu'un emploi procure l'indépendance, et c'est précisément ce que veulent les gens : être indépendants et pouvoir subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Agnico Eagle a été un énorme stimulant pour nous. »



Pujjuut Kusugak (deuxième à partir de la gauche), employé chez Agnico Eagle, échange avec des membres de la collectivité de Rankin Inlet, à l'occasion du Jour de la Famille.

Nos principes directeurs sont :



Ancrés dans nos valeurs,

que sont les communications ouvertes et transparentes; la production en toute sécurité; les normes les plus élevées en matière d'honnêteté, de responsabilité et de rendement; le niveau élevé d'engagement des employés; le partage et le développement des compétences et de l'expertise des employés; et le maintien de nos aptitudes entrepreneuriales et de notre esprit innovateur.

Basés sur la collaboration,

ce qui veut dire encourager les débats ouverts et respectueux et les discussions franches; et savoir reconnaître les succès directement attribuables à des contributions et à un travail d'équipe exceptionnels.

Clairs et simples,

c'est-à-dire, valoriser les pratiques qui demeurent simples et sont fondées sur le bon sens; être aussi clair que possible quant aux rôles et contributions des gens; et s'assurer que les employés et la direction comprennent bien nos priorités d'affaires et y adhèrent.

**Confiance
Famille
Respect
Responsabilité
Égalité**

Réserves minérales

Hausse de 5 % des réserves d'or à 19,9 millions d'onces

En 2016, les réserves minérales ont augmenté de 0,9 million d'onces d'or. Agnico Eagle continue d'avoir l'une des teneurs de réserves minérales les plus élevées parmi ses pairs d'Amérique du Nord et nous exploitons maintenant sous la teneur moyenne des réserves de nos mines.

Plusieurs de nos propriétés ont converti avec succès des ressources minérales mesurées et indiquées en réserves minérales au cours de l'exercice : à la zone 5 de LaRonde, des réserves minérales de 423 000 onces d'or ont été ajoutées, tandis qu'à LaRonde, 200 000 onces d'or dans des réserves minérales ont été déclarées sous le niveau 311; le forage de conversion aux zones Sisar et Rimpi de Kittila a permis d'ajouter 338 000 onces aux réserves minérales d'or; le forage de conversion dans la zone Deep 1 à Goldex a augmenté les réserves minérales de 33 %, ou 218 000 onces d'or; la conversion réussie au prolongement de la zone principale à La India a permis d'augmenter les réserves minérales de 18 %, ou 153 000 onces d'or; tandis que les réserves minérales initiales à Upper Beaver contenant 698 000 onces d'or (sur une base de 50 %) ont été converties de ressources minérales indiquées.

Nos réserves minérales prouvées et probables, déduction faite de la production de 2016, totalisaient 268 millions de tonnes de minerai titrant 2,31 g/t d'or, ce qui signifie qu'elles renferment environ 19,9 millions d'onces d'or. Cette augmentation de 5 % reflète en grande partie le résultat de nouvelles études économiques internes à plusieurs mines et les conversions réussies mentionnées ci-dessus, contrebalancés en partie par la production en 2016 de 1 662 888 onces d'or payable (1 874 000 onces d'or extraites sur place). La teneur en or de l'ensemble de nos réserves minérales demeure essentiellement inchangée, passant de 2,37 g/t à 2,31 g/t, en dépit de teneurs de coupure légèrement inférieures à toutes les mines, résultat d'une réduction des coûts à plusieurs mines et d'une légère augmentation du prix de l'or présumé, ainsi que de modifications apportées aux hypothèses sur les taux de change utilisés pour les estimations.

Notre objectif est de maintenir nos réserves d'or à une quantité correspondant à environ 10 à 15 fois le taux de production d'or annuelle d'Agnico Eagle, et nous nous situons dans cette fourchette à l'heure actuelle.

Au 31 décembre 2016
EXPLOITATION / PROJET

OR	Participation	PROUVÉES			PROBABLES			PROUVÉES & PROBABLES		
		000 tonnes	g/t	000 oz Au	000 tonnes	g/t	000 oz Au	000 tonnes	g/t	000 oz Au
LaRonde (souterrain)	100 %	5 833	4,91	921	11 758	5,64	2 132	17 591	5,40	3 053
LaRonde Zone 5 (souterrain)	100 %	2 836	2,12	194	3 429	2,08	230	6 265	2,10	423
Canadian Malartic (à ciel ouvert)	50 %	25 560	0,95	785	76 274	1,13	2 764	101 834	1,08	3 548
Goldex (souterrain)	100 %	294	1,47	14	16 507	1,64	872	16 801	1,64	886
Akasaba Ouest (à ciel ouvert)	100 %	—	—	—	4 942	0,89	142	4 942	0,89	142
Lapa (souterrain)	100 %	259	4,58	38	—	—	—	259	4,58	38
Meadowbank (à ciel ouvert)	100 %	1 704	1,75	96	6 515	2,94	615	8 219	2,69	711
Meliadine (à ciel ouvert)		34	7,31	8	4 001	5,00	644	4 035	5,02	652
Meliadine (souterrain)		—	—	—	10 494	8,20	2 766	10 494	8,20	2 766
Meliadine Total	100 %	34	7,31	8	14 495	7,32	3 410	14 529	7,32	3 417
Upper Beaver (souterrain)	50 %	—	—	—	3 996	5,43	698	3 996	5,43	698
Kittila (souterrain)	100 %	1 148	4,19	155	28 907	4,65	4 325	30 055	4,64	4 479
Pinos Altos (à ciel ouvert)		180	0,85	5	2 525	2,07	168	2 705	1,99	173
Pinos Altos (souterrain)		3 331	2,79	299	11 364	2,61	953	14 696	2,65	1 251
Pinos Altos Total	100 %	3 512	2,69	304	13 889	2,51	1 120	17 401	2,55	1 424
Creston Mascota (à ciel ouvert)	100 %	65	0,94	2	2 426	1,29	100	2 491	1,28	102
La India (à ciel ouvert)	100 %	213	0,61	4	43 756	0,72	1 016	43 969	0,72	1 020
Total		41 458	1,89	2 520	226 895	2,39	17 423	268 353	2,31	19 943
ARGENT	Participation	PROUVÉES			PROBABLES			PROUVÉES & PROBABLES		
		000 tonnes	g/t	000 oz Ag	000 tonnes	g/t	000 oz Ag	000 tonnes	g/t	000 oz Ag
LaRonde (souterrain)	100 %	5 833	18,31	3 434	11 758	19,56	7 393	17 591	19,14	10 827
Pinos Altos (à ciel ouvert)		180	67,77	393	2 525	59,81	4 856	2 705	60,34	5 249
Pinos Altos (souterrain)		3 331	75,26	8 061	11 364	67,92	24 817	14 696	69,59	32 878
Pinos Altos Total	100 %	3 512	74,88	8 454	13 889	66,45	29 673	17 401	68,15	38 127
Creston Mascota (à ciel ouvert)	100 %	65	8,07	17	2 426	11,44	892	2 491	11,35	909
La India (à ciel ouvert)	100 %	213	14,67	100	43 756	2,57	3 615	43 969	2,63	3 716
Total		—	—	12 006	—	—	41 573	—	—	53 579
CUIVRE	Participation	PROUVÉES			PROBABLES			PROUVÉES & PROBABLES		
		000 tonnes	%	tonnes Cu	000 tonnes	%	tonnes Cu	000 tonnes	%	tonnes Cu
LaRonde (souterrain)	100 %	5 833	0,24	13 736	11 758	0,24	28 589	17 591	0,24	42 325
Akasaba Ouest (à ciel ouvert)	100 %	—	—	—	4 942	0,50	24 851	4 942	0,50	24 851
Upper Beaver (souterrain)	50 %	—	—	—	3 996	0,25	9 990	—	—	—
Total		—	—	13 736	—	—	63 430	—	—	77 166
ZINC	Participation	PROUVÉES			PROBABLES			PROUVÉES & PROBABLES		
		000 tonnes	%	tonnes Zn	000 tonnes	%	tonnes Zn	000 tonnes	%	tonnes Zn
LaRonde (souterrain)	100 %	5 833	0,41	23 706	11 758	1,10	128 864	17 591	0,87	152 569
Total		—	—	23 706	—	—	128 864	—	—	152 569

Ressources minérales

Hausse de 9 % des ressources minérales mesurées et indiquées

En 2016, les ressources minérales mesurées et indiquées d'Agnico Eagle ont augmenté de 9 % ou 1,3 million d'onces d'or, et totalisent maintenant environ 333 millions de tonnes titrant 1,53 g/t d'or, ou 16,4 millions d'onces d'or, la teneur demeurant pratiquement inchangée par rapport à l'exercice précédent.

De nombreux ajouts dans les ressources minérales mesurées et indiquées découlent de nos projets de mise en valeur et d'exploration avancée et comprennent : des ressources minérales indiquées initiales au gisement satellite Amaruq à Meadowbank de 2,1 millions d'onces (16,9 millions de tonnes titrant 3,88 g/t d'or) ont été répertoriées à des mines à ciel ouvert, presque toutes au gisement Whale Tail; des ressources minérales présumées de 714 000 onces d'or à la propriété Odyssey (reflet de la participation de 50 % d'Agnico Eagle); des ressources minérales présumées initiales de 661 000 onces d'or au projet Barsele en Suède (reflet de la participation de 55 % d'Agnico Eagle); et des travaux de forage de conversion au projet El Barqueño ont révélé des ressources minérales indiquées initiales estimatives de 301 000 onces d'or et de 1,2 million d'onces d'argent (8,5 millions de tonnes titrant 1,11 g/t d'or et 4,35 g/t d'argent).

Les ressources minérales présumées d'Agnico Eagle totalisent maintenant 221 millions de tonnes titrant 2,23 g/t, ou environ 15,9 millions d'onces d'or, ce qui représente une baisse d'environ 4 % en onces d'or (0,7 million d'onces), imputable en grande partie à la conversion à des catégories de confiance plus élevée.

Au 31 décembre 2016
EXPLOITATION / PROJET

OR	Participation	MESURÉES			INDIQUÉES			MESURÉES & INDIQUÉES			PRÉSUMÉES		
		000 tonnes	g/t	000 oz Au	000 tonnes	g/t	000 oz Au	000 tonnes	g/t	000 oz Au	000 tonnes	g/t	000 oz Au
LaRonde (souterrain)	100 %	–	–	–	5 688	3,27	598	5 688	3,27	598	7 701	6,68	1 655
LaRonde Zone 5 (souterrain)	100 %	–	–	–	8 897	2,49	712	8 897	2,49	712	2 873	5,28	488
Ellison (souterrain)	100 %	–	–	–	653	3,25	68	653	3,25	68	2 346	3,41	257
Canadian Malartic (à ciel ouvert)	50 %	2 001	1,34	86	11 121	1,56	559	13 122	1,53	644	4 599	1,46	216
Odyssey (souterrain)	50 %	–	–	–	–	–	–	–	–	–	10 343	2,15	714
Goldex (souterrain)	100 %	12 360	1,86	739	17 949	1,80	1 038	30 309	1,82	1 777	21 882	1,60	1 129
Akasaba Ouest (à ciel ouvert)	100 %	–	–	–	2 484	0,66	53	2 484	0,66	53	–	–	–
Lapa (souterrain)	100 %	85	5,29	14	693	4,09	91	778	4,22	105	652	7,55	158
Zulapa (à ciel ouvert)	100 %	–	–	–	–	–	–	–	–	–	391	3,14	39
Swanson (à ciel ouvert)	100 %	–	–	–	504	1,93	31	504	1,93	31	–	–	–
Meadowbank (à ciel ouvert)	100 %	587	1,00	19	3 099	2,28	227	3 686	2,07	246	1 142	3,13	115
Amaruq (à ciel ouvert)		–	–	–	16 925	3,88	2 109	16 925	3,88	2 109	4 931	4,81	763
Amaruq (souterrain)		–	–	–	–	–	–	–	–	–	6 814	6,22	1 362
Amaruq Total	100 %	–	–	–	16 925	3,88	2 109	16 925	3,88	2 109	11 745	5,63	2 125
Meliadine (à ciel ouvert)		–	–	–	7 867	4,24	1 072	7 867	4,24	1 072	1 054	5,35	181
Meliadine (souterrain)		–	–	–	12 911	5,38	2 234	12 911	5,38	2 234	13 656	7,68	3 371
Meliadine Total	100 %	–	–	–	20 778	4,95	3 306	20 778	4,95	3 306	14 710	7,51	3 552
Hammond Reef (à ciel ouvert)	50 %	82 831	0,70	1 862	21 377	0,57	389	104 208	0,67	2 251	251	0,74	6
Upper Beaver (souterrain)	50 %	–	–	–	1 818	3,45	202	1 818	3,45	202	4 344	5,07	708
AK (souterrain)	50 %	–	–	–	634	6,51	133	634	6,51	133	1 187	5,32	203
Anoki/McBean (souterrain)	50 %	–	–	–	934	5,33	160	934	5,33	160	1 263	4,70	191
Kittila (à ciel ouvert)		–	–	–	229	3,41	25	229	3,41	25	373	3,89	47
Kittila (souterrain)		1 607	2,45	127	18 885	2,95	1 794	20 492	2,91	1 920	10 686	4,06	1 395
Kittila Total	100 %	1 607	2,45	127	19 114	2,96	1 819	20 721	2,92	1 946	11 059	4,05	1 442
Kuotko, Finland (à ciel ouvert)	100 %	–	–	–	–	–	–	–	–	–	396	2,88	37
Kylmäkangas, Finland (souterrain)	100 %	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 896	4,11	250
Barsele, Suède (à ciel ouvert)		–	–	–	–	–	–	–	–	–	4 057	1,02	133
Barsele, Suède (souterrain)		–	–	–	–	–	–	–	–	–	7 887	2,08	528
Barsele Total	55 %	–	–	–	–	–	–	–	–	–	11 944	1,72	661
Pinos Altos (à ciel ouvert)		–	–	–	236	1,07	8	236	1,07	8	5 984	0,61	117
Pinos Altos (souterrain)		–	–	–	13 751	1,63	721	13 751	1,63	721	3 241	2,52	262
Pinos Altos Total	100 %	–	–	–	13 988	1,62	730	13 988	1,62	730	9 225	1,28	380
Creston Mascota (à ciel ouvert)	100 %	–	–	–	4 292	1,01	139	4 292	1,01	139	1 332	0,72	31
La India (à ciel ouvert)	100 %	11 127	0,24	85	63 081	0,39	783	74 208	0,36	869	92 631	0,38	1 132
El Barqueño (à ciel ouvert)	100 %	–	–	–	8 469	1,11	301	8 469	1,11	301	7 210	1,56	362
Total		110 598	0,82	2 933	222 497	1,88	13 446	333 095	1,53	16 378	221 119	2,23	15 850

RESSOURCES MINÉRALES

Au 31 décembre 2016
EXPLOITATION / PROJET

31 décembre 2016

EXPLOITATION / PROJET		MESURÉES			INDIQUÉES			MESURÉES & INDIQUÉES			PRÉSUMÉES		
	Participation	000 tonnes	g/t	000 oz Ag	000 tonnes	g/t	000 oz Ag	000 tonnes	g/t	000 oz Ag	000 tonnes	g/t	000 oz Ag
ARGENT													
LaRonde (souterrain)	100 %	–	–	–	5 688	20,51	3 751	5 688	20,51	3 751	7 701	14,48	3 584
Kylmäkangas, Finlande (souterrain)	100 %	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 896	31,11	1 896
Pinos Altos (à ciel ouvert)		–	–	–	236	20,40	155	236	20,40	155	5 984	20,94	4 029
Pinos Altos (souterrain)		–	–	–	13 751	40,57	17 935	13 751	40,57	17 935	3 241	41,87	4 363
Pinos Altos Total	100 %	–	–	–	13 988	40,22	18 090	13 988	40,22	18 090	9 225	28,30	8 392
Creston Mascota (à ciel ouvert)	100 %	–	–	–	4 292	16,98	2 343	4 292	16,98	2 343	1 332	11,54	494
La India (à ciel ouvert)	100 %	11 127	2,37	847	63 081	0,70	1 421	74 208	0,95	2 267	92 631	0,39	1 153
El Barqueño (à ciel ouvert)	100 %	–	–	–	8 469	4,35	1 183	8 469	4,35	1 183	7 210	4,50	1 043
Total		–	–	847	–	–	26 787	–	–	27 634	–	–	16 561
CUIVRE													
	Participation	000 tonnes	%	tonnes Cu	000 tonnes	%	tonnes Cu	000 tonnes	%	tonnes Cu	000 tonnes	%	tonnes Cu
LaRonde (souterrain)	100 %	–	–	–	5 688	0,21	11 676	5 688	0,21	11 676	7 701	0,25	19 589
Akasaba Ouest (à ciel ouvert)	100 %	–	–	–	2 484	0,40	9 941	2 484	0,40	9 941	–	–	–
Upper Beaver (souterrain)	50 %	–	–	–	1 818	0,14	2 567	1 818	0,14	2 567	4 344	0,20	8 642
Total		–	–	–	–	–	24,184	–	–	24 184	–	–	28 231
ZINC													
	Participation	000 tonnes	%	tonnes Zn	000 tonnes	%	tonnes Zn	000 tonnes	%	tonnes Zn	000 tonnes	%	tonnes Zn
LaRonde (souterrain)	100 %	–	–	–	5 688	0,93	52 850	5 688	0,93	52 850	7 701	0,60	46 358
Total		–	–	–	–	–	52 850	–	–	52 850	–	–	46 358

Mines Agnico Eagle Itée

Notes : Les réserves minérales ne constituent pas un sous-ensemble des ressources minérales. Les tonnages et les quantités de métaux présentés dans ce tableau ont été arrondis au millier près; les quantités totales peuvent donc différer des totaux indiqués par colonne. Veuillez consulter le communiqué publié par la société le 15 février 2017 ainsi que la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 pour obtenir de plus amples détails sur les réserves minérales et les ressources minérales. Les données scientifiques et techniques sur les estimations des réserves minérales et des ressources minérales qui sont présentées dans ce tableau ont été approuvées par Daniel Doucet, ing., directeur corporatif principal, Développement des réserves de la société, personne qualifiée au sens du Règlement 43-101.

Les hypothèses utilisées pour estimer réserves minérales et des ressources minérales en date du 31 décembre 2016 pour toutes les mines et tous les projets présentés par la société (sauf pour le projet Meliadine, la mine Canadian Malartic et le projet Upper Beaver) étaient les suivantes : 1 150 \$ US l'once d'or, 16,50 \$ US l'once d'argent, 0,95 \$ US la livre de zinc et 2,15 \$ US la livre de cuivre, et des taux de change de 1,20 \$ CA pour 1,00 \$ US, de 16,00 pesos mexicains pour 1,00 \$ US et de 1,15 \$ US pour 1,00 € pour toutes les mines et tous les projets, sauf pour les mines Lapa et Meadowbank, au Canada, ainsi que pour la mine Creston Mascota et la fosse Santo Niño à la mine Pinos Altos, au Mexique, pour lesquels on a utilisé, en raison de leur courte durée de vie restante, des taux de change de 1,30 \$ CA pour 1,00 \$ US et de 16,00 pesos mexicains pour 1,00 \$ US (autres hypothèses inchangées).

Les ressources et réserves minérales du projet Meliadine sont les mêmes qu'au 31 décembre 2015 (basées sur 1 100 \$US l'once d'or et un taux de change de 1,16 \$ CA pour 1,00 \$ US).

Canadian Malartic GP (la « société en nom collectif »), société dont Agnico Eagle et Yamana sont propriétaires respectivement à hauteur de 50 % et qui est le propriétaire et l'exploitant de la mine Canadian Malartic et la corporation Canadian Malartic, détenue par Agnico Eagle (50%) et Yamana (50%) qui détient et opère le projet Upper Beaver à Kirkland Lake a utilisé les hypothèses suivantes pour estimer les réserves minérales et les ressources minérales de la mine Canadian Malartic et le projet Upper Beaver en date du 31 décembre 2016 : 1 200 \$ US l'once d'or, une teneur de coupure entre 0,33 g/t d'or et 0,37 g/t d'or (selon le gisement), une teneur de coupure de 125 \$ CA/tonne revenu net de fonderie pour le projet Upper Beaver et un taux de change de 1,25 \$ CA pour 1,00 \$ US.

Gouvernance d'entreprise

Nous nous efforçons de gagner et de conserver la confiance des actionnaires grâce à un engagement inébranlable envers une gouvernance d'entreprise solide et efficace. Nos méthodes de gouvernance reflètent la structure et les processus que nous jugeons nécessaires pour améliorer le rendement de la société et rehausser la valeur pour les actionnaires.

Notre conseil d'administration est composé de 12 administrateurs, et tous sont indépendants, sauf un. Le conseil d'administration a l'ultime responsabilité de superviser la gestion des activités et des affaires de la société, tout en agissant dans le meilleur intérêt de celle-ci. Il s'acquiesce de ses responsabilités soit directement, soit par l'intermédiaire de quatre comités – le comité de la gouvernance d'entreprise, le comité d'audit, le comité de la rémunération et le comité responsable de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable.

Le conseil d'administration est conscient que la diversité joue un rôle important, car elle fait en sorte que ses membres, dans leur ensemble, possèdent les qualités, les aptitudes, l'expérience et les compétences nécessaires pour superviser de façon efficace l'orientation stratégique et la gestion de la société. Il perçoit les avantages d'assurer une diversité au sein du conseil, qu'il considère comme un élément essentiel pour attirer des administrateurs de haut calibre et maintenir l'efficacité de son mandat. Selon lui, la diversité englobe le genre, l'âge, la culture, la race, l'origine ethnique et la région géographique, ainsi que d'autres caractéristiques relatives à ses parties prenantes et aux collectivités dans lesquelles la société est présente et mène ses activités.

Le conseil d'administration n'impose aucun pourcentage déterminé au chapitre des critères de sélection, car il estime que tous les facteurs doivent être pris en considération au moment d'évaluer les mérites d'un administrateur et de déterminer la composition la plus efficace pour le conseil. Au sein des administrateurs non membres de la direction, la proportion de femmes et la proportion de non-résidents du Canada s'élèvent actuellement respectivement à 27 %. Le conseil d'administration est d'avis que la diversité des administrateurs désirant être élus lors de l'assemblée générale annuelle de 2017 est favorable à la création d'un conseil efficace et efficient.

Comités du conseil :

Le **comité de la gouvernance d'entreprise** fournit des conseils et des recommandations au conseil d'administration sur des questions de gouvernance, sur l'efficacité du conseil et de ses comités, sur les contributions de chacun des administrateurs, et sur le recrutement et la sélection de candidats pour les postes d'administrateur.

Le **comité d'audit** seconde le conseil d'administration dans ses responsabilités de supervision en ce qui concerne l'intégrité des états financiers de la société, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, les qualifications de l'auditeur externe, de même que la performance et l'indépendance des fonctions d'audit interne et externe de la société.

Le **comité de la rémunération** donne des avis et formule des recommandations au conseil d'administration en ce qui concerne la stratégie, les politiques et les programmes de la société en matière de rémunération et de perfectionnement des membres de la haute direction et du conseil d'administration.

Le **comité responsable de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable (« SSEDD »)** fournit des conseils et formule des recommandations au conseil d'administration en ce qui a trait à la surveillance et à l'examen des politiques, des principes, des pratiques et des processus en matière de SSEDD; au rendement en matière de SSEDD; ainsi qu'aux questions de réglementation liées à la santé, la sécurité et l'environnement. Il appuie aussi la société dans son engagement à adopter les pratiques exemplaires en matière d'exploitation minière, à promouvoir un milieu de travail sain et sécuritaire, et à mettre en valeur les ressources de manière responsable sur le plan social et environnemental.

En 2015, Agnico Eagle a adopté une politique en matière de participation des Autochtones afin de réaffirmer son engagement envers les Premières Nations au cours de la durée de vie de nos projets au Canada. En 2016, nous avons élargi cet engagement pour y inclure une politique mondiale en matière de participation des peuples autochtones, qui vient compléter notre politique canadienne, afin de guider notre consultation avec les peuples autochtones dans toutes les régions du monde où Agnico Eagle est présente. Nous croyons que le fait de répondre aux aspirations des peuples autochtones non seulement contribue au succès de nos pratiques en matière de développement durable, mais permet également d'avoir le soutien des communautés et d'améliorer notre réputation d'exploitant responsable.

En 2016, Agnico Eagle a officiellement adopté les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme. Créés en 2000, les principes volontaires sont des normes élaborées afin d'aider les sociétés du secteur de l'extraction à maintenir un équilibre entre l'obligation de respecter les droits de l'homme tout en protégeant les actifs et les gens sur leurs sites. Le gouvernement du Canada a reconnu les principes volontaires comme l'une des six principales normes de la stratégie de RSE du Canada pour le secteur de l'extraction.

En tant que membre de l'Association minière du Canada (« AMC »), Agnico Eagle s'est engagée à mettre en œuvre une approche en matière de sécurité et de droits de l'homme conforme aux principes volontaires et fondée sur la détermination du niveau de risque aux installations minières que nous contrôlons. La société rendra compte de cette mise en œuvre dans le rapport d'activité annuel *Vers le développement minier durable de l'AMC*.

Pour plus de renseignements sur le conseil d'administration, les comités du conseil, le code de conduite professionnelle et d'éthique ou la politique anticorruption d'Agnico Eagle, visitez la section Gouvernance de notre site Web à l'adresse www.agnicoeagle.com.

Conseil d'administration et dirigeants

Conseil d'administration

James D. Nasso, ICD.D^{3,4}
Président du conseil d'administration
(Administrateur depuis 1986)

Sean Boyd, CPA, CA
Vice-président
(administrateur depuis 1998)

D^{re} Leanne M. Baker¹
(administratrice depuis 2003)

Martine A. Celej²
(administratrice depuis 2011)

Robert J. Gemmell²
(administrateur depuis 2011)

Mel Leiderman, FCPA, FCA, TEP, ICD.D¹
(administrateur depuis 2003)

Deborah McCombe, P.Geo.⁴
(administratrice depuis 2014)

Dr. Sean Riley¹
(administrateur depuis 2011)

J. Merfyn Roberts, CA^{2,3}
(administrateur depuis 2008)

Jamie Sokalsky, CPA, CA¹
(administrateur depuis 2015)

Howard Stockford, P.Eng.^{2,4}
(administrateur depuis 2005)

Pertti Voutilainen, M.Eng.^{3,4}
(administrateur depuis 2005)

- 1 Comité d'audit
- 2 Comité de la rémunération
- 3 Comité de la gouvernance d'entreprise
- 4 Comité responsable de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable (SSEDD)

Dirigeants

Sean Boyd
Vice-président du conseil et chef de la direction

Ammar Al-Joundi
Président

David Smith
Vice-président principal,
Finances et chef des finances

Donald G. Allan
Vice-président principal,
Développement de l'entreprise

Alain Blackburn
Vice-président principal, Exploration

Louise Grondin
Vice-présidente principale,
Environnement, Développement durable
et Ressources humaines

R. Gregory Laing
Chef du contentieux, vice-président principal,
Affaires juridiques, et secrétaire général

Marc Legault
Vice-président principal,
Exploitation – États-Unis et Amérique latine

Jean Robitaille
Vice-président principal,
Stratégie d'affaires et Services techniques

Yvon Sylvestre
Vice-président principal,
Exploitation – Canada et Europe

Énoncés prospectifs

Les renseignements contenus dans le présent rapport annuel ont été rédigés en date du 13 mars 2017. Certains des énoncés du présent rapport annuel sont des « énoncés prospectifs » au sens attribué à ce terme dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et au terme « information prospective » dans les dispositions des lois provinciales régissant la vente des valeurs mobilières au Canada. Dans le présent communiqué, les mots « anticiper », « estimer », « s'attendre à », « prévoir », « futur », « planifier », « potentiel », les verbes au futur et au conditionnel et d'autres expressions semblables servent à désigner les énoncés prospectifs. Ces énoncés comprennent notamment, mais sans s'y limiter, ce qui suit : les prévisions de production de la société, y compris les estimations concernant les teneurs de minerai, les échéanciers de projet, les résultats de forage, la production de métaux, la durée de vie estimative des mines, le total des coûts au comptant par once, les coûts de maintien tout compris par once, les autres dépenses et les flux de trésorerie; les estimations au sujet de l'échéancier et de la conclusion des rapports techniques et des autres études; les méthodes qui seront utilisées pour extraire ou traiter le minerai; les énoncés au sujet des plans de la société visant à établir des exploitations à Meliadine, Amaruk et dans la zone 5 de LaRonde, y compris leur calendrier et leur financement; les énoncés au sujet d'autres projets d'expansion, des taux de récupération, du débit d'un broyeur, de l'optimisation et des dépenses d'exploration prévues, y compris les coûts et les autres estimations sur lesquelles ces projections sont fondées; les énoncés au sujet de l'échéancier et du montant des dépenses en immobilisations et d'autres hypothèses; les estimations au sujet des réserves minérales, des ressources minérales, de la production minière, des activités d'optimisation et des ventes futures; les estimations de la durée de vie des mines; les estimations du niveau futur des dépenses en immobilisations et d'autres besoins de trésorerie, et les attentes quant à leur financement; les énoncés concernant la mise en valeur projetée de certains gisements de minerai, notamment les estimations des coûts d'exploration, de mise en valeur et de production et d'autres dépenses en immobilisations, et les estimations concernant l'échéancier de ces activités d'exploration, de mise en valeur et de production ou des décisions concernant ces activités d'exploration, de mise en valeur et de production; les estimations des réserves minérales et des ressources minérales; les énoncés concernant la capacité de la société d'obtenir les permis et les autorisations nécessaires relativement à ses activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minière et le moment prévu pour l'obtention de ces permis et autorisations; les énoncés au sujet des futures activités d'exploration prévues; l'occurrence prévue d'événements relativement aux sites miniers de la société et les énoncés concernant le caractère suffisant des ressources de trésorerie de la société, ainsi que d'autres énoncés se rapportant aux tendances prévues à l'égard des activités d'exploitation et d'exploration de la société, de même qu'à leur financement. Ces énoncés, qui reflètent le point de vue de la société à la date du présent rapport annuel, sont soumis à certains risques, incertitudes et hypothèses, et il convient de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses qui, tout en étant considérés comme raisonnables par Agnico Eagle à la date à laquelle ils sont formulés, sont assujettis de façon inhérente à d'importants impondérables et incertitudes d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Les facteurs et hypothèses importants utilisés dans la préparation des énoncés prospectifs contenus dans le présent document, qui peuvent se révéler inexacts, comprennent, mais sans s'y limiter, les hypothèses susmentionnées et celles figurant dans le rapport de gestion et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016,

documents qui sont déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et inclus dans le rapport annuel de la société sur formulaire 40-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (« formulaire 40-F »), lequel est déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC »). La société suppose également qu'aucune perturbation importante de ses activités ne se produira; que la production, l'octroi de permis, la mise en valeur et l'expansion de chacune des propriétés d'Agnico Eagle se dérouleront conformément aux attentes et aux plans actuels; que les prix des métaux pertinents, les taux de change et les prix des fournitures clés utilisés dans l'extraction et la construction seront conformes aux attentes d'Agnico Eagle; que les estimations actuelles d'Agnico Eagle au sujet des réserves minérales, des ressources minérales, des teneurs du minerai et des taux de récupération des métaux s'avéreront exactes; qu'il ne se produira aucun retard important dans la réalisation des projets de croissance en cours; que les plans actuels de la société pour optimiser la production seront menés à bien et qu'aucune modification importante ne sera apportée aux taux d'imposition et au cadre réglementaire actuels. De nombreux facteurs, connus et inconnus, pourraient entraîner une différence importante entre les résultats réels et ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs.

Ces risques comprennent notamment, mais sans s'y limiter, la volatilité des prix de l'or et des autres métaux; l'incertitude des estimations concernant les réserves minérales, les ressources minérales, les teneurs du minerai et les taux de récupération du minerai; l'incertitude entourant la production, la mise en valeur des projets, les dépenses en immobilisations et les autres coûts futurs; les fluctuations des taux de change; le financement des autres besoins en capitaux; le coût des programmes d'exploration et de mise en valeur; les risques miniers; les protestations de la communauté; les risques associés aux activités internationales; l'issue défavorable de litiges impliquant la société en nom collectif Canadian Malartic; la réglementation gouvernementale et environnementale; la volatilité du cours des actions de la société; ainsi que les risques associés aux stratégies de la société en matière d'instruments dérivés sur les devises, le carburant et les sous-produits métalliques. Pour obtenir plus de précisions au sujet de ces risques et des autres facteurs qui pourraient empêcher la société d'atteindre les objectifs énoncés dans les énoncés prospectifs du présent rapport annuel, veuillez vous reporter à la notice annuelle et au rapport de gestion de la société, documents déposés sur SEDAR à www.sedar.com et inclus dans le formulaire 40-F déposé sur EDGAR à www.sec.gov, de même qu'aux autres rapports déposés par la société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la SEC. À moins que la loi ne l'exige, la société n'entend pas mettre à jour ces énoncés prospectifs et n'assume aucune obligation à cet égard.

Remarque à l'intention des investisseurs concernant l'emploi du terme « ressources minérales »

Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant les estimations des ressources minérales mesurées et indiquées

Dans le présent rapport annuel, on retrouve les termes « ressources mesurées » et « ressources indiquées ». La société avise les investisseurs que, bien que ces termes soient reconnus et exigés par la réglementation canadienne, la SEC ne les reconnaît pas. **Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'un gisement minéral classé dans l'une ou l'autre de ces catégories sera converti en réserves minérales.**

Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant les estimations des ressources minérales présumées

Dans le présent rapport annuel, on emploie également le terme « ressources présumées ». La société avise les investisseurs que, bien que ce terme soit reconnu et exigé par la réglementation canadienne, la SEC ne le reconnaît pas. Le terme « ressources minérales présumées » est associé à une grande incertitude quant à l'existence de ces ressources et à leur faisabilité économique et légale. On ne peut supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée passera à une catégorie supérieure. Selon la réglementation canadienne, sauf en de rares exceptions, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement aux études de faisabilité ou aux études préliminaires de faisabilité. **Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée existe, ou est économiquement ou légalement exploitable.**

Pour plus de renseignements, voir « Réserves minérales et ressources minérales » dans la notice annuelle de la société.

Veuillez consulter la notice annuelle pour plus de détails sur les réserves et les ressources minérales de la société. Le contenu scientifique et technique du présent rapport annuel lié aux activités au Québec a été approuvé par Christian Provencher, ingénieur, vice-président, Canada; celui lié aux activités au Nunavut, par Dominique Girard, ingénieur, vice-président, Activités au Nunavut; celui lié aux activités en Finlande, par Francis Brunet, ingénieur, directeur corporatif, Exploitation minière; celui lié à l'unité d'exploitation sud, par Carol Plummer, ingénieure, vice-présidente, Développement de projet; et celui lié à l'exploration, par Alain Blackburn, ingénieur, vice-président principal, Exploration, et par Guy Gosselin, ingénieur et géologue, vice-président, Exploration. Toutes ces personnes sont des « personnes qualifiées » aux fins du Règlement 43-101.

Le contenu scientifique et technique lié aux réserves minérales et aux ressources minérales d'Agnico Eagle contenu aux présentes (à l'exception de la mine Canadian Malartic) a été approuvé par Daniel Doucet, ingénieur, directeur corporatif principal, Développement des réserves; et celui lié aux réserves minérales et aux ressources minérales de la mine Canadian Malartic, par Donald Gervais, géologue, directeur des services techniques à la Corporation Canadian Malartic. Toutes ces personnes sont des « personnes qualifiées » aux fins du Règlement 43-101.

Mise en garde concernant certaines mesures du rendement

Le présent rapport annuel divulgue certaines mesures, notamment le « total des coûts au comptant par once », les « coûts de maintien tout compris par once » et la « dette nette », qui ne sont pas des mesures standardisées en vertu des IFRS. Ces données peuvent ne pas être comparables à celles qui sont communiquées par d'autres émetteurs. Pour obtenir un rapprochement de ces mesures avec les données financières les plus directement comparables qui sont présentées dans les états financiers consolidés préparés conformément aux IFRS et pour comprendre comment la direction utilise ces mesures, voir la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » du rapport de gestion.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

(Préparé selon les Normes internationales
d'information financière)



AGNICO EAGLE

Table des matières

Sommaire	1	Évaluation des contrôles	22
Stratégie	1	Titres en circulation	23
Aperçu du portefeuille	1	Gouvernance	23
Principaux moteurs du rendement	3	Gestion du développement durable	23
Examen de l'état de la situation financière	5	Santé et sécurité des employés	23
Résultats d'exploitation	6	Collectivités	23
– Produits tirés des activités minières	6	Environnement	24
– Coûts de production	7	Principales méthodes et estimations comptables selon les IFRS	24
– Frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise	10	– Instruments dérivés et comptabilité de couverture	24
– Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	10	– Goodwill	24
– Charges administratives	10	– Biens miniers, immobilisations corporelles et frais de mise en valeur des mines	25
– Perte de valeur des titres disponibles à la vente	10	– Frais de mise en valeur	26
– Charges financières	10	– Dépréciation d'actifs non courants	26
– Profit à la reprise de pertes de valeur	10	– Provision pour restauration des lieux	26
– Perte (profit) de change	11	– Rémunération fondée sur des actions	27
– Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	11	– Comptabilisation des produits	28
Situation de trésorerie et sources de financement	11	– Impôts sur le résultat	28
– Activités d'exploitation	11	Prises de position en comptabilité récemment publiées	28
– Activités d'investissement	11	Données sur les réserves minérales	29
– Activités de financement	13	Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR	31
– Obligations contractuelles	14	Résumé des données trimestrielles	38
– Arrangements hors bilan	14	Rétrospective des données d'exploitation et financières des trois derniers exercices	42
– Analyse de la situation de trésorerie et des sources de financement de 2017	15		
Examen des résultats trimestriels	15		
Perspectives	15		
– Production aurifère	15		
– Perspectives financières	17		
Profil des risques	18		
– Produits de base et devises	19		
– Coût des intrants	19		
– Taux d'intérêt	20		
– Instruments financiers	20		
– Risque lié à l'exploitation	20		
– Risque lié à la réglementation	22		

Le présent rapport de gestion de Mines Agnico Eagle Limitée («Agnico Eagle» ou la «société») daté du 27 mars 2017 doit être lu avec les états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, qui ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière («IFRS»), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB»). Tous les montants des états financiers consolidés annuels et du présent rapport de gestion sont présentés en dollars américains («dollars américains», «\$» ou «\$ US»), et toutes les unités de mesure sont exprimées selon le système métrique, sauf indication contraire. Certaines informations dans le présent rapport de gestion sont présentées en dollars canadiens («dollars canadiens» ou «\$ CA»), en pesos mexicains ou en euros de l'Union européenne («euros» ou «€»). De l'information additionnelle sur la société, dont la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (la «notice annuelle»), est disponible sur le site Web SEDAR des Autorités canadiennes en valeurs mobilières («ACVM»), à l'adresse www.sedar.com.

MISE EN GARDE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS CONCERNANT LES INFORMATIONS PROSPECTIVES

Certains énoncés figurant dans le présent rapport de gestion, ci-après appelés les «énoncés prospectifs», constituent des «informations prospectives» au sens attribué à ce terme dans les dispositions des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et des *forward-looking statements* dans la loi des États-Unis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Ces énoncés portent notamment sur les plans, les objectifs, les attentes, les estimations, les opinions, les stratégies et les intentions de la société, et on peut généralement les reconnaître à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel, d'expressions comme «anticiper», «croire», «budgétiser», «pouvoir», «estimer», «s'attendre à», «prévoir», «avoir l'intention de», «probable», «planifier», «projeter», «viser» et leurs dérivés, ou d'autres mots ou expressions semblables. Les énoncés prospectifs dans le présent rapport comportent, sans toutefois s'y limiter :

- des énoncés liés aux perspectives de la société pour 2017 et les périodes ultérieures;
- des énoncés à l'égard des résultats futurs et de la sensibilité des résultats aux cours de l'or et des autres métaux;
- les niveaux ou les tendances prévus des prix de l'or et des sous-produits des métaux extraits par la société ou des taux de change des devises dans lesquelles les capitaux sont obtenus, les produits d'exploitation générés ou les charges engagées par la société;
- des estimations de la production minière et des ventes futures;
- des estimations des coûts futurs, y compris les coûts d'exploitation minière, le total des coûts au comptant par once, les coûts de maintien tout compris par once, les coûts des sites miniers par tonne, et d'autres coûts;
- des estimations des dépenses en immobilisations, des frais d'exploration, et des autres besoins de trésorerie futurs, ainsi que les attentes quant à leur financement;
- des énoncés à l'égard de l'exploration, de la mise en valeur et de l'exploitation projetées de certains gisements de minerai, y compris les estimations des frais d'exploration, de mise en valeur et de production et des autres coûts en capital et les estimations quant au calendrier d'exploration, de mise en valeur et de production ou aux décisions concernant l'exploration, la mise en valeur et la production;
- des estimations des réserves minérales et des ressources minérales, et de leur sensibilité aux prix de l'or et à d'autres facteurs, de la teneur du minerai et de la récupération du minerai et des énoncés à l'égard des résultats d'exploration prévus futurs;
- des estimations de flux de trésorerie;
- des estimations de la durée de vie des mines;
- le calendrier prévu des événements touchant les sites miniers, les projets de mise en valeur et d'exploration de mines de la société;
- des estimations des frais et autres passifs futurs au titre des mesures environnementales correctives;
- des énoncés concernant la législation et la réglementation prévues, notamment à l'égard des changements climatiques, et des estimations de leur incidence sur la société;
- et les autres tendances prévues à l'égard des sources de financement et des résultats d'exploitation de la société.

Les énoncés prospectifs s'appuient nécessairement sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses qui, bien qu'Agnico Eagle les juge raisonnables à la date de ces énoncés, sont, par leur nature, assujettis à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Les facteurs et les hypothèses sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs, qui peuvent s'avérer inexacts, figurant dans le présent rapport de gestion d'Agnico Eagle comprennent les hypothèses figurant ailleurs dans le présent rapport de gestion, de même que les hypothèses suivantes : les activités d'Agnico Eagle ne connaîtront aucune interruption importante imputable à des arrêts de travail, des approvisionnements suspendus, du matériel endommagé, des sinistres naturels ou causés par l'homme, des questions relatives à l'extraction et au broyage, des changements politiques, des litiges à l'égard des titres de propriété ou autres; l'obtention de permis, la mise en valeur et l'agrandissement de chaque mine et de chaque projet de mise en valeur et d'exploration se dérouleront selon les prévisions actuelles, et Agnico Eagle ne modifiera pas ses plans d'exploration et de mise en valeur liés à ces projets; les taux de change entre le dollar canadien, l'euro, le peso mexicain et le dollar américain resteront à peu près stables par rapport aux taux actuels ou à ceux qui sont établis dans le présent rapport de gestion; les prix de l'or, de l'argent, du zinc et du cuivre seront conformes aux attentes actuelles d'Agnico Eagle; les prix des principales fournitures destinées à l'extraction et à la construction, y compris les coûts de la main-d'œuvre, correspondront aux prévisions actuelles d'Agnico Eagle; la production sera conforme aux attentes; les estimations actuelles d'Agnico Eagle à l'égard des réserves et ressources minérales, de la teneur du minerai et de la récupération du minerai sont exactes; aucun retard important n'est prévu quant à l'échéancier de l'achèvement des projets de mise en valeur, et aucune variation importante du taux d'imposition ou modification du contexte réglementaire actuel ne touche Agnico Eagle.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les opinions de la société en date du présent rapport de gestion et comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes ou d'autres facteurs qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la société ou du secteur minier et ceux qui sont mentionnés de façon explicite ou implicite dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, les facteurs de risque énoncés dans la rubrique «Profil des risques» ci-après. Étant donné ces incertitudes, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui ne sont valides qu'à la date à laquelle ils sont formulés. Sauf exigence contraire de la loi, la société décline expressément toute obligation et ne prend nullement l'engagement de publier une mise à jour de ces énoncés qui tiendrait compte de changements dans les attentes de la société ou dans les situations, contextes ou circonstances sur lesquels ces énoncés sont fondés. Le présent rapport de gestion contient de l'information à l'égard du total des coûts au comptant par once estimatifs, des coûts de maintien tout compris par once estimatifs et des coûts des sites miniers par tonne estimatifs engagés par la société ou dans certaines mines et certains projets de mise en valeur de mines de la société. La société est d'avis que ces mesures sectorielles généralement reconnues constituent des indicateurs du rendement de l'exploitation réalistes et sont utiles pour faire les comparaisons entre les exercices. Les investisseurs sont avertis que cette information peut ne pas convenir à d'autres fins.

Signification de «notamment» et «comme» : Lorsqu'ils sont utilisés dans le présent rapport de gestion, les termes «notamment» et «comme» signifient notamment et comme, sans toutefois s'y limiter.

MISE EN GARDE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS CONCERNANT LES ESTIMATIONS DES RÉSERVES ET RESSOURCES MINÉRALES

Les estimations des réserves et ressources minérales incluses dans le présent rapport de gestion ont été préparées selon le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* («Règlement 43-101») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières («ACVM»). Ces normes sont semblables à celles utilisées par l'Industry Guide No. 7 de la Securities and Exchange Commission («SEC») des États-Unis, selon l'interprétation du personnel de la SEC («Guide 7»). Toutefois, les définitions figurant dans le Règlement 43-101 sont différentes, à certains égards, de celles contenues dans le Guide 7. Par conséquent, les renseignements portant sur les réserves minérales contenus ou intégrés par renvoi dans le présent document peuvent ne pas être comparables à des renseignements similaires divulgués par des sociétés des États-Unis. Conformément aux exigences de la SEC, la minéralisation ne peut être classée dans la catégorie «réserve» à moins d'avoir déterminé que la minéralisation pourrait être économiquement et légalement produite ou extraite au moment de la détermination des réserves. La SEC ne reconnaît pas de mesures de «ressources minérales».

Les données sur les réserves minérales et les ressources minérales qui figurent dans les présentes sont des estimations, et rien ne garantit que les prévisions en matière de tonnes et de teneurs seront atteintes ni que le degré de récupération indiqué sera réalisé. La société ne tient pas compte des onces d'or équivalentes au titre des sous-produits des métaux compris dans les réserves minérales dans son calcul des onces contenues.

Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant les estimations des ressources minérales mesurées et indiquées

Dans le présent document, on emploie les termes «ressources minérales mesurées» et «ressources indiquées». Bien que ces termes soient reconnus et imposés par la réglementation canadienne, la SEC ne les reconnaît pas. **Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'un gisement minéral classé dans l'une ou l'autre de ces catégories sera converti en réserves minérales.**

Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant les estimations des ressources minérales présumées

Dans le présent document, on emploie le terme «ressources minérales présumées». Bien que ce terme soit reconnu et imposé par la réglementation canadienne, la SEC ne le reconnaît pas. Le terme «ressources minérales présumées» implique une grande incertitude quant à l'existence des ressources, et quant à leur faisabilité économique et légale. On ne peut supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée passera à une catégorie supérieure. Selon les règles canadiennes, sauf en de rares exceptions, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement aux études de faisabilité ou aux études préliminaires de faisabilité. **Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée existe, ou est économiquement ou légalement exploitable.**

MISE EN GARDE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS CONCERNANT CERTAINES MESURES DE RENDEMENT

Le présent rapport de gestion présente certaines mesures, y compris le «total des coûts au comptant par once», les «coûts de maintien tout compris par once», «le résultat net ajusté» et les «coûts des sites miniers par tonne», qui ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS. Ces mesures peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres producteurs d'or. Un rapprochement entre ces mesures et les informations financières les plus directement comparables présentées dans les états financiers consolidés préparés conformément aux IFRS figure dans le présent rapport de gestion à la rubrique «Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR».

Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits est calculé en ajustant les coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés pour tenir compte des produits tirés des sous-produits, des coûts de production associés aux stocks, des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation et d'autres ajustements, puis en divisant ceux-ci par le nombre d'onces d'or produites. Le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les coproduits est calculé selon la même méthode que celle utilisée pour calculer le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits, sauf qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Par conséquent, le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associées à la production et à la vente des sous-produits des métaux. Le total des coûts au comptant par once d'or produite vise à fournir des renseignements sur la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités. La direction utilise également ces mesures pour suivre le rendement des activités minières de la société. Étant donné que les cours de l'or sont cotés par once, l'utilisation de la mesure du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits permet à la direction d'évaluer la capacité de la mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or.

Les coûts de maintien tout compris par once sont utilisés pour montrer le coût total de la production d'or provenant des activités actuelles. La société calcule les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits comme correspondant à la somme du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, des dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif), des charges administratives (y compris les options sur actions) et des charges pour restauration, divisée par le nombre d'onces d'or produites. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des coproduits ont été calculés selon la même méthode que celle utilisée pour calculer les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf que le total des coûts au comptant par once pour les coproduits est utilisé, autrement dit aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. La méthode de la société pour calculer les coûts de maintien tout compris par once peut différer de la méthode utilisée par d'autres producteurs qui présentent les coûts de maintien tout compris par once. La société peut changer de méthode pour calculer les coûts de maintien tout compris par once à l'avenir, y compris à la suite de l'adoption de directives officielles propres au secteur à l'égard de cette mesure par le World Gold Council.

La direction est consciente que ces mesures de rendement par once produite peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne et à d'autres informations préparées selon les IFRS.

La direction effectue également des analyses de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des taux de change et des prix des métaux. Le présent rapport de gestion contient également de l'information à l'égard du total des coûts au comptant par once futurs estimatifs, des coûts de maintien tout compris par once futurs estimatifs et des coûts des sites miniers par tonne futurs estimatifs. Les estimations sont fondées sur le total des coûts au comptant par once, des coûts de maintien tout compris par once et des coûts des sites miniers par tonne que la société prévoit engager pour extraire l'or de ses mines et de ses projets et, conformément au rapprochement de ces coûts réels mentionnés ci-dessus, n'incluent pas les coûts de production attribuables à la charge de désactualisation et les autres coûts liés à la mise hors service d'immobilisations, qui peuvent varier au fil du temps à mesure que chaque projet sera mis en valeur et exploité. Par conséquent, il n'est pas possible de rapprocher ces mesures financières prospectives non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux IFRS les plus comparables.

Sommaire

Agnico Eagle est une grande société canadienne d'exploitation aurifère qui produit des métaux précieux depuis 1957. Les mines de la société sont situées au Canada, au Mexique et en Finlande, et elle exerce des activités d'exploration et de mise en valeur au Canada, en Europe, en Amérique latine et aux États-Unis. La société et ses actionnaires sont en mesure de tirer pleinement parti du cours de l'or en raison de sa décision de longue date de ne pas vendre d'or à terme. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983.

Agnico Eagle tire une partie importante de ses produits et de ses flux de trésorerie de la production et de la vente d'or sous forme de barres d'argent aurifère et de concentrés. Les autres produits et flux de trésorerie proviennent de la production et de la vente de sous-produits des métaux, y compris l'argent, le zinc et le cuivre. En 2016, Agnico Eagle a comptabilisé des coûts de production par once d'or de 621 \$ et des coûts au comptant par once d'or produite totalisant 573 \$ pour les sous-produits et 643 \$ pour les coproduits au titre de la production d'or payable de 1 662 888 onces. Le prix moyen obtenu pour l'or a augmenté de 8,0 %, passant de 1 156 \$ l'once en 2015 à 1 249 \$ l'once en 2016.

Les mines en production et les projets de mise en valeur d'Agnico Eagle sont situés dans des régions qui, de l'avis de la société, sont stables sur le plan politique et qui sont favorables au secteur minier. Cette stabilité politique des régions dans lesquelles Agnico Eagle exerce ses activités contribue à inspirer confiance dans les perspectives et la rentabilité à court et à long terme de la société. C'est un facteur important pour Agnico Eagle, qui croit que bon nombre de ses nouvelles mines et des projets miniers qu'elle a récemment acquis possèdent un potentiel minier à long terme.

Faits saillants

- La société maintient un solide rendement d'exploitation grâce à une production d'or payable de 1 662 888 onces et à des coûts de production par once d'or produite de 621 \$ en 2016.
- Le total des coûts au comptant par once d'or produite a totalisé 573 \$ pour les sous-produits et 643 \$ pour les coproduits en 2016.
- Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite se sont élevés à 824 \$ pour les sous-produits et à 894 \$ pour les coproduits en 2016.
- Les réserves d'or prouvées et probables totalisaient 19,9 millions d'onces au 31 décembre 2016, soit une hausse de 5,0 % en comparaison de 19,1 millions d'onces au 31 décembre 2015.
- Au 31 décembre 2016, Agnico Eagle affichait une solide liquidité de 548,4 millions de dollars au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des marges de crédit non utilisées d'environ 1,2 milliard de dollars.
- Les activités minières de la société sont menées dans des régions favorables au secteur minier et qui, selon la société, présentent un faible risque politique et ont un potentiel minier à long terme.
- La société continue d'afficher une situation financière solide et prévoit disposer du financement dont elle a besoin pour réaliser la mise en valeur actuellement prévue du projet Amaruq et du projet minier Meliadine, l'investissement dans les mines existantes et les projets d'exploration clés.
- La société possède une équipe de direction solide, son chef de la direction étant au service de la société depuis plus de 30 ans.
- En février 2017, la société a déclaré un dividende trimestriel en espèces de 0,10 \$ par action ordinaire. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983.

Stratégie

La capacité d'Agnico d'exécuter sa stratégie d'affaires de façon homogène lui a permis d'établir de solides fondements pour assurer sa croissance.

Les objectifs de la société consistent à :

- assurer une croissance de grande qualité, tout en répondant aux attentes et en maintenant des normes élevées de rendement dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement ainsi que du développement des collectivités;
- bâtir une solide filière de projets pour favoriser la production future;
- recruter les meilleurs employés et les motiver à exploiter pleinement leur potentiel.

Ces trois piliers (*rendement, filière de projets et employés*) sont le fondement du succès et de l'avantage concurrentiel d'Agnico Eagle. En mettant l'accent sur ces trois piliers, la société vise à continuer à améliorer sa production et à créer plus de valeur pour ses actionnaires, tout en contribuant de façon significative au bien-être de ses employés et des collectivités où elle exerce ses activités.

Aperçu du portefeuille

Unité d'exploitation nord

Canada – mine LaRonde

La mine LaRonde, la première mine de la société, détenue en propriété exclusive, située dans le nord-ouest du Québec, a commencé sa production commerciale en 1988. La production commerciale du prolongement de la mine LaRonde, soit la partie de la mine en dessous du niveau 245, a commencé en décembre 2011 et devrait permettre d'étendre la durée de vie de la mine jusqu'en 2024.

En 2003, la société a acquis la propriété aurifère de Bousquet, laquelle avoisine le complexe minier La Ronde à l'est et héberge la zone 5 de Bousquet, renommée LaRonde Zone 5 par la société. La mise en valeur de LaRonde Zone 5 a été approuvée sous réserve de l'obtention de permis, lesquels devraient être reçus d'ici le milieu de 2018, les activités d'exploitation minière commençant peu après.

En 2016, les premières réserves minérales ont été confirmées dans la partie est de LaRonde 3, soit celle en dessous d'une profondeur de 3,1 km actuellement prévue de la mine LaRonde, et des ressources minérales présumées supplémentaires ont été confirmées dans la partie ouest de LaRonde 3. Des études sont en cours en vue d'évaluer la possibilité d'extraire le minerai de la partie de LaRonde 3 du gisement.

Les réserves minérales prouvées et probables de la mine LaRonde s'élevaient à environ 3,5 millions d'onces au 31 décembre 2016.

Canada – mine Lapa

La production commerciale de la mine Lapa, qui est détenue en propriété exclusive, située dans le nord-ouest du Québec, a commencé en mai 2009. Selon la durée de vie actuelle de la mine, la mine Lapa devrait demeurer en exploitation jusqu'au deuxième trimestre de 2017, la production ayant lieu dans les régions de la zone Deep East et de la zone 7 Deep. La société continue d'évaluer les possibilités de poursuivre la production jusqu'au deuxième semestre de 2017.

Les réserves minérales prouvées et probables de la mine Lapa s'élevaient à environ 38 000 onces au 31 décembre 2016.

Canada – mine Goldex

La mine Goldex, détenue en propriété exclusive et située dans le nord-ouest du Québec, a commencé sa production commerciale à partir des zones satellites M et E en octobre 2013.

La société a acquis le gisement Akasaba Ouest en janvier 2014. De l'avis de la société, le gisement Akasaba Ouest, situé à moins de 30 km de Goldex, pourrait procurer de la souplesse et des synergies dans la région de l'Abitibi où la société exerce des activités, en permettant l'utilisation de la capacité de broyage supplémentaire aux mines Goldex et LaRonde, tout en réduisant les coûts en général. Le processus d'obtention de permis a commencé à Akasaba et les activités qui s'y rattachent devraient se poursuivre jusqu'en 2018. La société prévoit commencer l'extraction du minerai de la mine à ciel ouvert du gisement Akasaba en 2019. Les réserves minérales prouvées et probables du gisement Akasaba Ouest s'élevaient à environ 0,1 million d'onces au 31 décembre 2016.

En juillet 2015, la société a annoncé l'approbation du projet Deep 1 à Goldex, dont la mise en service devrait commencer au début de 2018. Des études sont en cours pour évaluer la possibilité d'accroître le débit de la zone Deep 1 et d'exploiter une partie de la zone Deep 2, ce qui pourrait améliorer les niveaux de production ou prolonger la durée de vie actuelle de la mine à Goldex et réduire les coûts d'exploitation.

Au 31 décembre 2016, les réserves minérales prouvées et probables de la mine Goldex s'élevaient à environ 0,9 million d'onces.

Canada – mine Canadian Malartic

Le 16 juin 2014, Agnico Eagle et Yamana Gold Inc. («Yamana») ont acquis conjointement la totalité d'Osisko Mining Corporation («Osisko») conformément à un plan d'arrangement approuvé par le tribunal en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (le «plan d'arrangement d'Osisko»). En vertu du plan d'arrangement d'Osisko, Agnico Eagle et Yamana détiennent indirectement chacune une participation de 50,0 % dans Osisko et la société en nom collectif Canadian Malartic, laquelle détient dorénavant la mine Canadian Malartic située dans le nord-ouest du Québec. Agnico Eagle et Yamana mènent également conjointement les activités d'exploration par l'entremise de leur copropriété indirecte au titre de la Corporation Canadian Malartic (la société qui a remplacé Osisko), des actifs du projet Kirkland Lake, du projet Hammond Reef, et des propriétés Pandora et Wood-Pandora.

La propriété Odyssey est située du côté est de la propriété Canadian Malartic, à environ 1,5 km à l'est de la limite actuelle de la mine à ciel ouvert. En 2016, les programmes d'exploration ont permis de définir l'étendue de la minéralisation des zones nord et sud d'Odyssey, permettant ainsi d'obtenir une estimation des ressources minérales initiales pour la propriété Odyssey. Les activités relatives à l'obtention des permis pour le prolongement du gisement Barnat et la déviation de la route 117 adjacente devraient se poursuivre au cours du premier semestre de 2017, aucune date d'approbation n'ayant été fixée. Les activités de production au gisement Barnat devraient commencer à la fin de 2018, selon la date à laquelle débutent les travaux de construction relatifs à la déviation de la route 117.

La quote-part d'Agnico Eagle dans les réserves minérales prouvées et probables à la mine Canadian Malartic s'élevait à environ 3,5 millions d'onces au 31 décembre 2016.

Canada – mine Meadowbank

En 2007, la société a acquis Cumberland Resources Ltd., qui détenait une participation exclusive dans le projet aurifère Meadowbank au Nunavut, au Canada. Agnico Eagle a commencé la production commerciale de la mine Meadowbank en mars 2010.

Le projet Amaruq, détenu en propriété exclusive, est situé à environ 50 kilomètres au nord-ouest de la mine Meadowbank au Nunavut, au Canada. À la fin de 2015, la société a reçu l'approbation relative à la construction d'une route d'exploration praticable en tout temps qui reliera le site du projet Amaruq et la mine Meadowbank. En 2016, la société a réalisé une étude technique interne au gisement satellite Amaruq de Meadowbank. D'après les résultats de l'étude, la société a approuvé le projet de mise en valeur à condition que les permis nécessaires soient obtenus, lesquels devraient être reçus au cours du deuxième trimestre de 2018. Les activités de production devraient débuter au troisième trimestre de 2019, sous réserve du moment où seront reçus les permis nécessaires.

À la mine Meadowbank, la possibilité d'accroître la production au puits Vault d'ici la fin de l'exercice 2018 est actuellement évaluée. L'accroissement de la production du puits Vault devrait contribuer à réduire en partie la période d'interruption de la production à la mine Meadowbank grâce au lancement prévu de la mise en valeur du projet Amaruq.

Au 31 décembre 2016, les réserves minérales prouvées et probables de la mine Meadowbank s'élevaient à environ 0,7 million d'onces.

Canada – projet de la mine Meliadine

Le 6 juillet 2010, Agnico Eagle a fait l'acquisition d'une participation exclusive dans le projet de la mine Meliadine au Nunavut, au Canada, en acquérant Complex Minerals Corp.

En 2016, des études internes ont été menées afin d'optimiser le dernier plan de la mine Meliadine qui a été présenté dans le rapport technique établi conformément au Règlement 43-101, dans sa version modifiée datée du 11 février 2015. Ces études internes ont permis d'évaluer les différentes possibilités pour améliorer les paramètres économiques du projet et accroître le taux de rendement interne après impôt. Le conseil d'administration de la société s'est fondé sur ces résultats pour approuver la construction du projet de la mine Meliadine. Les activités d'exploitation devraient débuter au troisième trimestre de 2019, soit environ un an plus tôt que ce qui avait été prévu. La durée de vie de la mine est estimée à 14 ans, et environ 5,3 millions d'onces d'or devraient y être produites. Cette quantité représente environ la moitié des réserves et ressources minérales connues actuelles pour ce projet.

Les dépenses d'investissement de 360,0 millions de dollars prévues pour le projet Meliadine en 2017 visent principalement l'aménagement des installations souterraines, les forages de conversion et de délimitation souterrains, l'installation d'un système de ventilation et de chauffage souterrain, l'achèvement de l'aménagement du parc de stockage de carburant à Rankin Inlet, l'achèvement des travaux de construction du camp, l'édification des installations de traitement et de la centrale et la construction de la seconde tête de rampe.

Au 31 décembre 2016, les réserves minérales prouvées et probables du projet de la mine Meliadine s'établissaient à environ 3,4 millions d'onces.

Finlande – mine Kittila

La société a ajouté la mine Kittila, détenue en propriété exclusive, dans le nord de la Finlande, à son portefeuille en faisant l'acquisition de Riddarhyttan Resources AB en 2005. La construction de la mine Kittila s'est terminée en 2008, et la production commerciale a débuté en mai 2009.

En 2017, la société continuera d'évaluer les paramètres économiques liés à l'accroissement du débit de Kittila. L'accroissement de la capacité de production serait en grande partie soutenu par la mise en valeur des zones Rimpi et Sisar. Les activités de forage se poursuivent afin d'évaluer davantage la zone Sisar, les zones minéralisées ayant été délimitées à une profondeur de 2,0 km sous la surface.

Les réserves minérales prouvées et probables de la mine Kittila totalisaient environ 4,5 millions d'onces au 31 décembre 2016.

Unité d'exploitation sud

Mexique – mine Pinos Altos

En 2006, la société a conclu l'acquisition de la propriété Pinos Altos, qui était alors un projet d'exploration à un stade avancé au nord du Mexique. La production commerciale de la mine Pinos Altos a débuté en novembre 2009. Le projet de fonçage de puits a été achevé en juin 2016 à la mine Pinos Altos. Le nouveau projet a permis de mieux harmoniser la capacité d'extraction avec la capacité de broyage lorsque l'exploitation à ciel ouvert diminuera.

En 2016, le forage à Pinos Altos a remplacé avec succès les réserves minérales qui ont été extraites. En 2016, l'exploration de la zone Cerro Colorado a permis de délimiter d'autres zones minéralisées aux extrémités de la zone, et d'autres forages seront réalisés en 2017 pour évaluer cette possibilité.

Au 31 décembre 2016, les réserves minérales prouvées et probables de la mine Pinos Altos s'élevaient à environ 1,4 million d'onces.

Mexique – gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos

Le gisement de Creston Mascota, détenu en propriété exclusive, se trouve à environ sept kilomètres au nord-ouest du principal gisement à la mine Pinos Altos, dans le nord du Mexique. La production commerciale du gisement de Creston Mascota à Pinos Altos a commencé en mars 2011. De l'avis de la société, les zones Madrono et Cubiro permettraient fort probablement de prolonger la durée de vie de l'installation de minerai empilé de Creston Mascota. En 2017, d'autres activités de forage sont prévues pour les zones Bravo, Madrono et Cubiro afin de mieux délimiter d'autres zones dont la teneur sera plus élevée, selon la société, ce qui pourrait accroître la quantité de minerai traité par le broyeur de la mine Pinos Altos.

Au cours du quatrième trimestre de 2016, les travaux réalisés sur le remblai de lixiviation de la phase 4 ont été achevés, l'empilage des matériaux devrait commencer au premier trimestre de 2017.

Au 31 décembre 2016, les réserves minérales prouvées et probables du gisement Creston Mascota à la mine Pinos Altos s'élevaient à environ 0,1 million d'onces.

Mexique – mine La India

Agnico Eagle a conclu l'acquisition de Grayd Resource Corporation («Grayd») le 23 janvier 2012. Grayd détenait le projet La India qui est situé à environ 70 kilomètres au nord-ouest de la mine Pinos Altos, dans le nord du Mexique. En septembre 2012, la mise en valeur et la construction de la mine La India ont été approuvées par le conseil, et la production commerciale s'est amorcée en février 2014.

En 2016, d'autres forages ont été effectués à la mine La India dans le but de prolonger la minéralisation dans la zone principale et la zone La India, et de convertir la minéralisation sulfurée en réserves minérales et en ressources minérales. De plus, le forage à l'extérieur de la zone en 2016 au projet El Realito avoisinant a également généré des résultats encourageants. D'autres travaux d'exploration sont prévus dans les zones El Realito et Cerro de Oro en 2017. Des travaux géologiques se poursuivent à Los Tubos pour définir les prochaines cibles de forage au cours de 2017. En raison de l'accroissement des réserves minérales et des ressources minérales et de la possibilité d'autres ajouts dans des zones satellites, des études sont menées pour évaluer les possibilités d'agrandissement à la mine La India.

Au 31 décembre 2016, les réserves minérales prouvées et probables de la mine La India s'élevaient à environ 1,0 million d'onces.

Mexique – projet El Barqueño

Le 28 novembre 2014, la société a acquis Cayden Resources Inc. («Cayden») conformément à un plan d'arrangement approuvé par le tribunal en vertu de la loi intitulée *Business Corporations Act* (Colombie-Britannique). Cayden détient une participation exclusive dans la propriété Morelos Sur ainsi qu'une option pour acquérir une participation exclusive dans la propriété El Barqueño, toutes deux situées au Mexique.

De l'avis d'Agnico Eagle, le projet El Barqueño pourrait être éventuellement mis en valeur dans une série de mines à ciel ouvert faisant appel au traitement par broyeur ou au procédé de lixiviation en tas, comme à la mine Pinos Altos. Des études conceptuelles et des essais métallurgiques supplémentaires sont en cours à El Barqueño. Les dépenses d'exploration en 2017 devraient s'élever à environ 16,8 millions de dollars.

Principaux moteurs du rendement

Les principaux moteurs du rendement financier d'Agnico Eagle comprennent :

- le prix au comptant de l'or, de l'argent, du zinc et du cuivre;
- les volumes de production;
- les coûts de production;
- les taux de change du dollar canadien, du peso mexicain et de l'euro par rapport au dollar américain.

Prix au comptant de l'or, de l'argent, du zinc et du cuivre

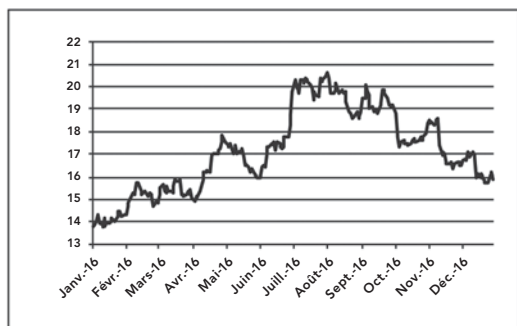
OR (\$ par once)



	2016	2015	Variation en pourcentage
Prix le plus haut	1 375 \$	1 308 \$	5,1 %
Prix le plus bas	1 061 \$	1 046 \$	1,4 %
Prix moyen	1 248 \$	1 160 \$	7,6 %
Prix moyen réalisé	1 249 \$	1 156 \$	8,0 %

En 2016, le cours de l'or par once a été en moyenne de 7,6 % plus haut qu'en 2015. Le prix de l'or moyen obtenu par la société en 2016 a été supérieur de 8,0 % à celui de 2015.

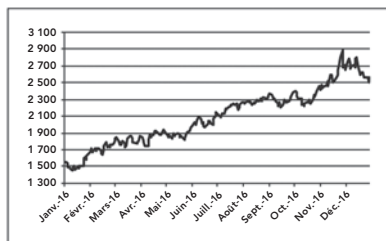
ARGENT (\$ par once)



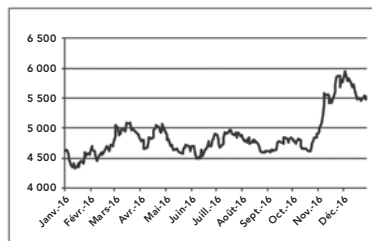
	2016	2015	Variation en pourcentage
Prix le plus haut	21,14 \$	18,23 \$	16,0 %
Prix le plus bas	13,75 \$	13,71 \$	0,3 %
Prix moyen	17,11 \$	15,70 \$	9,0 %
Prix moyen réalisé	17,28 \$	15,63 \$	10,6 %

Les produits nets tirés des sous-produits (principalement l'argent, le zinc et le cuivre) sont traités comme une réduction des coûts de production dans le calcul du total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits et le calcul des coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits. En 2016, le cours de l'argent par once a été en moyenne de 9,0 % plus haut qu'en 2015. Le prix de l'argent moyen obtenu par la société en 2016 a été supérieur de 10,6 % à celui de 2015.

ZINC (\$ par tonne)



CUIVRE (\$ par tonne)



RAPPORT DE GESTION

Le prix de vente moyen obtenu par Agnico Eagle pour le zinc par rapport à l'exercice précédent a augmenté de 9,2 %, le prix de vente moyen obtenu pour le cuivre par rapport à l'exercice précédent a diminué de 3,9 % au cours de la même période. Des volumes considérables de sous-produits des métaux sont produits par la mine LaRonde (argent, zinc et cuivre) et par la mine Pinos Altos (argent).

La société n'a jamais vendu d'or à terme, ce qui lui permet de tirer pleinement parti de l'augmentation du prix de l'or. La direction croit qu'une production à faible coût constitue la meilleure protection contre une baisse du prix de l'or.

Volumes et coûts de production

Les variations des volumes de production ont une incidence directe sur les résultats financiers de la société. Le total de la production d'or payable s'est établi à 1 662 888 onces en 2016, en diminution de 0,5 % comparativement à 1 671 340 onces en 2015, en raison surtout de la diminution du volume de minerai traité et de la teneur en or moins élevée et du taux de récupération du broyeur à la mine Meadowbank en 2016 par rapport à 2015, et de la diminution de la teneur en or aux mines Lapa et La India et au gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos. La baisse globale de la production d'or a été en partie neutralisée par une augmentation du nombre de tonnes de minerai broyé aux mines Kittila et Canadian Malartic, et une hausse de la teneur en or et du taux de récupération du broyeur à la mine LaRonde. Le prix moyen obtenu par Agnico Eagle pour l'or a augmenté de 93 \$, ou 8,0 %, passant de 1 156 \$ l'once en 2015 à 1 249 \$ l'once en 2016.

Une analyse des coûts de production figure à la rubrique «Résultats d'exploitation» ci-après.

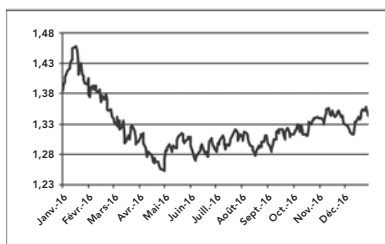
Taux de change (par rapport au dollar américain)

Les taux de change du dollar canadien, du peso mexicain et de l'euro par rapport au dollar américain sont des facteurs financiers importants pour la société pour les raisons suivantes :

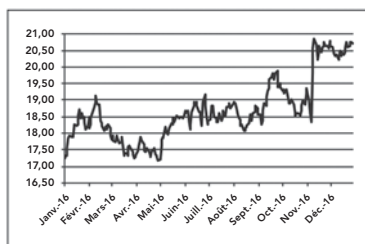
- Tous les produits sont réalisés en dollars américains.
- Une partie importante des coûts d'exploitation engagés aux mines LaRonde, Lapa, Goldex, Meadowbank et Canadian Malartic est libellée en dollars canadiens, et les coûts de construction de mine engagés au gisement Amaruq et à la mine Meliadine seront libellés en dollars canadiens.
- Une partie importante des coûts d'exploitation engagés à la mine Pinos Altos, au gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos et à la mine La India est libellée en pesos mexicains.
- Une partie importante des coûts d'exploitation engagés à la mine Kittila est libellée en euros.

La société atténue une partie de son exposition aux devises au moyen de stratégies de couverture des devises.

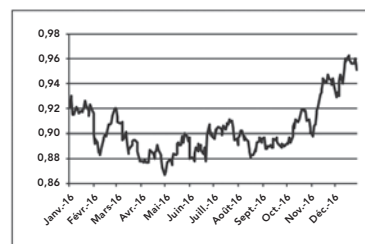
DOLLAR CANADIEN



PESO MEXICAIN



EURO



En moyenne, le dollar canadien, le peso mexicain et l'euro se sont tous affaiblis par rapport au dollar américain en 2016 comparativement à 2015, ce qui a eu pour effet de diminuer les coûts libellés en monnaie locale, après conversion en dollars américains aux fins de la présentation de l'information financière.

Examen de l'état de la situation financière

Le total de l'actif s'est établi à 7 108,0 millions de dollars au 31 décembre 2016, une hausse par rapport à l'actif total de 6 683,2 millions de dollars au 31 décembre 2015. De la hausse de 424,8 millions de dollars du total de l'actif d'une période à l'autre, un montant de 415,8 millions de dollars se rapporte à une augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie d'une période à l'autre. Le solde au 31 décembre 2014 s'était établi à 6 809,3 millions de dollars, soit un niveau comparable au solde du total de l'actif au 31 décembre 2015.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se sont élevés à 540,0 millions de dollars au 31 décembre 2016, soit une hausse de 415,8 millions de dollars comparativement au 31 décembre 2015, du fait surtout des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 778,6 millions de dollars, de l'émission le 30 juin 2016 des billets de 2016 (comme défini ci-après) d'un capital global de 350,0 millions de dollars et du produit de l'exercice d'options sur actions de 192,1 millions de dollars, le tout en partie contrebalancé par des dépenses d'investissement de 516,1 millions de dollars, le remboursement net de 280,3 millions de dollars au titre de la dette à long terme et le versement de dividendes de 71,4 millions de dollars au cours de 2016.

Les soldes actuels au titre des stocks ont diminué de 18,3 millions de dollars, passant de 462,0 millions de dollars au 31 décembre 2015 à 443,7 millions de dollars au 31 décembre 2016, en raison surtout de la réduction progressive planifiée des stocks à la mine Meadowbank. Les stocks de minerai et le minerai sur les remblais de lixiviation non courants se sont établis à 62,8 millions de dollars au 31 décembre 2016, soit un niveau comparable aux stocks de minerai et au minerai sur les remblais de lixiviation non courants de 61,2 millions de dollars enregistré au 31 décembre 2015.

RAPPORT DE GESTION

Les titres disponibles à la vente ont progressé, pour passer de 31,9 millions de dollars au 31 décembre 2015 à 92,3 millions de dollars au 31 décembre 2016, compte tenu principalement des nouveaux placements de 29,6 millions de dollars en 2016 et des profits latents sur la juste valeur de 33,2 millions de dollars, contrebalancés en partie par des cessions de 2,4 millions de dollars au cours de 2016.

Les immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines ont augmenté de 17,1 millions de dollars par rapport à celles au 31 décembre 2015 pour s'établir à 5 106,0 millions de dollars au 31 décembre 2016, étant donné la hausse de 516,1 millions de dollars au titre des dépenses d'investissement au cours de 2016 et l'augmentation de 120,2 millions de dollars en raison de la reprise de pertes de valeur à la mine Meadowbank et au projet minier Meliadine. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par la dotation aux amortissements de 613,2 millions de dollars au cours de 2016.

Le total du passif a augmenté, pour passer de 2 542,2 millions de dollars au 31 décembre 2015 à 2 615,5 millions de dollars au 31 décembre 2016, en raison surtout d'une augmentation nette de 70,0 millions de dollars au titre de la dette à long terme et d'une hausse de 21,0 millions de dollars au titre des impôts sur le résultat à payer. De la baisse globale du total du passif de 198,6 millions de dollars, qui est passé de 2 740,8 millions de dollars au 31 décembre 2014 à 2 542,2 millions de dollars au 31 décembre 2015, un montant de 235,0 millions de dollars se rapporte à un remboursement net sur la facilité de crédit renouvelable non garantie de 1,2 milliard de dollars (la «facilité de crédit») de la société. Cette diminution a été en partie neutralisée par des hausses des dettes fournisseurs et charges à payer et des provisions pour restauration des lieux au cours de 2015.

La baisse des dettes fournisseurs et charges à payer de 15,2 millions de dollars entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016 est imputable principalement à l'entente de règlement au titre du recours collectif en valeurs mobilières de 12,3 millions de dollars qui est couverte par la police d'assurance de la société.

Les impôts sur le résultat à payer ont augmenté de 21,0 millions de dollars entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016, la charge d'impôt exigible ayant dépassé le montant des paiements aux autorités fiscales.

La dette à long terme a augmenté de 70,0 millions de dollars entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016, en raison surtout de l'émission des billets de 2016, en partie neutralisée par des remboursements de 265,0 millions de dollars sur la facilité de crédit.

La diminution de 8,0 millions de dollars de la provision pour restauration des lieux d'Agnico Eagle entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016 est attribuable surtout à la réévaluation de la provision pour restauration des lieux par la société effectuée au moyen d'une mise à jour des flux de trésorerie prévus et des hypothèses au 31 décembre 2016.

Les passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés ont augmenté de 17,4 millions de dollars entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016, du fait surtout du profit à la reprise de pertes de valeur de 37,2 millions de dollars comptabilisé à la mine Meadowbank et de 83,0 millions de dollars au projet minier Meliadine, ce qui a entraîné une incidence totalisant 39,0 millions de dollars au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés.

Juste valeur des instruments financiers dérivés

La société conclut à l'occasion des contrats pour limiter le risque associé à la chute des prix des sous-produits des métaux, à l'accroissement du coût des devises (y compris les dépenses d'investissement) et au coût des intrants. Les contrats servent de couverture économique pour les risques sous-jacents et ne sont pas détenus à des fins de spéculation. Agnico Eagle n'utilise pas de contrats complexes sur dérivés pour couvrir les risques auxquels elle est exposée. La juste valeur des instruments financiers dérivés de la société est décrite à la note sur les instruments financiers des états financiers consolidés annuels de la société.

Résultats d'exploitation

Agnico Eagle a présenté un résultat net de 158,8 millions de dollars, ou 0,71 \$ par action, en 2016 comparativement à 24,6 millions de dollars, ou 0,11 \$ par action, en 2015. En 2014, le résultat net de la société s'était élevé à 83,0 millions de dollars, ou 0,43 \$ par action. Agnico Eagle a présenté un résultat net ajusté de base de 109,5 millions de dollars, ou 0,49 \$ par action, en 2016 comparativement à 73,5 millions de dollars, ou 0,34 \$ par action, en 2015. En 2014, le résultat net ajusté de base de la société s'était élevé à 124,2 millions de dollars, ou 0,64 \$ par action. En 2016, la marge d'exploitation (les produits tirés des activités minières moins les coûts de production) a augmenté, passant de 990,1 millions de dollars en 2015 à 1 106,3 millions de dollars en 2016. En 2014, la marge d'exploitation avait été de 892,2 millions de dollars.

Produits tirés des activités minières

Les produits tirés des activités minières ont progressé de 152,8 millions de dollars, ou 7,7 %, pour s'établir à 2 138,2 millions de dollars en 2016, en regard de 1 985,4 millions de dollars en 2015, du fait surtout de la hausse du prix de vente obtenu pour l'or et l'argent ainsi que de l'augmentation de la production d'argent, contrebalancées en partie par le recul de la production et de la vente d'or. En 2014, les produits tirés des activités minières avaient été de 1 896,8 millions de dollars.

Les produits tirés de l'unité d'exploitation nord ont progressé de 95,0 millions de dollars, ou 6,2 %, pour s'établir à 1 638,4 millions de dollars en 2016 par rapport à 1 543,4 millions de dollars en 2015, du fait surtout de la hausse du prix de vente obtenu pour l'or et l'argent, contrebalancée en partie par le recul de la production et de la vente d'or. Les produits tirés de l'unité d'exploitation sud ont progressé de 57,8 millions de dollars, ou 13,1 %, pour s'établir à 499,9 millions de dollars en 2016 par rapport à 442,1 millions de dollars en 2015, du fait surtout de la hausse du prix de vente obtenu, comme il a été mentionné auparavant. Les produits tirés de l'unité d'exploitation nord s'étaient établis à 1 491,9 millions de dollars et ceux de l'unité d'exploitation sud, à 404,9 millions de dollars en 2014.

En 2016, la vente de métaux précieux (or et argent) a représenté 99,9 % des produits tirés des activités minières, en hausse comparativement à 99,7 % en 2015 et à 98,6 % en 2014. La hausse du pourcentage des produits pour les métaux précieux comparativement à 2015 traduit essentiellement la hausse du prix de vente obtenu pour l'or et l'argent, ainsi que l'augmentation de la production d'argent, en partie contrebalancée par la baisse de la production et de la vente d'or. Les produits tirés des activités minières sont comptabilisés, déduction faite des charges de fonderie, d'affinage, de transport et d'autres charges connexes.

RAPPORT DE GESTION

Le tableau suivant présente les produits tirés des activités minières, les volumes de production et les volumes de ventes par catégorie de métaux :

(en milliers de dollars américains)	2016	2015	2014
Produits tirés des activités minières :			
Or	2 049 871 \$	1 911 500 \$	1 807 927 \$
Argent	85 096	66 991	62 466
Zinc	1 413	505	9 901
Cuivre	1 852	6 436	16 479
Plomb ⁱ	–	–	(7)
Total des produits tirés des activités minières	2 138 232 \$	1 985 432 \$	1 896 766 \$
Production payable ⁱⁱ :			
Or (en onces)	1 662 888	1 671 340	1 429 288
Argent (en milliers d'onces)	4 759	4 258	3 564
Zinc (en tonnes)	4 687	3 501	10 515
Cuivre (en tonnes)	4 416	4 941	4 997
Métaux payables vendus :			
Or (en onces)	1 630 865	1 645 081	1 425 338
Argent (en milliers d'onces)	4 761	4 184	3 633
Zinc (en tonnes)	3 554	3 596	10 535
Cuivre (en tonnes)	4 522	4 947	5 003

Notes :

- En 2016, les produits tirés du concentré de plomb de néant (néant en 2015, 0,1 million de dollars en 2014) ont été déduits des frais directs de néant (néant en 2015, 0,1 million de dollars en 2014). Les produits des autres métaux tirés du concentré de plomb sont inclus dans leur catégorie respective dans le tableau ci-dessus.
- La production payable (une mesure de la performance non financière non conforme aux PCGR) désigne la quantité de minéraux produite au cours d'une période, qui est contenue dans les produits qui sont vendus ou qui le seront par la société, que ces produits soient vendus pendant la période ou détenus dans les stocks à la fin de la période.

Les produits tirés de l'or ont augmenté de 138,4 millions de dollars, ou 7,2 %, en 2016 par rapport à 2015, en raison surtout de l'augmentation de 8,0 % du prix de l'or moyen obtenu par la société par once qui est passé de 1 156 \$ en 2015 à 1 249 \$ en 2016. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par une baisse de 0,8 % de la vente d'or, passant de 1 645 081 onces en 2015 à 1 630 865 onces en 2016, du fait surtout de la diminution de la production et des ventes aux mines Meadowbank et Lapa.

Les produits tirés de l'argent ont augmenté de 18,1 millions de dollars, ou 27,0 %, en 2016 par rapport à ceux de 2015, compte tenu principalement de l'augmentation de 13,8 % de la vente d'argent. Le prix moyen obtenu par Agnico Eagle pour l'argent par once a augmenté de 10,6 %, passant de 15,63 \$ l'once en 2015 à 17,28 \$ l'once en 2016. Les produits tirés du zinc ont augmenté de 0,9 million de dollars, ou 179,8 %, passant de 0,5 million de dollars en 2015 à 1,4 million de dollars en 2016, du fait principalement de la hausse de 9,2 % du prix de vente obtenu pour le zinc d'une période à l'autre et de la baisse des coûts directs liés à la vente de zinc. Les produits tirés de la vente de cuivre ont reculé de 4,6 millions de dollars, ou 71,2 %, en 2016 par rapport à ceux de 2015, en raison surtout de la diminution de 3,9 % du prix de vente obtenu du cuivre et d'une baisse de 8,6 % en tonnes vendues.

Coûts de production

Les coûts de production ont augmenté, pour se fixer à 1 031,9 millions de dollars en 2016 comparativement à 995,3 millions de dollars en 2015, du fait principalement de la hausse des charges de production aux mines Canadian Malartic, Kittila et Pinos Altos. La hausse globale a été en partie contrebalancée par l'incidence de la dépréciation du dollar canadien et du peso mexicain par rapport au dollar américain. En 2014, les coûts de production avaient été de 1 004,6 millions de dollars.

Le tableau suivant présente les coûts de production pour chaque mine :

(en milliers de dollars américains)	2016	2015	2014
Mine LaRonde	179 496 \$	172 283 \$	188 736 \$
Mine Lapa	52 974	52 571	61 056
Mine Goldex	63 310	61 278	64 836
Mine Meadowbank	218 963	230 564	270 824
Mine Canadian Malartic (quote-part de 50,0 %)	183 635	171 473	113 916
Mine Kittila	141 871	126 095	116 893
Mine Pinos Altos	114 557	105 175	123 342
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	27 341	26 278	28 007
Mine La India	49 745	49 578	36 949
Total des coûts de production	1 031 892 \$	995 295 \$	1 004 559 \$

L'analyse des coûts de production ci-après fait référence au total des coûts au comptant par once d'or produite et aux coûts des sites miniers par tonne, qui sont deux mesures non conformes aux IFRS. Pour un rapprochement de ces mesures avec les coûts de production et une analyse de l'utilisation de ces mesures par la société, se reporter à la rubrique «Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR» du présent rapport de gestion.

Les coûts de production à la mine LaRonde se sont élevés à 179,5 millions de dollars en 2016, soit une hausse de 4,2 % comparativement aux coûts de production de 172,3 millions de dollars en 2015 principalement en raison de l'augmentation des coûts d'entretien des mines souterraines et du broyeur et de la diminution des stocks. Au cours de 2016, la mine LaRonde a traité en moyenne 6 121 tonnes de minerai par jour, contre 6 141 tonnes de minerai par jour au cours de 2015. Les coûts de production par tonne ont augmenté, passant de 98 \$ CA en 2015 à 106 \$ CA en 2016 en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment. Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté, passant de 99 \$ CA en 2015 à 106 \$ CA en 2016 en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment, autres que l'ajustement des stocks.

Les coûts de production à la mine Lapa se sont élevés à 53,0 millions de dollars en 2016, soit une hausse de 0,8 % comparativement aux coûts de production de 52,6 millions de dollars en 2015. Au cours de 2016, la mine Lapa a traité en moyenne 1 619 tonnes de minerai par jour, contre 1 534 tonnes de minerai traité par jour au cours de 2015. L'augmentation de la capacité d'une période à l'autre s'explique par le traitement de minerai à plus faible teneur des nouvelles zones auparavant exclues du plan de la mine. Les coûts de production par tonne ont diminué, passant de 119 \$ CA en 2015 à 118 \$ CA en 2016, en raison de l'accroissement du débit et de la hausse des stocks. Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté, passant de 117 \$ CA en 2015 à 121 \$ CA en 2016, du fait surtout de la hausse des coûts associés aux travaux de mise en valeur des nouvelles zones, autres que l'ajustement des stocks.

En 2016, les coûts de production à la mine Goldex se sont établis à 63,3 millions de dollars, en hausse de 3,3 % en regard des coûts de production de 61,3 millions de dollars en 2015, en raison surtout de l'augmentation de la production. Au cours de 2016, la mine Goldex a traité en moyenne 6 954 tonnes de minerai par jour, contre 6 336 tonnes de minerai traité par jour au cours de 2015. L'accroissement du débit d'une période à l'autre s'explique du fait principalement du meilleur rendement de l'extraction souterraine et du broyage. Les coûts de production par tonne ont diminué, passant de 34 \$ CA en 2015 à 33 \$ CA en 2016, en raison de l'accroissement du débit et de la hausse des stocks. Les coûts des sites miniers par tonne sont demeurés inchangés entre 2015 et 2016, soit à 33 \$ CA.

Les coûts de production à la mine Meadowbank se sont élevés à 219,0 millions de dollars en 2016, soit une baisse de 5,0 % comparativement aux coûts de production de 230,6 millions de dollars en 2015, principalement en raison de la diminution du débit, de la baisse des frais de découverte incorporés dans le coût de l'actif et de la hausse des stocks. Au cours de 2016, la mine Meadowbank a traité en moyenne 10 697 tonnes de minerai par jour, contre 11 049 tonnes de minerai traité par jour au cours de 2015. La baisse du débit d'une période à l'autre s'explique essentiellement par le traitement de l'or plus résistant au puits Vault. Les coûts de production par tonne ont augmenté, passant de 71 \$ CA en 2015 à 73 \$ CA en 2016 en raison de la diminution du nombre de tonnes traitées. Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté, passant de 70 \$ CA en 2015 à 74 \$ CA en 2016 en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment, autres que l'ajustement des stocks.

Les coûts de production attribuables de la mine Canadian Malartic se sont établis à 183,6 millions de dollars en 2016, en hausse de 7,1 % comparativement aux coûts de production de 171,5 millions de dollars en 2015 en raison surtout de l'accroissement du débit et de la hausse des coûts de la sous-traitance. Au cours de 2016, la mine Canadian Malartic a traité en moyenne 26 833 tonnes de minerai par jour attribuable à la société comparativement à 26 150 tonnes de minerai par jour traité en 2015. L'accroissement du débit d'une période à l'autre s'explique du fait principalement de l'amélioration du rendement du concasseur. Les coûts de production par tonne sont passés de 23 \$ CA en 2015 à 25 \$ CA en 2016 du fait de l'entretien non planifié des composantes des cuves de lixiviation, du broyeur à boulets et du concasseur de l'usine de traitement, et des frais de découverte additionnels. Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté, passant de 23 \$ CA en 2015 à 25 \$ CA en 2016 en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment.

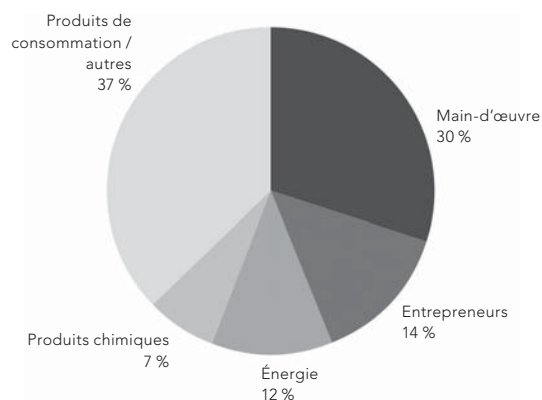
Les coûts de production à la mine Kittila se sont établis à 141,9 millions de dollars en 2016, en hausse de 12,5 % par rapport aux coûts de production de 126,1 millions de dollars en 2015, du fait principalement de l'accroissement du débit et de la hausse des coûts de la sous-traitance et de l'entretien du broyeur. Au cours de 2016, la mine Kittila a traité en moyenne 4 554 tonnes de minerai par jour, en hausse de 13,5 %, contre 4 011 tonnes de minerai traité par jour au cours de 2015, en raison surtout des forages supplémentaires à la mine, ce qui a donné lieu à un meilleur accès au minerai et à une solide productivité minière. Les coûts de production par tonne sont demeurés inchangés entre 2015 et 2016, soit à 77 €. Les coûts des sites miniers par tonne en 2016 ont légèrement augmenté, pour s'établir à 77 € comparativement à 76 € en 2015.

À la mine Pinos Altos, le total des coûts de production s'est élevé à 114,6 millions de dollars en 2016, en hausse de 8,9 % en regard de 105,2 millions de dollars en 2015, en raison surtout de la hausse des coûts des produits de consommation, des variations entre la proportion du minerai empilé sur le remblai de lixiviation et le minerai broyé, des variations entre les sources de minerai à ciel ouvert et de minerai souterrain, des fluctuations du ratio résidus/minerai dans les mines à ciel ouvert et d'une diminution des stocks, le tout en partie contrebalancé par la dépréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. Au cours de 2016, le broyeur de la mine Pinos Altos a traité en moyenne 5 415 tonnes de minerai par jour, en baisse de 0,9 %, contre 5 462 tonnes de minerai traité par jour au cours de 2015. Au cours de 2016, environ 278 100 tonnes de minerai ont été empilées sur le remblai de lixiviation de la mine Pinos Altos, une baisse de 27,7 % par rapport à environ 384 700 tonnes de minerai empilées en 2015, en raison surtout de l'ordonnancement de la production. Les coûts de production par tonne ont augmenté, passant de 44 \$ en 2015 à 51 \$ en 2016 en raison de la baisse du débit et de la hausse des coûts, facteurs ayant été mentionnés auparavant. Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté, passant de 45 \$ en 2015 à 49 \$ en 2016 en raison principalement des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment, autres que l'ajustement des stocks.

En 2016, les coûts de production au gisement Creston Mascota à la mine Pinos Altos se sont établis à 27,3 millions de dollars, en hausse de 4,0 % en regard des coûts de production de 26,3 millions de dollars en 2015. Cette hausse est principalement attribuable à la hausse des coûts de manutention, en partie neutralisée par la dépréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. Au cours de 2016, environ 2 119 200 tonnes de minerai ont été empilées sur le remblai de lixiviation du gisement Creston Mascota à la mine Pinos Altos, une hausse de 1,0 % par rapport à environ 2 098 800 tonnes de minerai empilées en 2015. Les coûts de production par tonne sont demeurés inchangés entre 2015 et 2016, soit à 13 \$. Les coûts des sites miniers par tonne en 2016 ont légèrement augmenté, pour s'établir à 13 \$ comparativement à 12 \$ en 2015.

Les coûts de production à la mine La India se sont élevés à 49,7 millions de dollars en 2016, soit une hausse de 0,3 % comparativement aux coûts de production de 49,6 millions de dollars en 2015. Au cours de 2016, la mine La India a empilé environ 5 837 400 tonnes de minerai sur le remblai de lixiviation, en hausse de 8,7 % comparativement à environ 5 371 400 tonnes de minerai empilé en 2015, en raison surtout d'une quantité additionnelle de minerai imprévue qui a été recoupée dans des secteurs où l'on croyait auparavant trouver des stériles. Les coûts de production par tonne sont demeurés inchangés entre 2015 et 2016, soit à 9 \$. Les coûts des sites miniers par tonne sont demeurés inchangés entre 2015 et 2016, soit à 9 \$.

Total des coûts de production par catégorie



RAPPORT DE GESTION

Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté dans le présent rapport de gestion tant pour les sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que pour les coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits est calculé en ajustant les coûts de production comptabilisés dans les états du résultat et du résultat global consolidés pour tenir compte des produits tirés des sous-produits, des coûts de production associés aux stocks, des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation et d'autres ajustements, puis en divisant ceux-ci par le nombre d'onces d'or produites. Le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les coproduits est calculé selon la même méthode que celle utilisée pour calculer le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits, sauf qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Par conséquent, le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associées à la production et à la vente des sous-produits des métaux.

Le total des coûts de production par once d'or produite, qui correspond à la moyenne pondérée de toutes les mines en production de la société, a augmenté, passant de 596 \$ en 2015 à 621 \$ en 2016, et a diminué par rapport à 705 \$ en 2014. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a augmenté, passant de 567 \$ en 2015 à 573 \$ en 2016, et a diminué par rapport à 637 \$ en 2014. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a augmenté, passant de 626 \$ en 2015 à 643 \$ en 2016, et a diminué par rapport à 721 \$ en 2014. Voici une analyse des variations du total des coûts de production et du total des coûts au comptant par once pour chaque exploitation minière de la société :

- À la mine LaRonde, le total des coûts de production par once d'or produite a diminué, passant de 643 \$ en 2015 à 587 \$ en 2016, du fait surtout de l'augmentation de 14,1 % de la production aurifère. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a diminué, passant de 590 \$ en 2015 à 501 \$ en 2016, du fait surtout de l'augmentation de la production aurifère, comme mentionné auparavant, et de la hausse des produits tirés des sous-produits. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a diminué, passant de 760 \$ en 2015 à 668 \$ en 2016, étant donné l'augmentation de la production aurifère mentionnée précédemment.
- À la mine Lapa, le total des coûts de production par once d'or produite a augmenté, passant de 578 \$ en 2015 à 717 \$ en 2016, en raison de la baisse du volume de production et de la hausse des coûts associés aux travaux de mise en valeur des nouvelles zones auparavant exclues du plan de la mine. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a augmenté, passant de 590 \$ en 2015 à 732 \$ en 2016 en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a augmenté, passant de 591 \$ en 2015 à 732 \$ en 2016 en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment.
- À la mine Goldex, le total des coûts de production par once d'or produite a diminué, passant de 531 \$ en 2015 à 525 \$ en 2016, du fait de l'augmentation de 4,6 % de la production aurifère et de la hausse des stocks. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a diminué, passant de 538 \$ en 2015 à 532 \$ en 2016, du fait de l'augmentation de la production aurifère, comme mentionné précédemment. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a diminué, passant de 538 \$ en 2015 à 532 \$ en 2016, en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment, autres que l'ajustement des stocks.
- À la mine Meadowbank, le total des coûts de production par once d'or produite a augmenté, passant de 604 \$ en 2015 à 701 \$ en 2016, du fait d'une diminution de 18,2 % de la production, de la baisse des frais de découverte incorporés dans le coût de l'actif et de la baisse des stocks. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a augmenté, passant de 613 \$ en 2015 à 715 \$ en 2016 en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment, autres que l'ajustement des stocks. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a augmenté, passant de 623 \$ en 2015 à 727 \$ en 2016, en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment, autres que l'ajustement des stocks.
- À la mine Canadian Malartic, le total des coûts de production par once d'or produite a augmenté, passant de 600 \$ en 2015 à 628 \$ en 2016, du fait de l'entretien non planifié des composantes des cuves de lixiviation, du broyeur à boulets et du concasseur de l'usine de traitement, et des frais de découverte additionnels. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a augmenté, passant de 596 \$ en 2015 à 606 \$ en 2016, en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a augmenté, passant de 613 \$ en 2015 à 626 \$, en 2016 en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment.
- À la mine Kittila, le total des coûts de production par once d'or produite a diminué, passant de 711 \$ en 2015 à 701 \$ en 2016, du fait de l'augmentation de 14,2 % de la production aurifère et de la hausse des stocks. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a diminué, passant de 709 \$ en 2015 à 699 \$ en 2016 en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment, autres que l'ajustement des stocks. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a diminué, passant de 710 \$ en 2015 à 700 \$ en 2016, en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment, autres que les ajustements de stocks.
- À la mine Pinos Altos, le total des coûts de production par once d'or produite a augmenté, passant de 545 \$ en 2015 à 594 \$ en 2016, en raison de la hausse des coûts des produits de consommation, des variations entre la proportion du minerai empilé sur le remblai de lixiviation et le minerai broyé, des variations entre les sources de minerai à ciel ouvert et de minerai souterrain, des fluctuations du ratio résidus/minerai et d'une diminution des stocks. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a diminué, passant de 387 \$ en 2015 à 356 \$ en 2016. Cette diminution est surtout imputable à l'augmentation des produits tirés des sous-produits en raison de la hausse des prix de l'argent et de la dépréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a augmenté, passant de 578 \$ en 2015 à 585 \$ en 2016, en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment, autres que les produits tirés des sous-produits et l'ajustement des stocks.
- Au gisement Creston Mascota à la mine Pinos Altos, le total des coûts de production par once d'or produite a augmenté, passant de 480 \$ en 2015 à 578 \$ en 2016, du fait de la diminution de 13,5 % de la production aurifère et de la baisse des stocks. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a augmenté, passant de 430 \$ en 2015 à 516 \$ en 2016. Cette augmentation s'explique en grande partie par la diminution de la production aurifère, comme mentionné précédemment, en partie contrebalancée par la dépréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre, autres que l'ajustement des stocks. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a augmenté, passant de 474 \$ en 2015 à 588 \$ en 2016, en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment, autres que l'ajustement des stocks.
- À la mine La India, le total des coûts de production par once d'or produite a diminué, passant de 475 \$ en 2015 à 432 \$ en 2016, du fait de l'augmentation de 10,3 % de la production aurifère et de la hausse des stocks. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a diminué, passant de 436 \$ en 2015 à 395 \$ en 2016. Cette diminution s'explique en grande partie par l'augmentation de la production aurifère mentionnée précédemment et par la dépréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre, autres que l'ajustement des stocks. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a diminué, passant de 475 \$ en 2015 à 468 \$ en 2016, en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment, autres que l'ajustement des stocks.

Frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise

Les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise ont augmenté de 33,2 % pour s'établir à 147,0 millions de dollars en 2016 en regard de 110,4 millions de dollars en 2015. En 2014, les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise ont été de 56,0 millions de dollars.

Un sommaire des principales activités d'exploration et d'expansion de la société menées en 2016 est présenté ci-dessous :

- Les frais d'exploration au Canada ont augmenté de 71,2 % en 2016 par rapport à 2015 pour atteindre 96,0 millions de dollars, du fait principalement des frais d'exploration plus élevés attribuables au projet Amaruq, situé à 50 km au nord-ouest de la mine Meadowbank, au Nunavut.
- Les frais d'exploration en Amérique latine ont diminué de 18,3 % en regard de 2015 pour s'établir à 20,8 millions de dollars, surtout en raison de l'atténuation des activités d'exploration dans le cadre des projets El Barqueño et Morelos Sur, au Mexique.
- En 2016, les frais d'exploration ont diminué de 31,1 % aux États-Unis pour s'établir à 2,5 millions de dollars, mais ont augmenté de 49,0 % en Europe en regard de 2015 pour s'établir à 5,9 millions de dollars.
- Les dépenses d'expansion de l'entreprise et d'évaluation des projets ont augmenté de 2,7 % en regard de celles de 2015, pour s'établir à 21,7 millions de dollars en 2016, surtout en raison de l'augmentation des dépenses d'évaluation au projet Minas Chaparral au Mexique.

Le tableau suivant présente les frais d'exploration par région et le total des frais d'expansion de l'entreprise :

(en milliers de dollars américains)	2016	2015	2014
Canada	96 026 \$	56 099 \$	27 773 \$
Amérique latine	20 812	25 483	8 006
États-Unis	2 525	3 666	2 615
Europe	5 877	3 943	5 044
Frais d'expansion de l'entreprise	21 738	21 162	12 564
Total des frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise	146 978 \$	110 353 \$	56 002 \$

Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines a augmenté pour s'établir à 613,2 millions de dollars en 2016, contre 608,6 millions de dollars en 2015 et 433,6 millions de dollars en 2014. Cette augmentation entre 2015 et 2016 s'explique en grande partie par la hausse de l'amortissement à la mine Pinos Altos en raison de la mise en service du puits en juillet 2016 et de l'accroissement du nombre de tonnes à la mine Kittila, en partie contrebalancée par la baisse de l'amortissement aux mines Goldex et La India en raison de la hausse des réserves au 31 décembre 2015. La dotation aux amortissements commence au début de la production commerciale.

Charges administratives

Les charges administratives se sont élevées à 102,8 millions de dollars en 2016, ce qui est comparable à celles de 2015 qui s'établissaient à 97,0 millions de dollars. Les charges administratives avaient été de 118,8 millions de dollars en 2014.

Perte de valeur des titres disponibles à la vente

La perte de valeur des titres disponibles à la vente a été de néant en 2016, en comparaison de 12,0 millions de dollars en 2015 et 15,8 millions de dollars en 2014. Les évaluations des pertes de valeur liées aux titres disponibles à la vente se fondent sur des facteurs comme une baisse importante ou prolongée de la juste valeur.

Charges financières

Les charges financières ont diminué pour s'établir à 74,6 millions de dollars en 2016 en regard de 75,2 millions de dollars en 2015 et 73,4 millions de dollars en 2014. Le tableau suivant présente les composantes des charges financières :

(en milliers de dollars américains)	2016	2015	2014
Commission d'attente sur les facilités de crédit	5 387 \$	4 025 \$	4 605 \$
Amortissement des frais liés aux facilités de crédit, des frais de financement et des frais d'émission de billets	2 470	2 437	2 757
Intérêts sur la facilité de crédit	3 102	8 892	7 499
Intérêts sur les billets	60 044	49 937	49 414
Charge de désactualisation sur les provisions de restauration des lieux	3 832	4 164	5 173
Autres intérêts et pénalités	2 871	7 476	5 651
Intérêts capitalisés pour les travaux en cours	(3 065)	(1 703)	(1 706)
Total des charges financières	74 641 \$	75 228 \$	73 393 \$

Se reporter à la rubrique «Situation de trésorerie et sources de financement – Activités de financement» du présent rapport de gestion pour de plus amples renseignements sur la facilité de crédit et les billets mentionnés ci-dessus.

Profit à la reprise de pertes de valeur

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société évalue s'il existe un indice qu'une perte de valeur comptabilisée dans les périodes antérieures pour un actif autre que le goodwill est susceptible de ne plus exister ou d'avoir diminué. Si un tel indice est décelé, la valeur recouvrable de l'actif est calculée pour déterminer si une reprise de perte de valeur doit être comptabilisée. Un profit à la reprise de perte de valeur est comptabilisé au titre de l'excédent de la valeur recouvrable de l'actif par rapport à sa valeur comptable. La valeur comptable d'un actif ne doit pas être augmentée au-delà de la plus faible de la valeur recouvrable ou de la valeur comptable qui aurait été calculée (moins l'amortissement) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours de périodes précédentes.

Au 31 décembre 2016, la société a identifié des indices visant une éventuelle reprise de pertes de valeur pour la mine Meadowbank et le projet minier Meliadine de la société. Par conséquent, la société a estimé la valeur recouvrable de ces unités génératrices de trésorerie, soit la mine Meadowbank et le projet minier Meliadine, et a conclu que leur valeur recouvrable était supérieure à leur valeur comptable. La société a comptabilisé un profit à la reprise de pertes de valeur de 37,2 millions de dollars à la mine Meadowbank et de 83,0 millions de dollars au projet minier Meliadine (se reporter à la note 22 des états financiers consolidés annuels de la société pour plus de renseignements).

Une approche axée sur les flux de trésorerie actualisés a été utilisée pour estimer la juste valeur diminuée des coûts de sortie, laquelle correspond à la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines qui a servi à déterminer la valeur de la reprise de pertes de valeur. Le total du profit sur la reprise de pertes de valeur comptabilisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est établi à 120,2 millions de dollars.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société évalue également s'il existe un indice de dépréciation des actifs non courants. Si un tel indice est décelé, la valeur recouvrable de l'actif est calculée pour déterminer si une perte de valeur doit être comptabilisée. Une perte de valeur est comptabilisée au titre de l'excédent de la valeur comptable de l'actif par rapport à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est fondée sur les flux de trésorerie futurs de chaque actif et représente la juste valeur de celui-ci diminuée des coûts de sortie.

Selon les évaluations effectuées par la société, aucune perte de valeur n'a été jugée nécessaire en 2016, 2015 et 2014.

Les estimations des flux de trésorerie nets futurs faites par la direction sont assujetties à des risques et incertitudes. Par conséquent, il est raisonnablement possible qu'il puisse survenir des changements pouvant toucher la recouvrabilité des actifs non courants de la société et son goodwill. Ces facteurs pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés futurs de la société.

Perte (profit) de change

Les variations du taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien, au peso mexicain et à l'euro influent considérablement sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la société, puisque tous les produits de la société sont réalisés en dollars américains et qu'une partie importante de ses coûts d'exploitation et de ses coûts en capital est engagée en de telles devises. Au cours de la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016, le taux de change quotidien à midi du dollar américain, publié par la Banque du Canada, a fluctué entre 1,17 \$ CA et 1,46 \$ CA, 14,57 pesos mexicains et 20,83 pesos mexicains, et 0,83 € et 0,96 € pour 1,00 \$ US.

Une perte de change de 13,2 millions de dollars a été comptabilisée en 2016, comparativement à un profit de change de 4,7 millions de dollars en 2015 et à une perte de change de 3,8 millions de dollars en 2014. En moyenne, le dollar américain s'est apprécié par rapport au dollar canadien, au peso mexicain et à l'euro en 2016 par rapport à 2015. Entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016, le dollar américain s'est également raffermi par rapport au peso mexicain et à l'euro et s'est déprécié par rapport au dollar canadien. La perte de change nette réalisée en 2016 est surtout attribuable à l'incidence de la conversion des actifs monétaires libellés en pesos mexicains et en euros, et des passifs monétaires libellés en dollars canadiens, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des passifs monétaires libellés en pesos mexicains et en euros et des actifs monétaires libellés en dollars canadiens.

Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière

En 2016, la société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 109,6 millions de dollars sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 268,5 millions de dollars à un taux d'imposition effectif de 40,8 %. En 2015, la société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 58,0 millions de dollars sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 82,6 millions de dollars à un taux d'imposition effectif de 70,2 %. En 2016 et en 2015, le taux d'imposition effectif a été supérieur au taux prévu par la loi de 26,0 % en raison surtout de l'incidence des impôts sur l'exploitation minière, de la conversion des devises et des charges non déductibles. En 2014, la société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 106,2 millions de dollars sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 189,1 millions de dollars à un taux d'imposition effectif de 56,1 %.

Situation de trésorerie et sources de financement

Au 31 décembre 2016, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et la trésorerie soumise à restrictions actuelle de la société totalisaient 548,8 millions de dollars, contre 132,3 millions de dollars au 31 décembre 2015. La société a pour politique d'investir l'excédent de trésorerie dans des placements hautement liquides dont la qualité de crédit est très élevée afin de réduire les risques liés à ces placements. Ces placements, dont l'échéance résiduelle est de plus de trois mois et de moins de un an à la date d'achat, sont classés à titre de placements à court terme. Les décisions à l'égard de la longueur des échéances sont fondées sur les besoins de flux de trésorerie, les taux de rendement et divers autres facteurs.

Le fonds de roulement (actifs courants moins passifs courants) a augmenté pour s'établir à 806,6 millions de dollars au 31 décembre 2016 en regard de 517,9 millions de dollars au 31 décembre 2015.

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 162,4 millions de dollars pour s'établir à 778,6 millions de dollars en 2016 par rapport à 2015. Cette augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation découle principalement de la hausse du prix moyen obtenu pour l'or, de l'incidence sur les coûts de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et des variations plus favorables du fonds de roulement d'une période à l'autre. Ces incidences positives sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont été partiellement contrebalancées par une augmentation de 36,6 millions de dollars des frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise entre 2015 et 2016. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation s'étaient établis à 668,3 millions de dollars en 2014, supérieurs de 52,1 millions de dollars par rapport à ceux de 2015, en raison de l'augmentation du prix moyen obtenu pour les métaux en 2014 comparativement à 2015.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté pour s'établir à 553,5 millions de dollars en 2016, par rapport à 374,5 millions de dollars en 2015. L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement d'une période à l'autre s'explique principalement par une hausse de 66,3 millions de dollars des dépenses d'investissement, d'une diminution de 51,6 millions de dollars du produit net sur la vente de titres disponibles à la vente et d'autres placements et d'une hausse de 14,0 millions de dollars des achats de titres disponibles à la vente et d'autres placements. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'étaient élevés à 851,6 millions de dollars en 2014, y compris les dépenses d'investissement de 475,4 millions de dollars et les dépenses au comptant nettes de 403,5 millions de dollars associées à l'acquisition conjointe d'Osisko par la société, contrebalancées en partie par un montant de 44,7 millions de dollars au titre du produit net de la vente de titres disponibles à la vente et de bons de souscription.

RAPPORT DE GESTION

En 2016, la société a investi 516,1 millions de dollars dans des projets et des dépenses d'investissement de maintien, comparativement à 449,8 millions de dollars en 2015. Les dépenses d'investissement de 2016 comprenaient 116,1 millions de dollars au projet minier Meliadine, 78,4 millions de dollars à la mine Goldex, 75,9 millions de dollars à la mine Kittila, 64,3 millions de dollars à la mine LaRonde, 60,4 millions de dollars à la mine Canadian Malartic (quote-part de la société), 59,6 millions de dollars à la mine Pinos Altos, 38,3 millions de dollars à la mine Meadowbank, 10,5 millions de dollars à la mine La India, 9,3 millions de dollars au gisement Creston Mascota à la mine Pinos Altos et 3,3 millions de dollars pour d'autres projets. La hausse de 66,3 millions de dollars des dépenses d'investissement entre 2015 et 2016 s'explique principalement par des dépenses importantes engagées en 2016 associées à la mise en valeur du projet minier Meliadine, y compris l'achat d'équipement et de matériel à longs délais d'approvisionnement en vue de la saison de circulation des barges.

Le 8 mars 2017, la société a conclu l'achat de 38 100 000 actions ordinaires de GoldQuest Mining Corporation («GoldQuest») en vertu d'un placement privé. La société a payé 0,60 \$ CA l'action ordinaire de GoldQuest, pour une contrepartie totalisant environ 22,9 millions de dollars canadiens. À la clôture de la transaction, Agnico Eagle détenait environ 15,0 % des actions ordinaires émises et en circulation de GoldQuest sur une base non diluée.

Le 28 février 2017, la société a conclu l'achat de 14 420 000 actions ordinaires d'Otis Gold Corporation («Otis») en vertu d'un placement privé. La société a payé 0,35 \$ CA l'action ordinaire d'Otis, pour une contrepartie totalisant environ 5,0 millions de dollars canadiens. À la clôture de la transaction, Agnico Eagle détenait environ 9,95 % des actions ordinaires émises et en circulation d'Otis sur une base non diluée.

Le 22 décembre 2016, la société a souscrit 22 500 000 actions ordinaires de Cartier Resources Inc. («Cartier») dans le cadre d'un placement privé sans courtier à un prix de 0,20 \$ CA par action ordinaire de Cartier, pour une contrepartie au comptant totale de 4,5 millions de dollars canadiens. À la clôture de la transaction, la société détenait environ 19,97 % des actions ordinaires émises et en circulation de Cartier sur une base non diluée. Le 20 mars 2017, la société a souscrit 3 365 369 actions ordinaires additionnelles de Cartier, pour une contrepartie totale d'environ 0,6 million de dollars canadiens. À la clôture de la transaction, la société détenait environ 19,85 % des actions ordinaires émises et en circulation de Cartier sur une base non diluée.

Le 13 décembre 2016, la société a souscrit 12 100 000 actions ordinaires de G4G Capital Corp., renommée par la suite White Gold Corp («White Gold») dans le cadre d'un placement privé sans courtier à un prix de 1,20 \$ CA par action ordinaire de White Gold, pour une contrepartie au comptant totale d'environ 14,5 millions de dollars canadiens. À la clôture de la transaction, la société détenait environ 19,93 % des actions ordinaires émises et en circulation de White Gold sur une base non diluée. Le 21 mars 2017, la société a souscrit 1 110 000 actions ordinaires additionnelles de White Gold, pour une contrepartie totale d'environ 1,5 million de dollars canadiens. À la clôture de la transaction, la société détenait environ 19,93 % des actions ordinaires émises et en circulation de White Gold sur une base non diluée.

Le 16 mars 2016, la société a souscrit 11 680 000 actions ordinaires de Belo Sun Mining Corp. («Belo Sun») dans le cadre d'un placement privé sans courtier à un prix de 0,53 \$ CA par action ordinaire de Belo Sun, pour une contrepartie au comptant totale d'environ 6,2 millions de dollars canadiens. Le 27 juillet 2016, la société a souscrit 14 922 760 actions ordinaires de Belo Sun en vertu d'un appel public à l'épargne par Belo Sun à un prix de 0,85 \$ CA par action ordinaire de Belo Sun, pour une contrepartie au comptant totale d'environ 12,7 millions de dollars canadiens. À la clôture de la transaction, la société détenait environ 19,2 % des actions ordinaires émises et en circulation de Belo Sun sur une base non diluée.

Le 11 juin 2015, Agnico Eagle Sweden AB («AE Sweden»), une filiale en propriété exclusive détenue indirectement par la société, a acquis 55,0 % des actions ordinaires émises et en circulation de Gunnarn Mining AB («Gunnarn») auprès d'Orex Minerals Inc. («Orex») par voie d'une convention d'achat d'actions (la «convention d'achat d'actions de Gunnarn»). L'exploitation et la gouvernance de Gunnarn et du projet Barsele sont régies aux termes d'un contrat de coentreprise entre la société, AE Sweden, Orex et Gunnarn (l'«entente de coentreprise Gunnarn»). Aux termes de la convention d'achat d'actions de Gunnarn, le prix d'acquisition de 55,0 % des actions ordinaires en circulation de Gunnarn s'est élevé à 10,0 millions de dollars, dont une contrepartie au comptant de 6,0 millions de dollars à payer à la clôture et un paiement de 2,0 millions de dollars au comptant ou, à la discrétion d'AE Sweden, en actions de la société aux premier et deuxième anniversaires de la clôture. Selon l'entente de coentreprise Gunnarn, AE Sweden s'est engagée à prendre en charge des frais d'exploration de 7,0 millions de dollars dans le cadre du projet Barsele d'ici le 11 juin 2018. De ce montant, 45,0 % ou 3,1 millions de dollars sont considérés comme une contrepartie d'achat à payer. Par conséquent, le prix d'acquisition pour la société de la participation de 55,0 % dans Gunnarn a totalisé 13,1 millions de dollars. AE Sweden peut acquérir une participation supplémentaire de 15,0 % dans Gunnarn aux termes de l'entente de coentreprise Gunnarn si elle réalise l'étude de faisabilité au titre du projet Barsele. L'entente de coentreprise Gunnarn donne également droit à AE Sweden de nommer la majorité des membres du conseil d'administration de Gunnarn (selon le nombre d'actions actuellement détenues), et AE Sweden, à titre d'unique exploitante du projet Barsele, reçoit des honoraires de gestion usuels. Dans le cadre de l'opération, Orex a également obtenu une redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 2,0 % sur la production du projet Barsele, qui peut être rachetée par la société en tout temps en contrepartie de 5,0 millions de dollars. L'acquisition de Gunnarn a été comptabilisée par la société comme une acquisition d'actifs, et les coûts de transaction liés à l'acquisition totalisant 0,6 million de dollars ont été incorporés dans le coût des biens miniers acquis. Le 25 septembre 2015, Orex Minerals Inc. a cédé ses droits en vertu de l'entente de coentreprise Gunnarn à Barsele Minerals Corp. («Barsele Minerals»), qui était à cette date une filiale en propriété exclusive d'Orex. Toutes les actions de Barsele Minerals ont par la suite été distribuées aux actionnaires d'Orex en vertu d'un plan d'arrangement.

Le 9 juin 2015, la société a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Soltoro Ltd. («Soltoro»), y compris les actions ordinaires pouvant être émises par suite de l'exercice des options et des bons de souscription en cours de Soltoro, conformément à un plan d'arrangement en vertu de la loi intitulée *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (l'«arrangement lié à Soltoro»). En vertu de l'arrangement, chaque action en circulation de Soltoro a été échangée contre ce qui suit : i) 0,01 \$ CA au comptant; ii) 0,00793 d'une action ordinaire d'Agnico Eagle; et iii) une action ordinaire de Palamina Corp., société nouvellement constituée dans le cadre de l'arrangement lié à Soltoro. Conformément à cet arrangement, Soltoro a transféré tous les biens miniers situés à l'extérieur de l'État de Jalisco, au Mexique, à Palamina Corp. et a conservé tous les autres biens miniers. Agnico Eagle ne détenait aucune participation dans Palamina Corp. au moment de la clôture de l'arrangement lié à Soltoro. Le prix d'acquisition total pour Agnico Eagle de 26,7 millions de dollars comprenait une contrepartie au comptant de 2,4 millions de dollars, y compris un apport au comptant de 1,6 million de dollars versé à Palamina Corp., et 770 429 actions ordinaires d'Agnico Eagle émises à même le capital autorisé. L'acquisition de Soltoro a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs, et les coûts de transaction liés à l'acquisition totalisant 1,4 million de dollars ont été incorporés dans le coût des biens miniers acquis.

Le 21 mai 2015, la société a souscrit 62 500 000 actions ordinaires de Belo Sun dans le cadre d'un placement privé sans courtier à un prix de 0,24 \$ CA par action ordinaire de Belo Sun, pour une contrepartie au comptant totale de 15,0 millions de dollars canadiens.

Le 19 mars 2015, Agnico Eagle, Yamana et la société en nom collectif Canadian Malartic ont conclu l'acquisition d'une participation de 30,0 % dans la propriété Malartic CHL auprès d'Abitibi Royalties Inc. («Abitibi») en échange de 459 197 actions ordinaires d'Agnico Eagle, de 3 549 695 actions ordinaires de Yamana et de redevances de 3,0 % calculées à la sortie de la fonderie à Abitibi et Redevances Aurifères Osisko Ltée au titre de la propriété Malartic CHL. Le total de la contrepartie en actions ordinaires d'Agnico Eagle était évalué à 13,4 millions de dollars d'après le cours de clôture des actions ordinaires le 18 mars 2015. La propriété Malartic CHL est adjacente à la mine Canadian Malartic détenue conjointement par la société, et la participation restante de 70,0 % dans la propriété Malartic CHL a été acquise conjointement dans le cadre de l'acquisition d'Osisko le 16 juin 2014 (la société remplacée par la Corporation Canadian Malartic). Parallèlement à la clôture des transactions, chacune des parties, soit Abitibi, Agnico Eagle, Yamana, la société en nom collectif Canadian Malartic et la Corporation Canadian Malartic, a libéré les autres parties pour ce qui est de toutes les procédures entamées précédemment par Abitibi relativement à la propriété Malartic CHL. Par suite de l'opération, Agnico Eagle et Yamana détiennent conjointement une participation de 100,0 % dans la propriété Malartic CHL par leur participation indirecte respective dans la société en nom collectif Canadian Malartic.

En 2016, le produit net de la vente de titres disponibles à la vente et d'autres placements de la société a été de 9,5 millions de dollars, comparativement à 61,1 millions de dollars en 2015 et à 44,7 millions de dollars en 2014. En 2016, la société a fait l'acquisition de titres disponibles à la vente et d'autres placements d'un montant de 33,8 millions de dollars, en regard de 19,8 millions de dollars en 2015 et de 27,2 millions de dollars en 2014. Les placements de la société dans des titres disponibles à la vente consistent principalement en des placements dans des actions ordinaires d'entités du secteur minier.

Activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont établis à 190,4 millions de dollars en 2016, contre des flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 280,8 millions de dollars en 2015, en raison surtout de l'émission des billets de 2016 le 30 juin 2016 et du produit de 192,1 millions de dollars tiré de l'exercice d'options sur actions, le tout en partie contrebalancé par un accroissement de 19,3 millions de dollars du remboursement net sur la dette à long terme d'une période à l'autre. En 2014, les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont établis à 229,2 millions de dollars, dont un produit net au titre de la dette à long terme de 286,0 millions de dollars, contrebalancé en partie par le versement de dividendes de 54,1 millions de dollars.

En 2016, la société a versé des dividendes de 71,4 millions de dollars, en comparaison de 59,5 millions de dollars en 2015 et 54,1 millions de dollars en 2014. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983. Bien que la société prévoie continuer de verser des dividendes, les dividendes futurs seront à la discrétion du conseil et dépendront de certains facteurs, tels que le résultat, la situation financière et les besoins en matière de capital.

Le 26 octobre 2016, la société a modifié sa facilité de crédit de 1,2 milliard de dollars, notamment en reportant la date d'échéance du 22 juin 2020 au 22 juin 2021 et en changeant les modalités tarifaires. Au 31 décembre 2016, l'encours de la facilité de crédit de la société était de néant. Le montant disponible en vertu de la facilité de crédit est réduit du montant des lettres de crédit en cours de 0,8 million de dollars au 31 décembre 2016. Au 31 décembre 2016, un montant de 1 199,2 millions de dollars était disponible pour des prélèvements futurs en vertu de la facilité de crédit.

Le 30 juin 2016, la société a conclu un placement privé d'un montant de 350,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté (les «billets de 2016»). Au moment de l'émission, ces billets étaient assortis d'une échéance moyenne pondérée de 9,43 ans et d'un rendement moyen pondéré de 4,77 %. Le produit du placement des billets de 2016 a servi à rembourser l'encours de la facilité de crédit.

Le 29 juin 2016, la société a obtenu une facilité de lettres de crédit de soutien auprès d'une institution financière lui accordant une facilité de lettres de crédit non consentie additionnelle de 100,0 millions de dollars canadiens (la «troisième facilité de lettres de crédit»). La troisième facilité de lettres de crédit peut servir à soutenir les obligations de restauration des lieux et les obligations non financières ou de rendement de la société ou de ses filiales. Les obligations de la société en vertu de la troisième facilité de lettres de crédit sont garanties par certaines de ses filiales. Au 31 décembre 2016, le total des lettres de crédit en cours en vertu de la troisième facilité de lettres de crédit était de 38,2 millions de dollars.

Le 10 mars 2016, la société a mobilisé environ 25,0 millions de dollars canadiens (18,7 millions de dollars) par voie de l'émission de 374 869 actions ordinaires à un prix de 66,69 \$ CA par action ordinaire. Les actions accréditives sont des titres émis aux investisseurs aux termes desquels des déductions fiscales liées aux dépenses d'exploration et d'évaluation des ressources peuvent être réclamées par les investisseurs plutôt que par l'émetteur, sous réserve d'un processus de renonciation. À la date d'émission des actions accréditives, la vente du droit à des déductions fiscales a été différée et présentée au poste Dettes fournisseurs et charges à payer de l'état de la situation financière, étant donné que la société n'avait pas encore respecté son obligation de transférer les déductions fiscales à l'investisseur. Au moment où la société respecte son obligation, la vente du droit à des déductions fiscales est comptabilisée à l'état du résultat à titre de réduction de la charge d'impôt différé. Le cours de clôture des actions ordinaires de la société à la date d'émission, le 10 mars 2016, était de 48,49 \$ CA, ce qui a entraîné une augmentation du capital social d'environ 18,2 millions de dollars canadiens (13,6 millions de dollars). Le passif initial de 6,8 millions de dollars canadiens (5,1 millions de dollars) est réduit à mesure que des frais admissibles sont engagés parce que la société a l'intention de renoncer à ces frais. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le passif a été entièrement éteint compte tenu des frais admissibles engagés.

Le 30 septembre 2015, la société a conclu un placement privé d'un billet garanti de premier rang non assorti d'une sûreté (le «billet de 2015») d'un montant de 50,0 millions de dollars, échéant le 30 septembre 2025 et ayant un rendement de 4,15 %. En vertu de la convention d'achat du billet de 2015, la société a convenu qu'un montant égal ou supérieur au produit net tiré du billet de 2015 serait investi dans des projets miniers dans la province de Québec, au Canada.

Le 23 septembre 2015, la société a obtenu une facilité de lettres de crédit de soutien auprès d'une institution financière lui accordant une facilité de lettres de crédit non consentie de 150,0 millions de dollars canadiens (dans sa version modifiée, la «deuxième facilité de lettres de crédit»). La société peut recourir à la deuxième facilité de lettres de crédit pour respecter ses obligations au titre de la restauration des lieux, celles de ses filiales ou de toute autre entité dans laquelle elle détient une participation directe ou indirecte, ou ses obligations d'exécution (autre ses dettes associées à des emprunts), ou celles de ses filiales ou de toute autre entité dans laquelle elle détient une participation directe ou indirecte qui ne concernent pas directement des obligations au titre de la restauration des lieux. Le paiement et l'exécution des obligations de la société aux termes de la deuxième facilité de lettres de crédit sont soutenus par une marge pour garanties de cautionnements bancaires offerte par Exportation et développement Canada en faveur du prêteur. Au 31 décembre 2016, un montant de 52,2 millions de dollars avait été prélevé sur la deuxième facilité de lettres de crédit.

Le 31 juillet 2015, la société a modifié sa convention de crédit avec une institution financière portant sur une facilité de lettres de crédit non consentie (dans sa version modifiée, la «première facilité de lettres de crédit»). À compter du 5 novembre 2013, le montant disponible en vertu de la première facilité de lettres de crédit a augmenté, passant de 175,0 millions de dollars canadiens à 200,0 millions de dollars canadiens. À compter du 28 septembre 2015, le montant disponible en vertu de la première facilité de lettres de crédit a augmenté pour passer à 250,0 millions de dollars canadiens. À compter du 27 septembre 2016, le montant disponible en vertu de la première facilité de lettres de crédit a augmenté pour passer à 350,0 millions de dollars canadiens. Les obligations de la société en vertu de la première facilité de lettres de crédit sont garanties par certaines de ses filiales. La première facilité de lettres de crédit peut servir à soutenir les obligations de restauration des lieux et les obligations non financières ou de rendement de la société ou de ses filiales. Au 31 décembre 2016, un montant de 158,7 millions de dollars avait été prélevé sur la première facilité de lettres de crédit.

RAPPORT DE GESTION

Le 24 juillet 2012, la société a conclu un placement privé d'un montant de 200,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté (les «billets de 2012»). Les billets de 2012 viennent à échéance en 2022 et en 2024 et, au moment de leur émission, avaient une échéance moyenne pondérée de 11,0 ans et un rendement moyen pondéré de 4,95 %. Le produit du placement des billets de 2012 a servi à rembourser l'encours de la facilité de crédit.

Le 7 avril 2010, la société a conclu un placement privé d'un montant de 600,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté échéant en 2017, 2020 et 2022 (les «billets de 2010»), lesquels ont une échéance moyenne pondérée de 9,84 ans et un rendement moyen pondéré de 6,59 %. Le produit du placement des billets de 2010 a été affecté au remboursement des montants prélevés sur les facilités de crédit alors existantes de la société.

Dans le cadre de l'acquisition conjointe d'Osisko, le 16 juin 2014, la société en nom collectif Canadian Malartic a pris en charge certains titres de créance en circulation et certaines obligations liées aux contrats de location-financement d'Osisko relatifs à la mine Canadian Malartic. La participation indirecte attribuable d'Agnico Eagle dans ces titres de créance et ces obligations liées aux contrats de location-financement comprennent une facilité d'emprunt garantie prévoyant des remboursements résiduels prévus de 20,0 millions de dollars canadiens le 30 juin 2017, et portant intérêt au taux de 6,875 % par année. Au 31 décembre 2016, le solde de capital impayé attribuable était de 20,0 millions de dollars canadiens (14,9 millions de dollars). La participation indirecte attribuable d'Agnico Eagle dans les obligations liées aux contrats de location-financement de la société en nom collectif Canadian Malartic comprend des obligations liées aux contrats de location-financement garantis émises en tranches distinctes dont les échéances résiduelles vont jusqu'en 2019. Ces obligations portent intérêt à un taux de 7,5 %. Au 31 décembre 2016, les obligations au titre de contrats de location-financement attribuables de la société s'élevaient à 5,9 millions de dollars.

Au 31 décembre 2016, la société respectait toutes les clauses restrictives aux termes de la facilité de crédit, des billets de 2016, du billet de 2015, des billets de 2012, des billets de 2010, de la première facilité de lettres de crédit, de la deuxième facilité de lettres de crédit et de la troisième facilité de lettres de crédit.

Au 31 décembre 2016, la société en nom collectif Canadian Malartic respectait toutes les clauses restrictives aux termes de sa facilité d'emprunt.

La société a émis des actions ordinaires en vertu de son régime d'incitation à l'achat d'actions et de son régime de réinvestissement des dividendes pour un produit brut de 29,0 millions de dollars en 2016, en regard de 9,4 millions de dollars et 10,4 millions de dollars respectivement en 2015 et 2014.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles d'Agnico Eagle au 31 décembre 2016 se présentaient comme suit :

(en millions de dollars américains)	Total	2017	2018–2019	2020–2021	Par la suite
Provision pour restauration des lieux ⁱ	397,3 \$	9,2 \$	15,0 \$	8,9 \$	364,2 \$
Engagements d'achat ⁱⁱ	84,2	43,3	15,1	8,8	17,0
Obligations au titre des prestations de retraite ⁱⁱⁱ	6,6	0,1	0,9	1,6	4,0
Contrats de location-financement et de location simple	31,9	9,2	11,1	2,1	9,5
Dettes à long terme ^{iv}	1 214,9	129,9	–	360,0	725,0
Total ^v	1 734,9 \$	191,7 \$	42,1 \$	381,4 \$	1 119,7 \$

Notes :

- i) Les activités minières sont assujetties à la réglementation environnementale, qui exige que les sociétés restaurent les lieux et remettent en état les terres endommagées par leurs activités. La société a soumis des plans de fermeture aux organismes gouvernementaux pertinents qui évaluent la nature, l'étendue et les coûts liés à la restauration des lieux pour chacun de ses biens miniers. Les flux de trésorerie prévus liés à la restauration des lieux sont présentés ci-dessus sur une base non actualisée. La provision pour restauration des lieux comptabilisée dans les états financiers consolidés de la société est évaluée selon la valeur prévue des flux de trésorerie futurs actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'intérêt sans risque.
- ii) Les engagements d'achat comprennent les engagements contractuels visant l'acquisition d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines. La quote-part de la société des engagements d'achat de ses coentreprises s'élevait à 2,7 millions de dollars au 31 décembre 2016.
- iii) La société offre également à certains de ses cadres supérieurs actuels et anciens un régime de retraite supplémentaire non agréé à prestations définies (le «régime des cadres»). Les prestations du régime des cadres sont généralement fondées sur le nombre d'années de service et le niveau de rémunération de l'employé. Les données présentées dans le tableau ont été calculées sur une base actuarielle.
- iv) La société a présumé que les obligations au titre de la dette à long terme seront remboursées à la date d'échéance propre à chacun des instruments.
- v) Les flux de trésorerie d'exploitation futurs de la société devraient être suffisants pour satisfaire à ses obligations contractuelles.

Arrangements hors bilan

Les arrangements hors bilan de la société au 31 décembre 2016 comprenaient des contrats de location simple de 20,1 millions de dollars conclus avec diverses contreparties (voir la note 13 b) des états financiers consolidés) et des lettres de crédit en cours d'un montant de 251,6 millions de dollars à l'égard des frais environnementaux et de restauration des lieux, des crédits au titre de droits douaniers, des subventions gouvernementales et d'autres fins générales de la société aux termes de la facilité de lettres de crédit, de la première facilité de lettres de crédit, de la deuxième facilité de lettres de crédit et de la troisième facilité de lettres de crédit (voir la note 25 des états financiers consolidés). Si la société résiliait ces arrangements hors bilan, sa situation de trésorerie (comme l'indique le tableau ci-après) serait suffisante pour régler toutes les pénalités ou les obligations qui en découleraient.

Analyse de la situation de trésorerie et des sources de financement de 2017

La société estime que ses sources de financement seront suffisantes pour satisfaire à ses engagements de dépenses obligatoires (y compris les obligations contractuelles décrites précédemment) et à ses engagements de dépenses discrétionnaires pour 2017. Le tableau suivant présente les besoins en matière de capital et les sources de financement pour 2017 :

(en millions de dollars américains)	Montant
Engagements obligatoires en 2017 :	
Obligations contractuelles (voir le tableau précédent)	191,7 \$
Dettes fournisseurs et charges à payer (au 31 décembre 2016)	228,6
Intérêts à payer (au 31 décembre 2016)	14,2
Impôts sur le résultat à payer (au 31 décembre 2016)	35,1
Total des engagements de dépenses obligatoires en 2017	469,6 \$
Engagements discrétionnaires en 2017 :	
Dépenses en immobilisations prévues en 2017	859,4 \$
Frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise prévus en 2017	103,2
Total des engagements de dépenses obligatoires et discrétionnaires en 2017	962,6
Total des engagements de dépenses obligatoires et discrétionnaires en 2017	1 432,2 \$
Sources de financement en 2017 :	
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme (au 31 décembre 2016)	548,4 \$
Flux de trésorerie d'exploitation prévus en 2017	650,9
Fonds de roulement, compte non tenu de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme (au 31 décembre 2016)	258,2
Disponibles en vertu de la facilité de crédit (au 31 décembre 2016)	1 199,2
Total des sources de financement en 2017	2 656,7 \$

Bien que la société estime que ses sources de financement seront suffisantes pour satisfaire à tous ses engagements pour 2017 (obligatoires et discrétionnaires), si des événements imprévus viennent changer la situation financière de la société dans l'avenir, la société peut choisir de diminuer certains de ses engagements de dépenses discrétionnaires, lesquels comprennent certaines dépenses d'investissement. La société estime qu'elle continuera de détenir des sources de financement suffisantes pour mener ses activités de mise en valeur et de croissance prévues.

Examen des résultats trimestriels

Les résultats financiers et les résultats d'exploitation trimestriels de la société pour 2016 et 2015 figurent à la rubrique «Résumé des données trimestrielles» du présent rapport de gestion.

Les produits tirés des activités minières ont augmenté de 3,4 % pour s'établir à 499,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2016, par rapport à 482,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2015, en raison surtout de la hausse des prix de vente obtenus pour l'or et l'argent, contrebalancée en partie par la baisse de 5,1 % des ventes d'or d'une période à l'autre. Les coûts de production ont augmenté de 11,0 % pour s'établir à 255,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2016, contre 229,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2015 en raison de la hausse de la production et du nombre de tonnes traitées, en partie contrebalancée par l'incidence de l'affaiblissement du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. Les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise ont augmenté de 37,9 % pour s'établir à 35,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2016 en regard de 26,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2015 en raison surtout de l'augmentation des frais d'exploration engagés pour le projet Amaruq à la mine Meadowbank, au Nunavut. L'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur de mines a diminué de 3,6 % pour s'établir à 151,4 millions de dollars au quatrième trimestre de 2016, en regard à 157,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2015, du fait essentiellement de la diminution de l'amortissement aux mines La India et Goldex en raison d'une augmentation des réserves amortissables au 31 décembre 2015, en partie contrebalancée par l'augmentation de l'amortissement à la mine Pino Altos découlant de la mise en production commerciale du puits au troisième trimestre de 2016. Le résultat net s'est chiffré à 62,7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2016, déduction faite des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 52,8 millions de dollars, en regard d'une perte nette de 15,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2015, déduction faite des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 34,6 millions de dollars.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 14,3 % pour s'établir à 120,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2016, par rapport à 140,7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2015. La baisse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation était principalement imputable à une diminution des soldes du fonds de roulement de 34,2 millions de dollars, en partie annulée par une hausse des produits de 16,3 millions de dollars attribuable à la hausse de 9,3 % du prix moyen obtenu pour l'or d'une période à l'autre.

Perspectives

La section qui suit contient des «énoncés prospectifs» et des «informations prospectives» au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Se reporter à la rubrique «Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant les informations prospectives» dans le présent rapport de gestion pour une analyse des hypothèses et des risques liés à ces énoncés et à cette information.

Production aurifère

Mine LaRonde

En 2017, la production d'or payable à la mine LaRonde devrait s'établir à environ 315 000 onces. De 2017 à 2019, la production d'or payable moyenne annuelle de la mine LaRonde devrait atteindre environ 347 000 onces. Les forages intercalaires réalisés en 2016 ont permis d'accroître les réserves minérales de LaRonde 3 grâce à la mise à jour des réserves des portions du gisement, lesquelles feront l'objet d'autres travaux d'exploration dans l'avenir. Également, les prévisions sur trois ans tiennent compte d'une progression des teneurs vers la teneur moyenne des réserves minérales. Il est prévu que le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits à la mine LaRonde atteindra environ 510 \$ en 2017, en regard de 501 \$ en 2016.

Mine Lapa

En 2017, la production d'or payable à la mine Lapa devrait s'établir à environ 15 000 onces. Selon la durée de vie actuelle de la mine, la mine Lapa devrait demeurer en exploitation jusqu'à la fin du deuxième trimestre de 2017 au moyen de la production provenant de la zone Deep Est et de la zone 7 Deep. La société évalue actuellement les possibilités de poursuivre la production au deuxième semestre de 2017. Le total des coûts au comptant par once d'or produite à la mine Lapa devrait atteindre environ 1 002 \$ en 2017, en regard de 732 \$ en 2016, puisqu'une baisse de la production et des teneurs en or est prévue.

Mine Goldex

En 2017, la production d'or payable à la mine Goldex devrait s'établir à environ 105 000 onces. De 2017 à 2019, la production d'or payable moyenne annuelle de la mine Goldex devrait atteindre environ 113 000 onces. Au cours de la période visée par les prévisions sur trois ans, les travaux d'extraction se déplaceront des zones satellites M et E vers la zone Deep 1. La mise en service du projet de la zone Deep 1 continue de respecter le budget et le calendrier en vue d'amorcer l'extraction au début de 2018. Le total des coûts au comptant par once d'or produite à la mine Goldex devrait atteindre environ 667 \$ en 2017, en regard de 532 \$ en 2016, puisqu'une diminution de la production en raison de la baisse de la teneur en or est prévue.

Mine Meadowbank

En 2017, la production d'or payable à la mine Meadowbank devrait s'établir à environ 320 000 onces. De 2017 à 2018, la production d'or payable moyenne annuelle de la mine Meadowbank devrait atteindre environ 242 500 onces. Les prévisions au chapitre de la production ont augmenté légèrement par rapport aux prévisions antérieures du fait de la faible augmentation des réserves minérales à la fin de 2016 et du minerai à teneur plus élevée extrait dans le puits Portage. Au puits Vault, on évalue actuellement les possibilités d'accroître la production jusqu'à la clôture de l'exercice 2018. L'exploitation du gisement satellite d'Amaruq à la mine Meadowbank devrait démarrer au cours du troisième trimestre de 2019 et produire environ 135 000 onces pour cette première année partielle de production commerciale. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits à la mine Meadowbank devrait atteindre environ 683 \$ en 2017, en regard de 715 \$ en 2016, ce qui reflète la hausse prévue de la production.

Mine Canadian Malartic

En 2017, la production d'or payable attribuable de la mine Canadian Malartic devrait atteindre environ 300 000 onces. De 2017 à 2019, la production d'or payable moyenne annuelle attribuable de la mine Canadian Malartic devrait atteindre environ 315 000 onces. La mise à jour de la durée de vie de la mine a eu pour effet de donner accès plus tôt aux zones renfermant des teneurs plus élevées situées dans des parties plus profondes de la fosse Canadian Malartic. Le total des coûts au comptant par once d'or produite à la mine Canadian Malartic devrait atteindre environ 578 \$ en 2017, en regard de 606 \$ en 2016, ce qui reflète l'augmentation de la production et de la teneur en or plus élevée prévues.

Mine Kittila

En 2017, la production d'or payable à la mine Kittila devrait s'élever à environ 190 000 onces. De 2017 à 2019, la production d'or payable moyenne annuelle de la mine Kittila devrait atteindre environ 200 000 onces. La société mène des études afin d'évaluer s'il serait rentable d'accroître le débit de production actuel de 1,6 million de tonnes par année pour le porter à 2,0 millions de tonnes, ce que la société pourrait soutenir avec la poursuite de la mise en valeur des zones Rimpit et Sisar. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits à la mine Kittila devrait atteindre environ 728 \$ en 2017, en regard de 699 \$ en 2016, ce qui reflète la baisse prévue de la production.

Mine Pinos Altos

En 2017, la production d'or payable de la mine Pinos Altos devrait atteindre environ 170 000 onces. De 2017 à 2019, la production d'or payable moyenne annuelle de la mine Pinos Altos devrait atteindre environ 173 000 onces. La mise en service du puits Pinos Altos en 2016 devrait permettre d'accroître le débit du broyeur. Les travaux d'exploration dans la zone Cerro Colorado ont permis de délimiter une zone de minéralisation additionnelle, et d'autres travaux de forage seront effectués en 2017 afin d'évaluer le potentiel de cette zone. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits à la mine Pinos Altos devrait atteindre environ 474 \$ en 2017, en regard de 356 \$ en 2016, compte tenu de la diminution prévue de la production en raison des changements apportés à l'ordonnancement de l'exploitation minière et de l'affaiblissement du peso mexicain par rapport au dollar américain en 2016.

Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos

En 2017, la production d'or payable du gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos devrait atteindre environ 40 000 onces. De 2017 à 2019, la production d'or payable moyenne annuelle du gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos devrait atteindre environ 25 000 onces. Les récents travaux d'exploration dans les zones Bravo, Cubiro et Madrono ont donné des résultats positifs et d'autres forages sont prévus en 2017. Le total des coûts au comptant par once d'or produite au gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos devrait atteindre environ 812 \$ en 2017, en regard de 516 \$ en 2016, compte tenu de la baisse prévue de la production au fur et à mesure que la durée de vie de la mine diminue et que le peso mexicain s'affaiblit par rapport au dollar américain en 2016.

Mine La India

En 2017, la production d'or payable à la mine La India devrait s'établir à environ 100 000 onces. De 2017 à 2019, la production d'or payable moyenne annuelle de la mine La India devrait atteindre environ 107 000 onces. Les forages de prolongement effectués en 2016 au projet El Realito à proximité de la mine ont donné des résultats encourageants, et d'autres travaux sont prévus en 2017. Le total des coûts au comptant par once d'or produite à la mine La India devrait atteindre environ 583 \$ en 2017, en regard de 395 \$ en 2016, compte tenu de la diminution de la production, du recul du nombre de tonnes traitées et de l'affaiblissement du peso mexicain par rapport au dollar américain en 2016.

Résumé de la production

Grâce à la production commerciale aux mines Kittila, Lapa et Pinos Altos en 2009, à la mine Meadowbank en 2010, au gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos et au prolongement de la mine LaRonde en 2011, aux zones M et E de la mine Goldex en 2013 et à la mine La India en 2014 ainsi qu'à l'acquisition conjointe de la mine Canadian Malartic le 16 juin 2014, Agnico Eagle, auparavant une société exploitant une seule mine, est devenue une grande société aurifère exploitant huit mines au cours des huit derniers exercices. En 2016, la société a établi un record de production d'or payable de 1 662 888 onces par année. Au cours de la prochaine phase de croissance de sa plateforme de production élargie, la société devrait continuer de concrétiser sa vision et de mettre en œuvre sa stratégie. En 2017, la production d'or payable annuelle devrait diminuer, pour s'établir à environ 1 555 000 onces, ce qui correspond à une baisse de 6,9 % par rapport à 2016. La société prévoit atteindre ses objectifs de croissance de la production d'or payable, des réserves minérales et des ressources minérales en 2017 grâce aux facteurs suivants :

- Une hausse de la production provenant des mines Meadowbank, LaRonde et Canadian Malartic attribuable au minerai à teneur plus élevée extrait.
- La poursuite du plan d'optimisation de l'efficacité des broyeurs et des mines.
- La conversion continue des ressources minérales actuelles d'Agnico Eagle en réserves minérales.

Perspectives financières

Produits d'exploitation tirés des activités minières et coûts de production

En 2017, la société prévoit continuer de générer des flux de trésorerie solides et s'attend à ce que la production d'or payable s'établisse à environ 1 555 000 onces, en regard de 1 662 888 onces en 2016. Cette diminution prévue de la production d'or payable est surtout imputable à la baisse graduelle de la production prévue à la mine Lapa en 2017, aux changements apportés à l'ordonnancement de l'exploitation minière de la mine Pinos Altos qui entraînera une baisse de la production d'or en 2017 et à la baisse de la production à la mine Goldex en raison d'un débit plus faible.

Le tableau suivant présente la production payable réelle en 2016 et la production payable prévue pour 2017 :

	Production prévue – 2017	Production réelle – 2016
Or (en onces)	1 555 000	1 662 888
Argent (en milliers d'onces)	4 435	4 759
Zinc (en tonnes)	7 267	4 687
Cuivre (en tonnes)	4 480	4 416

En 2017, la société prévoit que le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits à la mine LaRonde s'élèvera à environ 510 \$, contre 501 \$ en 2016. Dans le calcul des prévisions du total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits à la mine LaRonde, les produits d'exploitation nets tirés des sous-produits de l'argent, du zinc et du cuivre contrebalancent les coûts de production. Ainsi, les hypothèses sur la production et les prix des sous-produits des métaux jouent un rôle important dans les prévisions au titre du total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits à la mine LaRonde en raison de son importante production de sous-produits. La mine Pinos Altos touche aussi des produits élevés tirés des sous-produits de l'argent. Une hausse des prix des sous-produits des métaux au-delà des niveaux prévus se traduirait par une augmentation du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits dans ces mines. Il est prévu que le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits à la mine LaRonde atteindra environ 699 \$ en 2017, en regard de 668 \$ en 2016.

Comme les coûts de production aux mines LaRonde, Lapa, Goldex, Meadowbank et Canadian Malartic sont libellés principalement en dollars canadiens, que les coûts de production de la mine Kittila sont libellés surtout en euros et que les coûts de production de la mine Pinos Altos, du gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos et de la mine La India sont libellés principalement en pesos mexicains, les taux de change du dollar canadien, de l'euro ou du peso mexicain par rapport au dollar américain se répercutent également sur les prévisions de la société au titre du total des coûts au comptant par once d'or produite tant en fonction des sous-produits que des coproduits.

Le tableau suivant présente les hypothèses sur les prix des métaux et sur les taux de change utilisées dans le calcul de nos prévisions du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits pour 2017 (les prévisions à l'égard de la production de chaque métal sont présentées dans le tableau ci-dessus), ainsi que sur les prix de clôture moyens réels du marché pour chaque facteur variable pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 28 février 2017 :

	Hypothèses 2017	Moyenne du marché – chiffres réels (du 1 ^{er} janvier 2017 au 28 février 2017)
Argent (par once)	16,00 \$	17,33 \$
Zinc (par tonne)	2 425 \$	2 779 \$
Cuivre (par tonne)	5 500 \$	5 837 \$
Diesel (\$ CA le litre)	0,80 \$	0,72 \$
Taux de change \$ CA/\$ US (\$ CA)	1,28 \$	1,32 \$
Taux de change euro/\$ US (€)	0,91 €	0,94 €
Taux de change peso mexicain/\$ US (pesos mexicains)	18,00	20,92

Se reporter à la rubrique «Profil des risques – Produits de base et devises» plus loin dans le présent rapport de gestion qui présente l'incidence prévue sur le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits de 2017 de certaines modifications survenues dans les hypothèses sur les prix des produits de base et sur les taux de change.

Frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise

En 2017, Agnico Eagle prévoit consacrer environ 103,2 millions de dollars à l'exploration des sites miniers et à l'expansion de l'entreprise. Les frais d'exploration devraient être surtout engagés dans le projet Amaruq, au Nunavut, dans le gisement en profondeur de LaRonde 3, dans le projet Barsele, en Suède, dans la zone Sisar de la mine Kittila, en Finlande, dans les cibles satellites de la mine Pinos Altos et de la mine La India, au Mexique et dans le projet El Barqueño, dans l'État du Jalisco, au Mexique. Au projet Amaruq, la première phase du programme de forage prévu de 75 000 mètres (d'un coût d'environ 21,9 millions de dollars) s'est amorcée au début de février 2017. Le programme d'exploration prévu d'Agnico Eagle d'environ 16,8 millions de dollars au projet El Barqueño en 2017 se concentrera sur la mise en valeur, la conversion et l'exploration régionale des ressources minérales. Dans le cadre du projet Barsele, 8,8 millions de dollars seront engagés en vue de prolonger les ressources minérales le long de la direction et en profondeur ainsi que de tester la région inexplorée entre les zones Central et Avan. À la mine Kittila, un montant d'environ 7,9 millions de dollars sera engagé pour des forages en profondeur supplémentaires, y compris dans la zone Sisar.

Ces programmes d'exploration sont conçus pour agrandir les gisements existants et y effectuer des forages intercalaires et évaluer d'autres secteurs cibles prometteurs qui pourraient ultimement compléter le profil de production existant de la société. Comme l'exploration repose sur les résultats des divers programmes, les programmes d'exploration prévus pourraient varier considérablement selon les résultats obtenus. Lorsqu'il est déterminé qu'un projet peut générer des avantages économiques futurs, les coûts de forage et de mise en valeur destinés à mieux délimiter le gisement sur cette propriété sont incorporés dans le coût de l'actif. En 2017, la société prévoit incorporer dans le coût de l'actif un montant d'environ 21,7 millions de dollars au titre du forage et de la mise en valeur liés à la poursuite de la délimitation des gisements de minerai et de la conversion des ressources minérales en réserves minérales.

Autres charges

Les charges administratives devraient s'établir entre 95,0 millions de dollars et 115,0 millions de dollars en 2017, en regard de 102,8 millions de dollars en 2016. La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines devrait s'établir entre 590,0 millions de dollars et 620,0 millions de dollars en 2017, contre 613,2 millions de dollars en 2016. Le taux d'imposition effectif de la société pour 2017 devrait varier de 40,0 % à 45,0 %.

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement, y compris les dépenses d'investissement de maintien, les coûts de construction et de mise en valeur, et les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif, devraient s'élever à environ 859,4 millions de dollars en 2017. La société prévoit financer ses dépenses d'investissement de 2017 au moyen des flux de trésorerie d'exploitation provenant de la vente de sa production d'or et de sous-produits des métaux connexes. Les principales composantes du programme de dépenses d'investissement prévu de 2017 comprennent ce qui suit :

- 284,4 millions de dollars au titre des dépenses d'investissement de maintien liées à la mine LaRonde (67,7 millions de dollars), à la mine Canadian Malartic (65,9 millions de dollars, quote-part de la société), à la mine Kittila (52,7 millions de dollars), à la mine Pinos Altos (48,4 millions de dollars), à la mine Meadowbank (20,3 millions de dollars), à la mine Goldex (17,0 millions de dollars), à la mine La India (6,9 millions de dollars) et au gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos (5,5 millions de dollars).
- 553,3 millions de dollars au titre des frais de mise en valeur incorporés dans le coût de l'actif liés au projet de la mine Meliadine (355,8 millions de dollars), au projet Amaruk (73,1 millions de dollars), à la mine Goldex (55,8 millions de dollars), à la zone 5 de LaRonde (35,0 millions de dollars), à la mine Kittila (24,1 millions de dollars), à la mine Pinos Altos (5,8 millions de dollars) et à la mine Canadian Malartic (1,7 million de dollars, quote-part de la société).
- 21,7 millions de dollars au titre des coûts de forage incorporés dans le coût de l'actif.

Au cours de l'exercice 2017, une tranche importante des engagements en capital de la société sera rattachée à la construction du projet de la mine Meliadine.

Des frais de mise en valeur de 355,8 millions de dollars devraient être engagés pour le projet de la mine Meliadine, ce qui représente environ 60,7 % du total des frais de mise en valeur de 553,3 millions de dollars. En outre, les coûts de forage incorporés dans le coût de l'actif pour le projet de la mine Meliadine sont estimés à 3,9 millions de dollars. Les principaux éléments du programme de 359,7 millions de dollars comprennent :

- des travaux d'aménagement souterrains de 5 600 mètres (y compris le début de la construction d'une seconde tête de rampe);
- environ 12 500 mètres de forage de conversion et 14 000 mètres de forage de délimitation souterrain;
- l'édification des installations du camp au deuxième trimestre de 2017;
- l'installation d'un système de chauffage et de ventilation souterrain d'ici le quatrième trimestre de 2017;
- l'achèvement de l'aménagement du parc de stockage de carburant à Rankin Inlet et sur le site de la mine au quatrième trimestre de 2017;
- l'édification des installations de traitement et de la centrale d'ici la fin de 2017;
- la construction d'une seconde tête de rampe qui se déroulera du deuxième trimestre jusqu'au quatrième trimestre de 2017.

La société continue d'évaluer d'autres possibilités d'expansion de l'entreprise qui pourraient donner lieu à l'acquisition de sociétés ou d'actifs au moyen de titres ou de liquidités de la société, ou d'une combinaison des deux. Si les acquisitions sont effectuées au moyen d'un montant au comptant, Agnico Eagle peut devoir contracter un emprunt ou émettre des titres afin de respecter les exigences de paiement au comptant.

Coûts de maintien tout compris par once d'or produite

Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite sont calculés en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) et des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le calcul des coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits correspond à la somme du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits et des dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif), des charges administratives (y compris les options sur actions) et d'une provision hors trésorerie pour restauration des lieux par once d'or produite. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des coproduits ont été calculés selon la même méthode que celle utilisée pour calculer les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf qu'aucun ajustement pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux n'est apporté au total des coûts au comptant par once d'or produite. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des coproduits ne tiennent pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation se rapportant à la production et à la vente des sous-produits des métaux.

Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits d'Agnico Eagle devraient varier de 850 \$ à 900 \$ en 2017 en regard de 824 \$ en 2016.

Profil des risques

La société atténue la probabilité et la gravité des divers risques auxquels elle est exposée dans le cadre de ses activités quotidiennes en observant des normes strictes en ce qui a trait à la planification, à la construction et à l'exploitation de ses installations minières. Une importance particulière est accordée à l'embauche et au maintien en poste d'employés qualifiés et au perfectionnement de leurs compétences au moyen de formations, notamment en sécurité et en contrôle des pertes. Le personnel responsable de l'exploitation et le personnel technique de la société ont clairement démontré qu'ils étaient en mesure de mettre en valeur et d'exploiter des mines de métaux précieux, et plusieurs mines de la société ont reçu divers prix au titre de la sécurité et de la mise en valeur. Néanmoins, la société et ses employés poursuivent leurs efforts pour rendre leur lieu de travail plus sécuritaire, l'accent étant mis sur la formation en sécurité des employés des mines et des superviseurs.

La société tente également d'atténuer certains des risques normaux auxquels elle est exposée dans le cours normal de ses activités en souscrivant des polices d'assurance. Une politique de gestion des risques assurables, approuvée par le conseil, régit l'achat d'assurances et limite celles-ci aux sociétés d'assurance qui affichent une cote de solvabilité élevée. Pour une liste plus complète des facteurs de risque touchant la société, se reporter à la rubrique «Facteurs de risque» de la notice annuelle.

RAPPORT DE GESTION

Produits de base et devises

Le résultat net d'Agnico Eagle est sensible aux prix des métaux et au taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain, entre le peso mexicain et le dollar américain, et entre l'euro et le dollar américain. Aux fins des analyses de sensibilité présentées ci-dessous, la société a utilisé les hypothèses suivantes relativement aux prix des métaux et au taux de change pour 2017 :

- Argent – 16,00 \$ l'once
- Zinc – 2 425 \$ la tonne
- Cuivre – 5 500 \$ la tonne
- Diesel – 0,80 \$ CA le litre
- \$ CA/\$ US – 1,28 \$ CA pour 1,00 \$ US
- €/ \$ US – 0,91 € pour 1,00 \$ US
- Peso mexicain/\$ US – 18,00 pesos mexicains pour 1,00 \$ US

Les fluctuations du cours de l'or peuvent être attribuées à divers facteurs comme la demande, les niveaux mondiaux de production minière, les achats et les ventes par les banques centrales, et l'opinion des investisseurs. Les fluctuations des prix des autres métaux peuvent être attribuées à des facteurs comme la demande et les niveaux mondiaux de production minière. Les fluctuations des prix sur le marché du diesel peuvent être attribuées à des facteurs comme l'offre et la demande. Les fluctuations des taux de change peuvent être attribuées à des facteurs comme l'offre et la demande de devises et la conjoncture économique dans chaque pays ou chaque zone monétaire. En 2016, les fourchettes des prix des métaux, des prix du diesel et des taux de change étaient les suivantes :

- Argent – de 13,75 \$ à 21,14 \$ l'once, moyenne de 17,11 \$ l'once
- Zinc – de 1 451 \$ à 2 907 \$ la tonne, moyenne de 2 094 \$ la tonne
- Cuivre – de 4 310 \$ à 5 945 \$ la tonne, moyenne de 4 867 \$ la tonne
- Diesel – de 0,56 \$ CA à 0,77 \$ CA le litre, moyenne 0,67 \$ CA le litre
- \$ CA/\$ US – de 1,25 \$ CA à 1,47 \$ CA pour 1,00 \$ US, moyenne de 1,32 \$ CA pour 1,00 \$ US
- €/ \$ US – de 0,86 € à 0,97 € pour 1,00 \$ US, moyenne de 0,90 € pour 1,00 \$ US
- Peso mexicain/\$ US – de 17,05 à 21,39 pesos mexicains pour 1,00 \$ US, moyenne de 18,69 pesos mexicains pour 1,00 \$ US

Le tableau qui suit montre l'incidence prévue sur les prévisions du total des coûts au comptant par once d'or produite de 2017 en fonction des sous-produits d'une fluctuation expressément identifiée des prix des métaux présumés, du prix du diesel présumé et des taux de change présumés. Les fluctuations expressément identifiées de chaque facteur ont été considérées séparément, en supposant que toutes les autres hypothèses sont constantes. D'après les données historiques sur le marché et les fourchettes des prix de 2016 présentées ci-dessus, ces fluctuations expressément identifiées des prix des métaux présumés et des taux de change présumés sont raisonnablement envisageables en 2017.

Variation	Incidence sur les prévisions du total des coûts au comptant par once d'or produite en 2017 (en fonction des sous-produits)
Argent – 1 \$ l'once	3 \$
Zinc – 10 %	1 \$
Cuivre – 10 %	2 \$
Diesel – 10 %	3 \$
Dollar canadien / dollar américain – 1 %	4 \$
Euro / dollar américain – 1 %	1 \$
Peso mexicain / dollar américain – 10 %	5 \$

Afin de réduire l'incidence des fluctuations des prix des sous-produits des métaux, la société conclut à l'occasion des contrats sur instruments financiers dérivés en vertu de ses politiques et ses procédures de gestion des risques, approuvées par le conseil. La politique de longue date de la société consiste à ne pas vendre d'or à terme. Elle lui permet toutefois de recourir à d'autres stratégies de couverture s'il y a lieu afin d'atténuer le risque de change et le risque lié à l'établissement du prix des sous-produits des métaux. La société achète à l'occasion des options de vente, conclut des tunnels sur les prix et des contrats à terme dans le but de protéger le prix minimum des sous-produits des métaux, tout en restant pleinement exposée aux fluctuations du prix de l'or. Le comité de gestion des risques a approuvé la stratégie visant à recourir aux options d'achat à court terme dans le but de rehausser les prix des sous-produits des métaux. La politique de la société ne permet pas la négociation à des fins spéculatives.

La société vend tous ses métaux en dollars américains et elle paie la plupart de ses coûts d'exploitation et dépenses d'investissement en dollars canadiens, en euros et en pesos mexicains. Elle s'expose, par conséquent, à un risque de change important. La société conclut des opérations de couverture des devises en vertu de ses politiques et de ses procédures de gestion du risque de change, approuvées par le conseil, afin de se protéger contre une partie du risque de change. La politique ne permet pas de conclure des opérations de couverture relatives au risque de conversion (c'est-à-dire les profits ou pertes découlant de la conversion aux fins comptables en dollars américains des actifs et passifs libellés en dollars canadiens, en euros ou en pesos mexicains), parce que cela ne donne pas lieu à un risque d'illiquidité. La stratégie de la société à l'égard des instruments financiers dérivés sur devises comprend le recours à des options de vente position acheteur, des options d'achat position vendeur, des tunnels et des contrats à terme. Ces instruments financiers ne sont pas détenus à des fins spéculatives.

Coût des intrants

La société envisage d'adopter des stratégies de gestion des risques pour atténuer le risque de fluctuation des prix de certaines matières consommables, y compris, sans s'y limiter, le diesel. Ces stratégies ont en grande partie été limitées aux contrats d'achat à plus long terme, mais peuvent englober les instruments financiers et dérivés.

Taux d'intérêt

La société est actuellement exposée au risque de marché en raison des variations des taux d'intérêt qui découlent principalement des prélèvements au titre de sa facilité de crédit bancaire et de son portefeuille de placements. Les prélèvements à même la facilité de crédit servent principalement à financer une partie des dépenses d'investissement liées aux projets de mise en valeur de la société et aux besoins en fonds de roulement. Au 31 décembre 2016, il n'y avait aucun encours à l'égard de la facilité de crédit de la société. De plus, la société investit ses liquidités dans des placements dont les échéances sont à court terme ou dont les modalités permettent de réviser les taux d'intérêt régulièrement et dont la notation de crédit est d'au moins R1 élevé. Par conséquent, les intérêts créditeurs de la société fluctuent selon les conditions du marché à court terme. Au 31 décembre 2016, les placements à court terme totalisaient 8,4 millions de dollars.

Les montants prélevés sur la facilité de crédit sont assujettis à des taux d'intérêt variables selon les taux de référence disponibles aux États-Unis ou au Canada ou d'après le TIOL. Par le passé, la société a conclu des ententes relatives à des instruments dérivés afin de se protéger contre des variations défavorables des taux d'intérêt. La société continuera de surveiller son exposition au risque de taux d'intérêt et pourra conclure des ententes de cette nature dans le but de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt.

Instruments financiers

La société conclut à l'occasion des contrats pour limiter le risque associé aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux, des taux d'intérêt et des taux de change, et peut les utiliser pour gérer l'exposition au risque lié au coût de certains intrants. Les contrats servent de couverture économique pour les risques sous-jacents et ne sont pas détenus à des fins de spéculation. Agnico Eagle n'utilise pas de contrats complexes sur dérivés pour couvrir les risques auxquels elle est exposée.

L'utilisation d'instruments financiers entraîne divers risques financiers. Le risque de crédit s'entend du risque que les contreparties à des contrats d'instruments financiers manquent à une obligation envers la société. La société atténue partiellement le risque de crédit en faisant affaire avec des contreparties de qualité supérieure comme de grandes banques. Le risque d'illiquidité du marché est le risque qu'une position sur instruments financiers ne puisse être liquidée rapidement. La société réduit principalement ce risque en échelonnant l'échéance de ses contrats sur instruments financiers, en règle générale selon les niveaux de production projetés pour le métal faisant l'objet de la couverture, de façon à ce que les marchés pertinents soient en mesure d'absorber les contrats. Le risque lié à la réévaluation à la valeur de marché correspond au risque qu'une modification néfaste des prix du marché pour les métaux nuise à la situation financière. Comme les contrats sur instruments dérivés sont principalement utilisés à titre de couvertures économiques, une modification de la valeur de marché peut avoir une incidence sur les résultats. Pour une description du traitement comptable des contrats sur instruments dérivés, voir la rubrique «Principales méthodes et estimations comptables selon les IFRS – Instruments dérivés et comptabilité de couverture» dans le présent rapport de gestion.

Risque lié à l'exploitation

L'extraction de l'or est une activité généralement exposée à des risques et à des dangers, y compris les risques environnementaux, les accidents industriels, les pannes de matériel, les formations rocheuses inusitées ou imprévues, les changements dans le contexte réglementaire, les affaissements, les coups de toit, les éboulements, les conditions du sol, les effondrements de parois des puits, les inondations et les pertes de lingots d'or. De tels événements ou de telles situations ou des événements ou situations similaires pourraient entraîner l'endommagement ou la destruction de propriétés minières ou d'installations de production, des blessures ou le décès de personnes, des dommages à l'environnement, des retards dans l'extraction minière, des pertes monétaires et une responsabilité légale. La société se protège contre certains des risques liés à l'extraction minière et au traitement en souscrivant des assurances d'un montant qu'elle considère comme adéquat, mais qui pourrait se révéler insuffisant dans certaines circonstances imprévues. La responsabilité de la société pourrait également être engagée en cas de pollution, d'affaissements ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut obtenir d'assurance ou contre lesquels elle a choisi de ne pas s'assurer en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. La société pourrait également voir sa responsabilité engagée au-delà des limites de ses polices. Dans un tel cas, la société pourrait devoir engager des frais importants susceptibles d'avoir un effet défavorable marqué sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Les mines Meadowbank, LaRonde et Canadian Malartic ont le plus contribué à la production d'or payable de la société en 2016 (respectivement 18,8 %, 18,4 % et 17,6 %). Ces mines devraient représenter 60,2 % de la production d'or payable de la société en 2017.

Le tableau qui suit présente la production d'or payable prévue par mine pour 2017 :

	Production d'or payable prévue (onces)	Production d'or payable prévue (%)
Mine LaRonde	315 000	20,3 %
Mine Lapa	15 000	1,0 %
Mine Goldex	105 000	6,8 %
Mine Meadowbank	320 000	20,6 %
Mine Canadian Malartic (quote-part de 50,0 %)	300 000	19,3 %
Mine Kittila	190 000	12,2 %
Mine Pinos Altos	170 000	10,9 %
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	40 000	2,6 %
Mine La India	100 000	6,3 %
Total	1 555 000	100,0 %

L'exploitation minière est une activité complexe et imprévisible, de sorte que la production d'or payable réelle peut différer des prévisions à ce titre. Les situations pouvant nuire aux activités d'extraction minière ou de broyage peuvent avoir un effet défavorable important sur le rendement financier et les résultats d'exploitation de la société. La société prévoit utiliser les produits d'exploitation générés par ses activités pour financer les dépenses d'investissement qu'elle doit engager dans ses projets miniers.

RAPPORT DE GESTION

La production d'or payable de la société peut ne pas s'élever au niveau prévu par suite d'événements comme les affaissements, les éboulements, les coups de toit, les effondrements de parois des puits, les incendies ou les inondations, ou par suite d'autres problèmes d'exploitation, notamment une défaillance du treuil d'extraction, d'un autoclave, d'un filtre-presse ou d'un broyeur. La production d'or payable peut en outre être touchée par des conditions météorologiques, des conditions du sol ou une activité sismique défavorables, des teneurs en minerai inférieures aux prévisions, une dilution plus élevée que prévu, des pannes d'électricité, des caractéristiques physiques ou métallurgiques du minerai et le traitement par lixiviation en tas entraînant un déversement. La société n'a pas réussi à respecter ses prévisions au titre de la production d'or payable dans le passé en raison de situations défavorables, comme des éboulements, des difficultés liées au forage de production, un taux de récupération et une teneur du broyeur inférieurs aux prévisions, une dilution plus importante que prévu, des problèmes relatifs à la structure des mines et des retards au titre de la mise en production et de l'accélération de la production aux nouvelles mines. En 2014, la production d'or a été touchée négativement par un arrêt de dix jours découlant de la panne d'un moteur de l'installation de levage de production à la mine LaRonde. En 2015, les teneurs plus faibles que prévu à la mine Kittila et la décision au cours de l'exercice de procéder à l'expansion du puits Vault de la mine Meadowbank, qui s'est soldée par une production en deçà des prévisions pour 2015, ont nui à la production d'or. Si des événements de cette nature et d'autres accidents, des situations défavorables, des problèmes d'exploitation ou des questions d'ordre réglementaire se reproduisent dans les années à venir, la société pourrait ne pas être en mesure d'atteindre ses prévisions actuelles ou futures à l'égard de la production.

La société est d'avis que le prolongement de la mine LaRonde est l'exploitation la plus profonde de l'hémisphère occidentale, avec une profondeur maximale prévue de plus de trois kilomètres. L'exploitation du prolongement de la mine LaRonde s'appuiera sur une infrastructure pour le remontage du minerai et des matières à la surface, y compris une descenderie (ou puits interne) et un ensemble de rampes reliant les gisements miniers au puits Penna, qui servent actuellement à l'exploitation de la mine LaRonde. La profondeur de l'exploitation pose à la société de multiples défis liés notamment aux risques géomécaniques et sismiques et aux besoins en matière de ventilation et de climatisation, ce qui pourrait créer des difficultés et retarder la réalisation des objectifs de la société en matière de production d'or. L'exploitation dans la partie profonde de la mine LaRonde est exposée à des niveaux élevés de tension géomécanique, et peu de ressources existent pour aider la société à modéliser les conditions géomécaniques à ces profondeurs, ce qui pourrait entraîner l'incapacité pour la société d'extraire le minerai à ces niveaux comme il est actuellement prévu. En 2014, la production annuelle à la mine LaRonde a été d'environ 10 000 onces en deçà des attentes de la société en raison de 10 jours d'arrêt découlant d'une panne d'un moteur de l'installation de levage de production. La mise en valeur durable soutenue du prolongement de la mine LaRonde est soumise à un certain nombre de risques et de difficultés, notamment la présence de formations géologiques imprévues, la mise en œuvre de nouveaux procédés d'extraction et les ajustements relatifs à la conception de la mine et aux travaux techniques. Ces événements peuvent retarder les activités et occasionner des coûts additionnels qui dépassent les coûts budgétés par la société.

Les réserves minérales et ressources minérales déclarées par la société sont des estimations, et rien ne garantit que les prévisions en matière de tonnes et de teneurs seront atteintes ni que le degré de récupération de l'or indiqué sera réalisé. La teneur du minerai réellement récupérée par la société peut différer des teneurs prévues des réserves minérales et des ressources minérales. Les estimations de réserves minérales et de ressources minérales ont été déterminées en fonction, entre autres, des prix des métaux, des taux de change et des coûts d'exploitation présumés. Un déclin prolongé du prix de l'or (ou des prix des sous-produits des métaux pertinents) pourrait rendre non rentable l'exploitation des réserves minérales contenant des teneurs relativement plus faibles et pourrait réduire considérablement les réserves minérales de la société. Si de telles réductions avaient lieu, la société pourrait devoir comptabiliser une perte de valeur importante sur ses investissements dans des propriétés minières, ou encore retarder ou interrompre la production ou la mise en valeur de nouveaux projets, ce qui pourrait entraîner des pertes nettes et une diminution des flux de trésorerie. La fluctuation du prix de l'or (ou d'autres sous-produits des métaux pertinents) ainsi que l'augmentation des coûts de production ou la diminution des taux de récupération peuvent rendre non rentable la récupération de réserves minérales renfermant du minerai à teneur relativement plus faible, ce qui pourrait ultimement entraîner une réévaluation des réserves minérales et des ressources minérales. Les facteurs à court terme liés aux réserves minérales, tels que la nécessité d'une mise en valeur ordonnée des gisements de minerai ou le traitement de teneurs nouvelles ou différentes, peuvent nuire à la rentabilité d'une mine au cours d'une période de présentation de l'information financière donnée.

Les estimations des ressources minérales des propriétés qui n'ont pas été mises en production ou des gisements qui n'ont pas encore été exploités sont établies, dans la plupart des cas, selon les renseignements obtenus au moyen de forages très limités et largement espacés, qui ne sont pas nécessairement représentatifs des conditions entre les forages et autour de ceux-ci. Par conséquent, ces estimations des ressources minérales pourraient devoir être révisées à mesure que des renseignements supplémentaires tirés des forages seront disponibles ou que l'expérience pratique au titre de la production sera acquise.

Les activités de la société comprennent une mine en Finlande et des mines au Mexique. Ces activités sont exposées à divers risques et incertitudes, notamment sur les plans économique et politique, qui sont différents de ceux auxquels la société fait face dans ses propriétés canadiennes. Ces risques et incertitudes varient d'un pays à l'autre et peuvent comprendre les fluctuations extrêmes des taux de change; les taux d'inflation élevés; les conflits de travail; les risques de guerre ou d'agitation civile; l'expropriation et la nationalisation; la renégociation ou l'annulation de concessions, de licences, de permis et de contrats existants; l'exploitation minière illégale; la corruption; les restrictions de change et les restrictions sur le rapatriement; la prise d'otages; les enjeux de sécurité, l'évolution de la situation politique et du contrôle des devises. En outre, la société doit se conformer à une multitude de règlements potentiellement contradictoires au Canada, aux États-Unis, en Europe et au Mexique, notamment des prescriptions relatives aux exportations, des impôts, des taxes, des tarifs, des droits d'importation et d'autres barrières commerciales, ainsi que des exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

La mine Meadowbank, qui est la mine la plus importante de la société en termes de production, est située à Kivalliq, district du Nunavut, dans le nord du Canada, à environ 70 kilomètres au nord de Baker Lake. En outre, la propriété Amaruq, qui est située à 50 kilomètres au nord-ouest de la mine Meadowbank, a été approuvée en tant qu'exploitation satellite de la mine Meadowbank (sous réserve de l'obtention des permis requis). La société a construit, à partir de Baker Lake, une route de 110 kilomètres praticable en tout temps qui assure en été l'acheminement à la mine Meadowbank des expéditions en provenance de la baie d'Hudson, et elle construit une route praticable en tout temps entre la mine Meadowbank et la propriété Amaruq. Toutefois, les activités d'exploitation de la société sont restreintes par l'éloignement de la mine, d'autant plus que le port de Baker Lake n'est accessible qu'environ deux mois et demi par année. La plupart des matériaux dont la société a besoin pour l'exploitation de la mine Meadowbank, y compris l'exploration et la mise en valeur éventuelle du gisement d'Amaruq, doivent être transportés jusqu'au port de Baker Lake pendant la saison estivale d'expédition, qui peut être écourtée en raison des conditions météorologiques. L'incapacité de la société d'acheter et de transporter les fournitures nécessaires au cours de cette période pourrait se traduire par un ralentissement ou par l'interruption des activités à la mine Meadowbank ou de la mise en valeur du gisement d'Amaruq de la mine Meadowbank. De plus, en cas de panne de matériel important, les pièces requises pour remplacer ou réparer ce matériel peuvent devoir être expédiées jusqu'à Baker Lake pendant cette période. Si la société n'est pas en mesure d'obtenir le matériel nécessaire aux activités ou les pièces requises pour la réparation ou le remplacement du matériel défectueux à la mine Meadowbank, elle pourrait devoir ralentir ou interrompre les activités.

Le projet Meliadine, à 290 kilomètres au sud-est de la mine Meadowbank, est situé dans le district de Kivalliq, au Nunavut, à environ 25 kilomètres au nord-ouest du hameau de Rankin Inlet, sur la côte ouest de la baie d'Hudson. La plupart des matériaux dont la société a besoin dans le cadre de la mise en valeur de la mine doivent transiger par le port de Rankin Inlet pendant la saison de navigation, d'une durée d'environ 14 semaines. Si la société est incapable de se procurer du matériel adéquat dans des délais permettant la livraison au projet pendant la période de navigation, il pourrait survenir des délais et des hausses de coûts à l'égard des travaux de construction ou de mise en valeur menés sur la propriété.

Risque lié à la réglementation

Les activités d'exploitation minière, de traitement du minerai et d'exploration et les propriétés de la société sont assujetties aux lois et règlements des gouvernements fédéral, provinciaux, étatiques et locaux des territoires où la société exerce ses activités. Ces lois et règlements constituent un vaste ensemble régissant la prospection, l'exploration, la mise en valeur, la production, les exportations, les impôts et taxes, les normes du travail, la santé et la sécurité au travail, l'évacuation des déchets, les substances toxiques, la protection de l'environnement, la sécurité minière et d'autres questions. La conformité avec ces lois et règlements augmente les coûts de planification, de conception, de forage, de mise en valeur, de construction, d'exploitation, de fermeture, de restauration des lieux et de réhabilitation de mines et d'autres installations. De nouvelles lois et de nouveaux règlements de même que les modifications pouvant être apportées aux lois et règlements actuels régissant l'exploitation et les activités des sociétés minières ou l'application ou l'interprétation plus rigoureuse de ces lois et règlements pourraient avoir des effets défavorables importants sur la société, entraîner une baisse des niveaux de production et retarder ou empêcher la mise en valeur des nouvelles propriétés minières. Certaines des mines de la société ont fait l'objet de mesures d'application de la réglementation, sous forme d'avis d'infraction ou de demande de conformité, et, bien qu'on ne s'attende pas à ce que les risques actuels liés à ces mesures soient importants, le risque d'amendes importantes ou d'imposition de mesures correctives ne peut pas être écarté pour l'avenir.

Évaluation des contrôles

La direction de la société est responsable de la mise en œuvre et du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un cadre visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction s'est appuyée sur le cadre de travail intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission («COSO») en 2013, pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

Les contrôles et procédures de communication de l'information constituent un cadre plus général visant à fournir une assurance raisonnable que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie, traitée, résumée et communiquée dans les délais prescrits par ces lois, et comprennent des contrôles et des procédures conçus pour fournir l'assurance que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports transmis en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie puis communiquée à la direction de la société afin que les décisions soient prises en temps opportun en ce qui a trait à la communication de l'information.

Ensemble, les cadres que constituent le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information fournissent un contrôle interne à l'égard de l'information financière et de la communication de l'information. La société maintient des contrôles et procédures de communication de l'information qui visent à fournir une assurance raisonnable que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie puis communiquée en temps opportun. En raison des limites qui leur sont inhérentes, la société reconnaît que le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information, quelle qu'en soit la qualité de conception, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable pour ce qui est d'atteindre les objectifs souhaités en matière de contrôle, et par conséquent, ne permettent pas nécessairement de prévenir ou de détecter toutes les anomalies. De plus, l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures varie.

La société a examiné et évalué de manière rétrospective l'efficacité de la conception et du fonctionnement de ses contrôles et procédures à l'égard des tests de dépréciation de ses actifs non courants (plus particulièrement les immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines et le goodwill) et a conclu qu'elle n'avait pas maintenu un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2015. Concrètement, un contrôle, dont s'est servi la société dans le cadre de sa revue et de son évaluation de certaines hypothèses visant à déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie qui sont soumises au test de dépréciation, n'a pas été conçu avec un niveau de précision suffisant pour prévenir ou détecter une erreur importante potentielle dans l'information financière de la société. Ainsi, il existait une possibilité raisonnable qu'une anomalie significative dans les états financiers consolidés de la société découlant des tests de dépréciation des actifs non courants n'ait pas été prévenue ou détectée en temps opportun.

Par conséquent, la direction a conclu qu'une faiblesse significative n'ayant pas été présentée précédemment existait dans le contrôle de revue au 31 décembre 2015. Une faiblesse significative est une déficience ou une combinaison de déficiences du contrôle interne à l'égard de l'information financière de telle sorte qu'il existe une possibilité raisonnable qu'une anomalie significative dans les états financiers annuels ou intermédiaires de la société ne puisse être prévenue ou détectée en temps opportun. La faiblesse significative relevée n'a entraîné aucune anomalie ou erreur dans les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2015 et pour l'exercice clos à cette date, par conséquent, aucun changement n'a été apporté aux états financiers de la société publiés précédemment. La société déclare qu'en raison de cette faiblesse significative, son contrôle interne à l'égard de l'information financière et ses contrôles et procédures de communication de l'information étaient inefficaces au 31 décembre 2015 et ont continué de l'être jusqu'à ce qu'elle prenne des mesures pour remédier à la faiblesse significative comme il est décrit ci-dessous.

Afin de remédier à la faiblesse significative relevée au 31 décembre 2015, les contrôles liés aux tests de dépréciation des actifs non courants ont été modifiés en prévision des tests de dépréciation pour la fin de l'exercice 2016 et des contrôles ont été ajoutés afin d'accroître le niveau de précision de la revue des hypothèses clés pour prévenir ou détecter les erreurs. La faiblesse significative ne peut être considérée comme ayant été remédiée tant que les contrôles visant à y remédier n'ont pas fonctionné pendant une période de temps suffisante. Les contrôles liés aux tests de dépréciation ont fait l'objet d'un test au 31 décembre 2016, et la direction a conclu, au moyen de ce test, que ces contrôles fonctionnent efficacement. Compte tenu des mesures prises, la société considère qu'elle a remédié à la faiblesse significative qui avait été relevée à l'égard des contrôles internes sur les tests de dépréciation des actifs non courants.

Les changements apportés n'ont pas influé de façon significative, ou ne sont pas raisonnablement susceptibles d'influer de façon significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société. La direction de la société, sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction des finances de la société, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et de ses contrôles et procédures de communication de l'information au 31 décembre 2016. Sur la base de cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information corrigés étaient efficaces au 31 décembre 2016.

Titres en circulation

Le tableau suivant présente le nombre maximum d'actions ordinaires qui seraient en circulation si tous les instruments dilutifs en circulation au 13 mars 2017 étaient exercés :

Actions ordinaires en circulation au 13 mars 2017	224 932 981
Options sur actions des employés	7 050 128
Actions ordinaires détenues en fiducie relativement au régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles, au régime d'unités d'actions liées au rendement et au régime d'incitation à long terme	949 422
Total	232 932 531

Gouvernance

La politique de développement durable d'Agnico Eagle, qui a été revue par le conseil en 2016, présente officiellement les principes et engagements que la société s'efforce de respecter. Cette politique repose sur les quatre valeurs fondamentales du développement durable d'Agnico Eagle : le respect des employés de la société, la protection de l'environnement, la sécurité des activités et le respect des collectivités où la société exerce ses activités.

Gestion du développement durable

En 2016, la société a continué à intégrer la santé, la sécurité et la viabilité environnementale à l'égard de tous les aspects et de toutes les étapes de l'entreprise, tant au titre des objectifs de la société et de la responsabilité de «maintenir des normes élevées en développement durable» qu'au titre des activités d'exploration et d'acquisition et des plans d'exploitation et de fermeture des mines au jour le jour. Cette intégration s'est amorcée en 2012 avec l'adoption d'une politique intégrée sur la santé, la sécurité, l'environnement et l'acceptabilité sociale (la «politique de développement durable») qui reflète l'engagement de la société à appliquer des pratiques minières responsables. La société est d'avis que la politique de développement durable favorisera l'adoption de pratiques plus durables au moyen de la surveillance et de la responsabilisation.

La politique de développement durable est appliquée au moyen de la mise au point et de l'instauration d'un système formel et intégré de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement appelé «système de gestion minière responsable» (le «SGMR») dans toutes les divisions de la société. La société en nom collectif s'est engagée à instaurer le SGMR à la mine Canadian Malartic. L'objectif de ce système est de promouvoir une culture de responsabilisation et de leadership dans la gestion des questions de santé, de sécurité, d'environnement et d'acceptabilité sociale. Le SGMR est mis en place au moyen de logiciels largement utilisés dans l'industrie minière canadienne et qui sont conformes aux normes ISO 14001 – *Systèmes de management environnemental* et OHSAS 18001 – *Système de management de la santé et de la sécurité au travail*.

Le SGMR intègre les engagements de la société en tant que signataire du Code de gestion du cyanure, un programme volontaire pour la production, le transport, le stockage, la manutention et l'élimination en toute sécurité du cyanure. La société a signé le Code de gestion du cyanure en septembre 2011.

Le SGMR prend aussi en compte les exigences de l'initiative Vers le développement minier durable (l'«initiative VDMD») de l'Association minière du Canada, ainsi que les lignes directrices pour les rapports de développement durable de la Global Reporting Initiative se rapportant au secteur minier. En décembre 2010, la société est devenue membre de l'Association minière du Canada et a appuyé l'initiative VDMD. Ce programme a été mis en œuvre pour aider les sociétés minières à évaluer la qualité, l'exhaustivité et la solidité des systèmes de gestion selon six indicateurs de performance : gestion de crises, gestion de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, gestion des résidus secs, gestion de la conservation de la biodiversité, gestion de la santé et de la sécurité, et gestion des relations avec les Autochtones et la collectivité.

La société a adopté et mis en œuvre la Norme sur l'or libre de conflit (*Conflict-Free Gold Standard*) du World Gold Council. Cette norme a commencé à être mise en œuvre le 1^{er} janvier 2013.

Santé et sécurité des employés

Le bilan global de la société en matière de santé et de sécurité, mesuré en fonction de la fréquence des accidents, s'est amélioré en 2016. Le taux de fréquence combiné des accidents entraînant une perte de temps et une restriction des activités (compte non tenu de la mine Canadian Malartic) s'est établi à 1,04, ce qui représente une réduction de 15 % par rapport au taux de 1,23 enregistré en 2015 et un taux de beaucoup inférieur au taux cible de 1,40. Il s'agit du meilleur taux de fréquence combiné des accidents jamais atteint par la société. Une formation poussée en santé et sécurité a également été offerte à tous les employés en 2016.

Le système de carte de travail est l'une des mesures mises en œuvre par la société pour améliorer la sécurité. Ce système a été appliqué à toutes les activités de la société, au Canada comme à l'étranger, en soutien au programme de formation axé sur les risques. Élaboré par l'Association minière du Québec («AMQ»), le système de carte de travail enseigne aux travailleurs et aux superviseurs à tenir compte des risques lorsqu'ils accomplissent leurs tâches. Les travailleurs et leurs superviseurs doivent se réunir chaque jour pour discuter des questions de santé et de sécurité en milieu de travail. Le système de carte de travail permet aussi aux travailleurs et aux superviseurs de la société de documenter les inspections quotidiennes et de noter leurs observations sur les conditions de travail, ainsi que la nature des risques, les problèmes et les autres informations pertinentes. De plus, le système permet au superviseur d'analyser tous les renseignements pertinents et de les transmettre au superviseur du quart suivant ou aux divers services techniques, afin d'améliorer l'efficacité et la sécurité.

En 2016, l'AMQ a salué la bonne performance de la société dans le domaine de la santé et sécurité en récompensant 28 de ses superviseurs en poste aux mines LaRonde, Lapa et Goldex d'avoir préservé la sécurité des travailleurs. Les superviseurs se sont en effet vu octroyer un trophée de l'AMQ pour 50 000 heures ou plus travaillées sans accident entraînant une perte de temps. Ce groupe de 28 superviseurs ont cumulé 2 000 000 d'heures ou plus travaillées sans accident entraînant une perte de temps d'un membre de leur équipe.

Chaque exploitation minière de la société possède son propre plan d'intervention en cas d'urgence et dispose d'un personnel formé en intervention en cas d'urgence touchant la sécurité, les incendies et la protection de l'environnement. De plus, chaque mine dispose d'équipement d'intervention approprié en cas d'urgence. En 2014, le plan global de gestion des crises a été actualisé et harmonisé avec les meilleures pratiques du secteur et les exigences de l'initiative VDMD. Des simulations d'intervention en cas d'urgence ont également été réalisées dans toutes les divisions. L'initiative VDMD renferme aussi un protocole en matière de santé et de sécurité.

En 2016, le taux de fréquence combiné des accidents à la mine Canadian Malartic s'est établi à 1,4 par rapport à un taux cible de 1,2 et à un taux de 1,28 enregistré en 2015.

Collectivités

L'objectif de la société, pour chacune de ses exploitations dans le monde, est d'embaucher le plus grand nombre possible de sa main-d'œuvre, y compris l'équipe de direction, directement dans la région où l'exploitation est située. En 2016, la moyenne globale de la société pour l'embauche locale s'est établie à 76 %. La société est d'avis que la création d'emplois est l'une des plus importantes contributions qu'elle peut apporter aux collectivités où elle évolue.

RAPPORT DE GESTION

La société a poursuivi ses efforts visant à conclure des ententes de développement des collectivités au Nunavut. En 2015, l'entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits (l'«ERAI») relative à la mine Meadowbank a été reconduite et une entente semblable relativement au projet Meliadine a été signée. En 2016, la société a poursuivi son dialogue avec des Premières Nations de l'Abitibi. La société en nom collectif a entamé des pourparlers avec les Premières Nations avoisinant le projet Kirkland Lake, et elle a également engagé un dialogue avec des Premières Nations de l'Abitibi.

La mine Canadian Malartic a continué à contribuer au fonds de développement économique qui a été établi avant le commencement de la mise en valeur de la mine dans le but de diversifier l'économie locale pendant toute la durée de vie de la mine et de bien préparer la ville de Malartic à la fermeture à venir de la mine. Des responsables de la mine Canadian Malartic ont également participé à des forums sur l'avenir de la ville de Malartic organisés par le conseil municipal. Environ 98 % des personnes embauchées en 2016 à la mine Canadian Malartic provenaient de la région.

En 2016, la société a continué à soutenir la Kivalliq Mine Training Society et le programme unique de formation élaboré à Meadowbank et favorisant la mobilité ascendante pour les employés inuits. Ce programme offre aux Inuits possédant une scolarité et de l'expérience de travail limitées des possibilités de formation et de cheminement de carrière en opération d'équipement lourd, en travail d'usine et en services de chantier. Les compétences acquises grâce au programme sont facilement transférables à d'autres secteurs de l'économie nunavoise.

Depuis huit ans sans interruption, la mine Pinos Altos est certifiée «société socialement responsable» par le centre mexicain de la philanthropie (*Centro Mexicano para la Filantropía*) et par l'alliance pour la responsabilité sociale des entreprises (*Alianza por la Responsabilidad Social Empresarial en México*). Cette certification est accordée afin de souligner l'excellence des pratiques socialement responsables qui ont cours à la mine Pinos Altos.

La société continue de soutenir un certain nombre d'initiatives communautaires en santé et en éducation dans la région de la mine Pinos Altos, y compris la mise sur pied d'une coopérative locale de couture et le don de matériaux de construction destinés à de nouvelles salles de classe ou à la réfection de salles de classe existantes.

Environnement

Les activités d'exploration et les opérations d'extraction et de traitement de la société sont assujetties à la législation et à la réglementation en matière d'environnement des autorités fédérales, étatiques, provinciales, territoriales, régionales et locales dans les territoires où elles sont exercées et où sont situées les installations de la société. Il s'agit entre autres d'obligations relatives à la planification et à l'exécution de la fermeture et de la restauration des terrains miniers et aux garanties financières connexes. Chaque mine est tenue de respecter des processus d'évaluation environnementale et d'obtention de permis pendant les travaux de mise en valeur et, en phase d'exploitation, applique un système de gestion environnementale conforme aux normes ISO 14001 ainsi qu'un programme d'audits internes. La société travaille étroitement avec les organismes de réglementation de chaque territoire où elle est active pour veiller à s'acquitter en permanence de ses obligations à cet égard.

Depuis 2007, la société rend des comptes tous les ans au Carbon Disclosure Project concernant les émissions de gaz à effet de serre et les facteurs de risque de changement climatique.

En 2015, Environnement Canada a accusé la société de deux infractions aux termes de la *Loi sur les pêches* à la mine Meadowbank au sujet d'un suintement relevé au cours d'une inspection sur place en juillet 2013. Les données de surveillance indiquaient que la qualité de l'eau en aval du lac Second Portage n'avait pas souffert du suintement survenu en 2013. Des discussions sont en cours pour tenter de résoudre la question, mais si elles devaient demeurer vaines, un procès ne se déroulerait probablement pas avant 2018.

En 2016, la mine Canadian Malartic a reçu un avis de non-conformité lié à l'abattage à l'explosif et 12 avis de non-conformité liés au bruit (lesquels comprennent des avis liés à des situations où le niveau de bruit était tout de même dans les limites de la norme municipale), ce qui représente une diminution par rapport aux 25 constats d'infraction reçus en 2015. L'équipe d'experts environnementaux du site de la mine surveille de façon continue la conformité à la réglementation en ce qui a trait aux approbations, aux permis et au respect des directives et des exigences et continue de mettre en œuvre des mesures d'amélioration.

Principales méthodes et estimations comptables selon les IFRS

Les principales méthodes comptables selon les IFRS d'Agnico Eagle sont présentées à la note Sommaire des principales méthodes comptables des états financiers consolidés.

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et porte des jugements qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs et des produits et des charges. Pour porter des jugements sur la valeur comptable des actifs et des passifs, la société a recours à des estimations basées sur les résultats historiques et sur diverses hypothèses qui sont considérées comme raisonnables dans les circonstances. Bien que la société évalue ses estimations comptables régulièrement, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La société est d'avis que les méthodes comptables critiques suivantes se rapportent à ses jugements les plus importants et ses estimations les plus importantes utilisés dans le cadre de la préparation de ses états financiers consolidés. La direction a discuté de l'élaboration et de la sélection des méthodes comptables critiques suivantes avec le comité d'audit, qui a examiné la présentation de l'information financière de la société contenue dans le présent rapport de gestion.

Instruments dérivés et comptabilité de couverture

La société a recours à des instruments financiers dérivés (principalement des contrats d'option et des contrats à terme) afin de gérer les fluctuations des prix des sous-produits des métaux, des taux d'intérêt et des taux de change, et peut les utiliser pour gérer l'exposition au risque lié au coût de certains intrants. La société ne détient pas d'instruments financiers ou d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction.

La société comptabilise tous les instruments financiers dérivés dans les états financiers consolidés à la juste valeur, peu importe l'objectif ou l'intention en ce qui a trait à la détention de l'instrument. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées périodiquement dans les états du résultat et du résultat global consolidés ou dans les capitaux propres à titre de composantes du cumul des autres éléments du résultat global selon la nature de l'instrument financier dérivé et selon son admissibilité à la comptabilité de couverture. Les instruments financiers désignés comme couvertures sont soumis à des tests d'efficacité à chaque période de présentation de l'information financière. Les profits et les pertes sur les contrats qui s'avèrent efficaces sont présentés comme une composante de la transaction connexe.

Goodwill

Le goodwill est comptabilisé dans le cadre d'un regroupement d'entreprises si le coût d'acquisition dépasse la juste valeur des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill est alors affecté à l'unité génératrice de trésorerie («UGT») ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Une UGT est définie comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

RAPPORT DE GESTION

La société réalise des tests de dépréciation du goodwill annuellement au 31 décembre de chaque exercice. De plus, la société évalue s'il existe des indices de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. S'il existe un indice de dépréciation, le goodwill est alors soumis à un test de dépréciation. Si la valeur comptable de l'UGT ou du groupe d'UGT auquel le goodwill est attribué dépasse sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée. Les pertes de valeur au titre du goodwill ne font pas l'objet d'une reprise.

La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est établie selon la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie.

Biens miniers, immobilisations corporelles et frais de mise en valeur des mines

Les biens miniers, les immobilisations corporelles ainsi que les frais de mise en valeur des mines sont comptabilisés au coût, diminué du cumul de l'amortissement et des pertes de valeur.

Biens miniers

Le coût des biens miniers comprend la juste valeur attribuable aux réserves et ressources minérales prouvées et probables acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou de l'acquisition d'un actif, les frais de mise en valeur des mines souterraines, les frais de découverte différés, les frais d'exploration et d'évaluation et les coûts d'emprunt incorporés dans le coût de l'actif.

Les débours importants liés à l'acquisition de terrains et de droits miniers sont incorporés dans le coût de l'actif à titre de biens miniers au coût. Si un gisement de minerai exploitable est découvert, ces coûts sont amortis par imputation aux résultats lorsque commence la production commerciale, selon le mode des unités d'œuvre et en fonction de la quantité estimée des réserves minérales prouvées et probables. Si aucun gisement exploitable n'est découvert, ces coûts sont passés en charges dans la période au cours de laquelle il est déterminé que le bien n'a pas de valeur économique future. La composante coût d'un projet en particulier qui est incluse dans le coût en capital de l'actif comprend les salaires directement attribuables au projet, les fournitures et les matières premières utilisées dans le projet et les frais généraux supplémentaires qui sont directement attribuables au projet.

Les immobilisations en cours sont amorties uniquement à la fin de la période de construction ou lorsque la production commerciale commence. Au début de l'étape de la production, les coûts de construction incorporés dans le coût de l'actif sont transférés à la catégorie appropriée d'immobilisations corporelles.

Immobilisations corporelles

Les dépenses engagées pour de nouvelles installations et les améliorations qui permettent de prolonger la durée d'utilité des installations existantes sont incorporées au coût des immobilisations corporelles. Le coût d'une immobilisation corporelle comprend son prix d'achat, y compris les droits de douane et les taxes non remboursables, après déduction des remises et rabais commerciaux, tout coût directement lié au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour assurer son exploitation de la manière prévue par la direction et l'estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, autres que les coûts qui découlent du fait de son utilisation à des fins de production de stocks au cours de la période.

Un élément des immobilisations corporelles est décomptabilisé au moment de la cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Tout profit ou toute perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (soit la différence entre le produit net sur cession et la valeur comptable de l'actif) est inclus dans l'état du résultat et du résultat global consolidé au moment de la décomptabilisation de l'actif.

L'amortissement d'un actif commence lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaires pour assurer son exploitation de la manière prévue par la direction. L'amortissement cesse à la plus rapprochée des dates suivantes : la date à laquelle l'actif est classé comme détenu en vue de la vente ou la date à laquelle l'actif est décomptabilisé. Les actifs en cours de construction sont amortis uniquement à la fin de la période de construction. L'amortissement est imputé selon le mode des unités d'œuvre ou le mode linéaire et reflète le rythme selon lequel l'entité s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif. Le mode d'amortissement utilisé pour un actif fait l'objet d'un examen annuel.

La durée d'utilité des immobilisations corporelles repose sur la durée de vie estimée des mines selon les réserves minérales prouvées et probables. La durée de vie résiduelle des mines au 31 décembre 2016 varie de 1 an à 18 ans.

Frais de mise en valeur des mines

Les frais de mise en valeur des mines engagés après le début de la production sont incorporés dans le coût de l'actif si un avantage économique futur est attendu. En général, les coûts des activités qui sont incorporés dans le coût de l'actif comprennent les coûts engagés pour construire les puits, les galeries d'avancement, les rampes et les galeries d'accès qui permettent à la société d'extraire le minerai souterrain.

La société comptabilise la dotation aux amortissements au titre des frais de mise en valeur des mines souterraines engagés selon le mode des unités d'œuvre d'après l'estimation du nombre de tonnes des réserves minérales prouvées et probables de la partie identifiée du gisement minéralisé. Le mode des unités d'œuvre définit le dénominateur comme étant le nombre de tonnes total des réserves minérales prouvées et probables.

Frais de découverte différés

Dans les activités à ciel ouvert, il est nécessaire d'enlever les morts-terrains et les autres stériles pour avoir accès à des gisements à partir desquels des minéraux peuvent être extraits de façon rentable. Cette opération est appelée découverte.

Pendant les travaux préparatoires de la mine, les frais de découverte sont inscrits à l'actif à titre de coûts de préparation, de mise en valeur et de construction de la mine. Ces frais sont amortis à compter du début de la production de la mine.

Pendant l'étape de production, les frais de découverte sont comptabilisés dans le coût des stocks, sauf si l'entité s'attend à ce que ces frais entraînent des avantages économiques futurs, auquel cas ils sont incorporés dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines.

Les frais de découverte engagés à l'étape de la production entraînent des avantages économiques futurs lorsque :

- il est probable que les avantages économiques futurs (meilleur accès au gisement minéralisé) associés aux opérations de découverte iront à la société;
- la société peut identifier la partie du gisement minéralisé à laquelle elle a un meilleur accès;
- les frais rattachés aux activités de découverte associées à cette partie du gisement minéralisé peuvent être évalués de façon fiable.

Les frais de découverte engagés pendant l'étape de production et incorporés dans le coût de l'actif sont amortis sur la durée d'utilité attendue de la partie identifiée du gisement minéralisé qui devient plus accessible grâce aux activités de découverte.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont incorporés dans le coût de l'actif qualifié. Les actifs qualifiés sont des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés par la société, soit des projets à l'étape d'exploration et d'évaluation, de mise en valeur ou de construction.

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés sont ajoutés au coût de ces actifs jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour l'usage auquel ils sont destinés. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre de charges financières dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Si les fonds utilisés pour financer un actif qualifié font partie des emprunts généraux, le montant incorporé dans le coût de l'actif est calculé au moyen d'une moyenne pondérée des taux applicables aux emprunts visés au cours de la période.

Contrats de location

Pour déterminer si un accord est ou contient un contrat de location, il faut évaluer la substance de l'accord à la date de passation du contrat, et établir si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiques et si l'accord confère un droit d'utiliser l'actif.

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement s'il transfère à la société la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les contrats de location sont comptabilisés à titre d'actif avec un passif correspondant d'un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont répartis entre le passif et les charges financières au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, selon laquelle une charge d'intérêt à taux constant sur le solde du passif est comptabilisée. La composante intérêt du contrat de location est passée en charges dans les états du résultat consolidés à titre de charge financière. Un bien loué aux termes d'un contrat de location-financement est amorti sur la période plus courte entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

Tous les autres contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés à titre de charges d'exploitation dans les états du résultat consolidés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Frais de mise en valeur

Les frais liés à l'étape de la mise en valeur sont des coûts engagés pour avoir accès aux réserves minérales prouvées et probables et construire les installations d'extraction, de traitement, de ramassage, de transport et de stockage des minerais. L'étape de mise en valeur d'une mine commence lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction des ressources minérales ont été établies. Les coûts qui sont directement attribuables à la mise en valeur des mines sont incorporés dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines dans la mesure où ils sont nécessaires pour mettre l'immobilisation dans l'état requis pour permettre la production commerciale.

Les coûts anormaux sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les coûts indirects sont inclus seulement s'ils peuvent être attribués directement à la zone d'intérêt. Les charges administratives sont incorporées au coût de l'actif à titre de frais de mise en valeur lorsque les coûts sont attribués directement à un projet de mise en valeur des mines précis.

Production commerciale

Un projet de construction de mine est considéré comme étant à l'étape de la production lorsque les immobilisations en cours de construction sont prêtes à être utilisées. Pour déterminer si les immobilisations sont prêtes à être utilisées, les critères qui doivent être pris en compte incluent, sans s'y limiter, ce qui suit :

- L'exécution de tests au titre des immobilisations corporelles pendant une période raisonnable.
- La capacité de produire des minéraux sous une forme commercialisable (selon les spécifications).
- La capacité de maintenir une production continue de minéraux.

Lorsqu'un projet de construction de mine passe à l'étape de la production, l'amortissement commence, l'inscription à l'actif de certains coûts de construction cesse et les dépenses sont soit incorporées au coût des stocks, soit passées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les coûts engagés aux fins de l'acquisition ou de l'amélioration des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines et des activités de découverte à ciel ouvert font exception.

Dépréciation d'actifs non courants

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société évalue s'il existe un indice de dépréciation des actifs non courants. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est calculée pour déterminer s'il faut comptabiliser une perte de valeur. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, les actifs sont regroupés au niveau de l'UGT aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée au titre de l'excédent de la valeur comptable de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. La perte de valeur liée à une UGT est d'abord attribuée au goodwill et le solde est attribué au pro rata aux autres actifs à long terme de l'UGT selon leur valeur comptable.

Toute perte de valeur d'un actif non courant, sauf le goodwill, est reprise si des modifications ultérieures apportées aux estimations ou aux hypothèses importantes utilisées pour comptabiliser la perte de valeur entraînent une augmentation de la valeur recouvrable de l'UGT. S'il existe un indice de reprise d'une perte de valeur, un recouvrement doit être comptabilisé dans la mesure où la valeur recouvrable de l'actif est supérieure à sa valeur comptable. Le montant de la reprise est limité à l'écart entre la valeur comptable actuelle et le montant auquel la valeur comptable se serait établie si la perte de valeur initiale n'avait pas été comptabilisée et si l'amortissement de cette valeur comptable s'était poursuivi. Les pertes de valeur et les reprises ultérieures sont comptabilisées dans les états du résultat consolidés au cours de la période pendant laquelle elles se produisent.

Provision pour restauration des lieux

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations surviennent en raison de l'acquisition, de la mise en valeur et de la construction de biens miniers et d'immobilisations corporelles, et découlent des contrôles et des règlements gouvernementaux visant à protéger l'environnement lors de la fermeture et de la restauration des biens miniers. Les principales composantes de la valeur comptable des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations comprennent : la fermeture et la remise en état du bassin de résidus et du remblai de lixiviation en tas, la démolition de bâtiments et d'installations minières, le traitement continu des eaux, et la surveillance et l'entretien continus des mines fermées. La société comptabilise une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations lorsqu'une perturbation du milieu se produit ou lorsque la société détermine qu'il existe une obligation implicite d'après sa meilleure estimation de l'échéancier et du montant des flux de trésorerie prévus. Lorsque la provision au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée, le coût correspondant est inclus dans le coût de l'élément connexe des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines. La provision pour restauration des lieux résultant de la perturbation du terrain dans le but d'extraire du minerai au cours de la période considérée est incluse dans le coût des stocks.

RAPPORT DE GESTION

Le moment où les dépenses liées aux mesures environnementales correctives sont engagées dépend d'un certain nombre de facteurs, comme la durée de vie et la nature de l'actif, les conditions de la licence d'exploitation et l'environnement dans lequel la mine est exploitée. La provision pour restauration des lieux est évaluée selon la valeur prévue des flux de trésorerie futurs actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'intérêt sans risque. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont ajustées à chaque période pour tenir compte du passage du temps (désactualisation). La charge de désactualisation est comptabilisée dans les charges financières de chaque période. Lorsqu'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est réglée, la société comptabilise un profit ou une perte si le coût réel diffère de la valeur comptable de l'obligation. Les profits ou les pertes au règlement sont comptabilisés dans les états du résultat consolidés.

Les flux de trésorerie prévus sont mis à jour pour tenir compte des changements de faits et de circonstances. Les principaux facteurs qui peuvent entraîner des variations des flux de trésorerie prévus sont les suivants : la construction de nouvelles installations de traitement, les variations des volumes des matières dans les réserves minérales prouvées et probables et la modification correspondante de la durée de vie de la mine, les changements des caractéristiques du minerai ayant une incidence sur les mesures de protection environnementale requises et sur les coûts connexes, les variations de la qualité de l'eau ayant une incidence sur le traitement de l'eau requis, et les modifications aux lois et règlements qui régissent la protection de l'environnement.

Chaque période de présentation financière, les provisions pour obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont réévaluées pour tenir compte de toute modification aux hypothèses importantes, y compris le montant et le calendrier des flux de trésorerie prévus et les taux d'intérêt sans risque. Les variations de la provision pour restauration des lieux découlant des modifications apportées aux estimations sont ajoutées au coût de l'actif connexe ou en sont déduites, sauf si le montant de la réduction de la provision pour restauration des lieux est supérieur à la valeur comptable de l'actif connexe, auquel cas le montant de l'actif est ramené à néant et l'ajustement restant est comptabilisé dans les états du résultat consolidés.

Les passifs au titre des mesures environnementales correctives sont distincts des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, car les passifs au titre des mesures environnementales correctives ne découlent pas de la contamination de l'environnement au cours de l'exploitation normale d'un actif non courant ou d'une obligation juridique ou implicite de remédier à la contamination de l'environnement imputable à l'acquisition, à la construction ou à la mise en valeur d'un actif non courant. La société doit comptabiliser un passif à l'égard des obligations liées aux passifs au titre des mesures environnementales correctives découlant d'actes passés. Les passifs au titre des mesures environnementales correctives sont mesurés en actualisant les flux de trésorerie connexes prévus au moyen d'un taux d'intérêt sans risque. Lorsque survient un passif au titre des mesures environnementales correctives, la société prépare des estimations du montant et du calendrier des flux de trésorerie prévus. Chaque période de présentation de l'information financière, la société établit les estimations de coûts et les autres hypothèses qui entrent dans l'évaluation des passifs au titre des mesures environnementales correctives afin de tenir compte d'événements, de changements de situation et des nouvelles informations disponibles. Les modifications apportées à ces estimations et à ces hypothèses ont une incidence correspondante sur la valeur des passifs au titre des mesures environnementales correctives. Toute variation de la valeur des passifs au titre des mesures environnementales correctives entraîne une charge correspondante ou un crédit correspondant dans les états du résultat consolidés. Lorsqu'un passif au titre des mesures environnementales correctives est réglé, la société comptabilise un profit ou une perte dans les états du résultat consolidés si le coût réel diffère de la valeur comptable du passif en question.

Rémunération fondée sur des actions

La société conclut des accords de rémunération fondée sur des actions (régime d'options sur actions à l'intention des employés, programme d'incitation à l'achat d'actions, régime d'unités d'actions temporairement incessibles et régime d'unités d'actions liées au rendement) à l'intention de certains employés, dirigeants et administrateurs de la société.

Régime d'options sur actions à l'intention des employés («ROAE»)

Le ROAE de la société prévoit l'attribution d'options sur actions aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux fournisseurs de services en vue de l'achat d'actions ordinaires. Les options ont un prix d'exercice égal au prix du marché le jour qui précède la date d'attribution. La juste valeur de ces options est comptabilisée dans les états du résultat et du résultat global consolidés, ou dans les états de la situation financière consolidés si elle est incorporée au coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, à titre de charge de rémunération, au cours de la période d'acquisition des droits applicable. Toute contrepartie versée par les employés à l'exercice des options ou à l'achat d'actions ordinaires est portée au crédit du capital social.

La juste valeur est déterminée au moyen du modèle de Black et Scholes qui exige de la société qu'elle estime la volatilité prévue du cours de l'action de la société et la durée de vie prévue des options sur actions. Les restrictions qu'entraînent les modèles d'évaluation des options existants et les difficultés inhérentes à l'estimation de ces variables compliquent la détermination d'une mesure unique et fiable de la juste valeur des options sur actions attribuées. Le coût est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits dans la même catégorie de charges que les coûts salariaux des bénéficiaires des droits, et un montant correspondant est comptabilisé dans les capitaux propres. Les attributions réglées en titres de capitaux propres ne sont pas réévaluées après la date initiale d'attribution. L'effet dilutif des options sur actions attribuées est pris en compte dans le résultat net dilué par action que présente la société. La charge au titre des options sur actions tient compte d'un taux de renonciation prévu, estimé en fonction des taux de rotation du personnel prévus.

Programme d'incitation à l'achat d'actions

Aux termes du programme d'incitation à l'achat d'actions, les administrateurs (à l'exclusion des administrateurs indépendants), les dirigeants et les employés (les «participants») de la société peuvent cotiser jusqu'à 10,0 % de leur salaire annuel de base, et la société verse un montant égal à 50,0 % de la cotisation de chaque participant. Toutes les actions ordinaires souscrites aux termes du programme d'incitation à l'achat d'actions sont émises par la société.

La société comptabilise une charge égale à ses cotisations au comptant au programme d'incitation à l'achat d'actions. Les montants à payer comptabilisés ne tiennent compte d'aucun taux de renonciation. Si un employé quitte son emploi avant la date d'acquisition des droits, tout montant à payer par la société au titre des cotisations au cours de la période d'acquisition des droits pour cet employé fait l'objet d'une reprise.

Régime d'unités d'actions temporairement incessibles

Le régime d'unités d'actions temporairement incessibles est offert aux administrateurs et à certains employés, y compris à des cadres supérieurs de la société. Les actions ordinaires sont achetées et détenues dans une fiducie jusqu'à ce que les droits soient acquis. Le coût est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits dans la même catégorie de charges que les coûts salariaux des bénéficiaires des droits. Le coût des unités d'actions temporairement incessibles est comptabilisé dans les capitaux propres jusqu'au règlement. Les attributions réglées en titres de capitaux propres ne sont pas réévaluées après la date initiale d'attribution.

Régime d'unités d'actions liées au rendement («UAR»)

Le régime d'UAR est offert aux cadres supérieurs de la société. Les actions ordinaires sont achetées et détenues dans une fiducie jusqu'à ce que les droits soient acquis. Les UAR sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits fondées sur des mesures de rendement spécifiques établies par la société. La juste valeur de la tranche des UAR liée aux conditions du marché est déterminée à partir de modèles d'évaluation à la date d'attribution, et la juste valeur de la tranche non liée aux conditions du marché est établie au moyen du cours des actions à la date d'attribution. La charge de rémunération est calculée selon la meilleure estimation actuelle du résultat de la mesure de rendement spécifique établie par la société et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits en fonction du nombre d'UAR dont les droits devraient être acquis.

Comptabilisation des produits

Les produits tirés des activités minières consistent en des produits tirés de l'or, déduction faite des charges de fonderie, d'affinage, de transport et d'autres charges de commercialisation. Les produits tirés de la vente de sous-produits des métaux sont comptabilisés, nets des charges de fonderie, à titre de produits tirés des activités minières.

Les produits tirés de la vente d'or et d'argent sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- La société a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens.
- La société ne continue à être impliquée ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés.
- Le montant des produits peut être évalué de façon fiable.
- Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la société.
- Les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Les produits tirés de l'or et de l'argent sous forme de barres d'argent aurifère sont comptabilisés lorsque l'or ou l'argent affinés sont vendus et livrés au client. En règle générale, tout l'or et l'argent récupérés sous forme de barres d'argent aurifère au cours du broyage par la société sont vendus pendant la période où ils sont produits.

Selon les modalités des contrats de vente de concentrés de la société conclus avec des fonderies tierces, les prix définitifs des métaux contenus dans les concentrés sont déterminés selon le prix au comptant des métaux en vigueur à une date future précise établie à la date de livraison des concentrés à la fonderie. La société comptabilise les produits tirés de ces contrats d'après les prix à terme au moment de la livraison, soit lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des concentrés sont transférés aux fonderies tierces. Les modalités des contrats entraînent des écarts entre le prix estimatif comptabilisé à la livraison et le prix de règlement final. Ces écarts sont rajustés par imputation aux produits à chaque date de clôture ultérieure.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôt exigible et d'impôt différé est comptabilisée dans les états du résultat consolidés, sauf dans la mesure où elle a trait à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

La charge d'impôt exigible est calculée selon les taux d'impôt prévus par la loi et les lois fiscales qui ont été quasi adoptés à la date de clôture.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs pour les besoins de l'information financière et la base fiscale de ces actifs et passifs évaluées en utilisant les taux d'impôt et les lois fiscales quasi adoptés à la date de clôture et en vigueur pour la période de présentation de l'information financière où on s'attend à ce que les différences temporaires se résorbent.

L'impôt différé n'est pas comptabilisé lorsque :

- un passif d'impôt différé découle de la comptabilisation initiale du goodwill;
- un actif ou un passif d'impôt différé découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et, au moment de l'opération, n'a pas d'incidence sur le résultat net ni sur les bénéfices imposables;
- des différences temporaires sont liées à des participations dans des filiales et des entités contrôlées conjointement dans la mesure où la société peut contrôler la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et qu'il est probable qu'elle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales et de crédits d'impôt inutilisés reportés en avant et des différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice imposable futur auquel ces dernières pourront être imputées, sauf comme il est mentionné ci-dessus.

Chaque période de présentation de l'information financière, les actifs d'impôt différé non comptabilisés antérieurement sont évalués pour déterminer s'il est devenu probable qu'un profit imposable futur permettra de recouvrer les actifs d'impôt différé.

Prises de position en comptabilité récemment publiées

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace l'IAS 39 et toutes les versions précédentes de l'IFRS 9. L'IFRS 9 regroupe les trois aspects du projet de comptabilisation des instruments financiers : le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture. L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'application anticipée est permise. Sauf en ce qui concerne la comptabilité de couverture, l'application rétrospective est requise, mais la présentation de l'information comparative n'est pas exigée. En ce qui concerne la comptabilité de couverture, les exigences s'appliquent généralement de façon prospective, à quelques exceptions près. La société a l'intention d'adopter la nouvelle norme à la date de son entrée en vigueur.

En 2016, la société a réalisé une évaluation de haut niveau de l'incidence des trois aspects de l'IFRS 9. Cette évaluation provisoire est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle et pourrait changer si des analyses plus approfondies ou d'autres informations raisonnables et justifiables sont disponibles à l'avenir. Globalement, l'incidence prévue de l'adoption de l'IFRS 9 sur l'état de la situation financière ou l'état des variations des capitaux propres ne sera pas importante.

Classement et évaluation

Le seul changement apporté par l'IFRS 9 à l'égard du classement des passifs financiers touche les passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net («JVBRN»). Les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit de la société sont présentées dans les autres éléments du résultat global. L'IFRS 9 présente un nouveau modèle de classement des actifs financiers. La norme établit des exigences de classement des actifs financiers qui sont fondées sur des principes, selon les classes d'évaluation suivantes :

RAPPORT DE GESTION

- Instruments d'emprunt évalués au coût amorti.
- Instruments d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global («JVAERG»), les profits ou les pertes cumulés étant reclassés en résultat net lors de la décomptabilisation.
- Instruments d'emprunt, instruments dérivés et instruments de capitaux propres à la JVBRL.
- Instruments de capitaux propres désignés comme étant à la JVAERG sans virement des profits et des pertes lors de la décomptabilisation.

La société continue d'évaluer ses différents actifs financiers afin de déterminer le classement approprié selon l'IFRS 9.

Dépréciation

Les nouvelles exigences en matière de dépréciation sont basées sur un modèle prospectif de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues. Le modèle s'applique aux instruments d'emprunt évalués au coût amorti ou à la JVAERG, ainsi qu'aux créances locatives, aux créances clients, aux actifs sur contrat (au sens de l'IFRS 15), et aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La société ne détient pas de montants importants de ces types d'actifs financiers et, par conséquent, ne prévoit pas que ces changements auront une incidence importante.

Comptabilité de couverture

L'incidence des changements apportés par l'IFRS 9 relativement à la comptabilité de couverture sera nulle puisqu'à l'heure actuelle, la société n'a pas recours à la comptabilité de couverture.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'IFRS 15 a été publiée en mai 2014 et établit un modèle en cinq étapes de comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. En vertu de l'IFRS 15, les produits des activités ordinaires seront comptabilisés au montant de contrepartie auquel une entité s'attend à avoir droit en échange des biens ou services transférés à un client.

La nouvelle norme de comptabilisation des produits remplacera toutes les exigences actuelles en matière de comptabilisation des produits selon les IFRS. Une application rétrospective intégrale ou une application rétrospective modifiée est exigée pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est permise.

La société a l'intention d'adopter la nouvelle norme (y compris les éclaircissements publiés par l'IASB en avril 2016) à la date d'entrée en vigueur prescrite. En 2016, la société a commencé son évaluation préliminaire de l'IFRS 15 et certains des principaux enjeux relevés, ainsi que ses points de vue et perspectives initiaux, sont présentés ci-après. Ils reposent sur le travail réalisé à ce jour et sur l'interprétation actuelle de l'IFRS 15 par la société, et pourraient changer au fur et à mesure que des analyses plus détaillées sont réalisées et au fil de l'évolution des interprétations. En outre, la société continue de surveiller l'évolution de ce dossier. À ce jour, la société a relevé les enjeux ci-après comme nécessitant une étude approfondie.

Prix provisoires des ventes

Certaines des ventes de concentrés de métaux de la société comportent des dispositions sur l'établissement provisoire des prix. En vertu de l'IAS 18, les produits tirés de ces contrats sont comptabilisés d'après les prix à terme au moment de la livraison, soit lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des concentrés sont transférés aux fonderies tierces. Les prix définitifs des métaux contenus dans les concentrés sont déterminés selon le prix au comptant des métaux en vigueur à une date future précise, établie à la date de livraison des concentrés à la fonderie.

La société évalue actuellement le traitement comptable de ces contrats en vertu de l'IFRS 15. L'incidence prévue est négligeable. En 2016, les produits tirés des contrats de vente de concentrés représentaient environ 0,7 % du total des produits.

Autres exigences en matière de présentation et d'informations à fournir

Les exigences en matière de présentation et d'informations à fournir de l'IFRS 15 sont plus détaillées que celles des normes en vigueur. Les exigences en matière de présentation représentent un changement important par rapport aux pratiques actuelles et augmenteront le volume d'informations à fournir dans les états financiers. Bon nombre de nouvelles obligations d'information de l'IFRS 15 sont entièrement nouvelles. En 2016, la société a commencé à examiner les systèmes, les contrôles internes, les politiques et les procédures nécessaires à la collecte et à la présentation des informations à fournir.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui exige que les preneurs comptabilisent la plupart des contrats de location à l'état de la situation financière, faisant disparaître la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. Le traitement comptable appliqué par le bailleur demeure essentiellement le même et la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement reste inchangée. En vertu de l'IFRS 16, un preneur comptabilise un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative. L'actif lié au droit d'utilisation est traité de manière similaire à d'autres actifs non financiers et est amorti en conséquence. Des intérêts sont comptabilisés sur le passif. L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements locatifs sur la durée de location, actualisée au taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les preneurs peuvent faire un choix de méthode comptable, par catégorie d'actif sous-jacent, et recourir à une méthode semblable à la comptabilisation des contrats de location simple en vertu de l'IAS 17 et ainsi s'abstenir de comptabiliser des actifs et des passifs à l'égard de contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins et contrat par contrat, à l'égard des contrats pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. L'IFRS 16 remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations connexes et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'application anticipée est permise pourvu que l'IFRS 15 soit également appliquée. Les preneurs peuvent choisir l'application rétrospective intégrale ou l'application rétrospective modifiée. Les dispositions transitoires de la norme autorisent certaines exemptions. En 2017, la société prévoit évaluer l'incidence possible de l'IFRS 16 sur ses états financiers consolidés. La société prévoit adopter la nouvelle norme à la date de son entrée en vigueur obligatoire.

Données sur les réserves minérales

Le contenu scientifique et technique du présent rapport de gestion a été approuvé par les «personnes qualifiées» suivantes aux fins du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* des ACVM, à savoir Daniel Doucet, ingénieur, directeur principal, Développement des réserves, Réserves minérales et ressources minérales (sauf pour la mine Canadian Malartic); Donald Gervais, géologue, directeur, Services techniques et Sylvie Lampron, ingénieure principale, Réserves minérales et ressources minérales de la mine Canadian Malartic pour la Corporation Canadian Malartic; Christian Provencher, ingénieur, vice-président, Canada, Exploitation – Québec; Dominique Girard, ingénieur, vice-président, Nunavut; Francis Brunet, ingénieur, directeur, Exploitation minière, mine Kittila; Carol Plummer, vice-présidente, Mise en valeur des projets, Unité d'exploitation Sud; Louise Grondin, ingénieure, vice-présidente principale, Environnement et développement durable et des ressources humaines; Paul Cousin, ingénieur, vice-président, Métallurgie; et Guy Gosselin, ingénieur, vice-président, Exploration. Les estimations de réserves minérales de la société découlent de données générées en interne ou de rapports géologiques.

RAPPORT DE GESTION

Les hypothèses utilisées pour les estimations de réserves minérales pour toutes les mines et tous les projets dans le présent rapport de gestion (sauf la mine Canadian Malartic, le projet de la mine Meliadine et le projet Upper Beaver) au 31 décembre 2016 sont les suivantes : 1 150 \$ l'once d'or, 16,50 \$ l'once d'argent, 0,95 \$ par livre de zinc et 2,15 \$ par livre de cuivre. Des hypothèses sur les taux de change de 1,20 \$ CA pour 1,00 \$ US, de 0,91 € pour 1,00 \$ US et de 16,00 pesos mexicains pour 1,00 \$ US ont été utilisées pour l'ensemble des mines et des projets hormis les mines Lapa et Meadowbank au Canada, le gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos et le gisement à ciel ouvert de Santo Nino à la mine Pinos Altos au Mexique, qui ont utilisé des hypothèses sur les taux de change de 1,30 \$ CA pour 1,00 \$ US et de 16,00 pesos mexicains pour 1,00 \$ US (les autres hypothèses demeurent inchangées) en raison de la durée de vie plus courte que celles des autres mines et projets.

Au projet de la mine Meliadine, les hypothèses sont demeurées les mêmes que celles de décembre 2015, soit 1 100 \$ par once d'or et un taux de change de 1,16 \$ CA pour 1,00 \$ US.

Canadian Malartic GP (la «société en nom collectif»), société dont Agnico Eagle et Yamana Gold Inc. («Yamana») sont propriétaires respectivement à hauteur de 50 % et qui est le propriétaire et l'exploitant de la mine Canadian Malartic, et la corporation Canadian Malartic («CMC»), détenue par Agnico Eagle (50 %) et Yamana (50 %) qui détient et opère le projet Upper Beaver à Kirkland Lake, ont utilisé les hypothèses suivantes pour estimer les réserves minérales de la mine Canadian Malartic et du projet Upper Beaver en date du 31 décembre 2016 : 1 200 \$ l'once d'or et 2,75 \$ la livre de cuivre, une teneur de coupure à la mine Canadian Malartic entre 0,33 g/t d'or et 0,37 g/t d'or (selon le gisement), une redevance nette calculée à la sortie de 125 \$ CA/tonne pour le projet Upper Beaver et un taux de change de 1,25 \$ CA pour 1,00 \$ US.

Réserves minérales prouvées et probables par propriété ⁱ	Tonnes (en milliers)	Teneur en or (en grammes par tonne)	Or contenu (en onces) ⁱⁱ (en milliers)
<i>Réserves minérales prouvées</i>			
Mine LaRonde (compte non tenu de la Zone 5)	5 833	4,91	921
Zone 5 de LaRonde	2 836	2,12	194
Mine Lapa	259	4,58	38
Mine Goldex	294	1,47	14
Mine Meadowbank	1 704	1,75	96
Mine Canadian Malartic (quote-part de 50,0 %)	25 560	0,95	785
Projet de la mine Meliadine	34	7,31	8
Mine Kittila	1 148	4,19	155
Mine Pinos Altos	3 512	2,69	304
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	65	0,94	2
Mine La India	213	0,61	4
Total des réserves minérales prouvées	41 458	1,89	2 520
<i>Réserves minérales probables</i>			
Mine LaRonde (compte non tenu de la Zone 5)	11 758	5,64	2 132
Zone 5 de LaRonde	3 429	2,08	230
Mine Goldex	16 507	1,64	872
Projet Akasaba	4 942	0,89	142
Mine Meadowbank	6 515	2,94	615
Mine Canadian Malartic (quote-part de 50,0 %)	76 274	1,13	2 764
Projet de la mine Meliadine	14 495	7,32	3 410
Projet Upper Beaver	3 996	5,43	698
Mine Kittila	28 907	4,65	4 325
Mine Pinos Altos	13 889	2,51	1 120
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	2 426	1,29	100
Mine La India	43 756	0,72	1 016
Total des réserves minérales probables	226 895	2,39	17 423
Total des réserves minérales prouvées et probables	268 353	2,31	19 943

Notes :

- i) L'information complète sur les procédures de vérification, le programme d'assurance de la qualité, les procédés de contrôle de la qualité, le délai prévu de récupération de l'investissement, les paramètres et les méthodes et les autres facteurs qui peuvent influencer considérablement les informations scientifiques et techniques présentées dans le présent rapport de gestion et la définition de certains termes utilisés dans les présentes figurent dans les documents suivants : dans la notice annuelle à la rubrique «Information concernant les réserves minérales et les ressources minérales de la société», dans le Rapport technique sur l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de la mine LaRonde de 2005 déposée auprès des ACVM sur SEDAR le 23 mars 2005, dans le Rapport technique sur le projet aurifère Lapa, dans le canton de Cadillac, au Québec, au Canada déposé auprès des ACVM sur SEDAR le 8 juin 2006, dans le Rapport technique sur l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales et sur le projet de prolongement du gisement Suuri à la mine Kittila, en Finlande, au 31 décembre 2009, déposé auprès des ACVM sur SEDAR le 4 mars 2010, dans le Rapport technique sur l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de la mine aurifère Meadowbank, au Nunavut, au Canada, au 31 décembre 2011 déposé auprès des ACVM sur SEDAR le 23 mars 2012, dans le Rapport technique sur les ressources minérales et réserves minérales au 31 décembre 2008 du projet argentifère et aurifère Pinos Altos, de l'État du Chihuahua, au Mexique, déposé auprès des ACVM le 25 mars 2009, dans la mise à jour du Rapport technique du projet aurifère Meliadine, au Nunavut, au Canada, du 11 février 2015, déposée auprès des ACVM sur SEDAR le 12 mars 2015, dans le Rapport technique sur la mise à jour du 30 juin 2012 des ressources minérales et des réserves minérales du projet aurifère La India, dans la municipalité de Sahuaripa, de l'État de Sonora, au Mexique, au 31 août 2012 déposé auprès des ACVM sur SEDAR le 12 octobre 2012, dans le Rapport technique sur la production des zones M et E de la mine Goldex, au 14 octobre 2012, déposé auprès des ACVM sur SEDAR le 1^{er} novembre 2012 et dans le Rapport technique sur l'estimation des ressources minérales et réserves minérales pour la mine Canadian Malartic au 16 juin 2014 auprès des ACVM sur SEDAR le 13 août 2014.
- ii) Le total des onces d'or contenues ne tient pas compte des onces d'or équivalentes au titre des sous-produits des métaux compris dans les réserves minérales.

Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR

Le présent rapport de gestion présente certaines mesures de rendement financier, y compris le résultat net ajusté, le total des coûts au comptant par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits), les coûts des sites miniers par tonne et les coûts de maintien tout compris par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits), qui ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS. Ces données peuvent ne pas être comparables à celles qui sont présentées par d'autres producteurs aurifères. Les mesures de rendement financier non conformes aux PCGR doivent être prises en compte conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS.

Résultat net ajusté

Le résultat net ajusté n'est pas une mesure reconnue selon les IFRS, et cette donnée peut ne pas être comparable aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Cette mesure est calculée en ajustant le résultat net comptabilisé dans les états du résultat et du résultat global consolidés pour tenir compte des éléments non récurrents et inhabituels et d'autres éléments. La société est d'avis que cette mesure généralement acceptée par le secteur permet d'évaluer les résultats de l'exploitation continue et est utile pour comparer les coûts d'une période à l'autre. Le résultat net ajusté est destiné à fournir aux investisseurs de l'information sur la capacité continue de la société de produire des résultats. La direction utilise cette mesure pour surveiller et planifier le rendement de l'exploitation de la société conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS.

(en milliers de dollars américains)	2016	2015 ⁱ	2014 ⁱ
Résultat net pour la période – de base	158 824 \$	24 583 \$	82 970 \$
Déduire : effet dilutif des débentures convertibles de la société en nom collectif ⁱⁱ	–	–	(7 345)
Résultat net pour la période – dilué	158 824 \$	24 583 \$	75 625 \$
Perte de valeur des titres disponibles à la vente	–	12 035	15 763
Profit à la vente de titres disponibles à la vente	(3 500)	(24 600)	(5 635)
Perte (profit) de change	13 157	(4 728)	3 781
Profit (perte) sur instruments financiers dérivés	(9 468)	19 608	6 156
Perte (profit) lié(e) à la réévaluation à la valeur de marché des débentures convertibles de la société en nom collectif ⁱⁱⁱ	–	2 416	(7 995)
Profit à la reprise d'une perte de valeur, déduction faite des impôts et taxes	(81 210)	–	–
Ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière ^{iv}	4 755	24 742	23 323
Autre ^v	26 963	19 442	5 832
Résultat net ajusté pour la période – de base	109 521 \$	73 498 \$	124 195 \$
Résultat net ajusté pour la période – dilué	109 521 \$	73 498 \$	116 850 \$
Résultat net par action – de base	0,71 \$	0,11 \$	0,43 \$
Résultat net par action – dilué	0,70 \$	0,11 \$	0,39 \$
Résultat net ajusté par action – de base	0,49 \$	0,34 \$	0,64 \$
Résultat net ajusté par action – dilué	0,49 \$	0,34 \$	0,60 \$

Notes :

- À compter de 2016, la société a décidé d'exclure la charge liée à la rémunération fondée sur des actions du calcul du résultat net ajusté. Le résultat net ajusté pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 a été retraité pour refléter ce changement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la charge au titre des options sur actions s'est élevée à 16,3 millions de dollars (19,5 millions de dollars en 2015 et 20,1 millions de dollars en 2014).
- Dans le cadre de l'acquisition conjointe d'Osisko le 16 juin 2014, Agnico Eagle a pris en charge indirectement sa participation attribuable dans des débentures convertibles de premier rang non garanties auparavant émises par Osisko et prises en charge par la société en nom collectif (les «débentures convertibles de la société en nom collectif»). Le règlement anticipé négocié de toutes les débentures convertibles de la société en nom collectif a été conclu le 30 juin 2015. Par conséquent, le capital impayé de ces titres est de néant. L'effet des débentures convertibles de la société en nom collectif a été inclus dans le calcul du résultat net dilué, du résultat net ajusté dilué, du résultat net dilué par action et du résultat net ajusté dilué par action lorsqu'il était dilutif et a été exclu du calcul du résultat net dilué, du résultat net ajusté dilué, du résultat net dilué par action et du résultat net ajusté dilué par action lorsqu'il était antidilutif. L'effet dilutif des débentures convertibles de la société en nom collectif a été exclu du calcul du résultat net dilué, du résultat net ajusté dilué, du résultat net dilué par action et du résultat net ajusté dilué par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 parce que leur effet aurait été antidilutif pour la partie de l'exercice où elles étaient en circulation.
- Lorsque l'effet des débentures convertibles de la société en nom collectif est dilutif, l'ajustement au titre de la perte (du profit) lié à la réévaluation à la valeur de marché des débentures convertibles de la société en nom collectif est exclu du calcul du résultat net ajusté pour la période, après dilution, puisqu'il est déjà inclus dans le calcul du résultat net pour la période, après dilution.
- Les ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière tiennent compte de l'écart de change comptabilisé dans la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, de la comptabilisation de pertes en capital non comptabilisées antérieurement, des résultats de vérifications fiscales des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, de l'incidence des modifications apportées aux lois fiscales et des ajustements correspondants apportés aux résultats d'exploitation des périodes antérieures.
- La société inclut certains ajustements dans le poste «Autre» dans la mesure où la direction est d'avis que ces éléments ne reflètent pas le rendement sous-jacent des activités de base de la société. Notamment, par le passé, le poste «Autre» comprenait les changements dans les estimations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de sites fermés, les profits et les pertes à la cession d'actifs et d'autres éléments non récurrents. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le poste «Autre» comprenait également les ajustements relatifs à un rattrapage de la dotation aux amortissements lié à la détermination finale des estimations de juste valeur à la date d'acquisition de biens miniers amortissables inclus dans la répartition du prix de l'acquisition conjointe d'Osisko par la société le 16 juin 2014 et les paiements effectués en raison du règlement anticipé négocié des débentures convertibles de la société en nom collectif conclu le 30 juin 2015 qui ont été prises en charge par la société en nom collectif dans le cadre de l'acquisition conjointe d'Osisko par la société.

Total des coûts au comptant par once d'or produite et coûts des sites miniers par tonne

La société est d'avis que le total des coûts au comptant par once d'or produite et les coûts des sites miniers par tonne constituent des indicateurs du rendement de l'exploitation réalistes et facilitent les comparaisons entre les périodes. Cependant, ces deux mesures non conformes aux PCGR généralement reconnues par le secteur doivent être prises en compte conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS. Ces mesures, prises isolément, ne sont pas nécessairement représentatives des coûts d'exploitation ou des flux de trésorerie établis selon les IFRS.

Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits est calculé en ajustant les coûts de production comptabilisés dans les états du résultat et du résultat global consolidés pour tenir compte des produits tirés des sous-produits, des coûts de production associés aux stocks, des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation et d'autres ajustements, puis en divisant ceux-ci par le nombre d'onces d'or produites. Le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les coproduits est calculé selon la même méthode que celle utilisée pour calculer le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits, sauf qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Par conséquent, le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associées à la production et à la vente des sous-produits des métaux. Le total des coûts au comptant par once d'or produite vise à fournir des renseignements sur la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités. La direction utilise également ces mesures pour suivre le rendement des activités minières de la société. Étant donné que les cours du marché de l'or sont cotés par once, l'utilisation de la mesure du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits permet à la direction d'évaluer la capacité de la mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or. La direction est consciente que ces mesures de rendement par once produite peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne (analysée ci-dessous) et à d'autres informations préparées selon les IFRS. La direction effectue également des analyses de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des prix des métaux et des taux de change.

L'activité principale d'Agnico Eagle est la production d'or, et les activités actuelles et futures se concentrent sur l'optimisation des rendements tirés de la production d'or, la production d'autres métaux étant accessoire au processus de production d'or. Par conséquent, tous les métaux autres que l'or sont considérés comme des sous-produits.

Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté en fonction des sous-produits puisque i) la majorité des produits de la société sont des produits tirés de l'or, ii) la société extrait du minerai contenant de l'or, de l'argent, du zinc, du cuivre et d'autres métaux, iii) il est impossible d'attribuer spécifiquement les coûts aux produits tirés de chacun des métaux, soit l'or, l'argent, le zinc, le cuivre et d'autres métaux que la société produit et iv) il s'agit d'une méthode utilisée par la direction et le conseil pour faire le suivi des activités.

Les coûts des sites miniers par tonne sont calculés en procédant à un ajustement des coûts de production comme il est indiqué dans les états du résultat et du résultat global consolidés pour les coûts de production associés aux stocks et à d'autres ajustements, puis en divisant ces données par le nombre de tonnes de minerai broyé. Étant donné que le total des coûts au comptant par once d'or produite peut être soumis aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux et des taux de change, la direction croit que les coûts des sites miniers par tonne fournissent des renseignements supplémentaires sur le rendement des activités minières. La direction utilise également les coûts des sites miniers par tonne pour déterminer la rentabilité des blocs d'exploitation. Comme chaque bloc d'exploitation est évalué en fonction de la valeur de réalisation nette de chaque tonne extraite, les produits estimatifs par tonne doivent être supérieurs aux coûts des sites miniers par tonne pour que le bloc d'exploitation soit rentable. La direction est consciente que cette mesure de rendement par tonne peut subir l'incidence des fluctuations de la production et elle atténue les limites de cette mesure en la combinant à la mesure des coûts de production préparés selon les IFRS.

Le rapprochement du total des coûts au comptant par once d'or produite (pour les sous-produits et les coproduits) et des coûts des sites miniers par tonne avec les coûts de production, à l'exception de l'amortissement, présentés dans les états du résultat et du résultat global consolidés selon les IFRS est comme suit :

Total des coûts de production par mine

(en milliers de dollars américains)	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015	Exercice clos le 31 décembre 2014
Mine LaRonde	179 496 \$	172 283 \$	188 736 \$
Mine Lapa	52 974	52 571	61 056
Mine Goldex	63 310	61 278	64 836
Mine Meadowbank	218 963	230 564	270 824
Mine Canadian Malartic	183 635	171 473	113 916
Mine Kittila	141 871	126 095	116 893
Mine Pinos Altos	114 557	105 175	123 342
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	27 341	26 278	28 007
Mine La India ⁱⁱ	49 745	49 578	36 949
Coûts de production selon les états du résultat et du résultat global	1 031 892 \$	995 295 \$	1 004 559 \$

RAPPORT DE GESTION

Rapprochement des coûts de production et du total des coûts au comptant par once d'or produiteⁱⁱⁱ par mine et rapprochement des coûts de production et des coûts des sites miniers par tonne^{iv} par mine

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Mine LaRonde par once d'or produite ⁱⁱⁱ	Exercice clos le 31 décembre 2016		Exercice clos le 31 décembre 2015		Exercice clos le 31 décembre 2014	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		305 788		267 921		204 652
Coûts de production	179 496 \$	587 \$	172 283 \$	643 \$	188 736 \$	922 \$
Stocks et autres ajustements ^v	24 914	81	31 417	117	27 070	133
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	204 410 \$	668 \$	203 700 \$	760 \$	215 806 \$	1 055 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(51 136)	(167)	(45 678)	(170)	(79 015)	(387)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	153 274 \$	501 \$	158 022 \$	590 \$	136 791 \$	668 \$

Mine LaRonde par tonne ^{iv}	Exercice clos le 31 décembre 2016		Exercice clos le 31 décembre 2015		Exercice clos le 31 décembre 2014	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		2 240		2 241		2 085
Coûts de production	179 496 \$	80 \$	172 283 \$	77 \$	188 736 \$	91 \$
Coûts de production (\$ CA)	237 934 \$ CA	106 \$ CA	218 649 \$ CA	98 \$ CA	208 222 \$ CA	100 \$ CA
Stocks et autres ajustements (\$ CA) ^{vi}	(1 447)	–	4 150	1	(1 364)	(1)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	236 487 \$ CA	106 \$ CA	222 799 \$ CA	99 \$ CA	206 858 \$ CA	99 \$ CA

Mine Lapa par once d'or produite ⁱⁱⁱ	Exercice clos le 31 décembre 2016		Exercice clos le 31 décembre 2015		Exercice clos le 31 décembre 2014	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		73 930		90 967		92 622
Coûts de production	52 974 \$	717 \$	52 571 \$	578 \$	61 056 \$	659 \$
Stocks et autres ajustements ^v	1 173	15	1 161	13	750	8
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	54 147 \$	732 \$	53 732 \$	591 \$	61 806 \$	667 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(28)	–	(62)	(1)	(61)	–
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	54 119 \$	732 \$	53 670 \$	590 \$	61 745 \$	667 \$

Mine Lapa par tonne ^{iv}	Exercice clos le 31 décembre 2016		Exercice clos le 31 décembre 2015		Exercice clos le 31 décembre 2014	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		593		560		639
Coûts de production	52 974 \$	89 \$	52 571 \$	94 \$	61 056 \$	96 \$
Coûts de production (\$ CA)	69 941 \$ CA	118 \$ CA	66 396 \$ CA	119 \$ CA	67 280 \$ CA	105 \$ CA
Stocks et autres ajustements (\$ CA) ^{vi}	1 580	3	(710)	(2)	848	2
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	71 521 \$ CA	121 \$ CA	65 686 \$ CA	117 \$ CA	68 128 \$ CA	107 \$ CA

Mine Goldex par once d'or produite ⁱⁱⁱ	Exercice clos le 31 décembre 2016		Exercice clos le 31 décembre 2015		Exercice clos le 31 décembre 2014	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		120 704		115 426		100 433
Coûts de production	63 310 \$	525 \$	61 278 \$	531 \$	64 836 \$	646 \$
Stocks et autres ajustements ^v	912	7	878	7	(720)	(8)
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	64 222 \$	532 \$	62 156 \$	538 \$	64 116 \$	638 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(26)	–	(23)	–	(20)	–
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	64 196 \$	532 \$	62 133 \$	538 \$	64 096 \$	638 \$

RAPPORT DE GESTION

Mine Goldex par tonne ^{iv}	Exercice clos le 31 décembre 2016		Exercice clos le 31 décembre 2015		Exercice clos le 31 décembre 2014	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		2 545		2 313		2 117
Coûts de production	63 310 \$	25 \$	61 278 \$	26 \$	64 836 \$	31 \$
Coûts de production (\$ CA)	83 835 \$ CA	33 \$ CA	77 589 \$ CA	34 \$ CA	71 359 \$ CA	34 \$ CA
Stocks et autres ajustements (\$ CA) ^{vi}	1 231	–	(1 181)	(1)	(631)	(1)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	85 066 \$ CA	33 \$ CA	76 408 \$ CA	33 \$ CA	70 728 \$ CA	33 \$ CA

Mine Meadowbank par once d'or produite ⁱⁱⁱ	Exercice clos le 31 décembre 2016		Exercice clos le 31 décembre 2015		Exercice clos le 31 décembre 2014	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		312 214		381 804		452 877
Coûts de production	218 963 \$	701 \$	230 564 \$	604 \$	270 824 \$	598 \$
Stocks et autres ajustements ^v	8 105	26	7 282	19	2 688	6
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	227 068 \$	727 \$	237 846 \$	623 \$	273 512 \$	604 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(3 837)	(12)	(3 665)	(10)	(2 420)	(5)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	223 231 \$	715 \$	234 181 \$	613 \$	271 092 \$	599 \$

Mine Meadowbank par tonne ^{iv}	Exercice clos le 31 décembre 2016		Exercice clos le 31 décembre 2015		Exercice clos le 31 décembre 2014	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		3 915		4 033		4 129
Coûts de production	218 963 \$	56 \$	230 564 \$	57 \$	270 824 \$	66 \$
Coûts de production (\$ CA)	284 748 \$ CA	73 \$ CA	285 023 \$ CA	71 \$ CA	295 547 \$ CA	72 \$ CA
Stocks et autres ajustements (\$ CA) ^{vi}	5 681	1	(4 073)	(1)	5 088	1
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	290 429 \$ CA	74 \$ CA	280 950 \$ CA	70 \$ CA	300 635 \$ CA	73 \$ CA

Mine Canadian Malartic par once d'or produite ^{i, iii}	Exercice clos le 31 décembre 2016		Exercice clos le 31 décembre 2015		Exercice clos le 31 décembre 2014	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		292 514		285 809		143 008
Coûts de production	183 635 \$	628 \$	171 473 \$	600 \$	113 916 \$	797 \$
Stocks et autres ajustements ^v	(553)	(2)	3 630	13	(10 862)	(76)
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	183 082 \$	626 \$	175 103 \$	613 \$	103 054 \$	721 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(5 821)	(20)	(4 689)	(17)	(2 771)	(20)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	177 261 \$	606 \$	170 414 \$	596 \$	100 283 \$	701 \$

Mine Canadian Malartic par tonne ^{i, iv}	Exercice clos le 31 décembre 2016		Exercice clos le 31 décembre 2015		Exercice clos le 31 décembre 2014	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		9 821		9 545		5 263
Coûts de production	183 635 \$	19 \$	171 473 \$	18 \$	113 916 \$	22 \$
Coûts de production (\$ CA)	244 333 \$ CA	25 \$ CA	222 717 \$ CA	23 \$ CA	122 933 \$ CA	23 \$ CA
Stocks et autres ajustements (\$ CA) ^{vi}	(3 399)	–	(3 003)	–	(9 115)	(1)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	240 934 \$ CA	25 \$ CA	219 714 \$ CA	23 \$ CA	113 818 \$ CA	22 \$ CA

Mine Kittila par once d'or produite ⁱⁱⁱ	Exercice clos le 31 décembre 2016		Exercice clos le 31 décembre 2015		Exercice clos le 31 décembre 2014	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		202 508		177 374		141 742
Coûts de production	141 871 \$	701 \$	126 095 \$	711 \$	116 893 \$	825 \$
Stocks et autres ajustements ^v	(26)	(1)	(187)	(1)	3 051	21
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	141 845 \$	700 \$	125 908 \$	710 \$	119 944 \$	846 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(200)	(1)	(155)	(1)	(124)	(1)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	141 645 \$	699 \$	125 753 \$	709 \$	119 820 \$	845 \$

RAPPORT DE GESTION

Mine Kittila par tonne ^{iv}	Exercice clos le 31 décembre 2016		Exercice clos le 31 décembre 2015		Exercice clos le 31 décembre 2014	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		1 667		1 464		1 156
Coûts de production	141 871 \$	85 \$	126 095 \$	86 \$	116 893 \$	101 \$
Coûts de production (€)	128 599 €	77 €	112 285 €	77 €	88 744 €	77 €
Stocks et autres ajustements (€) ^{vi}	(505)	–	(956)	(1)	1 243	1
Coûts d'exploitation des sites miniers (€)	128 094 €	77 €	111 329 €	76 €	89 987 €	78 €

Mine Pinos Altos par once d'or produite ⁱⁱⁱ	Exercice clos le 31 décembre 2016		Exercice clos le 31 décembre 2015		Exercice clos le 31 décembre 2014	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		192 772		192 974		171 019
Coûts de production	114 557 \$	594 \$	105 175 \$	545 \$	123 342 \$	721 \$
Stocks et autres ajustements ^v	(1 840)	(9)	6 458	33	(581)	(3)
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	112 717 \$	585 \$	111 633 \$	578 \$	122 761 \$	718 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(44 118)	(229)	(37 030)	(191)	(31 643)	(185)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	68 599 \$	356 \$	74 603 \$	387 \$	91 118 \$	533 \$

Mine Pinos Altos par tonne ^{iv}	Exercice clos le 31 décembre 2016		Exercice clos le 31 décembre 2015		Exercice clos le 31 décembre 2014	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		2 260		2 378		2 520
Coûts de production	114 557 \$	51 \$	105 175 \$	44 \$	123 342 \$	49 \$
Stocks et autres ajustements ^{vi}	(3 698)	(2)	2 481	1	(2 376)	(1)
Coûts d'exploitation des sites miniers	110 859 \$	49 \$	107 656 \$	45 \$	120 966 \$	48 \$

Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos par once d'or produite ⁱⁱⁱ	Exercice clos le 31 décembre 2016		Exercice clos le 31 décembre 2015		Exercice clos le 31 décembre 2014	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		47 296		54 703		47 842
Coûts de production	27 341 \$	578 \$	26 278 \$	480 \$	28 007 \$	585 \$
Stocks et autres ajustements ^v	472	10	(328)	(6)	1 232	26
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	27 813 \$	588 \$	25 950 \$	474 \$	29 239 \$	611 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(3 426)	(72)	(2 412)	(44)	(1 574)	(33)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	24 387 \$	516 \$	23 538 \$	430 \$	27 665 \$	578 \$

Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos par tonne ^{iv}	Exercice clos le 31 décembre 2016		Exercice clos le 31 décembre 2015		Exercice clos le 31 décembre 2014	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		2 119		2 099		1 794
Coûts de production	27 341 \$	13 \$	26 278 \$	13 \$	28 007 \$	16 \$
Stocks et autres ajustements ^{vi}	(77)	–	(757)	(1)	870	–
Coûts d'exploitation des sites miniers	27 264 \$	13 \$	25 521 \$	12 \$	28 877 \$	16 \$

Mine La India par once d'or produite ^{ii, iii}	Exercice clos le 31 décembre 2016		Exercice clos le 31 décembre 2015		Exercice clos le 31 décembre 2014	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces) ⁱⁱ		115 162		104 362		71 601
Coûts de production	49 745 \$	432 \$	49 578 \$	475 \$	36 949 \$	516 \$
Stocks et autres ajustements ^v	4 189	36	(28)	–	1 172	16
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	53 934 \$	468 \$	49 550 \$	475 \$	38 121 \$	532 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(8 453)	(73)	(4 058)	(39)	(3 230)	(45)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	45 481 \$	395 \$	45 492 \$	436 \$	34 891 \$	487 \$

RAPPORT DE GESTION

Mine La India par tonne ^{ii, iv}	Exercice clos le 31 décembre 2016		Exercice clos le 31 décembre 2015		Exercice clos le 31 décembre 2014	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		5 837		5 371		4 442
Coûts de production	49 745 \$	9 \$	49 578 \$	9 \$	36 949 \$	8 \$
Stocks et autres ajustements ^{vi}	2 909	–	(657)	–	778	–
Coûts d'exploitation des sites miniers	52 654 \$	9 \$	48 921 \$	9 \$	37 727 \$	8 \$

Notes :

- i) Le 16 juin 2014, Agnico Eagle et Yamana ont acquis conjointement la totalité d'Osisko aux termes de l'arrangement lié à Osisko. Par suite de cet arrangement, Agnico Eagle et Yamana détiennent chacune une participation indirecte de 50 % dans Osisko (maintenant la Corporation Canadian Malartic) et dans la société en nom collectif Canadian Malartic, qui détient maintenant la mine Canadian Malartic. L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans la mine Canadian Malartic depuis la date d'acquisition.
- ii) La mine La India a commencé sa production commerciale le 1^{er} février 2014. Le calcul du total des coûts au comptant par once d'or produite pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 excluait 3 492 onces d'or produites payables, étant donné qu'elles ont été produites avant le commencement de la production commerciale.
- iii) Le total des coûts au comptant par once d'or produite ne constitue pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits est calculé en procédant à un ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat et du résultat global consolidés relativement aux produits tirés des sous-produits des métaux, aux coûts de production associés aux stocks, aux charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation et à d'autres ajustements, puis en divisant ces données par le nombre d'onces d'or produites. Le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les coproduits est calculé selon la même méthode que celle utilisée pour calculer le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits, sauf qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Par conséquent, le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associées à la production et à la vente des sous-produits des métaux. La société est d'avis que ces mesures généralement acceptées par le secteur donnent une indication réaliste du rendement de l'exploitation et fournissent des éléments de comparaison utiles d'une période à l'autre. Le total des coûts au comptant par once d'or produite vise à fournir des renseignements sur la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités. La direction utilise également ces mesures pour suivre le rendement des activités minières de la société. Étant donné que les cours du marché de l'or sont cotés par once, l'utilisation de la mesure du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits permet à la direction d'évaluer la capacité de la mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or. La direction est consciente que ces mesures de rendement par once produite peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts au comptant d'or produit en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne et à d'autres informations préparées selon les IFRS. La direction effectue également des analyses de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des prix des métaux et des taux de change.
- iv) Les coûts des sites miniers par tonne ne sont pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables à celles qui sont présentées par d'autres producteurs aurifères. Cette mesure est calculée en procédant à un ajustement des coûts de production comme il est indiqué dans les états du résultat et du résultat global consolidés pour les coûts de production associés aux stocks, puis en divisant ces données par le nombre de tonnes de minerai broyé. Étant donné que le total des coûts au comptant par once d'or produite peut être soumis aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux et des taux de change, la direction croit que les coûts des sites miniers par tonne fournissent des renseignements supplémentaires sur le rendement des activités minières, ce qui élimine l'incidence de la variation des niveaux de production. La direction utilise aussi cette mesure pour déterminer la rentabilité des blocs d'exploitation. Comme chaque bloc d'exploitation est évalué en fonction de la valeur de réalisation nette de chaque tonne extraite, les produits estimatifs par tonne doivent être supérieurs aux coûts des sites miniers par tonne pour que le bloc d'exploitation soit rentable. La direction est consciente que cette mesure de rendement par tonne peut subir l'incidence des fluctuations des niveaux de traitement et elle atténue les limites inhérentes à cette mesure en la combinant à la mesure des coûts de production préparés selon les IFRS.
- v) En vertu de la méthode de comptabilisation des produits de la société, les produits sont comptabilisés lorsque le titre de propriété et les risques sont transférés. Comme le total des coûts au comptant par once d'or produite est calculé en fonction de la production, un ajustement de stocks est apporté pour représenter les marges sur les ventes liées à la partie de la production pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés. Les autres ajustements comprennent l'ajout aux coûts de production des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation.
- vi) Les stocks et autres ajustements reflètent les coûts de production associés à la partie de la production pour laquelle les produits sont toujours en stocks.

Coûts de maintien tout compris par once d'or produite

Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite ne constituent pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. La société est d'avis que cette mesure fournit de l'information sur le rendement de l'exploitation. Toutefois, cette mesure non conforme aux PCGR doit être prise en compte conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS, parce qu'elle n'est pas nécessairement représentative des mesures des coûts d'exploitation ou des flux de trésorerie établies selon les IFRS.

En se fondant sur les recommandations formulées par le World Gold Council en 2013, la société a modifié son calcul des coûts de maintien tout compris par once d'or produite commençant en 2014. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite sont présentés en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) et des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le calcul des coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits correspond à la somme du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits et des dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif), des charges administratives (y compris les options sur actions) et d'une provision hors trésorerie pour restauration des lieux par once d'or produite. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des coproduits ont été calculés selon la même méthode que celle utilisée pour calculer les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf qu'aucun ajustement pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux n'est apporté au total des coûts au comptant par once d'or produite. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des coproduits ne tiennent pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation se rapportant à la production et à la vente des sous-produits des métaux.

Avant de modifier son calcul des coûts de maintien tout compris par once d'or produite pour 2014 selon les recommandations du World Gold Council, la société calculait les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits comme la somme du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits et des dépenses d'investissement de maintien, des charges administratives (déduction faite des options sur actions) et des frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise (exclusion faite des nouveaux travaux d'exploration) par once d'or produite. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des coproduits auraient été calculés selon la même méthode que celle utilisée pour calculer les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf qu'aucun ajustement pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux, déduction faite des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation, n'aurait été apporté au total des coûts au comptant par once d'or produite.

RAPPORT DE GESTION

Rapprochement des coûts de production et des coûts de maintien tout compris par once d'or produite

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015	Exercice clos le 31 décembre 2014
(en dollars américains par once d'or produite, sauf indication contraire)			
Coûts de production d'après les états du résultat et du résultat global consolidés (en milliers de dollars américains)	1 031 892 \$	995 295 \$	1 004 559 \$
Production d'or ajustée (en onces) ⁱ⁾	1 662 888	1 671 340	1 425 796
Coûts de production par once d'or produite ajustés ⁱ⁾	621 \$	596 \$	705 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements ⁱⁱ⁾	22	30	16
Total des coûts au comptant par once d'or produite (coproduits) ⁱⁱⁱ⁾	643 \$	626 \$	721 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(70)	(59)	(84)
Total des coûts au comptant par once d'or produite (sous-produits) ⁱⁱⁱ⁾	573 \$	567 \$	637 \$
Ajustements :			
Dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif)	187	183	230
Charges administratives (y compris les options sur actions)	62	58	83
Provision hors trésorerie pour restauration des lieux et autres	2	2	4
Charges de maintien tout compris par once d'or produite (sous-produits)	824 \$	810 \$	954 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	70	59	84
Charges de maintien tout compris par once d'or produite (coproduits)	894 \$	869 \$	1 038 \$

Notes :

- i) La mine La India a commencé sa production commerciale le 1^{er} février 2014. Les calculs du total des coûts au comptant par once d'or produite et des coûts de maintien tout compris par once d'or produite pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 excluaient 3 492 onces d'or produites payables, étant donné qu'elles ont été produites avant le commencement de la production commerciale.
- ii) En vertu de la méthode de comptabilisation des produits de la société, les produits sont comptabilisés lorsque le titre de propriété et les risques sont transférés. Comme le total des coûts au comptant par once d'or produite est calculé en fonction de la production, ces ajustements de stocks représentent les marges sur les ventes liées à la partie de la production pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés.
- iii) Le total des coûts au comptant par once d'or produite ne constitue pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs d'or. Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits est calculé en procédant à un ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat et du résultat global consolidés relativement aux produits tirés des sous-produits des métaux, aux coûts de production associés aux stocks, aux charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation et à d'autres ajustements, puis en divisant ces données par le nombre d'onces d'or produites. Le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les coproduits est calculé selon la même méthode que celle utilisée pour calculer le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits, sauf qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Par conséquent, le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associées à la production et à la vente des sous-produits des métaux. La société est d'avis que ces mesures généralement acceptées par le secteur donnent une indication réaliste du rendement de l'exploitation et fournissent des éléments de comparaison utiles d'une période à l'autre. Le total des coûts au comptant par once d'or produite vise à fournir des renseignements sur la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités. La direction utilise également ces mesures pour suivre le rendement des activités minières de la société. Étant donné que les cours du marché de l'or sont cotés par once, l'utilisation de la mesure du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits permet à la direction d'évaluer la capacité de la mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or. La direction est consciente que ces mesures de rendement par once produite peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts au comptant d'or produit en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne et à d'autres informations préparées selon les IFRS. La direction effectue également des analyses de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des prix des métaux et des taux de change.

RAPPORT DE GESTION

Résumé des données trimestrielles

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)	Trois mois clos les				Total 2016
	31 mars 2016	30 juin 2016	30 septembre 2016	31 décembre 2016	
Marge d'exploitation ⁱ :					
Produits tirés des activités minières	490 531 \$	537 628 \$	610 863 \$	499 210 \$	2 138 232 \$
Coûts de production	243 973	255 436	277 371	255 112	1 031 892
Total de la marge d'exploitation ⁱ	246 558	282 192	333 492	244 098	1 106 340
Marge d'exploitationⁱ par mine :					
Unité d'exploitation nord					
Mine LaRonde	48 055	54 985	61 587	44 058	208 684
Mine Lapa	10 806	14 437	10 181	3 762	39 186
Mine Goldex	22 184	22 896	27 834	13 506	86 420
Mine Meadowbank	33 329	34 733	46 190	50 807	165 060
Mine Canadian Malartic ⁱⁱ	41 740	50 133	55 981	40 430	188 285
Mine Kittila	24 086	22 079	36 714	27 596	110 475
Unité d'exploitation sud					
Mine Pinos Altos	35 820	48 392	60 699	34 909	179 820
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	8 989	9 719	10 448	6 470	35 626
Mine La India	21 549	24 818	23 858	22 560	92 784
Total de la marge d'exploitation ⁱ	246 558	282 192	333 492	244 098	1 106 340
Profit à la reprise d'une perte de valeur	–	–	–	(120 161)	(120 161)
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	145 631	154 658	161 472	151 399	613 160
Frais d'exploration, d'expansion de l'entreprise et autres frais	73 730	89 624	84 079	97 447	344 880
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	27 197	37 910	87 941	115 413	268 461
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière (recouvrement)	(591)	18 920	38 549	52 759	109 637
Résultat net de la période	27 788 \$	18 990 \$	49 392 \$	62 654 \$	158 824 \$
Résultat net par action – de base (\$ US)	0,13 \$	0,09 \$	0,22 \$	0,28 \$	0,71 \$
Résultat net par action – dilué (\$ US)	0,13 \$	0,08 \$	0,22 \$	0,28 \$	0,70 \$
Flux de trésorerie :					
Flux de trésorerie d'exploitation	145 704 \$	229 456 \$	282 856 \$	120 601 \$	778 617 \$
Flux de trésorerie d'investissement	(107 595) \$	(122 651) \$	(142 701) \$	(180 543) \$	(553 490) \$
Flux de trésorerie de financement	(1 588) \$	199 494 \$	11 840 \$	(19 360) \$	190 386 \$
Prix obtenus (\$ US) :					
Or (par once)	1 192 \$	1 268 \$	1 332 \$	1 196 \$	1 249 \$
Argent (par once)	15,09 \$	17,21 \$	19,52 \$	16,76 \$	17,28 \$
Zinc (par tonne)	1 540 \$	1 852 \$	2 170 \$	2 346 \$	2 047 \$
Cuivre (par tonne)	4 297 \$	4 714 \$	4 819 \$	5 578 \$	4 827 \$
Production payableⁱⁱⁱ :					
Or (en onces)					
Unité d'exploitation nord					
Mine LaRonde	75 337	75 159	71 784	83 508	305 788
Mine Lapa	21 709	21 914	16 242	14 065	73 930
Mine Goldex	32 340	31 452	32 742	24 170	120 704
Mine Meadowbank	72 311	72 402	72 731	94 770	312 214
Mine Canadian Malartic ⁱⁱ	73 613	72 502	76 428	69 971	292 514
Mine Kittila	48 127	46 209	54 835	53 337	202 508
Unité d'exploitation sud					
Mine Pinos Altos	48 117	49 458	48 512	46 685	192 772
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	11 551	12 398	12 134	11 213	47 296
Mine La India	28 231	27 438	30 779	28 714	115 162
Total de l'or (en onces)	411 336	408 932	416 187	426 433	1 662 888

RAPPORT DE GESTION

	Trois mois clos les				
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)	31 mars 2016	30 juin 2016	30 septembre 2016	31 décembre 2016	Total 2016
Argent (en milliers d'onces)					
Unité d'exploitation nord					
Mine LaRonde	247	266	203	272	988
Mine Lapa	3	1	1	–	5
Mine Goldex	–	1	–	–	1
Mine Meadowbank	43	66	59	53	221
Mine Canadian Malartic ⁱⁱ	77	86	96	81	340
Mine Kittila	3	2	3	4	12
Unité d'exploitation sud					
Mine Pinos Altos	587	633	644	641	2 505
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	48	50	55	48	201
Mine La India	117	105	126	138	486
Total de l'argent (en milliers d'onces)	1 125	1 210	1 187	1 237	4 759
Zinc (en tonnes)	614	1 318	1 010	1 745	4 687
Cuivre (en tonnes)	1 154	1 141	1 177	944	4 416
Métaux payables vendus :					
Or (en onces)					
Unité d'exploitation nord					
Mine LaRonde	75 257	72 005	78 096	67 803	293 161
Mine Lapa	19 836	22 911	16 851	14 621	74 219
Mine Goldex	31 955	30 605	33 275	24 059	119 894
Mine Meadowbank	71 589	70 021	78 710	85 318	305 638
Mine Canadian Malartic ^{ii, iv}	65 085	72 259	72 950	67 900	278 194
Mine Kittila	50 725	44 580	55 710	51 687	202 702
Unité d'exploitation sud					
Mine Pinos Altos	43 224	52 287	60 541	43 410	199 462
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	11 845	12 117	12 655	11 695	48 312
Mine La India	26 165	27 748	26 050	29 320	109 283
Total de l'or (en onces)	395 681	404 533	434 838	395 813	1 630 865
Argent (en milliers d'onces)					
Unité d'exploitation nord					
Mine LaRonde	232	267	225	257	981
Mine Lapa	1	–	–	1	2
Mine Goldex	–	–	1	–	1
Mine Meadowbank	43	66	53	58	222
Mine Canadian Malartic ^{ii, iv}	73	77	87	77	312
Mine Kittila	3	2	3	3	11
Unité d'exploitation sud					
Mine Pinos Altos	530	647	812	598	2 587
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	48	49	38	58	193
Mine La India	86	123	91	152	452
Total de l'argent (en milliers d'onces)	1 016	1 231	1 310	1 204	4 761
Zinc (en tonnes)	605	673	1 374	902	3 554
Cuivre (en tonnes)	1 156	1 164	1 201	1 001	4 522

RAPPORT DE GESTION

	Trois mois clos les				
	31 mars 2015	30 juin 2015	30 septembre 2015	31 décembre 2015	Total 2015
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)					
Marge d'exploitationⁱ :					
Produits tirés des activités minières	483 596 \$	510 109 \$	508 795 \$	482 932 \$	1 985 432 \$
Coûts de production	247 280	263 612	254 584	229 819	995 295
Total de la marge d'exploitation ⁱ	236 316	246 497	254 211	253 113	990 137
Marge d'exploitationⁱ par mine :					
Unité d'exploitation nord					
Mine LaRonde	30 015	32 799	32 443	50 667	145 924
Mine Lapa	14 687	11 351	13 813	12 363	52 214
Mine Goldex	19 253	15 525	20 681	17 108	72 567
Mine Meadowbank	46 577	49 600	55 493	64 664	216 334
Mine Canadian Malartic ⁱⁱ	34 718	44 737	44 293	38 059	161 807
Mine Kittila	27 415	16 145	21 528	15 174	80 262
Unité d'exploitation sud					
Mine Pinos Altos	34 652	44 538	37 217	29 327	145 734
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	8 409	12 968	8 898	9 919	40 194
Mine La India	20 590	18 834	19 845	15 832	75 101
Total de la marge d'exploitation ⁱ	236 316	246 497	254 211	253 113	990 137
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	135 897	157 615	157 968	157 129	608 609
Frais d'exploration, d'expansion de l'entreprise et autres frais	43 706	67 973	110 258	76 963	298 900
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	56 713	20 909	(14 015)	19 021	82 628
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière (recouvrement)	27 970	10 826	(15 309)	34 558	58 045
Résultat net de la période	28 743 \$	10 083 \$	1 294 \$	(15 537) \$	24 583 \$
Résultat net par action – de base (\$ US)	0,13 \$	0,05 \$	0,01 \$	(0,07) \$	0,11 \$
Résultat net par action – dilué (\$ US)	0,13 \$	0,05 \$	0,01 \$	(0,07) \$	0,11 \$
Flux de trésorerie :					
Flux de trésorerie d'exploitation	143 455 \$	188 349 \$	143 687 \$	140 747 \$	616 238 \$
Flux de trésorerie d'investissement	(53 892) \$	(104 476) \$	(100 365) \$	(115 786) \$	(374 519) \$
Flux de trésorerie de financement	(123 182) \$	(64 514) \$	7 396 \$	(100 460) \$	(280 760) \$
Prix obtenus (\$ US) :					
Or (par once)	1 202 \$	1 196 \$	1 119 \$	1 094 \$	1 156 \$
Argent (par once)	17,02 \$	16,41 \$	14,93 \$	14,56 \$	15,63 \$
Zinc (par tonne)	2 072 \$	2 231 \$	1 909 \$	1 602 \$	1 875 \$
Cuivre (par tonne)	5 056 \$	6 274 \$	4 538 \$	4 568 \$	5 023 \$
Production payableⁱⁱⁱ :					
Or (en onces)					
Unité d'exploitation nord					
Mine LaRonde	58 893	64 007	71 860	73 161	267 921
Mine Lapa	25 920	19 450	25 668	19 929	90 967
Mine Goldex	29 250	26 462	32 068	27 646	115 426
Mine Meadowbank	88 523	91 276	99 425	102 580	381 804
Mine Canadian Malartic ⁱⁱ	67 893	68 441	76 603	72 872	285 809
Mine Kittila	44 654	41 986	46 455	44 279	177 374
Unité d'exploitation sud					
Mine Pinos Altos	50 106	50 647	47 725	44 496	192 974
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	12 448	15 606	12 716	13 933	54 703
Mine La India	26 523	25 803	28 604	23 432	104 362
Total de l'or (en onces)	404 210	403 678	441 124	422 328	1 671 340

RAPPORT DE GESTION

	Trois mois clos les				
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)	31 mars 2015	30 juin 2015	30 septembre 2015	31 décembre 2015	Total 2015
Argent (en milliers d’onces)					
Unité d’exploitation nord					
Mine LaRonde	198	201	221	296	916
Mine Meadowbank	1	1	1	1	4
Mine Canadian Malartic ⁱⁱ	96	57	39	29	221
Mine Kittila	72	69	76	83	300
Unité d’exploitation sud					
Mine Pinos Altos	562	576	606	640	2 384
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	32	37	40	50	159
Mine La India	69	72	67	55	263
Total de l’argent (en milliers d’onces)	1 032	1 015	1 053	1 158	4 258
Zinc (en tonnes)	936	827	739	999	3 501
Cuivre (en tonnes)	1 167	1 133	1 306	1 335	4 941
Métaux payables vendus :					
Or (en onces)					
Unité d’exploitation nord					
Mine LaRonde	60 943	59 376	69 143	65 067	254 529
Mine Lapa	23 497	20 771	23 331	23 278	90 877
Mine Goldex	27 907	27 306	33 004	27 875	116 092
Mine Meadowbank	84 780	96 870	100 440	103 667	385 757
Mine Canadian Malartic ^{ii, iv}	59 261	67 522	72 651	71 982	271 416
Mine Kittila	48 982	39 385	47 070	43 499	178 936
Unité d’exploitation sud					
Mine Pinos Altos	41 433	54 402	49 327	41 418	186 580
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	11 399	16 537	12 911	14 997	55 844
Mine La India	26 898	23 803	28 983	25 366	105 050
Total de l’or (en onces)	385 100	405 972	436 860	417 149	1 645 081
Argent (en milliers d’onces)					
Unité d’exploitation nord					
Mine LaRonde	205	225	220	308	958
Mine Meadowbank	98	59	36	32	225
Mine Canadian Malartic ^{ii, iv}	54	80	53	98	285
Mine Kittila	2	2	3	3	10
Unité d’exploitation sud					
Mine Pinos Altos	446	616	620	607	2 289
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	20	48	39	49	156
Mine La India	63	76	66	56	261
Total de l’argent (en milliers d’onces)	888	1 106	1 037	1 153	4 184
Zinc (en tonnes)	1 264	733	650	949	3 596
Cuivre (en tonnes)	1 160	1 131	1 302	1 354	4 947

Notes :

- i) La marge d'exploitation représente les produits tirés des activités minières moins les coûts de production.
- ii) Le 16 juin 2014, Agnico Eagle et Yamana ont acquis conjointement la totalité d'Osisko aux termes de l'arrangement lié à Osisko. Par suite de cet arrangement, Agnico Eagle et Yamana détiennent chacune une participation indirecte de 50 % dans Osisko (maintenant la Corporation Canadian Malartic) et dans la société en nom collectif Canadian Malartic, qui détient maintenant la mine Canadian Malartic. L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans la mine Canadian Malartic depuis la date d'acquisition.
- iii) La production payable (une mesure de la performance non financière non conforme aux PCGR) désigne la quantité de minéraux produite au cours d'une période, qui est contenue dans les produits qui sont vendus ou qui le seront par la société, que ces produits soient vendus pendant la période ou détenus dans les stocks à la fin de la période.
- iv) Les métaux payables vendus de la mine Canadian Malartic excluent la redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 5,0 % transférée à Redevances Aurifères Osisko Ltée aux termes de l'arrangement lié à Osisko.

RAPPORT DE GESTION

Rétrospective des données d'exploitation et financières des trois derniers exercices

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	2016	2015	2014
Produits tirés des activités minières	2 138 232 \$	1 985 432 \$	1 896 766 \$
Coûts de production	1 031 892	995 295	1 004 559
Marge d'exploitation ⁱ	1 106 340	990 137	892 207
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	613 160	608 609	433 628
Profit à la reprise d'une perte de valeur	(120 161)	–	–
Frais d'exploration, d'expansion de l'entreprise et autres frais	344 880	298 900	269 441
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	268 461	82 628	189 138
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	109 637	58 045	106 168
Résultat net de l'exercice	158 824 \$	24 583 \$	82 970 \$
Résultat net par action – de base	0,71 \$	0,11 \$	0,43 \$
Résultat net par action – dilué	0,70 \$	0,11 \$	0,39 \$
Flux de trésorerie d'exploitation	778 617 \$	616 238 \$	668 324 \$
Flux de trésorerie d'investissement	(553 490)\$	(374 519)\$	(851 619)\$
Flux de trésorerie de financement	190 386 \$	(280 760)\$	229 236 \$
Dividendes déclarés par action	0,36 \$	0,32 \$	0,32 \$
Dépenses d'investissement selon les tableaux des flux de trésorerie	516 050 \$	449 758 \$	475 412 \$
Prix de l'or moyen par once obtenu	1 249 \$	1 156 \$	1 261 \$
Prix de l'argent moyen par once obtenu	17,28 \$	15,63 \$	18,27 \$
Prix du zinc moyen par tonne obtenu	2 047 \$	1 875 \$	2 224 \$
Prix du cuivre moyen par tonne obtenu	4 827 \$	5 023 \$	6 596 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en milliers)	222 737	216 168	195 223
Fonds de roulement (y compris les marges de crédit non utilisées)	2 005 785 \$	1 441 991 \$	1 274 627 \$
Total de l'actif	7 107 951 \$	6 683 180 \$	6 840 538 \$
Dette à long terme	1 072 790 \$	1 118 187 \$	1 374 643 \$
Capitaux propres	4 492 474 \$	4 141 020 \$	4 068 490 \$

Rétrospective des données d'exploitation

Mine LaRonde

Produits tirés des activités minières	388 180 \$	318 207 \$	308 794 \$
Coûts de production	179 496	172 283	188 736
Marge d'exploitation ⁱ	208 684 \$	145 924 \$	120 058 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	85 292	80 298	64 945
Marge brute	123 392 \$	65 626 \$	55 113 \$
Tonnes de minerai broyé	2 240 144	2 241 424	2 085 300
Or (en grammes par tonne)	4,44	3,91	3,24
Production d'or (en onces)	305 788	267 921	204 652
Production d'argent (en milliers d'onces)	988	916	1 275
Production de zinc (en tonnes)	4 687	3 501	10 515
Production de cuivre (en tonnes)	4 416	4 941	4 997
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	587 \$	643 \$	922 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements ⁱⁱ	81	117	133
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits ⁱⁱⁱ	668 \$	760 \$	1 055 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(167)	(170)	(387)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits ⁱⁱⁱ	501 \$	590 \$	668 \$
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv}	106 \$ CA	99 \$ CA	99 \$ CA

Mine Lapa

Produits tirés des activités minières	92 160 \$	104 785 \$	115 254 \$
Coûts de production	52 974	52 571	61 056
Marge d'exploitation ⁱ	39 186 \$	52 214 \$	54 198 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	30 915	30 939	25 991
Marge brute	8 271 \$	21 275 \$	28 207 \$
Tonnes de minerai broyé	592 683	559 926	638 800
Or (en grammes par tonne)	4,64	5,83	5,59

RAPPORT DE GESTION

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)	2016	2015	2014
Production d'or (en onces)	73 930	90 967	92 622
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	717 \$	578 \$	659 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements ⁱⁱ	15	13	8
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits ⁱⁱⁱ	732 \$	591 \$	667 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	–	(1)	–
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits ⁱⁱⁱ	732 \$	590 \$	667 \$
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv}	121 \$ CA	117 \$ CA	107 \$ CA
Mine Goldex			
Produits tirés des activités minières	149 730 \$	133 845 \$	125 574 \$
Coûts de production	63 310	61 278	64 836
Marge d'exploitation ⁱ	86 420 \$	72 567 \$	60 738 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	41 278	55 728	52 552
Marge brute	45 142 \$	16 839 \$	8 186 \$
Tonnes de minerai broyé	2 545 300	2 312 567	2 116 777
Or (en grammes par tonne)	1,60	1,66	1,60
Production d'or (en onces)	120 704	115 426	100 433
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	525 \$	531 \$	646 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements ⁱⁱ	7	7	(8)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits ⁱⁱⁱ	532 \$	538 \$	638 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	–	–	–
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits ⁱⁱⁱ	532 \$	538 \$	638 \$
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv}	33 \$ CA	33 \$ CA	33 \$ CA
Mine Meadowbank			
Produits tirés des activités minières	384 023 \$	446 898 \$	575 856 \$
Coûts de production	218 963	230 564	270 824
Marge d'exploitation ⁱ	165 060 \$	216 334 \$	305 032 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	122 545	144 931	119 545
Marge brute	42 515 \$	71 403 \$	185 487 \$
Tonnes de minerai broyé	3 915 102	4 032 852	4 129 100
Or (en grammes par tonne)	2,70	3,16	3,61
Production d'or (en onces)	312 214	381 804	452 877
Production d'argent (en milliers d'onces)	221	221	135
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	701 \$	604 \$	598 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements ⁱⁱ	26	19	6
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits ⁱⁱⁱ	727 \$	623 \$	604 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(12)	(10)	(5)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits ⁱⁱⁱ	715 \$	613 \$	599 \$
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv}	74 \$ CA	70 \$ CA	73 \$ CA
Mine Canadian Malartic^v			
Produits tirés des activités minières	371 920 \$	333 280 \$	189 900 \$
Coûts de production	183 635	171 473	113 916
Marge d'exploitation ⁱ	188 285 \$	161 807 \$	75 984 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	117 665	103 050	40 973
Marge brute	70 621 \$	58 757 \$	35 011 \$
Tonnes de minerai broyé	9 820 696	9 544 763	5 263 100
Or (en grammes par tonne)	1,04	1,05	0,95
Production d'or (en onces)	292 514	285 809	143 008
Production d'argent (en milliers d'onces)	340	300	151

RAPPORT DE GESTION

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)	2016	2015	2014
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	628 \$	600 \$	797 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements ⁱⁱ	(2)	13	(76)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits ⁱⁱⁱ	626 \$	613 \$	721 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(20)	(17)	(20)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits ⁱⁱⁱ	606 \$	596 \$	701 \$
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv}	25 \$ CA	23 \$ CA	22 \$ CA
Mine Kittila			
Produits tirés des activités minières	252 346 \$	206 357 \$	176 520 \$
Coûts de production	141 871	126 095	116 893
Marge d'exploitation ⁱ	110 475 \$	80 262 \$	59 627 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	57 361	48 648	33 683
Marge brute	53 114 \$	31 614 \$	25 944 \$
Tonnes de minerai broyé	1 666 732	1 464 038	1 156 400
Or (en grammes par tonne)	4,41	4,44	4,57
Production d'or (en onces)	202 508	177 374	141 742
Production d'argent (en milliers d'onces)	12	11	7
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	701 \$	711 \$	825 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements ⁱⁱ	(1)	(1)	21
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits ⁱⁱⁱ	700 \$	710 \$	846 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(1)	(1)	(1)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits ⁱⁱⁱ	699 \$	709 \$	845 \$
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv}	77 €	76 €	78 €
Mine Pinos Altos			
Produits tirés des activités minières	294 377 \$	250 909 \$	251 783 \$
Coûts de production	114 557	105 175	123 342
Marge d'exploitation ⁱ	179 820 \$	145 734 \$	128 441 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	64 101	41 894	42 957
Marge brute	115 719 \$	103 840 \$	85 484 \$
Tonnes de minerai broyé	2 260 155	2 378 406	2 520 400
Or (en grammes par tonne)	3,04	2,68	2,22
Production d'or (en onces)	192 772	192 974	171 019
Production d'argent (en milliers d'onces)	2 505	2 384	1 731
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	594 \$	545 \$	721 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements ⁱⁱ	(9)	33	(3)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits ⁱⁱⁱ	585 \$	578 \$	718 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(229)	(191)	(185)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits ⁱⁱⁱ	356 \$	387 \$	533 \$
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv}	49 \$	45 \$	48 \$
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos			
Produits tirés des activités minières	62 967 \$	66 472 \$	59 573 \$
Coûts de production	27 341	26 278	28 007
Marge d'exploitation ⁱ	35 626 \$	40 194 \$	31 566 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	18 898	17 868	9 626
Marge brute	16 728 \$	22 326 \$	21 940 \$
Tonnes de minerai broyé	2 119 245	2 098 812	1 793 800
Or (en grammes par tonne)	1,12	1,34	1,3
Production d'or (en onces)	47 296	54 703	47 842
Production d'argent (en milliers d'onces)	201	159	88

RAPPORT DE GESTION

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)	2016	2015	2014
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	578 \$	480 \$	585 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements ⁱⁱ	10	(6)	26
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits ⁱⁱⁱ	588 \$	474 \$	611 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(72)	(44)	(33)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits ⁱⁱⁱ	516 \$	430 \$	578 \$
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv}	13 \$	12 \$	16 \$
Mine La India^{vi}			
Produits tirés des activités minières	142 529 \$	124 679 \$	93 512 \$
Coûts de production	49 745	49 578	36 949
Marge d'exploitation ⁱ	92 784 \$	75 101 \$	56 563 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	72 043	81 430	43 356
Marge brute	20 741 \$	(6 329)\$	13 207 \$
Tonnes de minerai broyé	5 837 404	5 371 419	4 773 190
Or (en grammes par tonne)	0,81	0,95	0,98
Production d'or (en onces)	115 162	104 362	75 093
Production d'argent (en milliers d'onces)	486	263	178
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) ^{vi} :			
Coûts de production	432 \$	475 \$	516 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements ⁱⁱ	36	–	16
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits ⁱⁱⁱ	468 \$	475 \$	532 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(73)	(39)	(45)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits ⁱⁱⁱ	395 \$	436 \$	487 \$
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv}	9 \$	9 \$	8 \$

Notes :

- i) La marge d'exploitation représente les produits tirés des activités minières moins les coûts de production.
- ii) En vertu de la méthode de comptabilisation des produits de la société, les produits sont comptabilisés lorsque le titre de propriété est cédé. Comme le total des coûts au comptant par once d'or produite est calculé en fonction de la production, ces ajustements de stocks représentent les marges sur les ventes liées à la partie de la production pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés. Les autres ajustements comprennent l'ajout aux coûts de production des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation.
- iii) Le total des coûts au comptant par once d'or produite ne constitue pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs d'or. Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits est calculé en procédant à un ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat et du résultat global consolidés relativement aux produits tirés des sous-produits des métaux, aux coûts de production associés aux stocks, aux charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation et à d'autres ajustements, puis en divisant ces données par le nombre d'onces d'or produites. Le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les coproduits est calculé selon la même méthode que celle utilisée pour calculer le total des coûts au comptant par once d'or produite pour les sous-produits, sauf qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associées à la production et à la vente des sous-produits des métaux. La société est d'avis que ces mesures généralement acceptées par le secteur donnent une indication réaliste du rendement de l'exploitation et fournissent des éléments de comparaison utiles d'une période à l'autre. Le total des coûts au comptant par once d'or produite vise à fournir des renseignements sur la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités. La direction utilise également ces mesures pour suivre le rendement des activités minières de la société. Étant donné que les cours du marché de l'or sont cotés par once, l'utilisation de la mesure du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits permet à la direction d'évaluer la capacité de la mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or. La direction est consciente que ces mesures de rendement par once produite peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts au comptant d'or produit en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne (analysée ci-dessous) et à d'autres informations préparées selon les IFRS. La direction effectue également des analyses de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des prix des métaux et des taux de change.
- iv) Les coûts des sites miniers par tonne ne sont pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables à celles qui sont présentées par d'autres producteurs aurifères. Cette mesure est calculée en procédant à un ajustement des coûts de production comme il est indiqué dans les états du résultat et du résultat global consolidés pour les coûts de production associés aux stocks, puis en divisant ces données par le nombre de tonnes de minerai broyé. Étant donné que le total des coûts au comptant par once d'or produite peut être soumis aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux et des taux de change, la direction croit que les coûts des sites miniers par tonne fournissent des renseignements supplémentaires sur le rendement des activités minières, ce qui élimine l'incidence de la variation des niveaux de production. La direction utilise aussi cette mesure pour déterminer la rentabilité des blocs d'exploitation. Comme chaque bloc d'exploitation est évalué en fonction de la valeur de réalisation nette de chaque tonne extraite, les produits estimatifs par tonne doivent être supérieurs aux coûts des sites miniers par tonne pour que le bloc d'exploitation soit rentable. La direction est consciente que cette mesure de rendement par tonne peut subir l'incidence des fluctuations des niveaux de traitement et elle atténue les limites inhérentes à cette mesure en la combinant à la mesure des coûts de production préparés selon les IFRS.
- v) Le 16 juin 2014, Agnico Eagle et Yamana ont acquis conjointement la totalité d'Osisko aux termes de l'arrangement lié à Osisko. Par suite de cet arrangement, Agnico Eagle et Yamana détiennent chacune une participation indirecte de 50 % dans Osisko (maintenant la Corporation Canadian Malartic) et dans la société en nom collectif Canadian Malartic, qui détient maintenant la mine Canadian Malartic. L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans la mine Canadian Malartic depuis la date d'acquisition.
- vi) La mine La India a commencé sa production commerciale le 1^{er} février 2014. Le calcul du total des coûts au comptant par once d'or produite pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 excluait 3 492 onces d'or produites payables, étant donné qu'elles ont été produites avant le commencement de la production commerciale.

États financiers consolidés annuels audités

(Préparés selon les Normes internationales
d'information financière)



AGNICO EAGLE

Rapport d'un cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au conseil d'administration (le «conseil») et aux actionnaires de Mines Agnico Eagle Limitée :

Nous avons audité le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Mines Agnico Eagle Limitée au 31 décembre 2016, fondé sur les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié en 2013 par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (les «critères du COSO»). La direction de Mines Agnico Eagle Limitée est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière comprise dans l'attestation de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-jointe. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Mines Agnico Eagle Limitée à l'égard de l'information financière sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de l'évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable pour fonder notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société s'entend des politiques et procédures qui 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle et précise des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

À notre avis, Mines Agnico Eagle Limitée maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2016, selon les critères du COSO.

Nous avons également audité, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), les états de la situation financière consolidés de Mines Agnico Eagle Limitée aux 31 décembre 2016 et 2015, et les états du résultat et du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés connexes pour chacun des deux exercices compris dans la période close le 31 décembre 2016, et notre rapport daté du 27 mars 2017 exprime une opinion sans réserve à leur égard.

(signé)

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 27 mars 2017

Attestation de la direction

La direction de Mines Agnico Eagle Limitée («Agnico Eagle» ou la «société») est responsable de la mise en œuvre et du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le chef de la direction et le chef de la direction des finances de la société, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le conseil, la direction ou d'autres membres du personnel de la société, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

La direction de la société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 décembre 2016. Dans le cadre de cette évaluation, la direction de la société s'est fondée sur les critères décrits dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié en 2013 par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. À la lumière de son évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31 décembre 2016.

L'efficacité du contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2016 a été auditée par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme il est mentionné dans son rapport qui figure ci-joint.

Par (signé) SEAN BOYD

Sean Boyd

Vice-président du conseil et
chef de la direction

Par (signé) DAVID SMITH

David Smith

Vice-président principal, Finances et
chef de la direction des finances

Toronto, Canada

Le 27 mars 2017

Rapport des auditeurs indépendants d'un cabinet d'experts-comptables inscrit

Au conseil et aux actionnaires de Mines Agnico Eagle Limitée :

Nous avons effectué l'audit des états de la situation financière consolidés ci-joints de Mines Agnico Eagle Limitée aux 31 décembre 2016 et 2015 et des états du résultat et du résultat global consolidés, des états des variations des capitaux propres consolidés et des tableaux des flux de trésorerie consolidés pour chacun des exercices clos à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de nos audits.

Nous avons effectué nos audits selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend des tests des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Un audit comprend également l'appréciation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction et l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Mines Agnico Eagle Limitée aux 31 décembre 2016 et 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour chacun des exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière, publiées par l'International Accounting Standards Board.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Mines Agnico Eagle Limitée en date du 31 décembre 2016, fondé sur les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié en 2013 par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission, et notre rapport daté du 27 mars 2017 exprime une opinion sans réserve à cet égard.

(signé)

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 27 mars 2017

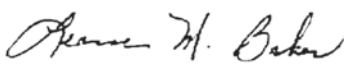
États de la situation financière consolidés

	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)		
ACTIF		
Actifs courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	539 974 \$	124 150 \$
Placements à court terme	8 424	7 444
Trésorerie soumise à restrictions	398	685
Créances clients (notes 6 et 17)	8 185	7 714
Stocks (note 7)	443 714	461 976
Impôts sur le résultat recouvrables (note 23)	–	817
Titres disponibles à la vente (notes 6 et 8)	92 310	31 863
Juste valeur des instruments financiers dérivés (notes 6 et 20)	364	87
Autres actifs courants (note 9 a))	136 810	194 689
Total de l'actif courant	1 230 179	829 425
Actifs non courants :		
Trésorerie soumise à restrictions	764	741
Goodwill	696 809	696 809
Immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 10)	5 106 036	5 088 967
Autres actifs (note 9 b))	74 163	67 238
Total de l'actif	7 107 951 \$	6 683 180 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants :		
Dettes fournisseurs et charges à payer (note 11)	228 566 \$	243 786 \$
Provision pour restauration des lieux (note 12)	9 193	6 245
Intérêts à payer (note 14)	14 242	14 526
Impôts sur le résultat à payer (note 23)	35 070	14 852
Obligations liées aux contrats de location-financement (note 13 a))	5 535	9 589
Partie courante de la dette à long terme (note 14)	129 896	14 451
Juste valeur des instruments financiers dérivés (notes 6 et 20)	1 120	8 073
Total du passif courant	423 622	311 522
Passifs non courants :		
Dette à long terme (note 14)	1 072 790	1 118 187
Provision pour restauration des lieux (note 12)	265 308	276 299
Passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés (note 23)	819 562	802 114
Autres passifs (note 15)	34 195	34 038
Total du passif	2 615 477	2 542 160
CAPITAUX PROPRES		
Actions ordinaires (note 16) :		
En circulation – 225 465 654 actions ordinaires émises, moins 500 514 actions détenues en fiducie	4 987 694	4 707 940
Options sur actions (notes 16 et 18)	179 852	216 232
Surplus d'apport	37 254	37 254
Déficit	(744 453)	(823 734)
Cumul des autres éléments du résultat global	32 127	3 328
Total des capitaux propres	4 492 474	4 141 020
Total du passif et des capitaux propres	7 107 951 \$	6 683 180 \$
Éventualités et engagements (note 25)		

Au nom du conseil,



Sean Boyd, CPA, CA, administrateur



D^{re} Leanne M. Baker, administratrice

Voir les notes des états financiers consolidés.

États du résultat et du résultat global consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	Exercices clos les 31 décembre	
	2016	2015
PRODUITS		
Produits tirés des activités minières (note 17)	2 138 232 \$	1 985 432 \$
COÛTS, CHARGES ET AUTRES PRODUITS		
Production ⁱ⁾	1 031 892	995 295
Exploration et expansion de l'entreprise	146 978	110 353
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 10)	613 160	608 609
Charges administratives	102 781	96 973
Perte de valeur des titres disponibles à la vente (note 8)	–	12 035
Charges financières (note 14)	74 641	75 228
(Profit) perte sur instruments financiers dérivés (note 20)	(9 468)	19 608
Profit à la vente de titres disponibles à la vente (note 8)	(3 500)	(24 600)
Coûts des mesures environnementales correctives (note 12)	4 058	2 003
Profit à la reprise de pertes de valeur (note 22)	(120 161)	–
Perte (profit) de change	13 157	(4 728)
Autres charges	16 233	12 028
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	268 461	82 628
Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière (note 23)	109 637	58 045
Résultat net de l'exercice	158 824 \$	24 583 \$
Résultat net par action – de base (note 16)	0,71 \$	0,11 \$
Résultat net par action – dilué (note 16)	0,70 \$	0,11 \$
Dividendes en espèces déclarés par action ordinaire	0,36 \$	0,32 \$
RÉSULTAT GLOBAL		
Résultat net de l'exercice	158 824 \$	24 583 \$
Autres éléments du résultat global :		
Éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement ultérieur en résultat net :		
Titres disponibles à la vente et autres placements :		
Variation latente de la juste valeur des titres disponibles à la vente	36 757	4 822
Reclassement dans la perte de valeur des titres disponibles à la vente (note 8)	–	12 035
Reclassement dans le profit à la vente de titres disponibles à la vente (note 8)	(3 500)	(24 600)
Incidences fiscales des éléments reclassés (note 23)	467	1 684
Incidences fiscales des autres éléments du résultat global (note 23)	(4 925)	(613)
	28 799	(6 672)
Éléments ne pouvant faire l'objet d'un reclassement ultérieur en résultat net :		
Obligations liées aux prestations de retraite :		
Profit (perte) de réévaluation au titre des obligations liées aux prestations de retraite (note 15 a))	612	(205)
Incidences sur la charge d'impôts sur le résultat (note 23)	76	32
	688	(173)
Autres éléments du résultat global de l'exercice	29 487	(6 845)
Résultat global de l'exercice	188 311 \$	17 738 \$

Note :

i) À l'exception de l'amortissement, qui est présenté séparément.

Voir les notes des états financiers consolidés.

États des variations des capitaux propres consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Actions ordinaires en circulation		Options sur actions	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
	Actions	Montant					
Solde au 31 décembre 2014	214 236 234	4 599 788 \$	200 830 \$	37 254 \$	(779 382) \$	10 000 \$	4 068 490 \$
Résultat net	–	–	–	–	24 583	–	24 583
Autres éléments du résultat global	–	–	–	–	(173)	(6 672)	(6 845)
Total du résultat global	–	–	–	–	24 410	(6 672)	17 738
Transactions avec les propriétaires :							
Actions émises dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés (notes 16 et 18 a))	747 683	22 326	(4 654)	–	–	–	17 672
Options sur actions (notes 16 et 18 a))	–	–	20 056	–	–	–	20 056
Actions émises dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions (note 18 b))	512 438	14 033	–	–	–	–	14 033
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	345 734	9 305	–	–	–	–	9 305
Actions émises dans le cadre de l'acquisition conjointe de la propriété Malartic CHL (note 5)	459 197	13 441	–	–	–	–	13 441
Actions émises dans le cadre de l'acquisition de Soltoro Ltd. (note 5)	770 429	24 351	–	–	–	–	24 351
Actions émises au titre du règlement des débetures convertibles de la société en nom collectif Canadian Malartic auparavant émises par Osisko	871 680	24 779	–	–	–	–	24 779
Dividendes déclarés (0,32 \$ par action)	–	–	–	–	(68 762)	–	(68 762)
Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles et programme d'incitation à long terme (notes 16 et 18 c))	(292 600)	(83)	–	–	–	–	(83)
Solde au 31 décembre 2015	217 650 795	4 707 940 \$	216 232 \$	37 254 \$	(823 734) \$	3 328 \$	4 141 020 \$
Résultat net	–	–	–	–	158 824	–	158 824
Autres éléments du résultat global	–	–	–	–	688	28 799	29 487
Total du résultat global	–	–	–	–	159 512	28 799	188 311
Transactions avec les propriétaires :							
Actions émises dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés (notes 16 et 18 a))	6 492 907	245 128	(53 025)	–	–	–	192 103
Options sur actions (notes 16 et 18 a))	–	–	16 645	–	–	–	16 645
Actions émises dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions (note 18 b))	344 778	15 443	–	–	–	–	15 443
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	224 732	8 893	–	–	–	–	8 893
Actions émises dans le cadre d'un placement privé d'actions accréditatives (note 16)	374 869	13 593	–	–	–	–	13 593
Dividendes déclarés (0,36 \$ par action)	–	–	–	–	(80 231)	–	(80 231)
Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles, régime d'unités d'actions liées au rendement et programme d'incitation à long terme (notes 16 et 18 c, d))	(122 941)	(3 303)	–	–	–	–	(3 303)
Solde au 31 décembre 2016	224 965 140	4 987 694 \$	179 852 \$	37 254 \$	(744 453) \$	32 127 \$	4 492 474 \$

Voir les notes des états financiers consolidés.

Tableaux des flux de trésorerie consolidés

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre	
	2016	2015
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'exercice	158 824 \$	24 583 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 10)	613 160	608 609
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés (note 23)	7 609	6 550
Profit à la vente de titres disponibles à la vente (note 8)	(3 500)	(24 600)
Rémunération fondée sur des actions (note 18)	33 804	35 822
Perte de valeur des titres disponibles à la vente (note 8)	–	12 035
Profit à la reprise de pertes de valeur (note 22)	(120 161)	–
Perte (profit) de change	13 157	(4 728)
Autres	14 012	3 145
Ajustement au titre du règlement de la provision pour restauration des lieux	(2 719)	(1 385)
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement :		
Créances clients	(471)	52 019
Impôts sur le résultat	28 082	(2 333)
Stocks	20 355	(40 547)
Autres actifs courants	53 009	(74 106)
Dettes fournisseurs et charges à payer	(35 408)	20 464
Intérêts à payer	(1 136)	710
Flux de trésorerie d'exploitation	778 617	616 238
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 10)	(516 050)	(449 758)
Acquisitions, nettes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis (note 5)	(12 434)	(12 983)
Achat de placements à court terme, montant net	(980)	(2 823)
Produit net de la vente de titres disponibles à la vente et d'autres placements (note 8)	9 461	61 075
Achats de titres disponibles à la vente et d'autres placements (note 8)	(33 774)	(19 815)
Diminution de la trésorerie soumise à restrictions	287	49 785
Flux de trésorerie d'investissement	(553 490)	(374 519)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés	(71 375)	(59 512)
Remboursement d'obligations au titre des contrats de location-financement (note 13 a))	(10 004)	(23 657)
Produit de la dette à long terme	125 000	436 000
Remboursement de la dette à long terme	(405 374)	(697 086)
Émission de billets (note 14)	350 000	50 000
Financement par voie de dette à long terme (note 14)	(3 415)	(1 689)
Rachat d'actions ordinaires aux termes des régimes de rémunération fondée sur des actions (notes 16 et 18 c, d))	(15 576)	(11 899)
Produit à l'exercice d'options sur actions (note 18 a))	192 103	17 672
Actions ordinaires émises (note 16)	29 027	9 411
Flux de trésorerie de financement	190 386	(280 760)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	311	(14 346)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	415 824	(53 387)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	124 150	177 537
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	539 974 \$	124 150 \$
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE		
Intérêts versés (note 14)	71 401 \$	69 414 \$
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière payés	105 184 \$	81 112 \$

Voir les notes des états financiers consolidés.

Notes des états financiers consolidés

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)

31 décembre 2016

1. RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Mines Agnico Eagle Limitée («Agnico Eagle» ou la «société») exerce principalement des activités de production et de vente d'or, ainsi que des activités connexes, comme l'exploration et la mise en valeur de mines. La société compte des exploitations minières au Canada, au Mexique et en Finlande et mène des activités d'exploration au Canada, en Europe, en Amérique latine et aux États-Unis. Agnico Eagle est une société ouverte constituée en vertu des lois de la province d'Ontario, au Canada. Son siège social est situé au 145 King Street East, Suite 400, Toronto, Ontario, M5C 2Y7. La société est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. Agnico Eagle vend sa production d'or sur le marché mondial.

Le 27 mars 2017, le conseil d'administration de la société (le «conseil») a autorisé la publication des présents états financiers consolidés.

2. MODE DE PRÉSENTATION

A) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ci-joints d'Agnico Eagle ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière («IFRS»), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB»), et sont dressés en dollars américains.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés sur une base de continuité de l'exploitation selon la méthode du coût historique, sauf pour certains actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur. Les principales méthodes comptables sont présentées à la note 3 et ont été appliquées de façon uniforme à chaque période présentée.

B) Mode de présentation

Filiales

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes d'Agnico Eagle et de ses filiales consolidées. Tous les soldes, transactions, produits et charges, profits ou pertes intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation. Les filiales sont consolidées si Agnico Eagle peut exercer le contrôle. Agnico Eagle détient le contrôle d'une entité émettrice si elle est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec cette entité et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. La société réévalue si elle contrôle ou non une entité émettrice lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs éléments du contrôle ont changé.

Partenariats

Un partenariat est une entreprise sur laquelle deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes ayant une incidence importante sur les rendements de l'entreprise requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relatifs à celle-ci. Les présents états financiers consolidés comprennent la participation de la société dans les actifs, les passifs, les produits et les charges des entreprises communes à compter de la date à laquelle elle a commencé à exercer un contrôle conjoint. La participation de 50 % d'Agnico Eagle dans la Corporation Canadian Malartic et dans la société en nom collectif Canadian Malartic («la société en nom collectif»), qui détient la mine Canadian Malartic située au Québec, a été comptabilisée à titre d'entreprise commune.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

A) Regroupements d'entreprises

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la méthode de comptabilisation dite «méthode de l'acquisition» est utilisée. En vertu de cette méthode, le prix d'acquisition est attribué à la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition. La juste valeur provisoire à une date de clôture est déterminée de manière définitive dès que l'information pertinente est disponible, au cours d'une période qui ne dépasse pas 12 mois à compter de la date d'acquisition, avec retraitement rétrospectif de l'incidence des ajustements sur la juste valeur provisoire à la date d'acquisition. Les frais relatifs à l'acquisition sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

Le prix d'acquisition peut également comprendre des montants à payer si certains événements futurs surviennent ou si certaines conditions sont remplies. Cette contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur et comprise dans le prix d'acquisition à la date d'acquisition. Toute variation ultérieure de la juste valeur estimée de la contrepartie éventuelle est comptabilisée dans les états du résultat consolidés, sauf si la juste valeur provisoire de la contrepartie éventuelle à la date d'acquisition est déterminée de manière définitive avant la période d'évaluation de 12 mois, auquel cas l'ajustement est attribué aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris de manière rétrospective à la date d'acquisition.

Lorsque le coût d'acquisition dépasse la juste valeur des actifs nets identifiables acquis, l'écart est comptabilisé dans le goodwill. Un profit est comptabilisé dans les états du résultat consolidés si le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets identifiables acquis.

Les participations ne donnant pas le contrôle correspondent à la juste valeur des actifs nets des filiales qui ne sont pas détenus par la société à la date d'acquisition. Les participations ne donnant pas le contrôle sont présentées dans les capitaux propres des états de la situation financière consolidés.

Dans le cas d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la société réévalue les titres de capitaux propres qu'elle détenait précédemment à leur juste valeur à la date d'acquisition et comptabilise le profit ou la perte dans les états du résultat consolidés.

B) Actifs non courants et groupes destinés à être cédés détenus en vue de la vente et activités abandonnées

La société classe un actif non courant ou un groupe destiné à être cédé comme étant détenu en vue de la vente s'il est hautement probable qu'il soit vendu dans son état actuel, dans un délai d'un an à partir de la date à laquelle il a été classé ainsi. Les actifs et les groupes destinés à être cédés qui satisfont aux critères de classement comme détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie, et la société cesse d'amortir de tels actifs à compter de la date à laquelle ils sont classés comme étant détenus en vue de la vente. Les actifs et les groupes destinés à être cédés qui satisfont aux critères de classement comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les états de la situation financière consolidés.

Si la valeur comptable de l'actif avant son classement comme étant détenu en vue de la vente est supérieure à la juste valeur diminuée des coûts de sortie, la société comptabilise une perte de valeur. Toute variation ultérieure de l'évaluation des éléments classés comme étant détenus en vue de la vente est comptabilisée à titre de profit jusqu'à concurrence de la perte de valeur cumulée comptabilisée antérieurement pour l'actif ou le groupe destiné à être cédé connexe, ou à titre de perte de valeur supplémentaire.

Une activité abandonnée est une composante de la société qui peut être clairement distinguée du reste de l'entité, sur le plan opérationnel et pour les besoins de l'information financière, qui a fait l'objet d'une cession ou qui est classée comme étant détenue en vue de la vente et a) représente une gamme d'activité ou une région géographique principale et distincte, b) fait partie d'un plan unique et coordonné visant la cession d'un secteur d'activité ou c) est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente. Les résultats des groupes destinés à être cédés ou des activités régionales qui sont abandonnées sont présentés séparément dans les états du résultat global consolidés.

C) Conversion de monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société, de chaque filiale et des partenariats est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elle exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle des activités de la société est le dollar américain.

Lorsque la société détermine la monnaie fonctionnelle d'une entité, la monnaie reste la même sauf si les transactions, événements et circonstances sous-jacents pertinents changent. Tout changement de monnaie fonctionnelle d'une entité est comptabilisé de manière prospective à compter de la date du changement, et les états de la situation financière consolidés sont convertis au moyen du cours de change à cette date.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société convertit ses soldes libellés en monnaie étrangère comme suit :

- Les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture en vigueur à la date de clôture.
- Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de transaction. Les éléments qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change en vigueur à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée.
- Les éléments de produits et de charges sont convertis au cours de change moyen de la période.

D) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société comprennent la trésorerie et les placements à court terme dans des instruments du marché monétaire dont l'échéance résiduelle à la date d'achat est d'au plus trois mois. La société investit ses placements à court terme et sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie dans des titres de grande qualité émis par des organismes gouvernementaux, des institutions financières et d'importantes sociétés, et limite son risque de crédit en diversifiant ses placements.

E) Placements à court terme

Les placements à court terme de la société comprennent des instruments financiers dont l'échéance résiduelle à la date d'achat est supérieure à trois mois, mais inférieure à un an. Les placements à court terme sont désignés comme étant détenus jusqu'à l'échéance aux fins comptables et sont comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la valeur du marché étant donné la nature à court terme de ces placements.

F) Stocks

Les stocks comprennent les stocks de minerai, les concentrés, les barres d'argent aurifère et les fournitures. Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation («VNR»). Le coût est déterminé au moyen de la méthode du coût moyen pondéré et comprend le coût de tous les éléments achetés, le coût de transformation et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des stocks comprend le coût des matières premières et de la main-d'œuvre liées directement à l'extraction minière et au traitement, y compris les frais de découverte engagés pendant l'étape de production, l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines liées directement au processus d'exploitation minière et de production, l'amortissement des frais de découverte incorporés antérieurement au coût de l'actif et les coûts indirects directement attribuables. En cas d'interruption de la production, les coûts compris dans les stocks sont ajustés pour refléter la capacité normale. Les coûts anormaux sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés.

La partie courante des stocks de minerai, du minerai sur les remblais de lixiviation et des stocks est déterminée d'après le volume qui devrait être traité au cours des 12 prochains mois. Les stocks de minerai, le minerai sur les remblais de lixiviation et les stocks qui ne seront pas traités ou utilisés au cours des 12 prochains mois sont classés à titre de stocks à long terme.

La VNR est estimée en calculant le prix de vente net diminué des coûts qui seront engagés pour convertir les stocks pertinents en produits prêts à être vendus et pour les livrer à un client. Les coûts d'achèvement sont fondés sur la meilleure estimation de la direction à la date de clôture. La dépréciation au titre de la VNR peut faire l'objet d'une reprise au cours d'une période ultérieure lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment la dépréciation n'existent plus.

G) Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers de la société (instruments financiers) comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, la trésorerie soumise à restrictions, les créances clients, les titres disponibles à la vente, les dettes fournisseurs et les charges à payer, la dette à long terme (y compris les débentures convertibles) et les instruments financiers dérivés. Tous les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Après leur comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à titre de créances clients, de dettes fournisseurs et charges à payer et de dette à long terme (excluant les débentures convertibles) sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur par le biais des états du résultat consolidés.

Titres disponibles à la vente

Les placements de la société dans des titres disponibles à la vente consistent principalement en des placements dans des actions ordinaires d'entités du secteur minier comptabilisés au moyen de la méthode de comptabilisation à la date de transaction. Les placements sont désignés à titre de placements disponibles à la vente, car la société ne les détient pas à des fins de transaction. Le coût des titres disponibles à la vente est établi selon la méthode du coût moyen, et les titres sont comptabilisés à leur juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant de l'évaluation des titres disponibles à la vente à la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Dans l'éventualité où une baisse de la juste valeur d'un placement dans des titres disponibles à la vente se produit et est jugée importante ou prolongée, une perte de valeur est comptabilisée aux états du résultat et du résultat global consolidés. La société évalue si une baisse de valeur est jugée importante ou prolongée en tenant compte des éléments probants disponibles, notamment les changements au titre de la conjoncture générale, les données spécifiques à un secteur et à une entité émettrice, depuis quand et dans quelle mesure la juste valeur est inférieure au coût et la situation financière de l'entité émettrice.

Instruments dérivés et comptabilité de couverture

La société a recours à des instruments financiers dérivés (principalement des contrats d'option et des contrats à terme) afin de gérer les fluctuations des prix des sous-produits des métaux, des taux d'intérêt et des taux de change, et peut les utiliser pour gérer l'exposition au risque lié au coût de certains intrants. La société ne détient pas d'instruments financiers ou d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction.

La société comptabilise tous les instruments financiers dérivés dans les états financiers consolidés à la juste valeur, peu importe l'objectif ou l'intention en ce qui a trait à la détention de l'instrument. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées périodiquement dans les états du résultat et du résultat global consolidés ou dans les capitaux propres à titre de composantes du cumul des autres éléments du résultat global selon la nature de l'instrument financier dérivé et selon son admissibilité à la comptabilité de couverture. Les instruments financiers désignés comme couvertures sont soumis à des tests d'efficacité à chaque période de présentation de l'information financière. Les profits et les pertes sur les contrats qui s'avèrent efficaces sont présentés comme une composante de la transaction connexe.

H) Goodwill

Le goodwill est comptabilisé dans le cadre d'un regroupement d'entreprises si le coût d'acquisition dépasse la juste valeur des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill est alors affecté à l'unité génératrice de trésorerie («UGT») ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Une UGT est définie comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

La société réalise des tests de dépréciation du goodwill annuellement au 31 décembre de chaque exercice. De plus, la société évalue s'il existe des indices de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. S'il existe un indice de dépréciation, le goodwill est alors soumis à un test de dépréciation. Si la valeur comptable de l'UGT ou du groupe d'UGT auquel le goodwill est attribué dépasse sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée. Les pertes de valeur au titre du goodwill ne font pas l'objet d'une reprise.

La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est établie selon la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie.

I) Biens miniers, immobilisations corporelles et frais de mise en valeur des mines

Les biens miniers, les immobilisations corporelles ainsi que les frais de mise en valeur des mines sont comptabilisés au coût, diminué du cumul de l'amortissement et des pertes de valeur.

Biens miniers

Le coût des biens miniers comprend la juste valeur attribuable aux réserves et ressources minérales prouvées et probables acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou de l'acquisition d'un actif, les frais de mise en valeur des mines souterraines, les frais de découverte différés et les frais d'exploration et d'évaluation et les coûts d'emprunt inscrits à l'actif.

Les débours importants liés à l'acquisition de terrains et de droits miniers sont inscrits à l'actif à titre de biens miniers au coût. Si un gisement de minerai exploitable est découvert, ces coûts sont amortis par imputation aux résultats lorsque commence la production commerciale, selon le mode des unités d'œuvre et en fonction de la quantité estimée des réserves minérales prouvées et probables. Si aucun gisement exploitable n'est découvert, ces coûts sont passés en charges dans la période au cours de laquelle il est déterminé que le bien n'a pas de valeur économique future. La composante coût d'un projet en particulier qui est incluse dans le coût en capital de l'actif comprend les salaires directement attribuables au projet, les fournitures et les matières premières utilisées dans le projet et les frais généraux supplémentaires qui sont directement attribuables au projet.

Les immobilisations en cours sont amorties uniquement à la fin de la période de construction ou lorsque la production commerciale commence. Au début de l'étape de la production, les coûts de construction incorporés dans le coût de l'actif sont transférés à la catégorie appropriée d'immobilisations corporelles.

Immobilisations corporelles

Les dépenses engagées pour de nouvelles installations et les améliorations qui permettent de prolonger la durée d'utilité des installations existantes sont incorporées au coût des immobilisations corporelles. Le coût d'une immobilisation corporelle comprend son prix d'achat, y compris les droits de douane et les taxes non remboursables, après déduction des remises et rabais commerciaux, tout coût directement lié au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour assurer son exploitation de la manière prévue par la direction et l'estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, autre que les coûts qui découlent de son utilisation à des fins de production de stocks au cours de la période.

Un élément des immobilisations corporelles est décomptabilisé au moment de la cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Tout profit ou toute perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (soit la différence entre le produit net sur cession et la valeur comptable de l'actif) est inclus dans l'état du résultat et du résultat global consolidé au moment de la décomptabilisation de l'actif.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

L'amortissement d'un actif commence lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaires pour assurer son exploitation de la manière prévue par la direction. L'amortissement cesse à la plus rapprochée des dates suivantes : la date à laquelle l'actif est classé comme détenu en vue de la vente ou la date à laquelle l'actif est décomptabilisé. Les actifs en cours de construction sont amortis uniquement à la fin de la période de construction. L'amortissement est imputé selon le mode des unités d'œuvre ou le mode linéaire et reflète le rythme selon lequel l'entité s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif. Le mode d'amortissement utilisé pour un actif fait l'objet d'un examen annuel.

La durée d'utilité des immobilisations corporelles repose sur la durée de vie estimée des mines selon les réserves minérales prouvées et probables. La durée de vie résiduelle des mines au 31 décembre 2016 varie de 1 à 18 ans.

Frais de mise en valeur des mines

Les frais de mise en valeur des mines engagés après le début de la production commerciale sont inscrits à l'actif si un avantage économique futur est attendu. En général, les coûts des activités qui sont inscrits à l'actif comprennent les coûts engagés pour construire les puits, les galeries d'avancement, les rampes et les galeries d'accès qui permettent à la société d'extraire du minerai souterrain.

La société comptabilise la dotation aux amortissements des frais de mise en valeur des mines souterraines engagés selon le mode des unités d'œuvre d'après l'estimation du nombre de tonnes des réserves minérales prouvées et probables de la partie identifiée du gisement minéralisé. Le mode des unités d'œuvre définit le dénominateur comme étant le nombre total de tonnes de réserves minérales prouvées et probables.

Frais de découverte différés

Dans les activités à ciel ouvert, il est nécessaire d'enlever les morts-terrains et les autres stériles pour avoir accès à des gisements à partir desquels des minéraux peuvent être extraits de façon rentable. Cette opération est appelée découverte.

Pendant les travaux préparatoires de la mine, les frais de découverte sont inscrits à l'actif à titre de coûts de préparation, de mise en valeur et de construction de la mine. Ces frais sont amortis à compter du début de la production de la mine.

Pendant l'étape de production, les frais de découverte sont comptabilisés dans le coût des stocks, sauf si l'entité s'attend à ce que ces frais entraînent des avantages économiques futurs, auquel cas ils sont incorporés dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines.

Les frais de découverte engagés à l'étape de la production entraînent des avantages économiques futurs lorsque :

- il est probable que les avantages économiques futurs (meilleur accès au gisement minéralisé) associés aux opérations de découverte iront à la société;
- la société peut identifier la partie du gisement minéralisé à laquelle elle a un meilleur accès;
- les frais rattachés aux activités de découverte associées à cette partie du gisement minéralisé peuvent être évalués de façon fiable.

Les frais de découverte engagés pendant l'étape de production et incorporés dans le coût de l'actif sont amortis sur la durée d'utilité attendue de la partie identifiée du gisement minéralisé qui devient plus accessible grâce aux activités de découverte.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont incorporés dans le coût de l'actif qualifié. Les actifs qualifiés sont des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés par la société, soit des projets à l'étape d'exploration et d'évaluation, de mise en valeur ou de construction.

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés sont ajoutés au coût de ces actifs jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour l'usage auquel ils sont destinés. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre de charges financières dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Si les fonds utilisés pour financer un actif qualifié font partie des emprunts généraux, le montant incorporé au coût de l'actif est calculé au moyen d'une moyenne pondérée des taux applicables aux emprunts visés au cours de la période.

Contrats de location

Pour déterminer si un accord est ou contient un contrat de location, il faut évaluer la substance de l'accord à la date de passation du contrat, et établir si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiques ou si l'accord confère un droit d'utiliser l'actif.

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement s'il transfère à la société la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les contrats de location sont comptabilisés à titre d'actif avec un passif correspondant d'un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont répartis entre le passif et les charges financières au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, selon laquelle une charge d'intérêt à taux constant sur le solde du passif est comptabilisée. La composante intérêt du contrat de location est passée en charges dans les états du résultat consolidés à titre de charge financière. Un bien loué aux termes d'un contrat de location-financement est amorti sur la plus courte de la durée du contrat de location et de sa durée d'utilité.

Tous les autres contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés à titre de charges d'exploitation dans les états du résultat consolidés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

J) Frais de mise en valeur

Les frais liés à l'étape de la mise en valeur sont des coûts engagés pour avoir accès aux réserves minérales prouvées et probables et construire les installations d'extraction, de traitement, de ramassage, de transport et de stockage des minerais. L'étape de mise en valeur d'une mine commence lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction des ressources minérales ont été établies. Les coûts qui sont directement attribuables à la mise en valeur des mines sont incorporés dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines dans la mesure où ils sont nécessaires pour mettre l'immobilisation dans l'état requis pour permettre la production commerciale.

Les coûts anormaux sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les coûts indirects sont inclus seulement s'ils peuvent être attribués directement à la zone d'intérêt. Les charges administratives sont inscrites à l'actif à titre de frais de mise en valeur lorsque les coûts sont attribués directement à un projet de mise en valeur précis.

Production commerciale

Un projet de construction de mine est considéré comme étant à l'étape de la production lorsque les immobilisations en cours de construction sont prêtes à être utilisées. Pour déterminer si les immobilisations sont prêtes à être utilisées, les critères qui doivent être pris en compte incluent, sans s'y limiter, ce qui suit :

- L'exécution de tests au titre des immobilisations corporelles pendant une période raisonnable
- La capacité de produire des minéraux sous une forme commercialisable (selon les spécifications)
- La capacité de maintenir une production continue de minéraux

Lorsqu'un projet de construction de mine passe à l'étape de la production, l'amortissement commence, l'inscription à l'actif de certains coûts de construction cesse et les dépenses sont soit incorporées au coût des stocks, soit passées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les coûts engagés aux fins de l'acquisition ou de l'amélioration des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines et des activités de découverte à ciel ouvert font exception.

K) Dépréciation d'actifs non courants

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société évalue s'il existe un indice de dépréciation des actifs non courants. S'il n'existe pas d'indice, la valeur recouvrable de l'actif est calculée pour déterminer s'il faut comptabiliser une perte de valeur. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, les actifs sont regroupés au niveau de l'UGT aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée au titre de l'excédent de la valeur comptable de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. La perte de valeur liée à une UGT est d'abord attribuée au goodwill, et le solde est attribué au pro rata aux autres actifs non courants de l'UGT selon leur valeur comptable.

Toute perte de valeur d'un actif non courant, sauf le goodwill, est reprise si des modifications ultérieures apportées aux estimations ou aux hypothèses importantes utilisées pour comptabiliser la perte de valeur entraînent une augmentation de la valeur recouvrable de l'UGT. S'il existe un indice de reprise d'une perte de valeur, un recouvrement doit être comptabilisé dans la mesure où la valeur recouvrable de l'actif est supérieure à sa valeur comptable. Le montant de la reprise est limité à l'écart entre la valeur comptable actuelle et la valeur comptable qui prévaudrait si la perte de valeur initiale n'avait pas été comptabilisée et si l'amortissement de cette valeur comptable s'était poursuivi. Les pertes de valeur et les reprises ultérieures sont comptabilisées dans les états du résultat consolidés au cours de la période pendant laquelle elles se produisent.

L) Dette

La dette est initialement comptabilisée à la juste valeur, nette des coûts de financement engagés. Par la suite, la dette est évaluée au coût amorti. Tout écart entre les montants reçus et la valeur de remboursement de la dette est comptabilisé dans les états du résultat consolidés sur la période à courir jusqu'à l'échéance au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débentures convertibles sont comptabilisées à titre de passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états du résultat consolidés.

M) Provision pour restauration des lieux

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations surviennent en raison de l'acquisition, de la mise en valeur et de la construction de biens miniers et d'immobilisations corporelles, et découlent des contrôles et des règlements gouvernementaux visant à protéger l'environnement lors de la fermeture et de la restauration des lieux des biens miniers. Les principales composantes de la valeur comptable des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations comprennent : la fermeture et la remise en état du bassin de résidus et du remblai de lixiviation en tas, la démolition de bâtiments et d'installations minières, le traitement continu des eaux, et la surveillance et l'entretien continus des mines fermées. La société comptabilise une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations lorsqu'une perturbation du milieu se produit ou lorsque la société détermine qu'il existe une obligation implicite d'après sa meilleure estimation de l'échéancier et du montant des flux de trésorerie prévus. Lorsque la provision au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée, le coût correspondant est inclus dans le coût de l'élément connexe des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines. La provision pour restauration des lieux résultant de la perturbation du terrain dans le but d'extraire du minerai au cours de la période considérée est incluse dans le coût des stocks.

Le moment où les dépenses liées aux mesures environnementales correctives sont engagées dépend d'un certain nombre de facteurs, comme la durée de vie et la nature de l'actif, les conditions de la licence d'exploitation et l'environnement dans lequel la mine est exploitée. La provision pour restauration des lieux est évaluée selon la valeur prévue des flux de trésorerie futurs actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'intérêt sans risque. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont ajustées à chaque période pour tenir compte du passage du temps (désactualisation). La charge de désactualisation est comptabilisée dans les charges financières de chaque période. Lorsqu'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est réglée, la société comptabilise un profit ou une perte si le coût réel diffère de la valeur comptable de l'obligation. Les profits ou les pertes au règlement sont comptabilisés dans les états du résultat consolidés.

Les flux de trésorerie prévus sont mis à jour pour tenir compte des changements de faits et de circonstances. Les principaux facteurs qui peuvent entraîner des variations des flux de trésorerie prévus sont les suivants : la construction de nouvelles installations de traitement, les variations des volumes des matières dans les réserves minérales prouvées et probables et la modification correspondante de la durée de vie de la mine, les changements des caractéristiques du minerai ayant une incidence sur les mesures de protection environnementale requises et sur les coûts connexes, les variations de la qualité de l'eau ayant une incidence sur le traitement de l'eau requis, et les modifications aux lois et règlements qui régissent la protection de l'environnement.

Chaque période de présentation financière, les provisions pour obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont réévaluées pour tenir compte de toute modification aux hypothèses importantes, y compris le montant et le calendrier des flux de trésorerie prévus et les taux d'intérêt sans risque. Les variations de la provision pour restauration des lieux découlant des modifications apportées aux estimations sont ajoutées au coût de l'actif connexe ou en sont déduites, sauf si le montant de la réduction de la provision pour restauration des lieux est supérieur à la valeur comptable de l'actif connexe, auquel cas le montant de l'actif est ramené à néant et l'ajustement restant est comptabilisé dans les états du résultat consolidés.

Les passifs au titre des mesures environnementales correctives sont distincts des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, car ils ne découlent pas de la contamination de l'environnement au cours de l'exploitation normale d'un actif non courant ou d'une obligation juridique ou implicite de remédier à la contamination de l'environnement imputable à l'acquisition, à la construction ou à la mise en valeur d'un actif non courant. La société doit comptabiliser un passif à l'égard des obligations liées aux passifs au titre des mesures environnementales correctives découlant d'actes passés. Les passifs au titre des mesures environnementales correctives sont mesurés en actualisant les flux de trésorerie connexes prévus au moyen d'un taux d'intérêt sans risque. Lorsque survient un passif au titre des mesures environnementales correctives, la société prépare des estimations du montant et du calendrier des flux de trésorerie prévus. À chaque période de présentation de l'information financière, la société établit les estimations de coûts et les autres hypothèses qui entrent dans l'évaluation des passifs au titre des mesures environnementales correctives afin de tenir compte d'événements, de changements de situation et des nouvelles informations disponibles. Les changements apportés à ces estimations et à ces hypothèses ont une incidence correspondante sur la valeur des passifs au titre des mesures environnementales correctives. Toute variation de la valeur des passifs au titre des mesures environnementales correctives entraîne une charge correspondante ou un crédit correspondant dans les états du résultat consolidés. Lorsqu'un passif au titre des mesures environnementales correctives est réglé, la société comptabilise un profit ou une perte dans les états du résultat consolidés si le coût réel diffère de la valeur comptable du passif en question.

N) Avantages postérieurs à l'emploi

Au Canada, la société offre un régime à cotisations définies à tous ses employés (le «régime de base»). Le régime de base est capitalisé par les cotisations de la société établies selon un pourcentage du revenu pour les services rendus par les employés. En outre, la société offre un régime complémentaire pour des cadres désignés à partir de l'échelon de vice-président (le «régime complémentaire»). En vertu du régime complémentaire, un montant additionnel correspondant à 10,0 % des revenus des cadres désignés est versé à titre de cotisations par la société.

La société offre également à certains de ses cadres supérieurs actuels et anciens un régime de retraite supplémentaire non agréé à prestations définies (le «régime des cadres»). Les prestations du régime des cadres sont généralement fondées sur le nombre d'années de service et le niveau de rémunération de l'employé. La charge de retraite liée au régime des cadres correspond au montant net résultant du total du coût des prestations offertes (y compris le coût des prestations au titre des services rendus), du coût financier net du passif / de l'actif net au titre des prestations définies et de l'incidence des règlements et des compressions du régime liés à des événements spéciaux. Les actifs de la caisse de retraite sont mesurés à leur juste valeur actuelle. Les coûts des améliorations apportées au régime sont comptabilisés immédiatement en charges lorsque les améliorations sont apportées. La réévaluation du passif net au titre des prestations définies est comptabilisée immédiatement dans les autres éléments du résultat global et est par la suite transférée dans les résultats non distribués.

Régime à cotisations définies

La société comptabilise les cotisations à verser dans un régime à cotisations définies en échange de services rendus par les employés à titre de charges, sauf si, selon une autre politique, les cotisations doivent ou peuvent être incorporées au coût d'un actif. Après déduction des cotisations déjà versées, un passif est comptabilisé au cours de chaque période pour tenir compte des cotisations non versées, mais accumulées. Si le montant des cotisations déjà payé excède la valeur des cotisations exigibles pour les services rendus avant la date de clôture, la société comptabilise cet excédent à titre d'actif dans la mesure où le paiement anticipé entraînera une diminution des paiements futurs ou un remboursement au comptant.

Régime à prestations définies

Les actifs du régime sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de clôture et sont déduits de la valeur actualisée des passifs du régime aux fins du calcul du passif / de l'actif net au titre des prestations définies. L'obligation au titre des prestations définies tient compte des paiements futurs prévus afin de régler l'obligation résultant des services rendus au cours de la période considérée et de périodes antérieures.

Le coût des services rendus au cours de la période représente la valeur actualisée déterminée par calcul actuariel des prestations accumulées auxquelles ont droit les membres du personnel actifs à chaque période et reflète le coût économique pour chaque période en fonction de la conjoncture de marché. Le coût des services rendus au cours de la période est fondé sur l'évaluation actuarielle la plus récente. L'intérêt net sur le passif / l'actif net au titre des prestations définies correspond à la variation au cours de la période du passif / de l'actif au titre des prestations définies qui découle du passage du temps.

Le coût des services passés représente la variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies qui résulte des modifications ou des compressions apportées à un régime. Le coût des services passés découle des modifications à un régime qui ont pour effet d'augmenter ou de diminuer les prestations dont les droits sont acquis ou non est comptabilisé immédiatement en résultat net à la date des modifications ou, si elle est antérieure, à la date à laquelle l'entité comptabilise les coûts de restructuration correspondants ou les indemnités de cessation d'emploi correspondantes.

Les profits ou les pertes sur les règlements au titre du régime sont évalués comme étant l'écart entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et le prix de règlement. Un profit ou une perte est alors comptabilisé lorsque l'obligation au titre des prestations est réglée. Les écarts actuariels sont comptabilisés dans la situation de capitalisation du régime aux états de la situation financière consolidés. Les profits et les pertes sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global et sont transférés par la suite dans les résultats non distribués sans être comptabilisés en résultat net.

O) Passifs éventuels et autres provisions

Une provision est comptabilisée s'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et dont l'extinction devrait entraîner une sortie de ressources et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. La meilleure estimation de la dépense devant être engagée pour régler l'obligation à la date de clôture, évaluée d'après les flux de trésorerie prévus actualisés pour tenir compte de la valeur temps de l'argent, correspond au montant comptabilisé à titre de provision. L'augmentation de la provision (désactualisation) imputable au passage du temps est comptabilisée à titre de charge financière dans les états du résultat consolidés.

Les passifs éventuels sont des obligations potentielles dont l'existence dépend de la réalisation (ou non) d'un ou de plusieurs événements incertains sur lesquels l'entité n'a pas de contrôle, ou des obligations actuelles qui ne sont pas comptabilisées parce qu'il n'est pas probable que le règlement entraînera une sortie d'avantages économiques ou que le montant de l'obligation ne peut être estimé de manière fiable. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés, mais sont présentés et décrits dans les notes des états financiers consolidés, y compris les estimations de l'incidence financière potentielle et les incertitudes relatives au montant ou à la date de toute sortie, sauf si la possibilité de tout règlement est improbable. La société doit, lorsqu'elle évalue les pertes éventuelles liées à des poursuites en instance contre elle ou à des réclamations non alléguées qui pourraient découler de ces poursuites, évaluer, à l'aide de ses conseillers juridiques, le fondement de ces poursuites ou réclamations non alléguées ainsi que le fondement de tout montant de la mesure réparatoire demandée ou qui devrait être demandée.

P) Rémunération à base d'actions

La société conclut des accords de rémunération fondée sur des actions (régime d'options sur actions à l'intention des employés, programme d'incitation à l'achat d'actions, régime d'unités d'actions temporairement incessibles et régime d'unités d'actions liées au rendement) à l'intention de certains employés, dirigeants et administrateurs de la société.

Régime d'options sur actions à l'intention des employés («ROAE»)

Le ROAE de la société prévoit l'attribution d'options sur actions aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux fournisseurs de services en vue de l'achat d'actions ordinaires. Les options ont un prix d'exercice égal au prix du marché le jour qui précède la date d'attribution. La juste valeur de ces options est comptabilisée dans les états du résultat et du résultat global consolidés, ou dans les états de la situation financière consolidés si elle est incorporée au coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, à titre de charge de rémunération, au cours de la période d'acquisition des droits applicable. Toute contrepartie versée par les employés à l'exercice des options ou à l'achat d'actions ordinaires est portée au crédit du capital social.

La juste valeur est déterminée au moyen du modèle de Black et Scholes qui exige de la société qu'elle estime la volatilité prévue du cours de l'action de la société et la durée de vie prévue des options sur actions. Les restrictions qu'entraînent les modèles d'évaluation des options existants et les difficultés inhérentes à l'estimation de ces variables compliquent la détermination d'une mesure unique et fiable de la juste valeur des options sur actions attribuées. Le coût est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits dans la même catégorie de charges que les coûts salariaux des bénéficiaires des droits, et un montant correspondant est comptabilisé dans les capitaux propres. Les attributions réglées en titres de capitaux propres ne sont pas réévaluées après la date initiale d'attribution. L'effet dilutif des options sur actions attribuées est pris en compte dans le résultat net dilué par action que présente la société. La charge au titre des options sur actions tient compte d'un taux de renonciation prévu, estimé en fonction des taux de rotation du personnel prévus.

Programme d'incitation à l'achat d'actions

Aux termes du programme d'incitation à l'achat d'actions, les administrateurs (à l'exclusion des administrateurs indépendants), les dirigeants et les employés (les «participants») de la société peuvent cotiser jusqu'à 10,0 % de leur salaire, et la société verse un montant égal à 50,0 % de la cotisation de chaque participant. Toutes les actions ordinaires souscrites aux termes du programme d'incitation à l'achat d'actions sont émises par la société.

La société comptabilise une charge égale à ses cotisations au comptant au programme d'incitation à l'achat d'actions. Les montants à payer comptabilisés ne tiennent compte d'aucun taux de renonciation. Si un employé quitte son emploi avant la date d'acquisition des droits, tout montant à payer par la société au titre des cotisations au cours de la période d'acquisition des droits pour cet employé fait l'objet d'une reprise.

Régime d'unités d'actions temporairement incessibles

Le régime d'unités d'actions temporairement incessibles est offert aux administrateurs et à certains employés, y compris à des cadres supérieurs de la société. Les actions ordinaires sont achetées et détenues dans une fiducie jusqu'à ce que les droits soient acquis. Le coût est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits dans la même catégorie de charges que les coûts salariaux des bénéficiaires des droits. Le coût des unités d'actions temporairement incessibles est comptabilisé dans les capitaux propres jusqu'au règlement. Les attributions réglées en titres de capitaux propres ne sont pas réévaluées après la date initiale d'attribution.

Régime d'unités d'actions liées au rendement

Le régime d'unités d'actions liées au rendement («UAR») est offert aux cadres supérieurs de la société. Les actions ordinaires sont achetées et détenues dans une fiducie jusqu'à ce que les droits soient acquis. Les UAR sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits fondées sur des mesures de rendement spécifiques établies par la société. La juste valeur de la tranche des UAR liée aux conditions du marché est déterminée à partir de modèles d'évaluation à la date d'attribution, et la juste valeur de la tranche non liée aux conditions du marché est établie au moyen du cours des actions à la date d'attribution. La charge de rémunération est calculée selon la meilleure estimation actuelle du résultat de la mesure de rendement spécifique établie par la société et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits en fonction du nombre d'unités dont les droits devraient être acquis. Le coût des UAR est comptabilisé dans les capitaux propres jusqu'au règlement. Les attributions réglées en titres de capitaux propres ne sont pas réévaluées après la date initiale d'attribution.

Q) Comptabilisation des produits

Les produits tirés des activités minières consistent en des produits tirés de l'or, déduction faite des charges de fonderie, d'affinage, de transport et d'autres charges de commercialisation. Les produits tirés de la vente de sous-produits des métaux sont comptabilisés, nets des charges de fonderie, à titre de produits tirés des activités minières.

Les produits tirés de la vente d'or et d'argent sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- La société a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens.
- La société ne continue à être impliquée ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés.
- Le montant des produits peut être évalué de façon fiable.
- Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la société.
- Les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Les produits tirés de l'or et de l'argent sous forme de barres d'argent aurifère sont comptabilisés lorsque l'or ou l'argent affinés sont vendus et livrés au client. En règle générale, tout l'or et l'argent récupérés sous forme de barres d'argent aurifère au cours du broyage par la société sont vendus au cours de la période pendant laquelle ils sont produits.

Selon les modalités des contrats de vente de concentrés de la société conclus avec des fonderies tierces, les prix définitifs des métaux contenus dans les concentrés sont déterminés selon le prix au comptant des métaux en vigueur à une date future précise établie à la date de livraison des concentrés à la fonderie. La société comptabilise les produits tirés de ces contrats d'après les prix à terme au moment de la livraison, soit lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des concentrés sont transférés aux fonderies tierces. Les modalités des contrats entraînent des écarts entre le prix estimatif comptabilisé à la livraison et le prix de règlement final. Ces écarts sont rajustés par imputation aux produits à chaque date de clôture ultérieure.

R) Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation correspondent aux coûts engagés au moment de la recherche initiale de gisements minéralisés possédant un potentiel économique ou dans le cadre du processus visant à recueillir plus d'information sur des gisements minéralisés existants. Les dépenses d'exploration comprennent en général les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à la cartographie, au forage au diamant et aux autres travaux comportant la recherche de minerai. Les dépenses d'évaluation sont les coûts engagés pour établir la viabilité technique et commerciale de la mise en valeur de gisements minéralisés au moyen d'activités d'exploration ou au moyen d'acquisitions.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont passées en charges au moment où elles sont engagées, sauf s'il peut être démontré que le projet générera des avantages économiques futurs. S'il est déterminé qu'un projet peut générer des avantages économiques futurs, les dépenses sont incorporées au coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines dans les états de la situation financière consolidés.

L'étape d'exploration et d'évaluation prend fin lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale sont démontrées.

S) Résultat net par action

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net d'une période donnée par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de cette période. Le résultat net dilué par action tient compte de la dilution qui pourrait se produire si les porteurs ayant le droit de convertir les instruments en actions ordinaires exercent leurs droits. La dette convertible est dilutive si son incidence sur le résultat net, y compris les profits (pertes) liés à la réévaluation à la valeur de marché, la charge d'intérêt et la charge d'impôt, par action ordinaire susceptible de découler de la conversion est inférieure au résultat net de base par action. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour calculer le résultat net dilué par action comprend un ajustement, calculé selon la méthode du rachat d'actions, au titre des options sur actions en cours. Selon la méthode du rachat d'actions :

- l'exercice des options est réputé se produire au début de la période (ou à la date d'émission, si elle est postérieure);
- le produit de l'exercice de ces options, majoré de la charge de rémunération des périodes futures pour les options attribuées, est réputé être utilisé pour racheter des actions ordinaires à leur cours moyen pendant la période;
- le nombre d'actions ordinaires supplémentaires (la différence entre le nombre d'actions réputées avoir été émises et le nombre d'actions réputées avoir été achetées) est inclus dans le dénominateur utilisé pour calculer le résultat net dilué par action.

T) Impôts sur le résultat

La charge d'impôt exigible et d'impôt différé est comptabilisée dans les états du résultat consolidés, sauf dans la mesure où elle a trait à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

La charge d'impôt exigible est calculée selon les taux d'impôt prévus par la loi et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs pour les besoins de l'information financière et la base fiscale de ces actifs et passifs évaluées en utilisant les taux d'impôt et les lois fiscales quasi adoptés à la date de clôture et en vigueur pour la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle les différences temporaires devraient se résorber.

L'impôt différé n'est pas comptabilisé lorsque :

- un passif d'impôt différé découle de la comptabilisation initiale du goodwill;
- un actif ou un passif d'impôt différé découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et, au moment de l'opération, n'a pas d'incidence sur le résultat net ni sur les bénéfices imposables;
- des différences temporaires sont liées à des participations dans des filiales et des entités contrôlées conjointement dans la mesure où la société peut contrôler la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et qu'il est probable qu'elle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales et de crédits d'impôt inutilisés reportés en avant et des différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice imposable futur auquel ces dernières pourront être imputées, sauf comme il est mentionné ci-dessus.

Chaque période de présentation de l'information financière, les actifs d'impôt différé non comptabilisés antérieurement sont évalués pour déterminer s'il est devenu probable qu'un profit imposable futur permettra de recouvrer les actifs d'impôt différé.

Prises de position en comptabilité récemment publiées**IFRS 9, Instruments financiers**

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace l'IAS 39 et toutes les versions précédentes de l'IFRS 9. L'IFRS 9 regroupe les trois aspects du projet de comptabilisation des instruments financiers : le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture. L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'application anticipée est permise. Sauf en ce qui concerne la comptabilité de couverture, l'application rétrospective est requise, mais la présentation de l'information comparative n'est pas exigée. En ce qui concerne la comptabilité de couverture, les exigences s'appliquent généralement de façon prospective, à quelques exceptions près. La société a l'intention d'adopter la nouvelle norme à la date de son entrée en vigueur.

En 2016, la société a réalisé une évaluation de haut niveau de l'incidence des trois aspects de l'IFRS 9. Cette évaluation provisoire est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle et pourrait changer si des analyses plus approfondies ou d'autres informations raisonnables et justifiables sont disponibles à l'avenir. Globalement, l'incidence prévue de l'adoption de l'IFRS 9 sur l'état de la situation financière ou l'état des variations des capitaux propres ne sera pas importante.

Classement et évaluation

Le seul changement apporté par l'IFRS 9 à l'égard du classement des passifs financiers touche les passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net («JVBRN»), pour lesquels les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit de la société sont présentées dans les autres éléments du résultat global. L'IFRS 9 présente un nouveau modèle de classement des actifs financiers. La norme établit des exigences de classement des actifs financiers qui sont fondées sur des principes, selon les classes d'évaluation suivantes :

- Instruments d'emprunt évalués au coût amorti
- Instruments d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global («JVAERG»), les profits ou les pertes cumulés étant reclassés en résultat net lors de la décomptabilisation
- Instruments d'emprunt, instruments dérivés et instruments de capitaux propres à la JVBRN
- Instruments de capitaux propres désignés comme étant à la JVAERG sans virement des profits et des pertes lors de la décomptabilisation

La société continue d'évaluer ses différents actifs financiers afin de déterminer le classement approprié selon l'IFRS 9.

Dépréciation

Les nouvelles exigences en matière de dépréciation sont basées sur un modèle prospectif de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues. Le modèle s'applique aux instruments d'emprunt évalués au coût amorti ou à la JVAERG, ainsi qu'aux créances locatives, aux créances clients, aux actifs sur contrat (au sens de l'IFRS 15), et aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La société ne détient pas de montants importants de ces types d'actifs financiers et, par conséquent, ne prévoit pas que ces changements auront une incidence importante.

Comptabilité de couverture

L'incidence des changements apportés par l'IFRS 9 relativement à la comptabilité de couverture sera nulle puisqu'à l'heure actuelle, la société n'a pas recours à la comptabilité de couverture.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'IFRS 15 a été publiée en mai 2014 et établit un modèle en cinq étapes de comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. En vertu de l'IFRS 15, les produits des activités ordinaires seront comptabilisés au montant de contrepartie auquel une entité s'attend à avoir droit en échange des biens ou services transférés à un client.

La nouvelle norme de comptabilisation des produits remplacera toutes les exigences actuelles en matière de comptabilisation des produits selon les IFRS. Une application rétrospective intégrale ou une application rétrospective modifiée est exigée pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est permise.

La société a l'intention d'adopter la nouvelle norme (y compris les éclaircissements publiés par l'IASB en avril 2016) à la date d'entrée en vigueur prescrite. En 2016, la société a commencé son évaluation préliminaire de l'IFRS 15 et certains des principaux enjeux relevés, ainsi que ses points de vue et perspectives initiaux, sont présentés ci-après. Ils reposent sur le travail réalisé à ce jour et sur l'interprétation actuelle de l'IFRS 15 par la société, et pourraient changer à mesure que des analyses plus détaillées sont réalisées et au fil de l'évolution des interprétations. En outre, la société continue de surveiller l'évolution de ce dossier. À ce jour, la société a relevé les enjeux ci-après comme nécessitant une étude plus approfondie.

Prix provisoires des ventes

Certaines des ventes de concentrés de métaux de la société comportent des dispositions sur l'établissement provisoire des prix. En vertu de l'IAS 18, les produits tirés de ces contrats sont comptabilisés d'après les prix à terme au moment de la livraison, soit lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des concentrés sont transférés aux fonderies tierces. Les prix définitifs des métaux contenus dans les concentrés sont déterminés selon le prix au comptant des métaux en vigueur à une date future précise, établie à la date de livraison des concentrés à la fonderie.

La société évalue actuellement le traitement comptable de ces contrats en vertu de l'IFRS 15. L'incidence prévue est négligeable. En 2016, les produits tirés des contrats de vente de concentrés représentaient environ 0,7 % du total des produits.

Autres exigences en matière de présentation et d'informations à fournir

Les exigences en matière de présentation et d'informations à fournir de l'IFRS 15 sont plus détaillées que celles des normes en vigueur. Les exigences en matière de présentation représentent un changement important par rapport aux pratiques actuelles et augmenteront le volume d'informations à fournir dans les états financiers. Bon nombre de nouvelles obligations d'information de l'IFRS 15 sont entièrement nouvelles. En 2016, la société a commencé à examiner les systèmes, les contrôles internes, les politiques et les procédures nécessaires à la collecte et à la présentation des informations à fournir.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui exige que les preneurs comptabilisent la plupart des contrats de location à l'état de la situation financière, faisant disparaître la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. Le traitement comptable appliqué par le bailleur demeure essentiellement le même et la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement reste inchangée. En vertu de l'IFRS 16, un preneur comptabilise un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative. L'actif lié au droit d'utilisation est traité de manière similaire à d'autres actifs non financiers et est amorti en conséquence. Des intérêts sont comptabilisés sur le passif. L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements locatifs sur la durée de location, actualisée au taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les preneurs peuvent faire un choix de méthode comptable, par catégorie d'actif sous-jacent, et recourir à une méthode semblable à la comptabilisation des contrats de location simple en vertu de l'IAS 17 et ainsi s'abstenir de comptabiliser des actifs et des passifs à l'égard de contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins et contrat par contrat, à l'égard des contrats pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. L'IFRS 16 remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations connexes et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'application anticipée est permise pourvu que l'IFRS 15 soit également appliquée. Les preneurs peuvent choisir l'application rétrospective intégrale ou l'application rétrospective modifiée. Les dispositions transitoires de la norme autorisent certaines mesures de simplification. En 2017, la société prévoit évaluer l'incidence possible de l'IFRS 16 sur ses états financiers consolidés.

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES IMPORTANTS

La préparation des présents états financiers consolidés selon les IFRS exige de la direction qu'elle pose des jugements et formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés et les notes qui y sont jointes. La direction est d'avis que les estimations utilisées pour la préparation des états financiers consolidés sont raisonnables. Toutefois, les résultats réels pourraient différer considérablement de ces estimations. Les principaux éléments pour lesquels des jugements ont été posés et des estimations et hypothèses ont été formulées sont présentés ci-après.

Réserves minérales prouvées et probables

Les réserves minérales prouvées et probables correspondent à des estimations des quantités de minerai pouvant être extraites de manière rentable et légale des biens miniers de la société. Les estimations sont fondées sur l'information compilée par des personnes qualifiées, comme il est défini dans le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le «Règlement 43-101»). Les interprétations des données géologiques et techniques portant sur la taille, la profondeur, la forme et la teneur en minerai du gisement minéralisé ainsi que les techniques de production et les taux de récupération font appel à des jugements d'ordre géologique complexes. L'estimation des réserves minérales prouvées et probables est fondée sur des facteurs comme l'estimation du prix des produits de base, des besoins en capital futurs et des coûts de production, ainsi que sur des hypothèses et jugements d'ordre géologique et métallurgique ayant trait à l'estimation de la taille et de la teneur en minerai du gisement minéralisé et des cours de change.

Puisque les hypothèses économiques utilisées peuvent changer et que des informations additionnelles d'ordre géologique sont recueillies pendant l'exploitation d'une mine, les estimations de réserves prouvées et probables peuvent aussi changer. De tels changements pourraient avoir une incidence sur les états de la situation financière consolidés et les états du résultat et du résultat global consolidés de la société, notamment :

- la valeur comptable des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines et du goodwill pourrait subir l'incidence des modifications apportées aux estimations des flux de trésorerie futurs;
- les charges d'amortissement comptabilisées dans les états du résultat et du résultat global consolidés pourraient changer si elles sont déterminées selon le mode des unités d'œuvre, ou si la durée d'utilité des actifs connexes change;
- les frais de découverte incorporés dans le coût de l'actif comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés à titre de biens miniers ou de stocks ou passés en charges peuvent changer en raison des variations du coefficient de minerai par rapport aux stériles extraits;
- la provision pour restauration des lieux pourrait changer si les modifications aux estimations des réserves minérales prouvées et probables ont une incidence sur les attentes quant au moment où ces activités auront lieu et aux coûts qui y sont associés.

Dépenses d'exploration et d'évaluation

Pour appliquer la méthode comptable relative aux dépenses d'exploration et d'évaluation de la société, cette dernière doit exercer son jugement pour déterminer s'il est probable qu'il y aura des avantages économiques futurs et si les activités ont franchi une étape permettant de démontrer la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

Étape de production d'une mine

Comme chaque mine est unique, la détermination de la date d'entrée en production fait appel à une part importante de jugement. À cette fin, la société tient compte des facteurs énumérés à la note 3 des présents états financiers consolidés.

Éventualités

Les éventualités peuvent correspondre à des actifs ou à des passifs éventuels découlant d'événements passés qui, de par leur nature, seront réglés seulement si un ou plusieurs événements futurs incertains se produisent ou non. Pour évaluer s'il existe des éventualités et leur incidence potentielle, il faut exercer une part importante de jugement et avoir recours à des estimations quant au résultat des événements futurs.

Provision pour restauration des lieux

La société engagera des coûts au titre des mesures environnementales correctives à la fin de la durée d'utilité de ses biens miniers. La direction évalue sa provision pour restauration des lieux à chaque période de présentation de l'information financière ou lorsque de nouvelles informations deviennent disponibles. Les coûts ultimes au titre des mesures environnementales correctives sont incertains et peuvent varier en fonction de nombreux facteurs, notamment les estimations relatives à l'étendue et aux coûts des activités de restauration des lieux, aux changements technologiques, aux modifications à la réglementation, aux hausses de coûts en regard du taux d'inflation et aux variations des taux d'actualisation. Ces incertitudes peuvent entraîner des dépenses réelles futures dont le montant peut différer du montant de la provision actuelle. Par conséquent, des ajustements importants pourraient être apportés aux provisions établies, ce qui aurait une incidence sur les résultats financiers futurs. La provision pour restauration des lieux à la date de clôture représente la meilleure estimation par la direction de la valeur actualisée des coûts futurs devant être engagés au titre des mesures environnementales correctives.

Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière

La direction doit faire des estimations à l'égard de la base fiscale des actifs et des passifs ainsi que des actifs et passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés connexes, des montants comptabilisés au titre des positions fiscales incertaines, de l'évaluation des charges d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière et du calendrier du rapatriement des résultats. Plusieurs de ces estimations exigent de la direction qu'elle évalue le bénéfice imposable futur. La capacité de la société de réaliser les actifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés comptabilisés dans les états de la situation financière pourrait être minée si les résultats réels diffèrent considérablement des estimations de la société.

Amortissement

Les immobilisations et la mise en valeur des mines représentent une grande partie de l'actif total de la société, et, par conséquent, leur amortissement a une incidence importante sur les états financiers consolidés de la société. L'amortissement est comptabilisé en fonction du rythme selon lequel l'entité s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif. La détermination de ce rythme exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses sur la durée d'utilité et la valeur résiduelle à la fin de la durée d'utilité de l'actif. La durée d'utilité et la valeur résiduelle réelles peuvent se révéler très différentes des hypothèses actuelles.

Pertes de valeur et reprises de pertes de valeur

La société évalue chaque actif ou UGT à chaque période de présentation de l'information financière (à l'exclusion du goodwill, qui fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année indépendamment des indices de pertes de valeur et qui n'est pas admissible aux reprises de pertes de valeur) pour déterminer s'il existe des indices de pertes de valeur ou de reprise de pertes de valeur. Dans le cadre d'un test de dépréciation, la société doit calculer la valeur recouvrable estimée de l'UGT, de sorte qu'elle doit formuler des estimations et des hypothèses à l'égard d'éléments comme les niveaux futurs de la production, les coûts d'exploitation et les coûts en capital, le prix à long terme des produits de base, les taux de change, les taux d'actualisation, le potentiel d'exploration et les coûts de fermeture et des mesures environnementales correctives. Ces estimations et hypothèses sont assujetties à des risques et incertitudes. Il est donc possible que des changements de circonstances aient une incidence sur ces prévisions, ce qui pourrait influencer sur la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT. Par conséquent, il est possible qu'une partie ou la totalité de la valeur comptable totale d'un actif ou d'une UGT soit davantage réduite ou que la perte de valeur soit reprise, cette incidence étant comptabilisée dans les états du résultat et du résultat global consolidés.

Partenariats

Pour déterminer si la société exerce un contrôle conjoint sur une entente contractuelle, il faut poser un jugement et évaluer de façon continue les activités pertinentes et si les décisions concernant ces activités requièrent un consentement unanime. Il faut également poser un jugement pour classer un partenariat à titre d'entreprise commune ou de coentreprise lorsque le partenariat a été structuré au moyen d'un véhicule distinct. Aux fins du classement du partenariat, la société doit évaluer les droits et les obligations découlant de celui-ci. Elle doit notamment prendre en compte la forme juridique du véhicule distinct, les modalités de l'entente contractuelle et les autres faits et circonstances pertinents. Pour faire cette évaluation, la société doit faire appel à une part importante de jugement. Toute conclusion différente quant au contrôle conjoint ou quant à savoir si l'entente contractuelle est une entreprise commune ou une coentreprise pourrait avoir une incidence considérable sur le traitement comptable.

La direction a évalué son partenariat avec Yamana Gold Inc. («Yamana») selon lequel la société et Yamana ont acquis chacune 50,0 % des actions d'Osisko (dorénavant la Corporation Canadian Malartic) conformément aux principes de l'IFRS 11, *Partenariats*. La société a conclu que l'entente était admissible à titre d'entreprise commune compte tenu des facteurs importants suivants :

- L'exigence pour les coparticipants d'acheter la totalité de la production de l'entité émettrice et les restrictions imposées à l'entité émettrice à l'égard de la vente de la production à un tiers.
- Les parties à l'entente sont pratiquement les seules sources de flux de trésorerie à contribuer à la continuité de l'entente.
- Si le prix de vente diminue en deçà du coût, les coparticipants doivent assumer les obligations que l'entité ne peut remplir.

5. ACQUISITIONS

Gunnarn Mining AB

Le 11 juin 2015, Agnico Eagle Sweden AB («AE Sweden»), filiale en propriété exclusive indirecte de la société, a acquis 55,0 % des actions ordinaires émises et en circulation de Gunnarn Mining AB («Gunnarn») auprès d'Orex Minerals Inc. («Orex») par voie d'une convention d'achat d'actions (la «convention d'achat d'actions de Gunnarn»). L'exploitation et la gouvernance de Gunnarn et du projet Barsele sont régies par un contrat de coentreprise entre la société, AE Sweden, Orex et Gunnarn (l'«entente de coentreprise Gunnarn»).

Aux termes de la convention d'achat d'actions de Gunnarn, le prix d'acquisition de 55,0 % des actions ordinaires en circulation de Gunnarn s'est élevé à 10,0 millions de dollars, dont une contrepartie au comptant de 6,0 millions de dollars à payer à la clôture et un paiement de 2,0 millions de dollars au comptant ou, à la discrétion d'AE Sweden, en actions de la société aux premier et deuxième anniversaires de la clôture. Selon l'entente de coentreprise Gunnarn, AE Sweden s'est engagée à prendre en charge des frais d'exploration de 7,0 millions de dollars dans le cadre du projet Barsele d'ici le 11 juin 2018. De ce montant, 45,0 % ou 3,1 millions de dollars sont considérés comme une contrepartie d'achat à payer. Par conséquent, le prix d'acquisition pour la société de la participation de 55,0 % dans Gunnarn a totalisé 13,1 millions de dollars. AE Sweden peut acquérir une participation supplémentaire de 15,0 % dans Gunnarn aux termes de l'entente de coentreprise Gunnarn si elle réalise l'étude de faisabilité au titre du projet Barsele.

L'entente de coentreprise Gunnarn donne également droit à AE Sweden de nommer la majorité des membres du conseil d'administration de Gunnarn (selon le nombre d'actions actuellement détenues), et AE Sweden, à titre d'unique exploitante du projet Barsele, reçoit des honoraires de gestion usuels.

Dans le cadre de l'opération, Orex a également obtenu une redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 2,0 % sur la production du projet Barsele, qui peut être rachetée par la société en tout temps en contrepartie de 5,0 millions de dollars.

L'acquisition de Gunnarn a été comptabilisée par la société comme une acquisition d'actifs, et les coûts de transaction liés à l'acquisition totalisant 0,6 million de dollars ont été incorporés dans le coût des biens miniers acquis.

Le 25 septembre 2015, Orex a cédé sa participation dans l'entente de coentreprise Gunnarn à Barsele Minerals Corp. («Barsele Minerals»), qui était à ce moment une filiale en propriété exclusive d'Orex. La totalité des actions de Barsele Minerals ont par la suite été distribuées aux actionnaires d'Orex selon un plan d'arrangement.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le tableau suivant présente la répartition du prix d'acquisition entre les actifs acquis et les passifs repris, d'après les estimations de la juste valeur par la direction :

Prix d'acquisition total :

Contrepartie au comptant versée pour l'acquisition	5 994 \$
Contrepartie à payer	7 150
Prix d'acquisition total à répartir	13 144 \$

Juste valeur des actifs acquis et des passifs repris :

Biens miniers	20 021 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3
Autres actifs courants	35
Dettes fournisseurs et charges à payer	(80)
Dettes à long terme	(29)
Autres passifs	(6 806)
Actifs nets acquis	13 144 \$

Soltoro Ltd.

Le 9 juin 2015, la société a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Soltoro Ltd. («Soltoro»), y compris les actions ordinaires pouvant être émises par suite de l'exercice des options et des bons de souscription en cours de Soltoro, conformément à un plan d'arrangement en vertu de la loi intitulée *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (l'«arrangement lié à Soltoro»). Au moment de l'acquisition, Soltoro, inscrite à la Bourse de croissance TSX, était une société d'exploration dont les activités étaient axées sur la découverte de métaux précieux au Mexique.

En vertu de l'arrangement, chaque action en circulation de Soltoro a été échangée contre ce qui suit : i) 0,01 \$ CA au comptant; ii) 0,00793 d'une action ordinaire d'Agnico Eagle; et iii) une action ordinaire de Palamina Corp., société nouvellement constituée dans le cadre de l'arrangement lié à Soltoro.

Conformément à cet arrangement, Soltoro a transféré tous les biens miniers situés à l'extérieur de l'État de Jalisco, au Mexique, à Palamina Corp., et a conservé les biens miniers situés dans l'État de Jalisco. Agnico Eagle ne détenait aucune participation dans Palamina Corp. au moment de la clôture de l'arrangement lié à Soltoro.

Le prix d'acquisition total pour Agnico Eagle de 26,7 millions de dollars comprenait une contrepartie au comptant de 2,4 millions de dollars, y compris un apport au comptant de 1,6 million de dollars versé à Palamina Corp., et 770 429 actions ordinaires d'Agnico Eagle émises à même le capital autorisé. L'acquisition de Soltoro a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs, et les coûts de transaction liés à l'acquisition totalisant 1,4 million de dollars ont été incorporés dans le coût des biens miniers acquis, de façon séparée de la répartition du prix d'acquisition présentée ci-dessous.

Le tableau suivant présente la répartition du prix d'acquisition entre les actifs acquis et les passifs repris, d'après les estimations de la juste valeur par la direction :

Prix d'acquisition total :

Contrepartie au comptant versée pour l'acquisition	2 366 \$
Actions ordinaires d'Agnico Eagle émises à l'acquisition	24 351
Prix d'acquisition total à répartir	26 717 \$

Juste valeur des actifs acquis et des passifs repris :

Biens miniers	27 053 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 375
Titres disponibles à la vente	17
Autres actifs courants	130
Immobilisations corporelles	33
Dettes fournisseurs et charges à payer	(1 134)
Autres passifs courants	(1 757)
Actifs nets acquis	26 717 \$

Propriété Malartic CHL

Le 19 mars 2015, Agnico Eagle, Yamana et la société en nom collectif ont conclu l'acquisition d'une participation de 30,0 % dans la propriété Malartic CHL auprès d'Abitibi Royalties Inc. («Abitibi») en échange de 459 197 actions ordinaires d'Agnico Eagle, de 3 549 695 actions ordinaires de Yamana et de redevances de 3,0 % calculées à la sortie de la fonderie à Abitibi et Redevances Aurifères Osisko Ltée au titre de la propriété Malartic CHL. Le total de la contrepartie en actions ordinaires d'Agnico Eagle était évalué à 13,4 millions de dollars, d'après le cours de clôture des actions ordinaires le 18 mars 2015. La propriété Malartic CHL est adjacente à la mine Canadian Malartic détenue conjointement par la société, et la participation restante de 70,0 % dans la propriété Malartic CHL a été acquise conjointement dans le cadre de l'acquisition d'Osisko le 16 juin 2014 (la société remplacée par la Corporation Canadian Malartic). Parallèlement à la clôture des transactions, chacune des parties, soit Abitibi, Agnico Eagle, Yamana, la société en nom collectif et la Corporation Canadian Malartic, a libéré les autres parties pour ce qui est de toutes les procédures entamées précédemment par Abitibi relativement à la propriété Malartic CHL. Par suite de l'opération, Agnico Eagle et Yamana détiennent conjointement une participation de 100 % dans la propriété Malartic CHL par l'intermédiaire de leur participation indirecte respective dans la société en nom collectif.

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Tous les actifs et les passifs évalués ou présentés dans les états financiers consolidés à la juste valeur sont classés dans la hiérarchie des justes valeurs décrite ci-dessous, d'après les données d'entrée du plus bas niveau qui sont importantes pour la juste valeur prise dans son ensemble :

- Niveau 1 – Cours du marché non rajustés sur des marchés actifs qui sont disponibles à la date d'évaluation pour des actifs ou des passifs identiques non affectés;
- Niveau 2 – Cours du marché sur des marchés non actifs, ou données d'entrée observables, soit directement ou indirectement, pour la presque totalité de la durée de l'actif ou du passif;
- Niveau 3 – Prix ou techniques d'évaluation qui nécessitent des données d'entrée qui sont à la fois importantes pour l'évaluation à la juste valeur et non observables (s'appuyant sur peu ou pas d'activité sur le marché).

La hiérarchie des justes valeurs place au niveau le plus élevé les données d'entrée de niveau 1, et au niveau le plus bas les données d'entrée de niveau 3.

En ce qui a trait aux éléments qui sont comptabilisés à la juste valeur de façon récurrente, la société détermine si des transferts se sont produits entre les niveaux de la hiérarchie en réévaluant leur classement à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ni aucun transfert vers ou depuis le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Les actifs et passifs financiers de la société comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, la trésorerie soumise à restrictions, les créances clients, les titres disponibles à la vente, les dettes fournisseurs et les charges à payer, la dette à long terme et les instruments financiers dérivés.

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, de la trésorerie soumise à restrictions et des dettes fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

La dette à long terme est comptabilisée dans les états de la situation financière consolidés au coût amorti au 31 décembre 2016. La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en appliquant un taux d'actualisation, qui reflète l'écart de taux en fonction de la note de crédit de la société, aux flux de trésorerie futurs connexes et est classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. Au 31 décembre 2016, la juste valeur de la dette à long terme de la société s'élevait à 1 319,7 millions de dollars (1 226,5 millions de dollars au 31 décembre 2015).

Le tableau qui suit présente un sommaire des actifs financiers et passifs financiers de la société évalués à la juste valeur de façon récurrente au 31 décembre 2016 selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers :				
Créances clients	– \$	8 185 \$	– \$	8 185 \$
Titres disponibles à la vente	86 736	5 574	–	92 310
Juste valeur des instruments financiers dérivés	–	364	–	364
Total des actifs financiers	86 736 \$	14 123 \$	– \$	100 859 \$
Passifs financiers :				
Juste valeur des instruments financiers dérivés	– \$	1 120 \$	– \$	1 120 \$
Total des passifs financiers	– \$	1 120 \$	– \$	1 120 \$

Le tableau qui suit présente un sommaire des actifs financiers et passifs financiers de la société évalués à la juste valeur de façon récurrente au 31 décembre 2015 selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers :				
Créances clients	– \$	7 714 \$	– \$	7 714 \$
Titres disponibles à la vente	27 630	4 233	–	31 863
Juste valeur des instruments financiers dérivés	–	87	–	87
Total des actifs financiers	27 630 \$	12 034 \$	– \$	39 664 \$
Passifs financiers :				
Juste valeur des instruments financiers dérivés	– \$	8 073 \$	– \$	8 073 \$
Total des passifs financiers	– \$	8 073 \$	– \$	8 073 \$

Techniques d'évaluation

Créances clients

Les créances clients figurant sur des factures temporaires pour les ventes de concentré sont évaluées à l'aide de cours à terme provenant de données observables sur le marché pour le mois au cours duquel le règlement est prévu (classées dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs).

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Titres disponibles à la vente

Les titres disponibles à la vente représentant des actions d'entités cotées sont comptabilisés à la juste valeur calculée au moyen des cours du marché (classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs). Les titres disponibles à la vente représentant des actions d'entités non cotées ou des actions non transférables d'entités cotées sont comptabilisés à la juste valeur calculée en fonction des cours obtenus auprès des courtiers corroborés au moyen de modèles d'évaluation des options (classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs).

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs sont comptabilisés à la juste valeur en fonction des cours obtenus auprès des courtiers, corroborés au moyen de modèles d'évaluation des options, ou au moyen de modèles d'évaluation des options qui utilisent diverses données d'entrée combinant les cours du marché et les données d'entrée corroborées par le marché. Les instruments financiers dérivés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

7. STOCKS

	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
Stocks de minerai et minerai sur les remblais de lixiviation	90 536 \$	88 633 \$
Concentrés et barres d'argent aurifère	108 193	108 657
Fournitures	244 985	264 686
Total des stocks courants	443 714 \$	461 976 \$
Stocks de minerai et minerai sur les remblais de lixiviation – non courants ⁱ	62 780	61 167
Total des stocks	506 494 \$	523 143 \$

Note :

- i) Le minerai que la société ne prévoit pas traiter au cours des 12 prochains mois est classé comme étant non courant et est comptabilisé au poste Autres actifs des états de la situation financière consolidés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, une charge de 6,6 millions de dollars (8,6 millions de dollars en 2015) a été comptabilisée dans les coûts de production pour ramener la valeur comptable des stocks à leur valeur nette de réalisation.

8. TITRES DISPONIBLES À LA VENTE

	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
Coût	91 200 \$	64 832 \$
Cumul des pertes de valeur	(36 017)	(36 842)
Profits latents inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global	37 634	4 030
Pertes latentes incluses dans le cumul des autres éléments du résultat global	(507)	(157)
Juste valeur estimée totale des titres disponibles à la vente	92 310 \$	31 863 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la société a reçu un produit net de 6,0 millions de dollars (54,4 millions de dollars en 2015) et a comptabilisé un profit avant impôts sur le résultat de 3,5 millions de dollars (24,6 millions de dollars en 2015) sur la vente de certains titres disponibles à la vente.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la société a comptabilisé une perte de valeur de néant (12,0 millions de dollars en 2015) sur certains titres disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur importante ou prolongée.

9. AUTRES ACTIFS

a) Autres actifs courants

	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
Taxes de vente fédérale et provinciale et autres à recevoir	77 380 \$	89 313 \$
Charges payées d'avance	47 416	71 811
Montant à recevoir au titre des assurances	–	12 288
Autres	12 014	21 277
Total des autres actifs courants	136 810 \$	194 689 \$

b) Autres actifs

	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
Stocks de minerai et minerai sur les remblais de lixiviation – non courants	62 780 \$	61 167 \$
Autres actifs	11 383	6 071
Total des autres actifs	74 163 \$	67 238 \$

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DE MISE EN VALEUR DES MINES

	Biens miniers	Immo- bilisations corporelles	Frais de mise en valeur des mines	Total
Au 31 décembre 2014	1 939 940 \$	2 009 247 \$	1 206 678 \$	5 155 865 \$
Ajouts	103 664	174 477	283 221	561 362
Cessions	(88)	(6 269)	(1 757)	(8 114)
Amortissement	(168 612)	(352 090)	(99 444)	(620 146)
Transferts entre les catégories	(209 294)	239 041	(29 747)	–
Au 31 décembre 2015	1 665 610	2 064 406	1 358 951	5 088 967
Ajouts	53 072	244 018	279 119	576 209
Profit à la reprise de pertes de valeur	83 992	36 169	–	120 161
Cessions	(1 890)	(17 658)	–	(19 548)
Amortissement	(207 383)	(342 208)	(110 162)	(659 753)
Transferts entre les catégories	12 135	39 556	(51 691)	–
Au 31 décembre 2016	1 605 536 \$	2 024 283 \$	1 476 217 \$	5 106 036 \$
Au 31 décembre 2015				
Coût	3 330 464 \$	4 273 798 \$	1 867 172 \$	9 471 434 \$
Cumul des amortissements et dépréciations nettes	(1 664 854)	(2 209 392)	(508 221)	(4 382 467)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2015	1 665 610 \$	2 064 406 \$	1 358 951 \$	5 088 967 \$
Au 31 décembre 2016				
Coût	2 593 659 \$	4 233 945 \$	2 050 980 \$	8 878 584 \$
Cumul des amortissements et dépréciations nettes	(988 122)	(2 209 663)	(574 763)	(3 772 548)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	1 605 537 \$	2 024 282 \$	1 476 217 \$	5 106 036 \$

Au 31 décembre 2016, les immobilisations en cours, qui ne sont pas encore amorties, incluses dans la valeur comptable nette des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines totalisaient 532,3 millions de dollars (350,7 millions de dollars au 31 décembre 2015).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la société a cédé des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines d'une valeur comptable de 19,5 millions de dollars (8,1 millions de dollars en 2015). La perte sur cession a été comptabilisée au poste Autres charges des états du résultat et du résultat global consolidés.

Information géographique :

	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
Unité d'exploitation nord :		
Canada	3 266 594 \$	3 196 494 \$
Finlande	867 257	851 867
Unité d'exploitation sud :		
Mexique	961 943	1 030 364
États-Unis	10 242	10 242
Total des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	5 106 036 \$	5 088 967 \$

11. DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
Dettes fournisseurs	111 173 \$	121 633 \$
Salaires à payer	42 522	40 020
Charges à payer	55 893	51 533
Autres passifs	18 978	30 600
Total des dettes fournisseurs et charges à payer	228 566 \$	243 786 \$

En 2016 et 2015, le solde des autres passifs était principalement composé de différentes retenues d'impôts à la source et d'autres cotisations sociales des employés.

12. PROVISION POUR RESTAURATION DES LIEUX

La provision pour restauration des lieux d'Agnico Eagle comprend les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les passifs au titre des mesures environnementales correctives. La provision pour restauration des lieux est évaluée selon la législation en cours, les estimations de tiers, les estimations de la direction et les calculs tirés des études de faisabilité. Des hypothèses fondées sur la conjoncture économique, que la société estime raisonnables, ont été utilisées pour estimer la provision pour restauration des lieux. Les coûts de restauration des lieux réels dépendent cependant des conditions économiques futures et des coûts nécessaires pour effectuer les travaux de restauration. La variation des estimations de la provision pour restauration des lieux au cours de la période découle de la variation des estimations de flux de trésorerie et des hypothèses, notamment au titre des taux d'actualisation et des taux d'intérêt. Les taux d'actualisation utilisés dans le calcul de la provision pour restauration des lieux s'échelonnaient entre 0,74 % et 2,35 % au 31 décembre 2016 (entre 0,48 % et 2,37 % au 31 décembre 2015).

Le tableau suivant rapproche la valeur comptable d'ouverture et la valeur comptable de clôture des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la société. Le règlement des obligations devrait s'échelonner jusqu'en 2069.

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations – partie non courante, au début de l'exercice	269 068 \$	242 615 \$
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations – partie courante, au début de l'exercice	4 443	2 863
Ajouts et modifications des estimations au cours de l'exercice, montant net	(9 112)	64 305
Désactualisation de l'exercice	3 847	4 178
Passifs réglés	(1 113)	(1 496)
Écart de conversion	(1 474)	(38 954)
Reclassement de la partie non courante à la partie courante, à la fin de l'exercice	(5 953)	(4 443)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations – partie non courante, à la fin de l'exercice	259 706 \$	269 068 \$

Le tableau suivant rapproche la valeur comptable d'ouverture et la valeur comptable de clôture des passifs au titre des mesures environnementales correctives de la société. Le règlement des obligations devrait s'échelonner jusqu'en 2025.

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Passifs au titre des mesures environnementales correctives – partie non courante, au début de l'exercice	7 231 \$	7 302 \$
Passifs au titre des mesures environnementales correctives – partie courante, au début de l'exercice	1 802	3 906
Ajouts et modifications des estimations au cours de l'exercice, montant net	243	180
Passifs réglés	(1 606)	(562)
Écart de conversion	1 172	(1 793)
Reclassement de la partie non courante à la partie courante, à la fin de l'exercice	(3 240)	(1 802)
Passifs au titre des mesures environnementales correctives – partie non courante, à la fin de l'exercice	5 602 \$	7 231 \$

13. CONTRATS DE LOCATION**a) Contrats de location-financement**

La société a conclu des contrats de cession-bail avec des tiers visant du matériel fixe et mobile utilisé au Canada. Ces contrats représentent des opérations de cession-bail aux termes de l'IAS 17, *Contrats de location*. Le taux d'intérêt annuel effectif moyen des contrats de cession-bail est de 3,3 %, et la durée moyenne des contrats, de cinq ans.

Tous les contrats de cession-bail comportent des clauses de fin de bail qui sont admissibles à titre d'options d'achat à prix incitatif que la société prévoit exercer. Au 31 décembre 2016, la valeur comptable nette des actifs comptabilisés comme contrats de cession-bail s'élevait à 5,3 millions de dollars (7,1 millions de dollars au 31 décembre 2015).

La société a conclu des contrats avec des tiers fournisseurs de matériel mobile. Ces arrangements constituent des contrats de location-financement aux termes des directives de l'IAS 17, *Contrats de location*. Les contrats sont d'une durée de deux à sept ans, et leur taux d'intérêt annuel effectif moyen est de 8,2 %.

Par suite de son acquisition conjointe d'Osisko le 16 juin 2014, Agnico Eagle a pris en charge des obligations au titre de contrats de location-financement garantis attribuables indirects de 38,3 millions de dollars canadiens (35,3 millions de dollars), émises en tranches distinctes à un taux d'intérêt de 7,5 % et dont les échéances varient entre 2015 et 2019. Au 31 décembre 2016, les obligations au titre de contrats de location-financement attribuables de la société s'élevaient à 5,9 millions de dollars (13,7 millions de dollars au 31 décembre 2015).

Le tableau suivant présente les paiements minimums futurs au titre des contrats de location-financement et la valeur actualisée des paiements minimums nets au titre des contrats de location :

	Au 31 décembre 2016			Au 31 décembre 2015		
	Paiements minimums au titre des contrats de location- financement	Intérêts	Valeur actualisée	Paiements minimums au titre des contrats de location- financement	Intérêts	Valeur actualisée
Moins de 1 an	5 955 \$	420 \$	5 535 \$	10 191 \$	602 \$	9 589 \$
De 1 an à 5 ans	6 630	311	6 319	10 057	510	9 547
Total	12 585 \$	731 \$	11 854 \$	20 248 \$	1 112 \$	19 136 \$

Au 31 décembre 2016, le total de la valeur comptable nette des actifs comptabilisés en vertu de contrats de location-financement, y compris les contrats de cession-bail, s'élevait à 21,1 millions de dollars (38,0 millions de dollars au 31 décembre 2015). L'amortissement des actifs comptabilisés en vertu de contrats de location-financement est inclus dans l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines figurant aux états du résultat et du résultat global consolidés.

b) Contrats de location simple

La société a conclu un certain nombre de contrats de location simple à l'égard de locaux pour bureaux. Certains de ces contrats comprennent des clauses d'indexation visant les hausses des frais d'exploitation et des taxes foncières. Les loyers minimums futurs exigibles aux termes des contrats de location non résiliables dont la durée initiale ou résiduelle est supérieure à un an s'établissent comme suit :

	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
Moins de 1 an	3 691 \$	1 780 \$
De 1 an à 3 ans	4 780	2 479
De 3 à 5 ans	2 127	2 205
Par la suite	9 543	10 272
Total	20 141 \$	16 736 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des paiements au titre des contrats de location simple de 2,1 millions de dollars (1,4 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015) ont été comptabilisés dans les états du résultat consolidés.

14. DETTE À LONG TERME

	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
Facilité de crédit ^{i, ii}	(6 416) \$	258 083 \$
Billets de 2016 ⁱ	347 716	–
Billet de 2015 ⁱ	49 429	49 364
Billets de 2012 ⁱ	198 894	198 722
Billets de 2010 ⁱ	598 167	597 567
Autres instruments d'emprunt attribuables	14 896	28 902
Dettes totales	1 202 686 \$	1 132 638 \$
Moins la partie courante	129 896	14 451
Total de la dette à long terme	1 072 790 \$	1 118 187 \$

i) Comprennent les frais de financement reportés. Les modalités des billets de 2016, du billet de 2015, des billets de 2012 et des billets de 2010 sont présentées ci-après.

ii) L'encours de la facilité de crédit (telle que définie ci-après) a été remboursé en totalité au 31 décembre 2016. Le solde au 31 décembre 2016 concerne les frais de financement reportés amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'à la date d'échéance, le 22 juin 2021. Le montant disponible en vertu de la facilité de crédit est réduit du montant des lettres de crédit en cours totalisant 0,8 million de dollars au 31 décembre 2016.

Remboursements prévus du capital de la dette

	2017	2018	2019	2020	2021	2022 et par la suite	Total
Billets de 2016	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	350 000 \$	350 000 \$
Billet de 2015	–	–	–	–	–	50 000	50 000
Billets de 2012	–	–	–	–	–	200 000	200 000
Billets de 2010	115 000	–	–	360 000	–	125 000	600 000
Autres instruments d'emprunt attribuables	14 896	–	–	–	–	–	14 896
Total	129 896 \$	– \$	– \$	360 000 \$	– \$	725 000 \$	1 214 896 \$

Facilité de crédit

Le 30 septembre 2015, la société a modifié les modalités de sa facilité de crédit bancaire renouvelable non garantie (la «facilité de crédit»), en reportant la date d'échéance du 22 juin 2019 au 22 juin 2020 et modifiant les modalités tarifaires.

Le 26 octobre 2016, la société a de nouveau modifié les modalités de la facilité de crédit pour, notamment, reporter la date d'échéance du 22 juin 2020 au 22 juin 2021 et modifiant les modalités tarifaires.

Au 31 décembre 2016, la facilité de crédit avait été remboursée en totalité (avait fait l'objet de prélèvements de 265,0 millions de dollars au 31 décembre 2015). En raison des lettres de crédit en cours en vertu de la facilité de crédit, le montant disponible aux termes de la facilité de crédit s'élevait à 1 199,2 millions de dollars au 31 décembre 2016.

Billets de 2016

Le 30 juin 2016, la société a conclu un placement privé d'un montant de 350,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté (les «billets de 2016»). Au moment de l'émission, ces billets étaient assortis d'une échéance moyenne pondérée de 9,43 ans et d'un rendement moyen pondéré de 4,77 %. Le produit du placement des billets de 2016 a servi à rembourser l'encours de la facilité de crédit.

Le tableau qui suit présente les détails des différentes séries de billets de 2016 :

	Capital	Taux d'intérêt	Date d'échéance
Série A	100 000 \$	4,54 %	2023-06-30
Série B	200 000	4,84 %	2026-06-30
Série C	50 000	4,94 %	2028-06-30
Total	350 000 \$		

Billet de 2015

Le 30 septembre 2015, la société a conclu un placement privé visant un billet garanti de premier rang non assorti d'une sûreté (le «billet de 2015») d'un montant de 50,0 millions de dollars, échéant le 30 septembre 2025 et ayant un rendement de 4,15 %. Un montant égal ou supérieur au produit net tiré du billet de 2015 doit être affecté aux projets miniers dans la province de Québec, au Canada.

Billets de 2012

Le 24 juillet 2012, la société a conclu un placement privé d'un montant de 200,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté (les «billets de 2012»). Au moment de l'émission, ces billets étaient assortis d'une échéance moyenne pondérée de 11,0 ans et d'un rendement moyen pondéré de 4,95 %.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le tableau qui suit présente les détails des différentes séries de billets de 2012 :

	Capital	Taux d'intérêt	Date d'échéance
Série A	100 000 \$	4,87 %	2022-07-23
Série B	100 000	5,02 %	2024-07-23
Total	200 000 \$		

Billets de 2010

Le 7 avril 2010, la société a conclu un placement privé d'un montant de 600,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté (les «billets de 2010» et, collectivement avec les billets de 2016, le billet de 2015 et les billets de 2012, les «billets»). Au moment de l'émission, ces billets étaient assortis d'une échéance moyenne pondérée de 9,84 ans et d'un rendement moyen pondéré de 6,59 %.

Le tableau qui suit présente les détails des différentes séries de billets de 2010 :

	Capital	Taux d'intérêt	Date d'échéance
Série A	115 000 \$	6,13 %	2017-04-07
Série B	360 000	6,67 %	2020-04-07
Série C	125 000	6,77 %	2022-04-07
Total	600 000 \$		

Débtures convertibles de la société en nom collectif Canadian Malartic

Dans le cadre de l'acquisition conjointe d'Osisko le 16 juin 2014, la société en nom collectif a pris en charge certains titres de créance en circulation d'Osisko relatifs à la mine Canadian Malartic. La participation indirecte attribuable d'Agnico Eagle dans ces titres de créance comprenait des débtures convertibles de premier rang non garanties (les «débtures convertibles de la SNCCM») d'un capital impayé de 37,5 millions de dollars canadiens (34,6 millions de dollars) échéant en novembre 2017 et portant intérêt au taux de 6,875 %.

Le règlement anticipé négocié de toutes les débtures convertibles de la SNCCM a été conclu le 30 juin 2015. Par suite de ce règlement, 871 680 actions ordinaires d'Agnico Eagle d'une juste valeur de 24,8 millions de dollars ont été libérées par un dépositaire en faveur des détenteurs de débtures convertibles de la SNCCM, et un paiement au comptant de 10,1 millions de dollars a été effectué pour régler la quote-part des obligations de la société. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, une perte de 2,4 millions de dollars liée à la réévaluation à la valeur de marché des débtures convertibles de la SNCCM a été comptabilisée dans les autres charges aux états du résultat et du résultat global consolidés. Une contrepartie au comptant additionnelle de 3,2 millions de dollars a été versée aux détenteurs de débtures convertibles de la SNCCM au moment du règlement et a été comptabilisée dans les autres charges aux états du résultat et du résultat global consolidés. Au 31 décembre 2015, le capital impayé des débtures convertibles de la SNCCM était de néant.

Autres prêts

Dans le cadre de l'acquisition conjointe d'Osisko le 16 juin 2014, la société en nom collectif a pris en charge certains titres de créance en circulation d'Osisko relatifs à la mine Canadian Malartic. La participation indirecte attribuable d'Agnico Eagle dans ces titres de créance comprenait une facilité de crédit garantie (le «prêt de la SNCCM»). Un remboursement prévu de 20,0 millions de dollars canadiens (15,4 millions de dollars) a été effectué le 30 juin 2016, ce qui a donné lieu à un solde de capital impayé attribuable de 20,0 millions de dollars canadiens (14,9 millions de dollars) au 31 décembre 2016 (28,9 millions de dollars au 31 décembre 2015).

Clauses restrictives

Le paiement et le rendement des obligations d'Agnico Eagle aux termes de la facilité de crédit et des billets sont garantis par chacune de ses filiales importantes et certaines de ses autres filiales (les «garants»).

La facilité de crédit comprend des clauses qui, entre autres choses, limitent la capacité de la société de contracter des dettes additionnelles, de verser des distributions dans certaines circonstances et de vendre des actifs importants.

Les conventions d'achat de billets en vertu desquelles les billets ont été émis sont assorties de clauses qui, entre autres choses, limitent la capacité de la société de fusionner ou de céder ses actifs, de vendre des actifs importants et de s'engager dans des activités autres que des activités minières. En outre, ces clauses restreignent la capacité des garants de contracter des dettes.

La facilité de crédit et les conventions d'achat de billets obligent également la société à maintenir un ratio de la dette nette totale sur le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements («BAIIA») inférieur à une valeur maximale précise.

En vertu du prêt de la SNCCM, la société en nom collectif doit maintenir un ratio minimum du BAIIA sur la charge d'intérêt et un ratio maximum de la dette sur le BAIIA.

Au 31 décembre 2016, la société respectait toutes les clauses restrictives prévues dans la facilité de crédit et les conventions d'achat de billets. La société en nom collectif respectait toutes les clauses restrictives du prêt de la SNCCM au 31 décembre 2016.

Intérêt sur la dette à long terme

Le coût financier de la dette à long terme au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 a été de 63,1 millions de dollars (58,8 millions de dollars pour 2015).

Les coûts d'emprunt totaux incorporés dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 se sont établis à 3,1 millions de dollars (1,7 million de dollars en 2015) à un taux d'incorporation dans le coût de l'actif de 1,70 % (1,25 % en 2015).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, les intérêts au comptant versés sur la facilité de crédit ont été de 3,6 millions de dollars (8,7 millions de dollars en 2015), la commission d'engagement au comptant versée sur la facilité de crédit s'est établie à 5,2 millions de dollars (3,8 millions de dollars en 2015), et les intérêts au comptant versés sur les billets ont atteint 59,8 millions de dollars (49,4 millions de dollars en 2015).

15. AUTRES PASSIFS

Les autres passifs se composent de ce qui suit :

	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
Partie non courante des obligations liées aux contrats de location-acquisition (note 13 a))	6 319 \$	9 547 \$
Obligations au titre des prestations de retraite (note 15 a))	19 273	17 146
Autres	8 603	7 345
Total des autres passifs	34 195 \$	34 038 \$

a) Obligations au titre des prestations de retraite*Régime des cadres*

Agnico Eagle offre à certains de ses cadres supérieurs actuels et anciens un régime des cadres. Selon l'IAS 19, *Avantages du personnel*, il s'agit d'un régime à prestations définies dont la formule de rente est fondée sur le salaire moyen en fin de carrière, en sus du montant à verser aux termes du régime agréé. Les actifs du régime des cadres se composent de dépôts en caisse auprès d'organismes de réglementation, remboursables lorsque le paiement des prestations est effectué ou au moment de la liquidation finale du régime. La durée résiduelle moyenne estimative d'activité du régime était de 2,0 ans au 31 décembre 2016. La situation de capitalisation du régime des cadres est fondée sur des évaluations actuarielles en date du 31 décembre 2016.

La situation de capitalisation du régime des cadres pour 2016 et 2015 était la suivante :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2016	2015
Rapprochement des actifs du régime des cadres :		
Actifs du régime des cadres au début de l'exercice	2 011 \$	2 278 \$
Cotisations d'Agnico Eagle	327	312
Païement de prestations	(88)	(202)
Charges administratives	(119)	–
Intérêts sur les actifs du régime des cadres	86	83
Rendement net des actifs du régime des cadres, compte non tenu des intérêts	(86)	(83)
Incidence des variations des taux de change	61	(377)
Actifs du régime des cadres à la fin de l'exercice	2 192	2 011
Rapprochement de l'obligation au titre des prestations définies du régime des cadres :		
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	10 641	11 895
Coût des services rendus	326	435
Païement de prestations	(88)	(202)
Coût financier	456	445
Pertes actuarielles découlant de changements dans les hypothèses économiques	400	–
(Gains actuariels) pertes actuarielles découlant des résultats du régime des cadres	(185)	48
Incidence des variations des taux de change	317	(1 980)
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	11 867	10 641
Passif net au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	9 675 \$	8 630 \$

Les éléments de la charge de retraite comptabilisée dans les états du résultat consolidés à l'égard du régime des cadres s'établissent comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2016	2015
Coût des services rendus	326 \$	435 \$
Charges administratives	119	–
Coût financier lié à l'obligation au titre des prestations définies	456	445
Intérêts sur les actifs du régime des cadres	(86)	(83)
Charge de retraite	815 \$	797 \$

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La réévaluation du passif net au titre des prestations définies comptabilisée dans les autres éléments du résultat global au titre du régime des cadres se présente comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2016	2015
Pertes actuarielles liées à l'obligation au titre des prestations définies	215 \$	48 \$
Rendement net des actifs du régime des cadres, compte non tenu des intérêts	86	83
Réévaluation totale du passif net au titre des prestations définies	301 \$	131 \$

En 2017, la société s'attend à ce que ses cotisations et prestations au titre du régime des cadres s'élèvent à respectivement 0,2 million de dollars et 0,1 million de dollars.

Le tableau suivant présente les principales hypothèses moyennes pondérées utilisées pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies du régime des cadres de la société.

	Aux 31 décembre	
	2016	2015
Hypothèses :		
Taux d'actualisation au début de l'exercice	4,0%	4,0%
Taux d'actualisation à la fin de l'exercice	3,8%	4,0%
Taux de croissance de la rémunération	3,0%	3,0%

Le tableau qui suit résume l'incidence des variations des principales hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies du régime des cadres de la société.

	Au 31 décembre 2016
Variation des hypothèses :	
Hausse de 0,5 % du taux d'actualisation	(766) \$
Baisse de 0,5 % du taux d'actualisation	845
Hausse de 0,5 % du taux de croissance de la rémunération	19
Baisse de 0,5 % du taux de croissance de la rémunération	(19)

Le résumé de l'incidence des variations des principales hypothèses actuarielles a été préparé avec les mêmes méthodes et hypothèses actuarielles que celles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies du régime des cadres à la fin de l'exercice, à l'exception de la variation de l'hypothèse actuarielle unique évaluée. La modification de plusieurs hypothèses en même temps pourrait mener à des résultats différents.

Autres régimes

En plus du régime des cadres, la société offre également un régime de base et un régime complémentaire. En vertu du régime de base, Agnico Eagle verse des cotisations égales à 5,0 % de la rémunération de base de certains employés à un régime à cotisations définies. En 2016, des cotisations de 9,7 millions de dollars ont été versées au régime de base (9,8 millions de dollars en 2015), dont un montant de 0,2 million de dollars aux principaux dirigeants (0,2 million de dollars en 2015). La société offre, depuis le 1^{er} janvier 2008, un régime complémentaire à l'intention de cadres désignés à partir de l'échelon de vice-président. En vertu du régime complémentaire, un montant additionnel correspondant à 10,0 % des revenus des cadres désignés pour l'exercice (y compris le salaire et les primes à court terme) est versé à titre de cotisations nominales par la société. En 2016, la société a versé des cotisations nominales de 1,4 million de dollars (1,3 million de dollars en 2015) au régime complémentaire, dont un montant de 0,9 million de dollars (0,9 million de dollars en 2015) aux principaux dirigeants. L'obligation au titre du régime complémentaire s'établissait à 7,1 millions de dollars au 31 décembre 2016 (5,3 millions de dollars au 31 décembre 2015). Le régime complémentaire est comptabilisé à titre de régime de retraite à solde de caisse.

16. CAPITAUX PROPRES

Actions ordinaires

Le capital autorisé de la société comprend un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Au 31 décembre 2016, le nombre d'actions ordinaires émises par Agnico Eagle totalisait 225 465 654 (218 028 368 au 31 décembre 2015), moins 500 514 actions ordinaires détenues en fiducie (377 573 actions ordinaires détenues en fiducie au 31 décembre 2015).

Au 31 décembre 2016, le nombre d'actions ordinaires détenues en fiducie relativement au régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles de la société totalisait 369 972 (373 785 actions ordinaires détenues en fiducie au 31 décembre 2015). Au 31 décembre 2016, le nombre d'actions ordinaires détenues en fiducie relativement au régime d'unités d'actions liées au rendement de la société totalisait 124 500 (aucune action ordinaire détenue en fiducie au 31 décembre 2015).

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Au premier trimestre de 2015, un régime incitatif à long terme («RILT») a été mis en œuvre pour certains employés de la société en nom collectif et de la Corporation Canadian Malartic, toutes deux détenues conjointement. Le régime est composé à 50,0 % d'un montant au comptant différé, à 25,0 % d'actions ordinaires d'Agnico Eagle et à 25,0 % d'actions ordinaires de Yamana. Les droits s'acquièrent sur une période de 18 à 36 mois. Au 31 décembre 2016, 6 042 actions ordinaires d'Agnico Eagle étaient détenues en fiducie relativement au RILT (au 31 décembre 2015, 3 788 actions ordinaires d'Agnico Eagle étaient détenues en fiducie).

Les fiducies ont été évaluées selon l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et sont consolidées dans les comptes de la société. Les actions détenues en fiducie ont été portées en réduction des actions émises par la société dans ses états financiers consolidés. Les actions ordinaires achetées et détenues en fiducie sont exclues du calcul du résultat net de base par action jusqu'à ce que les droits soient acquis. Toutes les actions ordinaires dont les droits ne sont pas acquis et qui sont détenues en fiducie sont prises en compte dans le calcul du résultat net dilué par action, à moins qu'elles n'aient un effet antidilutif.

Le tableau suivant présente le nombre maximum d'actions ordinaires qui seraient en circulation si tous les instruments dilutifs en circulation au 31 décembre 2016 étaient exercés :

Actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2016	224 965 140
Options sur actions des employés	5 478 837
Actions ordinaires détenues en fiducie relativement au régime d'unités d'actions temporairement incessibles (note 18 c)), au régime d'unités d'actions liées au rendement (note 18 d)) et au RILT	500 514
Total	230 944 491

Résultat net par action

Le tableau suivant indique le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du résultat net de base et dilué par action :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2016	2015
Résultat net de l'exercice	158 824 \$	24 583 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en milliers)	222 737	216 168
Ajouter : effet dilutif des actions ordinaires relativement au régime d'unités d'actions temporairement incessibles, au régime d'unités d'actions liées au rendement et au RILT	639	300
Ajouter : effet dilutif des options sur actions à l'intention des employés	2 378	633
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en milliers)	225 754	217 101
Résultat net par action – de base	0,71 \$	0,11 \$
Résultat net par action – dilué	0,70 \$	0,11 \$

Le résultat net dilué par action a été calculé selon la méthode du rachat d'actions. Conformément à celle-ci, les options sur actions à l'intention des employés en circulation dont le prix d'exercice est supérieur au cours du marché moyen des actions ordinaires en circulation pour la période ne sont pas incluses dans le calcul du résultat net dilué par action étant donné qu'elles auraient un effet antidilutif.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, 20 000 options sur actions à l'intention des employés (6 806 055 au 31 décembre 2015) ont été exclues du calcul du résultat net dilué par action, parce que leur effet aurait été antidilutif.

Placement privé d'actions accréditives

Le 10 mars 2016, la société a mobilisé environ 25,0 millions de dollars canadiens (18,7 millions de dollars) par voie de l'émission de 374 869 actions ordinaires accréditives à un prix de 66,69 \$ CA par action ordinaire. Les actions accréditives sont des titres émis aux investisseurs aux termes desquels des déductions fiscales liées aux dépenses d'exploration et d'évaluation des ressources peuvent être réclamées par les investisseurs plutôt que par l'émetteur, sous réserve d'un processus de renonciation. À la date d'émission des actions accréditives, la vente du droit à des déductions fiscales a été différée et présentée au poste Dettes fournisseurs et charges à payer de l'état de la situation financière, étant donné que la société n'avait pas encore respecté son obligation de transférer les déductions fiscales à l'investisseur. Au moment où la société respecte son obligation, la vente du droit à des déductions fiscales est comptabilisée à l'état du résultat à titre de réduction de la charge d'impôt différé. Le cours de clôture des actions ordinaires de la société à la date d'émission, le 10 mars 2016, était de 48,49 \$ CA, ce qui a entraîné une augmentation du capital social d'environ 18,2 millions de dollars canadiens (13,6 millions de dollars). Le passif initial de 6,8 millions de dollars canadiens (5,1 millions de dollars) est réduit à mesure que des frais admissibles sont engagés parce que la société a l'intention de renoncer à ces frais. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le passif a été entièrement éliminé compte tenu des frais admissibles engagés.

17. PRODUITS TIRÉS DES ACTIVITÉS MINIÈRES ET CRÉANCES CLIENTS

Agnico Eagle est une société d'exploitation minière aurifère qui compte des exploitations au Canada, au Mexique et en Finlande. La société tire une partie importante de ses produits de la production et de la vente d'or sous forme de barres d'argent aurifère et de concentré. Les autres produits et flux de trésorerie proviennent de la production et de la vente de sous-produits des métaux. Les produits tirés des sous-produits des métaux proviennent principalement de la production de la mine LaRonde au Canada (argent, zinc et cuivre) et de la mine Pinos Altos au Mexique (argent).

Les flux de trésorerie et la rentabilité des activités de la société sont tributaires du prix de l'or et, dans une moindre mesure, de l'argent, du zinc et du cuivre. Le prix de ces métaux peut fluctuer considérablement et subir l'incidence de nombreux facteurs hors du contrôle de la société.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, quatre clients ont représenté plus de 10,0 % chacun du total des produits tirés des activités minières, pour un total combiné d'environ 80,9 % des produits tirés des activités minières dans les unités d'exploitation nord et sud. Comme l'or peut être vendu par l'entremise de nombreux négociants en or à l'échelle mondiale, la société ne dépend pas économiquement d'un nombre limité de clients pour la vente de ses produits.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les créances clients sont comptabilisées lorsque le transfert de propriété des métaux vendus a été réalisé, et reflètent les montants dus à la société à l'égard de la vente de barres d'argent aurifère ou de concentré à des tiers avant qu'ils se soient entièrement acquittés de leurs obligations de paiement. Au 31 décembre 2016, les créances clients de la société s'élevaient à 8,2 millions de dollars (7,7 millions de dollars au 31 décembre 2015) relativement aux ventes de concentré à prix provisoire. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la société a comptabilisé des gains liés à la réévaluation à la valeur de marché au titre des créances clients liées au concentré de 0,6 million de dollars (pertes de 0,5 million de dollars en 2015).

	Exercices clos les 31 décembre	
	2016	2015
Produits tirés des activités minières :		
Or	2 049 871 \$	1 911 500 \$
Argent	85 096	66 991
Zinc	1 413	505
Cuivre	1 852	6 436
Total des produits tirés des activités minières	2 138 232 \$	1 985 432 \$

En 2016, les métaux précieux (or et argent) ont représenté 99,9 % (99,7 % en 2015) des produits tirés des activités minières d'Agnico Eagle. Les autres produits tirés des activités minières consistaient en des produits nets tirés des sous-produits des métaux non précieux.

18. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

a) Régime d'options sur actions à l'intention des employés («ROAE»)

Le ROAE de la société prévoit l'attribution d'options sur actions aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux fournisseurs de services en vue de l'achat d'actions ordinaires. En vertu du ROAE, les options sur actions sont attribuées à la juste valeur marchande des actions sous-jacentes le jour qui précède la date d'attribution. Le nombre d'actions ordinaires qui peuvent être réservées aux fins d'émission pour toute personne en vertu des options sur actions (dans le cadre du ROAE ou autrement), des bons de souscription, des programmes d'incitation à l'achat d'actions ou d'autres arrangements ne peut excéder 5,0 % des actions ordinaires de la société émises et en circulation à la date d'attribution.

Le 24 avril 2001, le comité de rémunération du conseil d'administration a adopté une politique selon laquelle les options sur actions attribuées après cette date auraient une durée maximale de cinq ans. En 2016, les actionnaires ont approuvé une résolution visant à porter à 31 300 000 le nombre d'actions ordinaires réservées à des fins d'émission en vertu du ROAE.

Des 2 160 075 options sur actions attribuées en vertu du ROAE en 2016, les droits relatifs à 540 027 options sur actions ont été acquis dans les 30 jours suivant la date d'attribution. Les options sur actions restantes arrivent toutes à échéance en 2021, et les droits relatifs à ces dernières s'acquièrent en tranches égales, à chaque anniversaire de la date d'attribution, sur une période de trois ans. Des 3 068 080 options sur actions attribuées en vertu du ROAE en 2015, les droits relatifs à 688 995 options sur actions ont été acquis immédiatement. Les options sur actions restantes arrivent toutes à échéance en 2020, et les droits s'acquièrent en tranches égales, à chaque anniversaire de la date d'attribution, sur une période de trois ans. À l'exercice des options sur actions en vertu du ROAE, la société émet des actions ordinaires à même le capital autorisé pour régler l'obligation.

Le tableau suivant résume l'activité relative aux options sur actions en cours d'Agnico Eagle :

	Exercice clos le 31 décembre 2016		Exercice clos le 31 décembre 2015	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de l'exercice	12 082 212	43,65 \$ CA	11 913 210	48,84 \$ CA
Options attribuées	2 160 075	36,65	3 068 080	29,09
Options exercées	(6 492 907)	38,48	(747 683)	29,68
Options auxquelles il a été renoncé	(141 038)	38,42	(92 314)	40,40
Options expirées	(2 129 505)	76,46	(2 059 081)	57,20
En circulation à la fin de l'exercice	5 478 837	34,40 \$ CA	12 082 212	43,65 \$ CA
Options exerçables à la fin de l'exercice	1 606 558	40,27 \$ CA	7 519 120	50,71 \$ CA

Le cours moyen des actions ordinaires d'Agnico Eagle pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est établi à 58,52 \$ CA (36,16 \$ CA pour l'exercice clos le 31 décembre 2015).

En 2016, la juste valeur moyenne pondérée des options sur actions à la date d'attribution a été de 9,69 \$ CA (8,10 \$ CA en 2015).

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le tableau suivant résume les données relatives aux options sur actions en cours et exerçables d'Agnico Eagle au 31 décembre 2016 :

Fourchette des prix d'exercice	Options sur actions en cours			Options sur actions exerçables	
	Nombre d'options en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré
28,03 \$ CA – 38,15 \$ CA	4 747 712	3,15 ans	31,65 \$ CA	907 308	31,06 \$ CA
40,66 \$ CA – 66,17 \$ CA	731 125	1,16 an	52,25 \$	699 250	52,23 \$
28,03 \$ CA – 66,17 \$ CA	5 478 837	2,89 ans	34,40 \$ CA	1 606 558	40,27 \$ CA

La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée des options sur actions exerçables au 31 décembre 2016 était de 2,08 ans.

La société a réservé aux fins d'émission 5 478 837 actions ordinaires dans l'éventualité de l'exercice de ces options sur actions.

Le nombre d'actions ordinaires disponibles pour l'attribution d'options sur actions en vertu du ROAE aux 31 décembre 2016 et 2015 s'est élevé respectivement à 6 289 059 et 2 678 591.

Après la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2016, 2 003 140 options sur actions ont été attribuées en vertu du ROAE. De ce nombre, les droits relatifs à 500 796 options sur actions ont été acquis dans les 30 jours suivant la date d'attribution. Les options sur actions restantes arrivent toutes à échéance en 2022, et les droits s'acquièrent en tranches égales, à chaque anniversaire de la date d'attribution, sur une période de trois ans.

Agnico Eagle a évalué la juste valeur des options sur actions selon le modèle de Black et Scholes d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2016	2015
Taux d'intérêt sans risque	0,89 %	1,50 %
Durée prévue des options sur actions (en années)	2,5	2,7
Volatilité prévue du cours des actions d'Agnico Eagle	45,0 %	45,0 %
Rendement prévu de l'action	1,33 %	1,69 %

La société utilise les données historiques de volatilité pour faire l'estimation de la volatilité prévue du prix des actions d'Agnico Eagle. La durée prévue des options sur actions attribuées est calculée en fonction de données historiques sur le comportement des employés quant à l'exercice des options et sur les cessations d'emploi qui surviennent après l'acquisition des droits.

La charge de rémunération totale au titre du ROAE comptabilisée dans les charges administratives des états des résultats et du résultat global consolidés de 2016 s'est élevée à 16,6 millions de dollars (20,1 millions de dollars en 2015). Une tranche de 0,3 million de dollars de la charge de rémunération totale au titre du ROAE a été incorporée dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines dans les états de la situation financière consolidés en 2016 (0,6 million de dollars en 2015).

b) Programme d'incitation à l'achat d'actions

Le 26 juin 1997, les actionnaires de la société ont approuvé un programme d'incitation à l'achat d'actions (le «programme d'achat») afin d'encourager les participants à acheter des actions ordinaires d'Agnico Eagle à la valeur de marché. En 2009, le programme d'achat a été modifié afin que les administrateurs indépendants ne soient plus considérés comme des participants admissibles.

Aux termes du programme d'achat, les participants peuvent verser jusqu'à 10,0 % de leur salaire annuel de base, et la société verse un montant équivalant à 50,0 % de la cotation de chaque participant. Toutes les actions ordinaires souscrites aux termes du programme d'achat sont émises par la société. La charge de rémunération totale constatée en 2016 relativement au programme d'achat s'est établie à 5,1 millions de dollars (4,7 millions de dollars en 2015).

En 2016, 344 778 actions ordinaires ont été souscrites aux termes du programme d'achat (512 438 en 2015) pour un montant de 15,4 millions de dollars (14,0 millions de dollars en 2015). En mai 2015, les actionnaires de la société ont approuvé une augmentation du nombre maximum d'actions ordinaires réservées en vue de leur émission dans le cadre du programme d'achat, pour le porter de 6 100 000 actions à 7 100 000 actions. Au 31 décembre 2016, Agnico Eagle a réservé 1 554 970 actions ordinaires (1 899 748 en 2015) en vue de leur émission dans le cadre du programme d'achat.

c) Régime d'unités d'actions temporairement incessibles

En 2009, la société a mis en œuvre un régime d'unités d'actions temporairement incessibles à l'intention de certains employés. Le 1^{er} janvier 2012, le régime a été modifié pour inclure les administrateurs et les cadres supérieurs de la société à titre de participants admissibles.

Un solde de rémunération différée est comptabilisé à la valeur totale à la date de chaque attribution au titre du régime d'unités d'actions temporairement incessibles. Le solde de rémunération différée est porté en réduction des capitaux propres et est amorti comme une charge de rémunération au cours de la période d'acquisition des droits de trois ans.

En 2016, 354 592 unités d'actions temporairement incessibles (423 822 en 2015) ont été attribuées à la date d'attribution à une juste valeur de 28,62 \$ (27,99 \$ en 2015). En 2016, la société a capitalisé le régime d'unités d'actions temporairement incessibles en transférant 10,1 millions de dollars (11,5 millions de dollars en 2015) à une fiducie d'avantages sociaux des employés qui a ensuite acheté des actions ordinaires de la société sur le marché libre. La juste valeur à la date d'attribution des unités d'actions temporairement incessibles se rapproche généralement du coût d'achat des actions sur le marché libre. Une fois les droits acquis, les actions ordinaires détenues en fiducie sont distribuées pour régler l'obligation, et un paiement au comptant est effectué au titre du montant accumulé qui aurait été versé à titre de dividendes si les actions ordinaires avaient été en circulation.

La charge de rémunération au titre du régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles a été de 10,4 millions de dollars en 2016 (12,0 millions de dollars en 2015). La charge de rémunération au titre du régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles est comptabilisée à titre de composante des charges administratives dans les états du résultat et du résultat global consolidés.

Après l'exercice clos le 31 décembre 2016, 360 500 unités d'actions temporairement inaccessibles ont été attribuées en vertu du régime en question.

d) Régime d'unités d'actions liées au rendement

À compter de 2016, la société a adopté un régime d'UAR à l'intention des cadres supérieurs. Les UAR sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits sur une période de trois ans qui sont fondées sur des mesures de rendement spécifiques établies par la société. La juste valeur de la tranche des UAR liée aux conditions du marché est déterminée à partir de modèles d'évaluation à la date d'attribution, et la juste valeur de la tranche non liée aux conditions du marché est établie au moyen du cours des actions à la date d'attribution. La charge de rémunération est calculée selon la meilleure estimation actuelle du résultat de la mesure de rendement spécifique établie par la société et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits en fonction du nombre d'unités dont les droits devraient être acquis.

En 2016, 183 000 UAR (néant en 2015) ont été attribuées à une juste valeur à la date d'attribution de 32,20 \$. La société a capitalisé le régime d'UAR en transférant 5,3 millions de dollars (néant en 2015) à une fiducie d'avantages sociaux des employés qui a ensuite acheté des actions ordinaires de la société sur le marché libre. Une fois les droits acquis, les actions ordinaires détenues en fiducie sont distribuées pour régler l'obligation, et un paiement au comptant est effectué au titre du montant accumulé qui aurait été versé à titre de dividendes si les actions ordinaires avaient été en circulation.

La charge de rémunération au titre du régime d'UAR a été de 2,2 millions de dollars en 2016 (néant en 2015). La charge de rémunération au titre du régime d'UAR est comptabilisée à titre de composante des charges administratives dans les états du résultat et du résultat global consolidés.

Après l'exercice clos le 31 décembre 2016, 182 000 UAR ont été attribuées en vertu du régime d'UAR.

19. GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES FINANCIERS

De par ses activités, la société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque lié au prix des produits de base et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. La politique de gestion globale des risques de la société consiste à appuyer l'atteinte de ses cibles financières, tout en réduisant au minimum les incidences défavorables éventuelles sur son rendement.

La gestion des risques est assurée par une fonction centralisée de trésorerie en vertu de politiques approuvées par le conseil d'administration. Les activités financières de la société sont régies par des politiques et procédures et les risques financiers sont relevés, évalués et gérés conformément à ses politiques et à sa tolérance au risque.

a) Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que les variations des facteurs du marché, comme les taux d'intérêt, le prix des produits de base et les taux de change, aient une incidence défavorable sur la valeur des instruments financiers d'Agnico Eagle. La société peut choisir d'accepter le risque de marché ou de l'atténuer à l'aide d'instruments dérivés et d'autres stratégies de couverture économique.

i. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La société est exposée au risque de variation des taux d'intérêt du marché en raison surtout de ses obligations au titre de la dette à long terme, dont les taux d'intérêt sont variables.

L'incidence qu'une variation de 1,0 % des taux d'intérêt aurait sur le résultat avant impôts sur le résultat et les capitaux propres au 31 décembre 2016 s'élève à environ 2,6 millions de dollars (4,5 millions de dollars en 2015).

ii. Risque lié au prix des produits de base

a. Prix des métaux

Les produits tirés des activités minières et le résultat net sont sensibles aux prix des métaux. Les fluctuations du cours de l'or peuvent être attribuées à divers facteurs comme la demande, les niveaux mondiaux de production minière, les achats et les ventes par les banques centrales et l'opinion des investisseurs. Les fluctuations des prix des sous-produits des métaux (argent, zinc et cuivre) peuvent être attribuées à des facteurs comme la demande et les niveaux mondiaux de production minière.

Afin de réduire l'incidence des fluctuations des prix des sous-produits des métaux, la société conclut à l'occasion des contrats sur instruments financiers dérivés en vertu de ses politiques et procédures de gestion des risques, que le conseil a approuvées. La politique de longue date de la société consiste à ne pas vendre d'or à terme. Elle lui permet toutefois de recourir à d'autres stratégies de couverture économique s'il y a lieu afin d'atténuer le risque lié à l'établissement du prix des sous-produits des métaux. La société achète à l'occasion des options de vente et conclut des tunnels sur les prix et des contrats à terme dans le but de protéger le prix minimum des sous-produits des métaux, tout en restant pleinement exposée aux fluctuations du prix de l'or. Le comité de gestion des risques a approuvé la stratégie visant à recourir aux options d'achat à court terme dans le but de rehausser le prix des sous-produits des métaux. La politique de la société ne permet pas la négociation à des fins spéculatives.

b. Combustible

Afin d'atténuer les risques liés à la fluctuation des prix du combustible diesel, la société a recours à des instruments financiers dérivés dans le but de couvrir économiquement le risque lié au prix se rapportant à une partie des coûts du combustible diesel (se reporter à la note 20 des présents états financiers consolidés pour plus de renseignements sur les instruments financiers dérivés).

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

iii. Risque de change

La société vend tous ses métaux en dollars américains et elle paie la plupart de ses coûts d'exploitation et dépenses d'investissement en dollars canadiens, en euros et en pesos mexicains. Elle s'expose par conséquent à un risque de change important. La société conclut des opérations de couverture économique des monnaies étrangères en vertu de ses politiques et procédures de gestion du risque de change, que le conseil a approuvées, afin de se protéger contre une partie du risque de change. La politique ne permet pas de conclure des opérations de couverture relatives au risque de conversion (c'est-à-dire les gains ou pertes découlant de la conversion aux fins comptables en dollars américains des actifs et passifs libellés en dollars canadiens, en euros ou en pesos mexicains), parce que cela ne donne pas lieu à un risque de trésorerie. La stratégie de la société à l'égard des instruments financiers dérivés sur monnaies étrangères comprend le recours à des options de vente position acheteur, des options d'achat position vendeur, des tunnels et des contrats à terme qui ne sont pas détenus à des fins spéculatives (se reporter à la note 20 des présents états financiers consolidés pour plus de renseignements sur les instruments financiers dérivés de la société).

Le tableau suivant présente l'incidence de la conversion sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière ainsi que sur les capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 d'une variation de 10,0 % du taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien, à l'euro et au peso mexicain, toutes les autres variables demeurant constantes.

	Incidence sur le résultat avant impôts sur le et sur l'exploitation minière et les capitaux propres	
	Appréciation de 10,0 % du dollar américain	Dépréciation de 10,0 % du dollar américain
Dollar canadien	7 015 \$	(7 015) \$
Euro	2 159 \$	(2 159) \$
Peso mexicain	(66) \$	66 \$

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une tierce partie ne respecte pas ses obligations en vertu des modalités de l'instrument financier. Le risque de crédit découle de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, de la trésorerie soumise à restrictions, des créances clients et des instruments financiers dérivés. La société conserve sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie, sa trésorerie soumise à restrictions et ses placements à court terme auprès d'institutions financières renommées, ce qui réduit le risque de crédit. Les taux de défaut des créances clients et des instruments financiers dérivés ont été négligeables dans le passé, ce qui diminue également le risque de crédit. La société atténue le risque de crédit en faisant affaire avec des contreparties solvables et en limitant le risque de concentration. En ce qui a trait aux passifs liés aux instruments financiers dérivés, la société n'assume aucun risque de crédit lorsque la juste valeur d'un instrument est négative. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des instruments, comme suit :

	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie	539 974 \$	124 150 \$
Placements à court terme	8 424	7 444
Trésorerie soumise à restrictions	1 162	1 426
Créances clients	8 185	7 714
Actifs liés aux instruments financiers dérivés	364	87
Total	558 109 \$	140 821 \$

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par la remise d'un montant au comptant ou d'un autre actif financier. La société surveille son risque d'insuffisance de fonds en suivant de près la notation de sa dette et ses flux de trésorerie projetés, et en tenant compte des dates d'échéance de la dette et des autres créditeurs. La société gère l'exposition au risque de liquidité en conservant des soldes de trésorerie et en ayant accès à des facilités de crédit non utilisées et aux marchés de la dette publique. Les échéances contractuelles liées aux obligations découlant de contrats de location-financement sont présentées à la note 13 a) des présents états financiers consolidés, tandis que les échéances contractuelles liées à la dette à long terme sont présentées à la note 14. Les autres passifs financiers, notamment les dettes fournisseurs et charges à payer et les instruments financiers dérivés, ont une échéance d'au plus un an à compter du 31 décembre 2016.

d) Gestion du risque de capital

L'objectif premier de la société en matière de gestion de capital est de maintenir une structure du capital optimale en mesure de soutenir les activités commerciales à court et à long terme, et de procurer la souplesse financière nécessaire pour maximiser la valeur pour les porteurs d'instruments de capitaux propres.

La structure du capital d'Agnico Eagle composée de la dette à long terme et du total des capitaux propres se présente comme suit :

	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
Dette à long terme	1 202 686 \$	1 132 638 \$
Total des capitaux propres	4 492 474	4 141 020
Total	5 695 160 \$	5 273 658 \$

La société gère sa structure du capital et y apporte des ajustements d'après l'évolution de la conjoncture économique et les exigences des clauses restrictives financières. Pour gérer efficacement ses besoins en capitaux, Agnico Eagle a mis en place un processus rigoureux de planification, de budgétisation et de prévision pour s'assurer qu'elle dispose des liquidités appropriées pour atteindre ses objectifs d'exploitation et de croissance. La société a la capacité d'ajuster sa structure du capital de diverses manières.

Voir la note 14 des présents états financiers consolidés pour des précisions sur la conformité d'Agnico Eagle aux clauses restrictives de sa dette à long terme.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Gestion du risque de change

La société utilise des couvertures économiques de change pour réduire la variabilité des flux de trésorerie futurs prévus découlant des fluctuations des taux de change. La société est exposée principalement aux fluctuations de change relatives au dollar américain, étant donné qu'une partie de ses charges d'exploitation et dépenses d'investissement sont libellées en monnaies étrangères, surtout en dollars canadiens, en euros et en pesos mexicains. Les fluctuations de change possibles augmentent la volatilité et pourraient avoir une incidence considérable sur les coûts de production de la société. Les couvertures économiques sont liées à une partie des sorties de fonds libellées en monnaies étrangères découlant des dépenses libellées en monnaies étrangères. La société n'a pas recours à la comptabilité de couverture pour ces ententes.

Au 31 décembre 2016, la société avait des tunnels de change à prime zéro en cours. L'achat d'options de vente libellées en dollars américains a été financé par la vente d'options d'achat libellées en dollars américains à un montant plus élevé, de sorte que la société n'a dû payer aucune prime nette aux diverses contreparties. Au 31 décembre 2016, les tunnels de change à prime zéro étaient liés à des dépenses de 179,4 millions de dollars qui seront engagées en 2017. La société a comptabilisé des ajustements liés à la réévaluation à la valeur de marché dans (le profit) la perte sur instruments financiers dérivés aux états du résultat et du résultat global consolidés. Les profits et pertes liés à la réévaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés de change comptabilisés à la juste valeur sont fondés sur les cours obtenus des courtiers, corroborés au moyen de modèles d'évaluation des options, qui utilisent les prix à terme de la monnaie étrangère applicable à la fin de la période pour calculer la juste valeur.

Les autres stratégies de la société à l'égard des instruments dérivés de change en 2016 et 2015 consistent principalement à vendre des options d'achat en dollars américains dont les échéances sont à court terme afin de générer des primes qui devraient, de par leur nature, améliorer les taux des transactions au comptant obtenus dans le cadre de l'échange de dollars américains contre des dollars canadiens et des pesos mexicains. Toutes ces transactions sur dérivés sont arrivées à échéance avant la fin de la période, si bien qu'aucun instrument financier dérivé n'était en cours au 31 décembre 2016 ou au 31 décembre 2015. Les primes sur options d'achat ont été comptabilisées dans (le profit) la perte sur instruments financiers dérivés aux états du résultat et du résultat global consolidés.

Gestion du risque lié au prix des produits de base

Afin d'atténuer les risques liés à la fluctuation des prix du combustible diesel, la société a recours à des instruments financiers dérivés dans le but de couvrir économiquement le risque lié au prix se rapportant à une partie des coûts du combustible diesel de la mine Meadowbank, puisque cette dernière utilise ce combustible dans le cadre de son exploitation. Des instruments financiers dérivés liés à 1,0 million de gallons de mazout étaient en cours au 31 décembre 2016 (7,0 millions de gallons de mazout au 31 décembre 2015). Les ajustements connexes liés à la réévaluation à la valeur de marché apportés avant le règlement ont été comptabilisés dans (le profit) la perte sur instruments financiers dérivés aux états du résultat et du résultat global consolidés. La société n'a pas recours à la comptabilité de couverture pour ces ententes.

Les profits et pertes liés à la réévaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés visant le mazout sont fondés sur les cours obtenus auprès des courtiers qui utilisent les prix à terme à la fin de la période pour calculer la juste valeur.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, la société ne détenait aucune position au titre d'instruments financiers dérivés visant des métaux. La société peut, à l'occasion, avoir recours à des instruments financiers à court terme dans le cadre de sa stratégie de réduction des risques et d'optimisation du rendement liée aux ventes de sous-produits des métaux.

Le tableau suivant présente un sommaire des montants comptabilisés dans (le profit) la perte sur instruments financiers dérivés aux états du résultat et du résultat global consolidés :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2016	2015
Primes réalisées à la vente d'options d'achat sur monnaies étrangères	(2 569) \$	(2 654) \$
Perte (profit) réalisé(e) sur les bons de souscription	543	(9 072)
(Profit) perte latent(e) sur les bons de souscription ⁱ	(580)	2 213
Perte réalisée sur les instruments dérivés de change et instruments dérivés sur produits de base	357	29 297
Profit latent sur les instruments dérivés de change et instruments dérivés sur produits de base ⁱ	(7 219)	(176)
(Profit) perte sur instruments financiers dérivés	(9 468) \$	19 608 \$

Note :

- i) Les profits et pertes latents sur les instruments financiers non admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés dans (le profit) la perte sur instruments financiers dérivés aux états du résultat et du résultat global consolidés et au poste Autres dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

21. INFORMATION SECTORIELLE

Agnico Eagle exerce ses activités dans un seul secteur, à savoir l'exploration aux fins de la production d'or. La société exerce ses principales activités au Canada, au Mexique et en Finlande. La société définit ses secteurs à présenter comme étant les activités dont les résultats d'exploitation sont passés en revue par le principal décideur opérationnel, le chef de la direction, aux fins de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance et qui comptent pour plus de 10,0 % du total des produits tirés des activités minières, du résultat ou de la perte ou du total des actifs de l'ensemble des secteurs opérationnels. Chacune des mines importantes et chacun des projets importants en exploitation de la société sont considérés comme des secteurs opérationnels distincts. Certains secteurs opérationnels qui ne respectent pas les seuils quantitatifs sont encore présentés lorsque la société croit que l'information est utile. Le principal décideur opérationnel examine aussi le résultat sectoriel (définis comme les produits tirés des activités minières moins les coûts de production, les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise et les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeur) par mine. Voici les secteurs à présenter de la société organisés selon leur relation avec ses trois unités opérationnelles et reflétant la manière dont elle gère son entreprise et dont elle classe ses activités aux fins de planification et de mesure du rendement :

Unité d'exploitation nord : Mine LaRonde, mine Lapa, mine Goldex, mine Meadowbank, y compris le gisement Amaruq, Entreprise commune Canadian Malartic, projet Meliadine et mine Kittila

Unité d'exploitation sud : Mine Pinos Altos, gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos et mine La India

Exploration : Division américaine d'exploration, division européenne d'exploration, divisions canadiennes d'exploration et division latino-américaine d'exploration

Les produits tirés des activités minières et les coûts de production des secteurs à présenter sont établis déduction faite des transactions intersociétés.

Les actifs du Siège social et autres et les profits et les charges spécifiques ne sont pas affectés aux secteurs à présenter.

Exercice clos le 31 décembre 2016	Produits tirés des activités minières	Coûts de production	Frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise	Profit à la reprise de pertes de valeur	Résultat sectoriel
Unité d'exploitation nord :					
Mine LaRonde	388 180 \$	(179 496) \$	– \$	– \$	208 684 \$
Mine Lapa	92 160	(52 974)	–	–	39 186
Mine Goldex	149 730	(63 310)	–	–	86 420
Mine Meadowbank	384 023	(218 963)	(63 488)	37 161	138 733
Entreprise commune Canadian Malartic	371 920	(183 635)	(4 044)	–	184 241
Projet Meliadine	–	–	–	83 000	83 000
Mine Kittila	252 346	(141 871)	–	–	110 475
Total de l'unité d'exploitation nord	1 638 359	(840 249)	(67 532)	120 161	850 739
Unité d'exploitation sud :					
Mine Pinos Altos	294 377	(114 557)	–	–	179 820
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	62 967	(27 341)	–	–	35 626
Mine La India	142 529	(49 745)	–	–	92 784
Total de l'unité d'exploitation sud	499 873	(191 643)	–	–	308 230
Exploration	–	–	(79 446)	–	(79 446)
Total sectoriel	2 138 232 \$	(1 031 892) \$	(146 978) \$	120 161 \$	1 079 523 \$
Total du résultat sectoriel					
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière					268 461 \$
Siège social et autres :					
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines					(613 160)
Charges administratives					(102 781)
Charges financières					(74 641)
Profit sur instruments financiers dérivés					9 468
Profit à la vente de titres disponibles à la vente					3 500
Coûts des mesures environnementales correctives					(4 058)
Perte de change					(13 157)
Autres charges					(16 233)
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière					268 461 \$

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2015	Produits tirés des activités minières	Coûts de production	Frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise	Résultat sectoriel
Unité d'exploitation nord :				
Mine LaRonde	318 207 \$	(172 283) \$	– \$	145 924 \$
Mine Lapa	104 785	(52 571)	–	52 214
Mine Goldex	133 845	(61 278)	–	72 567
Mine Meadowbank	446 898	(230 564)	(43 676)	172 658
Entreprise commune Canadian Malartic	333 280	(171 473)	(6 093)	155 714
Mine Kittila	206 357	(126 095)	–	80 262
Total de l'unité d'exploitation nord	1 543 372	(814 264)	(49 769)	679 339
Unité d'exploitation sud :				
Mine Pinos Altos	250 909	(105 175)	–	145 734
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	66 472	(26 278)	–	40 194
Mine La India	124 679	(49 578)	–	75 101
Total de l'unité d'exploitation sud	442 060	(181 031)	–	261 029
Exploration	–	–	(60 584)	(60 584)
Total sectoriel	1 985 432 \$	(995 295) \$	(110 353) \$	879 784 \$
Total du résultat sectoriel				879 784 \$
Siège social et autres :				
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines				(608 609)
Charges administratives				(96 973)
Perte de valeur des titres disponibles à la vente				(12 035)
Charges financières				(75 228)
Perte sur instruments financiers dérivés				(19 608)
Profit à la vente de titres disponibles à la vente				24 600
Coûts des mesures environnementales correctives				(2 003)
Profit de change				4 728
Autres charges				(12 028)
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière				82 628 \$

	Total de l'actif aux	
	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Unité d'exploitation nord :		
Mine LaRonde	808 981 \$	834 881 \$
Mine Lapa	16 473	50 951
Mine Goldex	248 766	201 257
Mine Meadowbank	500 207	595 682
Entreprise commune Canadian Malartic	1 956 285	2 012 648
Projet Meliadine	781 999	561 271
Mine Kittila	961 392	933 362
Total de l'unité d'exploitation nord	5 274 103	5 190 052
Unité d'exploitation sud :		
Mine Pinos Altos	667 123	585 735
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	60 308	70 670
Mine La India	428 005	501 179
Total de l'unité d'exploitation sud	1 155 436	1 157 584
Exploration	198 738	199 606
Siège social et autres	479 674	135 938
Total de l'actif	7 107 951 \$	6 683 180 \$

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le tableau suivant présente la valeur comptable du goodwill par secteur pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015 :

	Projet Meliadine	Mine La India	Entreprise commune Canadian Malartic	Total
Coût	200 064 \$	39 017 \$	657 792 \$	896 873 \$
Cumul des pertes de valeur	(200 064)	–	–	(200 064)
Valeur comptable	– \$	39 017 \$	657 792 \$	696 809 \$

Le tableau suivant présente les variations des dépenses d'investissement par secteur :

	Dépenses d'investissement Exercices clos les 31 décembre	
	2016	2015
Unité d'exploitation nord :		
Mine LaRonde	64 288 \$	67 342 \$
Mine Lapa	–	6 491
Mine Goldex	78 388	48 818
Mine Meadowbank	38 248	65 230
Entreprise commune Canadian Malartic	60 434	43 368
Projet Meliadine	116 136	66 747
Mine Kittila	75 904	56 404
Total de l'unité d'exploitation nord	433 398	354 400
Unité d'exploitation sud :		
Mine Pinos Altos	59 572	61 829
Gisement de Creston Mascota à la mine Pinos Altos	9 287	4 195
Mine La India	10 507	23 379
Total de l'unité d'exploitation sud	79 366	89 403
Siège social et autres	3 286	5 955
Total des dépenses d'investissement	516 050 \$	449 758 \$

Le tableau suivant présente les produits tirés des activités minières par secteur géographique¹ :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2016	2015
Canada	1 386 013 \$	1 337 017 \$
Mexique	499 873	442 058
Finlande	252 346	206 357
Total des produits tirés des activités minières	2 138 232 \$	1 985 432 \$

i) Présentés en fonction de l'emplacement de la mine d'où proviennent les produits.

Le tableau suivant présente les actifs non courants par secteur géographique :

	Actifs non courants aux	
	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Canada	3 970 435 \$	3 878 644 \$
Mexique	1 010 063	1 082 524
Finlande	887 032	882 345
États-Unis	10 242	10 242
Total des actifs non courants	5 877 772 \$	5 853 755 \$

22. PERTES DE VALEUR ET REPRISES DE PERTES DE VALEUR

Tests de dépréciation du goodwill

La société réalise des tests de dépréciation du goodwill annuellement au 31 décembre de chaque exercice. De plus, la société évalue s'il existe des indices de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. S'il existe un indice de dépréciation, le goodwill et les actifs non courants sont alors soumis à un test de dépréciation. En pareil cas, la valeur recouvrable de l'actif est calculée pour déterminer s'il faut comptabiliser une perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée au titre de l'excédent de la valeur comptable de l'actif par rapport à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable estimée du secteur Entreprise commune Canadian Malartic aux 31 décembre 2016 et 2015 a été établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie de la mine Canadian Malartic ainsi que des propriétés d'exploration comprises dans l'entreprise commune. La valeur recouvrable estimée de la mine Canadian Malartic a été calculée en actualisant les flux de trésorerie nets futurs estimés sur la durée de vie estimée de la mine au moyen d'un taux d'actualisation nominal de 6,00 % (5,25 % en 2015), proportionnel au niveau de risque estimé lié à la mine Canadian Malartic. Le calcul de la valeur recouvrable reposait sur une estimation des niveaux de production futurs et l'utilisation d'un prix de l'or de 1 250 \$ l'once (en valeur réelle) (1 150 \$ l'once à 1 250 \$ l'once en 2015), de taux de change allant de 0,75 \$ US pour 1,00 \$ CA à 0,80 \$ US pour 1,00 \$ CA (0,75 \$ US pour 1,00 \$ CA à 0,80 \$ US pour 1,00 \$ CA en 2015), d'un taux d'inflation de 2,0 % (2,0 % en 2015) et de coûts en capital, d'exploitation et de restauration des lieux d'après les plans portant sur la durée de vie de la mine applicables. Les propriétés d'exploration comprises dans l'entreprise commune ont été évaluées par rapport à des transactions récentes comparables. La valeur recouvrable estimée du secteur Entreprise commune Canadian Malartic était supérieure à sa valeur comptable aux 31 décembre 2016 et 2015. L'approche axée sur les flux de trésorerie actualisés utilise des données d'entrée importantes non observables et est, par conséquent, considérée comme une évaluation de la juste valeur de niveau 3 selon la hiérarchie des justes valeurs.

Reprises de pertes de valeur

À chaque date de clôture, la société détermine s'il existe des indices de reprise de perte de valeur à l'égard des actifs non courants autres que le goodwill ayant auparavant fait l'objet d'une perte de valeur. Si un tel indice est décelé, la valeur recouvrable de l'actif est calculée pour déterminer si une reprise de perte de valeur doit être comptabilisée. Une perte de valeur comptabilisée lors d'une période antérieure ne peut faire l'objet d'une reprise que si des changements sont apportés ultérieurement aux estimations et aux principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable depuis que la perte de valeur a été comptabilisée. Un profit à la reprise de perte de valeur est comptabilisé au titre de l'excédent de la valeur recouvrable de l'actif par rapport à sa valeur comptable. Le montant de la reprise est limité à l'écart entre la valeur comptable actuelle et la valeur comptable qui prévaudrait si la perte de valeur initiale n'avait pas été comptabilisée et si l'amortissement de cette valeur comptable s'était poursuivi.

En 2016, la société a réalisé une étude technique interne du gisement satellite Amaruq à la mine Meadowbank. Le conseil d'administration a approuvé la mise en valeur du projet le 15 février 2017. Les paramètres économiques favorables du projet et le potentiel d'agrandissement du plan de la mine actuel relativement au gisement satellite Amaruq à la mine Meadowbank représentent un indice de reprise de perte de valeur pour l'UGT de la mine Meadowbank. Le plan de la mine mis à jour représente un indice observable que la valeur de l'UGT a augmenté considérablement et constitue un changement favorable dans le degré ou le mode d'utilisation prévus de l'actif. Déterminer si une perte de valeur comptabilisée antérieurement doit être reprise nécessite des jugements importants.

La valeur recouvrable estimée de l'UGT de la mine Meadowbank au 31 décembre 2016 a été établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie de la mine. La valeur recouvrable estimée de l'UGT de la mine Meadowbank a été calculée en actualisant les flux de trésorerie nets futurs estimés sur la durée de vie estimée de la mine au moyen d'un taux d'actualisation de 7,25 % (3,75 % en 2015), proportionnel au niveau de risque estimé lié à l'UGT de la mine Meadowbank. Le calcul de la valeur recouvrable reposait sur une estimation des niveaux de production futurs et l'utilisation d'un prix de l'or de 1 250 \$ l'once (en valeur réelle), de taux de change allant de 0,75 \$ US pour 1,00 \$ CA à 0,80 \$ US pour 1,00 \$ CA, d'un taux d'inflation de 2,0 % et de coûts en capital, d'exploitation et de restauration des lieux d'après les plans portant sur la durée de vie de la mine applicables. La valeur recouvrable estimée de l'UGT de la mine Meadowbank était supérieure à sa valeur comptable au 31 décembre 2016. Le montant maximum de la reprise de perte de valeur de l'UGT de la mine Meadowbank est limité à l'écart entre la valeur comptable actuelle et la valeur comptable antérieure, diminuée de l'amortissement qui aurait été comptabilisé si la perte de valeur initiale n'avait pas été comptabilisée. La valeur recouvrable de certains actifs qui ne devraient pas être utilisés dans le cadre de l'exploitation du gisement satellite Amaruq est inférieure à leur valeur comptable actuelle, aucune reprise de perte de valeur n'a donc été appliquée. La société a déterminé que le gisement satellite Amaruq utilisera une partie de l'infrastructure existante de la mine Meadowbank, principalement le broyeur, le camp, la route et la piste d'atterrissage, afin de produire des flux de trésorerie au gisement satellite Amaruq, et ces actifs ont été ramenés au maximum de la valeur comptable antérieure qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour ces actifs dans les exercices précédents. Un profit à la reprise d'une perte de valeur de 37,2 millions de dollars (27,6 millions de dollars, net d'impôt) a été comptabilisé au poste Profit à la reprise de pertes de valeur dans les états du résultat et du résultat global consolidés afin d'augmenter la valeur comptable des immobilisations corporelles connexes. L'approche axée sur les flux de trésorerie actualisés utilise des données d'entrée importantes non observables et est, par conséquent, considérée comme une évaluation de la juste valeur de niveau 3 selon la hiérarchie des justes valeurs.

En 2016, la société a terminé des études internes visant à optimiser le dernier plan de la mine Meliadine présenté dans un rapport technique établi conformément au Règlement 43-101, dans sa version mise à jour datée du 11 février 2015. Ces études internes ont permis d'évaluer les différentes possibilités pour améliorer les paramètres économiques du projet et accroître le taux de rendement interne après impôt. Le conseil d'administration a approuvé la mise en valeur du projet le 15 février 2017. Les paramètres économiques favorables du projet et le potentiel d'agrandissement du plan de la mine actuel représentent un indice de reprise de perte de valeur pour l'UGT du projet Meliadine. Le plan de la mine mis à jour représente un indice observable que la valeur de l'UGT a augmenté considérablement et constitue un changement favorable dans le degré ou le mode d'utilisation prévus de l'actif. Déterminer si une perte de valeur comptabilisée antérieurement doit être reprise nécessite des jugements importants.

La valeur recouvrable estimée de l'UGT du projet Meliadine au 31 décembre 2016 a été établie en fonction de la juste valeur, diminuée des coûts de sortie de la mine. La valeur recouvrable estimée de l'UGT du projet Meliadine a été calculée en actualisant les flux de trésorerie nets futurs estimés sur la durée de vie estimée de la mine au moyen d'un taux d'actualisation de 9,00 % (7,50 % en 2015), proportionnel au niveau de risque estimé lié à l'UGT du projet Meliadine. Le calcul de la valeur recouvrable reposait sur une estimation des niveaux de production futurs et l'utilisation d'un prix de l'or de 1 250 \$ l'once (en valeur réelle), de taux de change allant de 0,75 \$ US pour 1,00 \$ CA à 0,80 \$ US pour 1,00 \$ CA, d'un taux d'inflation de 2,0 % et de coûts en capital, d'exploitation et de restauration des lieux d'après les plans portant sur la durée de vie de la mine applicables. Puisque le montant recouvrable estimé de l'UGT du projet Meliadine était supérieur à la valeur comptable antérieure, diminuée de l'amortissement qui aurait été comptabilisé si les actifs n'avaient pas subi de perte de valeur, un profit à la reprise de pertes de valeur de 83,0 millions de dollars (53,6 millions de dollars, nets d'impôt) a été comptabilisé au poste Profit à la reprise de pertes de valeur dans les états du résultat et du résultat global consolidés afin d'augmenter la valeur comptable du bien minier connexe. L'approche axée sur les flux de trésorerie actualisés utilise des données d'entrée importantes non observables et est, par conséquent, considérée comme une évaluation de la juste valeur de niveau 3 selon la hiérarchie des justes valeurs.

Principales hypothèses

Les taux d'actualisation étaient basés sur le coût en capital moyen pondéré de chaque groupe d'actifs, dont les deux principales composantes sont le coût des capitaux propres et le coût de la dette après impôts et taxes. Le coût des capitaux propres était calculé sur le modèle d'évaluation des immobilisations, intégrant le taux de rendement sans risque axé sur les rendements des obligations négociables du gouvernement du Canada à la date d'évaluation, l'ajustement du coefficient bêta de la société au titre de la prime de risque sur capitaux propres d'après la volatilité du rendement de la société par rapport à un portefeuille boursier comparable, plus une prime relative à la taille et un facteur de risque propre à la société. Le coût de la dette a été déterminé en appliquant une indication du marché appropriée au titre des capacités d'emprunt de la société et le taux d'imposition des sociétés relatif au territoire de chaque groupe d'actifs. Les estimations des prix de l'or ont été déterminées au moyen de prévisions des prix futurs établies par des analystes du secteur, qui étaient disponibles à la date d'évaluation ou vers cette dernière. Les estimations au titre du change reposent sur des courbes des contrats de change à terme et des estimations qui reflètent les perspectives des principales institutions financières mondiales.

23. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET SUR L'EXPLOITATION MINIÈRE

La charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière comprend les composantes suivantes :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2016	2015
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière exigibles	102 028 \$	51 495 \$
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés :		
Naissance et reprise des différences temporaires	7 609	6 550
Total de la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	109 637 \$	58 045 \$

La charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière diffère du montant qui aurait été obtenu si le taux d'imposition canadien prévu par la loi avait été appliqué en raison de ce qui suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2016	2015
Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés	26,0 %	26,0 %
Charge prévue d'impôts sur le résultat au taux d'imposition prévu par la loi	69 666 \$	21 442 \$
Augmentation (diminution) des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière découlant des éléments suivants :		
Impôts sur l'exploitation minière	33 949	19 042
Changements de loi fiscale	(1 557)	4 357
Incidence des taux d'imposition étrangers	(9 370)	(8 499)
Écarts permanents	2 387	1 359
Incidence du taux de change sur les soldes d'impôt différé	14 562	20 344
Total de la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	109 637 \$	58 045 \$

Le tableau suivant résume les composantes des passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés nets d'Agnico Eagle :

	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
Biens miniers	1 046 218 \$	1 039 105 \$
Reports prospectifs de pertes d'exploitation et de pertes en capital, montant net	(80 227)	(86 126)
Impôts sur l'exploitation minière	(76 344)	(75 410)
Provisions pour restauration des lieux et autres passifs	(70 085)	(75 455)
Total des passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés	819 562 \$	802 114 \$

	Exercices clos les 31 décembre	
	2016	2015
Passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés – début de l'exercice	802 114 \$	797 192 \$
Incidence sur les impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière comptabilisée en résultat net	7 888	6 025
Incidence sur les impôts sur le résultat comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	4 458	(1 103)
Réduction du passif lié aux actions accréditives	5 102	–
Passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés – fin de l'exercice	819 562 \$	802 114 \$

La société exerce ses activités dans divers territoires et est donc assujettie aux impôts sur le résultat et à d'autres impôts et taxes en vertu des divers régimes fiscaux dans les pays où elle exerce ses activités. Les règles et règlements fiscaux de nombreux pays sont très complexes et prêtent à interprétation. La société peut faire l'objet dans l'avenir d'un examen de ses déclarations d'impôts sur le résultat et autres impôts historiques et, dans le cadre de ces examens, des différends peuvent survenir avec les autorités fiscales quant à l'interprétation ou à l'application de certaines règles et de certains règlements relativement aux activités de la société exercées dans le pays en question.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les différences temporaires déductibles et les pertes fiscales inutilisées à l'égard desquelles un actif d'impôt différé n'a pas été comptabilisé dans les états de la situation financière consolidés sont comme suit :

	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
Reports prospectifs de pertes en capital, montant net	34 298 \$	90 647 \$
Autres différences temporaires déductibles	202 614	213 879
Différences temporaires déductibles et pertes fiscales inutilisées non comptabilisées	236 912 \$	304 526 \$

Au 31 décembre 2016, les crédits fiscaux inutilisés s'établissaient à 12,9 millions de dollars (9,9 millions de dollars au 31 décembre 2015) à l'égard desquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé.

Les reports prospectifs de pertes en capital et les autres différences temporaires déductibles n'ont pas de date d'échéance, alors que les crédits fiscaux inutilisés arrivent à échéance en 2020.

La société a des différences temporaires imposables de 410,5 millions de dollars (412,8 millions de dollars en 2015) liées à des participations dans des filiales à l'égard desquelles un impôt différé n'a pas été comptabilisé, car la société est en mesure de contrôler la date à laquelle les différences temporaires imposables se résorberont et qu'il est probable qu'elles ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

La société est assujettie à l'impôt au Canada, au Mexique et en Finlande, chaque pays ayant des délais de prescription qui varient. De manière générale, les déclarations produites pour les exercices précédents peuvent encore faire l'objet d'un examen.

24. AVANTAGES DU PERSONNEL ET RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la charge liée aux avantages du personnel a été de 479,1 millions de dollars (463,0 millions de dollars en 2015). Il n'y a eu aucune transaction entre parties liées en 2016 ou en 2015 autre que la rémunération des principaux dirigeants. Les principaux dirigeants regroupent les membres du conseil d'administration et de l'équipe de haute direction.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2016	2015
Salaires, incitatifs à court terme et autres avantages	16 620 \$	13 620 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	1 489	1 452
Paielements fondés sur des actions	13 591	13 919
Total	31 700 \$	28 991 \$

25. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Dans le cadre de ses activités régulières, la société a dû fournir une garantie sous forme de lettres de crédit à l'égard des frais environnementaux et de restauration des lieux, des crédits au titre des droits de douane et des subventions gouvernementales, et à d'autres fins générales. Au 31 décembre 2016, le montant total de ces garanties était de 251,6 millions de dollars.

Certaines propriétés de la société sont assujetties à des conventions de redevance, dont les plus importantes sont comme suit :

- La société a conclu une convention de redevance avec le gouvernement finlandais à l'égard de la mine Kittila. À compter de 12 mois après le début de l'exploitation à la mine Kittila, la société a été tenue de verser une redevance nette de 2,0 % calculée à la sortie de la fonderie, soit les produits moins les frais de traitement. La redevance est versée annuellement au cours de l'exercice suivant.
- La société s'est engagée à verser des redevances nettes de 2,0 % calculées à la sortie de la fonderie sur la propriété Barsele, en Suède. La redevance nette à la sortie de la fonderie est définie comme le produit brut diminué des coûts d'affinage. Les paiements doivent être versés chaque trimestre à terme échu. La société détient une option d'achat du droit de se voir verser la redevance, pour une contrepartie totale de 5 millions de dollars américains.
- La société en nom collectif s'est engagée à verser une redevance sur la production de certaines propriétés au Québec, au Canada. Ce type de conventions de redevances comprend, sans s'y limiter, des redevances nettes à la sortie de la fonderie variant de 1,5 % à 5,0 %.
- La société s'est engagée à verser une redevance sur la production de certaines de ses propriétés sises au Québec, au Canada. Les conventions de redevance comprennent, sans s'y limiter, des redevances sur le résultat net et des redevances nettes calculées à la sortie de la fonderie variant de 2,5 % à 5,0 %.
- La société s'est engagée à verser une redevance sur la production de certaines de ses propriétés sises au Mexique. Les conventions de redevance comprennent, sans s'y limiter, des redevances nettes calculées à la sortie de la fonderie variant de 0,5 % à 3,5 %.

La société conclut régulièrement des conventions de participations et des conventions d'actionnaires, et prend souvent des engagements au titre du versement des redevances nettes calculées à la sortie de la fonderie et d'autres redevances.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La société avait conclu les contrats d'achat suivants au 31 décembre 2016, dont un montant de 29,4 millions de dollars était lié à des dépenses d'investissement :

	Contrats d'achat
2017	43 289 \$
2018	8 562
2019	6 520
2020	5 035
2021	3 854
Par la suite	16 971
Total	84 231 \$

26. LITIGES EN COURS

Le 2 août 2016, un recours collectif relatif à des allégations concernant la mine Canadian Malartic a été déposé contre la société en nom collectif. Le recours concerne des «troubles de voisinage» provoqués par la poussière, le bruit, les vibrations et les explosions à la mine. Les demandeurs réclament des dommages et intérêts non précisés ainsi que des dommages punitifs de 20,0 millions de dollars. Les procédures de certification du recours collectif sont prévues les 11 et 12 avril 2017. La société et la société en nom collectif prendront toutes les mesures nécessaires pour se défendre contre ce recours collectif.

Le 15 août 2016, la société en nom collectif a reçu un avis de demande d'injonction relative à la mine Canadian Malartic, demande d'injonction qui a été déposée en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (Québec). Une audience relative à une injonction interlocutoire s'est tenue le 17 mars 2017 et la Cour supérieure du Québec n'a pas encore rendu son jugement. La demande d'injonction vise à fixer le niveau de bruit et les volumes d'extraction en deçà des limites auxquelles la mine est assujettie. Agnico Eagle et la société en nom collectif, qui ont passé en revue la demande en injonction, considèrent qu'elle n'est pas fondée et prendront toutes les mesures raisonnables pour se défendre contre celle-ci. Bien que, à l'heure actuelle, la société ne soit pas en mesure de déterminer de façon définitive ces répercussions, elle prévoit que l'injonction, si elle est accordée, aura une incidence défavorable sur les activités de la mine Canadian Malartic, notamment une réduction de la production.

27. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Dividendes déclarés

Le 15 février 2017, Agnico Eagle a annoncé que le conseil d'administration avait approuvé le versement d'un dividende trimestriel en espèces de 0,10 \$ par action ordinaire (valeur totale d'environ 22,5 millions de dollars), versé le 15 mars 2017 aux porteurs d'actions ordinaires de la société inscrits le 1^{er} mars 2017.

Achats des actions ordinaires d'Otis Gold Corporation

Le 28 février 2017, la société a conclu l'achat de 14 420 000 actions ordinaires d'Otis Gold Corporation («Otis») en vertu d'un placement privé. La société a payé 0,35 \$ CA l'action ordinaire d'Otis, pour une contrepartie totalisant environ 5,0 millions de dollars canadiens. À la clôture de la transaction, Agnico Eagle détenait environ 9,95 % des actions ordinaires émises et en circulation d'Otis sur une base non diluée.

Achat des actions ordinaires de GoldQuest Mining Corporation

Le 8 mars 2017, la société a conclu l'achat de 38 100 000 actions ordinaires de GoldQuest Mining Corporation («GoldQuest») en vertu d'un placement privé. La société a payé 0,60 \$ CA l'action ordinaire de GoldQuest, pour une contrepartie totalisant environ 22,9 millions de dollars canadiens. À la clôture de la transaction, Agnico Eagle détenait environ 15,0 % des actions ordinaires émises et en circulation de GoldQuest sur une base non diluée.

Renseignements pour les actionnaires

Auditeurs

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Avocats

Davies Ward Philips & Vineberg LLP
(Toronto et New York)

Bourses

Bourse de New York et Bourse de Toronto
Symbole boursier : AEM

Agent des transferts

Société de fiducie Computershare du Canada
1-800-564-6253

Relations avec les investisseurs

(416) 947-1212

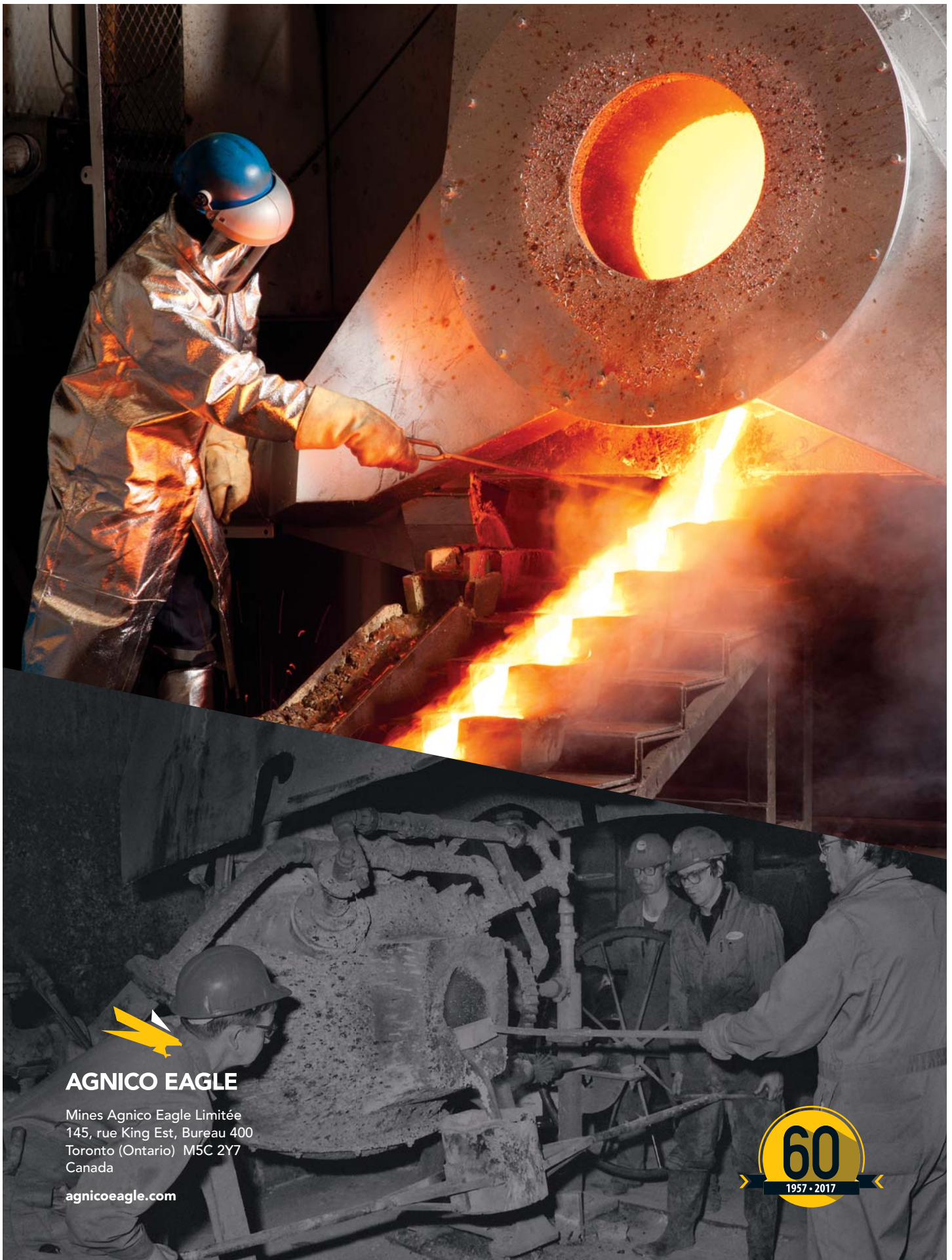
Assemblée annuelle des actionnaires

Le vendredi 28 avril 2017, à 11 h
Sheraton Centre Toronto Hotel
(Grand Ballroom)
123, rue Queen Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2M9
Canada

Siège social

Mines Agnico Eagle Limitée
145, rue King Est, Bureau 400
Toronto (Ontario) M5C 2Y7
Canada
(416) 947-1212

 facebook.com/agnicoeagle
 twitter.com/agnicoeagle
 info@agnicoeagle.com
 agnicoeagle.com



AGNICO EAGLE

Mines Agnico Eagle Limitée
145, rue King Est, Bureau 400
Toronto (Ontario) M5C 2Y7
Canada

agnicoeagle.com

